

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. LIII.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SEPTIÈME SESSION

DU

DOUZIÈME PARLEMENT

1917.

VOL. LIII.

S—1½

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le vingt-deuxième jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le CINQUIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chvalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Note Aide-de-camp pesonnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le cinquième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, Mardi, le douzième jour du mois de Septembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chvalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Note Aide-de-camp pesonnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce deuxième jour d'Août, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le douzième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, Samedi, le vingt et unième jour du mois d'Octobre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce huitième jour de Septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



C. FITZPATRICK,
Administrateur.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le vingt et unième jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, JEUDI, le TRENTIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et Bien-aimé Conseiller le Très Honorable SIR CHARLES FITZPATRICK, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Juge en Chef du Canada et Administrateur de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DIX-HUITIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à jeudi, le trentième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MARDI, le NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TRENTIÈME jour de NOVEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



DEVONSHIRE.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le neuvième jour du mois de janvier prochain, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite cité d'Ottawa, Mercredi, le dix-huitième jour du mois de Janvier prochain, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre Puissance, ce vingt-neuvième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 18 janvier 1917.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la septième session du douzième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
Daniel,
Dennis,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Edwards,
Forget,
Gillmor,
Godbout,
Gordon,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Lougheed (Sir James),
McHugh,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Smith,
Sproule,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable Joseph Bolduc, Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

[L.S.]

ARTHUR.

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

CHAS. J. DOHERTY, Procureur général Canada.

A l'honorable Joseph Bolduc, de Saint-Victor de Tring, dans la province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, sénateur.

SALUT:

Sachez que, reposant une confiance spéciale en votre loyauté, votre intégrité et votre capacité, Nous vous avons constitué et nommé et par les présentes Nous vous constituons et vous nommons, vous le dit Joseph Bolduc, président du Sénat du Canada, en remplacement de l'honorable Auguste Charles Philippe Robert Landry, qui a résigné; pour, par vous, le dit Joseph Bolduc, avoir, tenir et remplir, durant Notre plaisir la dite charge de Président du Sénat du Canada, avec tous les pouvoirs, droits, autorité, privilèges, profits, émoluments et avantages appartenant légitimement à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très cher et Bien-aimé oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très Noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de St-Patrice; Membre de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal Victoria; Notre Aide-de-camp personnel, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce troisième jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize et de Notre règne la septième.

Par ordre,

P. E. BLONDIN,
Secrétaire d'Etat.

Ordonné, qu'elle soit inscrite aux procès-verbaux.

Son Honneur le Président a alors pris place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. La Rivière, et précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

Ordonné, que la Masse soit portée devant Son Honneur le Président.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu des communications du secrétaire du Gouverneur général.

Elles ont été alors lues par Son Honneur le Président comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Juge en chef du Canada, en qualité de Député-gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le 18 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. HENDERSON, Lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir formellement la session du Parlement de la Puissance, vendredi, le 19 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. HENDERSON, Lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Très Honorable le Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Son Honneur le Président a dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai reçu ordre du Très Honorable Député gouverneur général, de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au Très Honorable Député gouverneur de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

Le Sénat a repris sa séance.

De consentement unanime,
Le Sénat s'est ajourné à demain après-midi à deux heures et demie.

Vendredi, 19 janvier 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Dandurand, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Forget, Gillmor, Godbout, Gordon, King, Landry, La Rivière, Lavergne, Lougheed (Sir James), McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Mitchell, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Smith, Sproule, Talbot, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Wilson, Yeo.

PRIÈRES

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône.

Son Honneur le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur, l'honorable Edgar N. Rhodes a dit:—

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

Son Honneur le Président du Sénat a alors dit:

M. l'Orateur, j'ai l'ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous assurer que vos paroles et vos actes recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je profite de la circonstance présente pour exprimer ma respectueuse appréciation de l'honneur qui m'a été conféré par le Roi en m'appelant au poste éminent de Gouverneur général.

Je regarde comme un privilège de haute valeur d'être intimement identifié avec le Canada au moment où il prend une part superbe dans la lutte mondiale, et j'anticipe sa possibilité et sa capacité d'exercer une influence toujours croissante pour amener la guerre à une fin victorieuse. Lorsque la paix aura été heureusement rétablie, je suis certain que les immenses ressources du Dominion continueront à se développer pour l'avantage permanent de l'Empire, et pour les meilleurs intérêts de la liberté de l'humanité.

Bien que près de deux ans et demi se soient écoulés depuis la déclaration de la guerre, cependant ce laps de temps n'a pas été trop long pour pourvoir aux préparatifs extraordinaires nécessaires afin de permettre à notre empire de jeter dans la lutte tout le poids de sa force.

Les faits qui se sont produits depuis la prorogation du Parlement fournissent des preuves évidentes de l'efficacité des mesures qui ont été prises, et témoignent hautement de la valeur et de l'héroïsme des troupes de Sa Majesté sur tous les théâtres de la guerre.

Grâce aux préparatifs déjà si considérables et que l'on augmente encore, nous pouvons avec confiance prévoir que, dans un avenir assez rapproché, le succès couronnera les armes des alliés, de telle façon qu'il procurera la réalisation complète des desseins et de l'idéal qui nous ont engagés dans cette guerre.

Les forces canadiennes expédiées outre-mer, au cours de l'année mil neuf cent seize, s'élevaient au nombre de plus de cent soixante-cinq mille soldats; et le chiffre global de l'enrôlement au Canada depuis la déclaration de la guerre s'élève à près de quatre cent mille hommes. Dans l'attaque comme dans la défense, la valeur, l'endurance et les ressources des troupes canadiennes ont été remarquables chaque fois qu'elles se sont trouvées en face de l'ennemi, et elles ont maintenu, d'une façon glorieuse, les plus belles traditions de leur pays.

Non moins remarquable et impressionnant s'est montré l'esprit de loyauté du peuple du Dominion qui a volontairement consacré son énergie et ses ressources matérielles à la défense commune de l'empire. Des mesures ont été prises par mes conseillers pour améliorer l'organisation du Service National, et aussi pour utiliser, d'une façon plus complète, nos ressources naturelles. De concert avec le gouvernement du Royaume-Uni, des moyens ont été pris pour augmenter la fabrication des munitions au Canada.

Le gouvernement du Royaume-Uni a invité les premiers ministres des Dominions à prendre part à une série de séances spéciales et continues du Conseil de guerre (dont ils seront membres pour cette fin) dans le but d'étudier des questions urgentes concernant la continuation de la guerre, les conditions possibles auxquelles les nations alliées pourraient consentir à en voir la fin; et les problèmes qui demanderont alors une solution immédiate. Cette invitation a été acceptée au nom du Canada.

Le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion approche, et évoque le souvenir impressionnant des progrès réalisés durant ce demi-siècle pour créer une nation unie et puissante. Mes conseillers sont d'avis que, nonobstant la continuation de la guerre, cet événement si important dans l'histoire du Canada devrait être commémoré d'une façon marquante.

La durée du Parlement actuel doit se terminer au mois d'octobre de l'année courante, et, en vertu de la loi actuelle, une dissolution des Chambres et une élection devraient avoir lieu dans un avenir prochain. Mes conseillers sont cependant d'avis qu'il serait plus conforme aux désirs du peuple canadien et aux nécessités urgentes de la guerre d'éviter le dérangement et la confusion, conséquences naturelles d'une élection générale dans un temps si critique.

On ne peut atteindre ce but qu'au moyen d'une législation du Parlement du Royaume-Uni. Une résolution autorisant la demande qu'une loi soit passée pour prolonger l'existence de ce Parlement vous sera présentée.

Bien que dans certaines parties du Canada les conditions climatériques aient nui aux promesses d'une moisson plus qu'ordinaire, cependant, en jetant un coup d'œil sur l'ensemble du pays, on peut dire que les labeurs de nos cultivateurs ont été abondamment récompensés.

Durant l'année écoulée, la stabilité commerciale, industrielle et financière du Canada, s'est bien maintenue. Il y a tout lieu de croire que le Dominion sera en état de coordonner d'une façon satisfaisante, le nouvel état de choses qui devra se produire après la guerre.

Des mesures importantes destinées à faire face à cette situation nouvelle ont été étudiées, et quelques-unes d'entre elles seront soumises à votre attention.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour le dernier exercice et le budget pour la prochaine année fiscale seront soumis sans délai à votre étude, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières en vue de la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le patriotisme élevé, le superbe courage et la détermination inflexible qui ont animé tous les Dominions de Sa Majesté défendant notre noble cause ne faiblissent nulle part. D'accord avec le reste de l'empire, le peuple du Canada veut décidément que cette guerre, qui a entraîné tant de sacrifices et dans laquelle nous nous sommes engagés pour le plus haut idéal de l'humanité et de la civilisation, soit continuée en redoublant nos efforts jusqu'à ce qu'ils soient couronnés par une paix permanente.

Je recommande à votre sérieuse attention toutes les mesures qui vous seront soumises dans ce noble but, et je prie la Divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos délibérations.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill (   ) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Son Honneur le Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par l'honorable Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, et les honorables MM. Béique, Casgrain, Daniel, Power, Ross (Moosejaw), Taylor, Watson et l'honorable Sir James Lougheed, ledit comité devant faire rapport avec toute la diligence possible des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat

Documents relatifs à la Conférence impériale sur la guerre, 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 42*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Watson, pour l'honorable M. Casgrain:

De Arthur Richard Doble, Robert Adair et Austin C. Stead, tous de la cité de Montréal. (La Ligue Khaki).

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Mardi, 23 janvier 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Forget,
Gillmor,
Godbout,
Gordon,
King,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Sharpe,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que les honorables MM. Frederic Nicholls, Henry W. Richardson, Gideon D Robertson, George Lynch-Staunton, Adam B. Crosby, Charles E. Tanner, et Thomas Jean Bourque, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Frederic Nicholls, écuyer, de Toronto, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada,
Ottawa, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Henry W. Richardson, écuyer, de Kingston, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A Samuel E. St. Onge Chapleau, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada,
Ottawa, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Gideon D. Robertson, écuyer, de Welland, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A Samuel E. St. Onge Chapleau, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada,
Ottawa, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

George Lynch-Staunton, écuyer, de Hamilton, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A Samuel E. St. Onge Chapleau, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Adam B. Crosby, écuyer, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Charles E. Tanner, écuyer, de Pictou, Nouvelle-Ecosse, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,
OTTAWA, le 22 janvier 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingtième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Thomas Jean Bourque, écuyer, de Richibucto, Nouveau-Brunswick, comme membre du Sénat et sénateur pour la province du Nouveau-Brunswick.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il y avait plusieurs sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Henry W. Richardson a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé, Henry W. Richardson, écuyer de la cité de Kingston, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Not très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Richardson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. Gideon D. Robertson a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Gideon D. Robertson, écuyer, de Welland, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Robertson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. George Lynch-Staunton a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Milne, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé George Lynch-Staunton, écuyer, de Notre cité de Hamilton, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Lynch-Staunton s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable M. Adam Brown Crosby, a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Dennis et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Adam Brown Crosby, écuyer, de Notre cité de Halifax, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada:* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victor' Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Crosby s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Charles Elliott Tanner a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. McLennan, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Charles Elliott Tanner, de Pictou, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada:* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Tanner s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que les honorables MM. Henry W. Richardson, Gideon Robertson, George Lynch-Staunton, Adam B. Crosby et Charles E. Tanner, ont fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Edwards:

De Marguerite Claire Gault, de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage avec son mari Andrew Hamilton Gault.

Par l'honorable M. Talbot:

De Edward Austin Barnwell, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Clara Carey Barnwell.

Par l'honorable M. Daniel:

De la Chambre de Commerce, de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Sproule:

De George Maisey, de la ville de Walkerville, dans le comté d'Essex, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Lulu D. Maisey.

Par l'honorable M. Casgrain:

De la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited;* et

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Par l'honorable M. Milne:

De Robert Dyson et autres, tous de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario (*The Grand Lodge of The Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*).

Par l'honorable M. De Veber:

De l'*Athabaska Northern Railway Company.*

Par l'honorable M. Belcourt:

De la *Guardian Accident and Guarantee Company* (*The Guardian Insurance Company of Canada*).

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*; et

De la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat les rapports, décrets du conseil et documents suivants:—

Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice financier 1915-16.—(Marine).

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 21*).

Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries. (Liste des navires inscrits sur les registres maritimes du Canada au 31 décembre 1915).

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 22*).

Rapport du ministère du Service Naval pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 38*).

Quarante-neuvième rapport annuel de la Direction des Pêcheries. Ministère du Service Naval, 1915-16.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 39*).

Rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 25*).

Décrets du conseil suivants:—

No 64-1525, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B, de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil No 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalité ennemie se faisant passer pour neutres.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement des matelots de la réserve volontaire royale canadienne pour service dans la Marine Royale.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde d'escale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 3108, 19 septembre 1916,—Règlements régissant le paiement de " solde de commandement " aux officiers chargés d'un " service spécial ", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

No 3192, 30 décembre 1916,—Règlements régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*).

Onzième rapport du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada pour l'exercice expiré le 31 mars 1916.—Volumes I et II.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 20c*).

Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 44*).

Rapport de la Commission d'approvisionnement pour la guerre.
Volume 1.—Lettres, liste des achats.
Volumes 2 et 3.—Procès-verbaux.
Volume 4.—Décrets du conseil.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 45*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Thibaudeau, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable Sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable Sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre, afin que cette correspondance soit produite et déposée devant le Sénat pour que les honorables membres de cette Chambre en prennent connaissance et l'étudient.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement, ayant été lu, il a été proposé

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

Qu'il plaise à votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite adresse soit remise à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 24 janvier 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Forget, Gillmor, Godbout, King, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Robertson, Ross (Moosejaw), Sharpe, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable Frederic Nicholls a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Frederic Nicholls, de la cité de Toronto, écuyer, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous

avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Nicholls, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé la Chambre que l'honorable M. Nicholls a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*

Par l'honorable M. Talbot:

De Delbert Ralph O'Neil, de la cité de Calgary, province d'Alberta; pour une loi de divorce d'avec sa femme Rosena Ella O'Neil.

Par l'honorable M. Ratz:

De George Walter Sherald Garnett, de la cité d'Ottawa; pour une loi de divorce d'avec sa femme Gertrude Garnett.

Par l'honorable M. De Veber:

De la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Par l'honorable M. Watson:

De la *Canadian Western Railway Company.*

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De Richard Doble et autres, tous de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de la ligue Khaki.

L'honorable M. Power, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 24 janvier 1917.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

L'honorable Président, et les honorables messieurs Bourque, Bostock, Boyer, Corby, Dennis, Douglas, Gillmor, Gordon, Landry, La Rivière, McHugh, McLennan, Poirier, Power et Sproule.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Cloran, Crosby, Curry, Dennis, De Veber, Domville, Donnelly, Forget, Gillmor, La Rivière, Legris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, Sharpe, Shehyn, Talbot et Taylor.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Bostock, Farrell, Lavergne, Power, Ross (Middleton), Sproule, Tanner, Tessier et Yeo.

Comité des Banques et du Commerce:—

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Belcourt, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Boyer, Casgrain, Corby, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Edwards, Jones (Sir Lyman, chevalier), Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), Mason, McLennan, McSweeney, Mitchell, Nicholls, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Middleton), Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Wilson et Yeo.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Casgrain, Choquette, Corby, Crosby, Dandurand, David, Daniel, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jones (Sir Lyman, chevalier), King, Landry, Lavergne, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, Milne, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, Prowse, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Talbot, Tessier, Thompson et Watson.

Comité des Bills Privés Divers:—

Les honorables messieurs Baird, Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, King, Legris, Lynch-Staunton, McHugh, Montplaisir, Murphy, Ratz et Wilson.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc (Président), Bostock, Dandurand, Daniel, Gordon, Landry, Legris, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Montplaisir, Owens, Power, Prince, Prowse, Robertson, Ross (Middleton), Sproule, Taylor, Thompson, Watson et Yeo.

Comité du Compte rendu des Débats:—

Les honorables messieurs Bostock, Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Dandurand, Dennis, Farrell, Forget, Mason, Poirier et Power.

Comité des Divorces:—

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), Ross (Middleton), Talbot, Taylor, Tanner et Watson.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Boyer, Douglas, Edwards, Forget, King, Pope, Power, Prince, Ross (Middleton) et Smith.

Comité de l'Immigration et du Travail:—

Les honorables messieurs Beith, Bolduc (Président), Dandurand, La Rivière, Nicholls, Prowse, Sharpe, Thorne et Watson.

Comité du Commerce et des Relations commerciales du Canada:—

Les honorables messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Domville, Girroir, Gordon, Jones (Sir Lyman, chevalier), Milne, McSweeney, Owens et Tessier.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—

Les honorables messieurs Bourque, Belcourt, Daniel, David, De Veber, Douglas, Murphy, Sproule et Wilson.

Comité de l'Administration du Service civil:—

Les honorables messieurs Belcourt, Bostock, Daniel, Donnelly, La Rivière, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), Power, Roche et Yeo.

Comité des Edifices et Terrains publics:—

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Cloran, Forget, McLaren, McLennan, McSweeney, Power et Watson.

Comité mixte du Restaurant:—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Landry, Taylor, Thompson et Watson.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à

Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 25 janvier 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Nicholls,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit:—

L'honorable Thomas Jean Bourque a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Thomas Jean Bourque, écuyer, de Richibuctou, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et diffi-

ciles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Bourque s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Bourque a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Daniel:

De la *Canadian General Council of the Boy Scouts Association*

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*, pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des travaux autorisés par l'article 2 du chapitre 74 des Lois de 1912;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée, autorisée par l'alinéa (*b*) de l'article 2 du chapitre 58 de la Loi de 1911;

De la Chambre de Commerce de Saint-Jean; pour une loi l'autorisant à utiliser ses fonds pour l'achat d'actions de la *Saint John Board of Trade Building Company, Limited;*

De Robert Dixon et autres, demandant une charte, sous le nom de *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada;*

De l'*Athabaska Northern Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Guardian Accident and Guarantee Company*; pour une loi étendant ses pouvoirs et changeant son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada;*

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*; demandant une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de quelques-unes de ses voies ferrées autorisées; et

De la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve; demandant une loi qui prolonge le délai pour l'achèvement et la mise en exploitation de ses voies ferrées.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: " Loi modifiant la Loi des compagnies ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Avec le permission du Sénat.

L'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Sproule, a proposé

Que dans l'opinion du Sénat, seuls les représentants des nations alliées qui ont pris part à cette guerre ou qui ont combattu devront participer aux négociations de la paix.

Après débat.

Avec la permission du Sénat, ladite motion a été retirée.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier du Sénat a déposé sur la table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Ordonné, que les dits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1916.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 19 janvier 1917.

Au Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1916.

Le désastreux incendie qui a détruit les édifices parlementaires, au mois de février, n'a pas tout à fait épargné la Bibliothèque.

Le feu s'est déclaré dans la salle des journaux qui contenait une collection considérable de livres de valeur.

Du moment que ces journaux eurent pris feu, tous ces livres étaient voués à une destruction certaine.

L'eau lancée pendant la nuit sur les édifices en feu finit par se répandre dans la Bibliothèque et, durant les deux jours suivants, le parquet fut recouvert d'une couche de plusieurs pouces d'eau.

Cette inondation a causé beaucoup de dommages. Mais, grâce au travail de quelques membres du personnel de service en ce moment, les livres sur les rayons inférieurs furent, autant que le temps le permit, enlevés et placés sur les rayons plus élevés, à l'abri du danger.

Les dégâts causés par le feu à la Bibliothèque ont été mentionnés dans un rapport au premier ministre, lequel rapport fut lu à la Chambre, le 14 février 1916, tel qu'il suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 14 février 1916.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande de rapport sur l'état de la Bibliothèque et sur les dégâts causés par le feu de jeudi soir, le 3 février, nous avons l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants:—

Il y a eu quelques exagérations relativement aux pertes éprouvées. Durant la nuit de l'incendie, conformément aux instructions du chef de la brigade des pompiers, un grand nombre de volumes ont été transportés par le personnel de la bibliothèque et par les troupes que le colonel Street, du 77e, a eu l'obligeance d'offrir promptement.

Ces volumes ont été déposés en différents endroits et les livres qui ont dû être en partie laissés dehors, ont été protégés, autant qu'il a été possible, par les hommes du département des Travaux Publics.

Plus tard, dans le courant de la nuit, le transport des livres a été contremandé par le chef des pompiers. Le dernier chargement de ces livres ainsi mis à l'abri, a été rendu jeudi, le 10 février. Le temps n'a pas été suffisant en conséquence pour remettre les livres en place et se rendre compte des pertes subies durant leur transport et des dégâts causés par l'eau.

Nos pertes totales causées par l'incendie sont assurément importantes, mais elles sont limitées aux livres qui se trouvaient dans la salle de lecture et dans la galerie située au-dessus et elles comprennent les volumes suivants:—

1. Une très grande collection d'éditions rares de la Bible.
2. Une très grande collection de brochures anglaises.
3. Une collection plus grande encore de revues, de magazines, et de publications périodiques diverses: hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles, en français et en anglais.
4. Une collection précieuse de littérature ecclésiastique et judiciaire s'étendant sur plus d'un siècle.
5. Quelques encyclopédies scientifiques de grande valeur et des dictionnaires en français.
6. Un grand nombre de donations du gouvernement impérial telles que la collection des manuscrits dits "Roll Series".
7. Une belle collection des rapports de l'association du barreau américain, acquise récemment à grands prix.

Dans quelque temps et quand la place sera de nouveau disponible, les bibliothécaires estiment que la plupart de ces pertes pourraient être réparées par l'intermédiaire des libraires connus, sans se départir des travaux ordinaires et sans faire de demandes exagérées au trésor.

Il y a peu de choses à ajouter à ce rapport.

Contrairement aux premières apparences, l'eau avait envahi en grande quantité presque toute la surface du plancher et avait ainsi endommagé un grand nombre de volumes comprenant des journaux reliés, des rapports parlementaires et les débats du Congrès des Etats-Unis.

Tous ces volumes ainsi endommagés ont été réunis, mis à sécher, et dans bien des cas, envoyés à la reliure pour être réparés ou reliés à neuf.

Pour pourvoir à cette dépense, une somme a été portée au budget.

Ce travail s'est étendu sur toute l'année, à raison de l'état de choses dans le soubassement, et a été fait au milieu de beaucoup de difficultés et d'embarras, et nous ne pouvons pas espérer de le voir terminé avant la prochaine session.

Les bliblothécaires se sont efforcés de réaliser l'espoir qu'ils ont exprimé de pouvoir réparer les pertes sans encourir de trop grandes dépenses. Ils ont reçu une généreuse assistance de différents endroits.

A la demande du premier ministre, un appel a été fait au conseil de l'Association du Barreau américain dont les rapports avaient complètement péri dans l'incendie, et

en réponse nous avons reçu de l'association trente-huit volumes des plus importants qui paraissaient dans notre catalogue depuis quelques années.

Par l'intermédiaire de l'honorable Sir George Perley, K.C.M.G., agissant comme haut commissaire canadien, un autre appel a été fait auprès du bureau de la papeterie de Sa Majesté, auquel on a permis de fournir aux agents de la Bibliothèque à Londres une collection considérable, et de grande valeur, de documents impériaux qui ont été catalogués comme suit:—

Calendarium Genealogicum: for the Reigns of Henry III and Edward I. Edited by Charles Roberts, Secretary of Public Record Office.

Domestic Series. Edward VI, Mary, Elizabeth and James I. Edited by Robert Lemon, R.S.A., and by Mary Anne Everett Green.

Domestic Series. Charles I. Edited by John Bruce, F.S.C., by W. D. Hamilton, F.S.A., and by Mrs. S. C. Lomas.

Domestic Series. The Commonwealth. Edited by Mary Anne Everett Green.

Domestic Series. Charles II. Edited by Mary Anne Everett Green, and F. H. Blackburne Daniell, M.A.

Domestic Series. William III. Edited by John Hardy, F.S.A.

Home Office Papers. George III. Edited by Joseph Redington, and R. A. Roberts.

Scotland. State Papers relating to. Edited by Markham John Thorpe.

Ireland. Documents. Edited by H. S. Sweetman, B.A., and H. S. Sweetman, and G. F. Handcock.

Ireland. Henry VIII, Edward VI, Mary and Elizabeth. State Papers. Edited by Hans C. Hamilton, F.S.A., and Ernest G. Atkinson.

Ireland. James I. State Papers. Edited by Rev. C. W. Russell, D.D., and John P. Prendergast.

Ireland. Charles I. and Commonwealth. State Papers. Edited by R. P. Mahaffy.

Ireland. Charles II. Edited by R. P. Mahaffy, B.A.

Colonial Series. Edited by W. Noel Stainsbury, the Hon. J. W. Fortescue, and Cecil Headlam.

Foreign and Domestic. Letters and Papers. Henry VIII. Edited by J. S. Brewer, M.A., James Gairdner, and R. H. Brodis.

Foreign Series. Edward VI. 1547-1553. Edited by W. B. Turnbull.

Foreign Series. Mary. 1553-1558. Edited by Rev. Turnbull, M.A.

Foreign Series. Elizabeth. Edited by Rev. J. Stevenson, M.A., A. J. Crosby, M.A., and A. J. Butler, M.A.

Treasury Papers. Edited by J. Redington.

Treasury Books and Papers. Edited by W. A. Shaw, Litt. D.

Treasury Books. Edited by W. A. Shaw, Litt. D.

Carew Papers. Preserved in the Lambeth Library. Edited by J. S. Brewer, M.A., and William Bullen.

England and Spain. Letters, despatches, and States Papers relating to the Negotiations between. Preserved in the Archives of Simancas, and elsewhere. Edited by G. A. Bergenroth, by Don Pascual de Gayangos, and by Martin A. S. Hume.

Venice. State Papers and Manuscripts relating to English Affairs. Preserved in the Archives and Collections of Venice, and in other Libraries of Northern Italy. Edited by Rawdon Brown and the Right Hon. G. Cavendish-Bentinck, M.P., Horatio F. Brown, and Allen Hinds.

Papal Registers. Entries in the, relating to Great Britain and Ireland. Edited by W. H. Bliss, and C. Johnson, M.A., and J. A. Twemlow, B.A.

Privy Council of England. Colonial Series.

Rerum Brittanicarum Medii Aevi Scriptores: or Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during the Middle Ages.

Royal Commission on Historical Manuscripts. Reports and Publications tc date.

D'après instructions communiquées par câblegrammes, les agents de la Bibliothèque à Londres se sont procuré pour nous des séries complètes de périodiques importants qui avaient été détruits dans l'incendie, tels que:—

Edinburg Review, Tomes 1-225;
English Historical Review, 28 vols;
Quarterly Review, Tomes 1-225;
Saturday Review, Tomes 1-110;
The Spectator, Tomes 1-113.

Tous ces dons et achats susmentionnés ont été assurés et mis en lieu sûr jusqu'à ce qu'il y ait ici un local convenable pour les recevoir.

On a payé ces achats à même les crédits courants sans aucun recours à une demande supplémentaire de fonds: l'économie apportée dans les achats ordinaires pour la Bibliothèque ayant permis aux bibliothécaires d'en agir ainsi.

On s'est efforcé de remplacer plusieurs revues périodiques américaines qui ont été détruites; mais en aucun cas il a été possible de se procurer des séries complètes, même pour des séries incomplètes, le prix demandé a été considéré trop élevé et la valeur intrinsèque des séries ne pouvait en justifier l'achat.

Avec le temps, telles de ces séries qui seront jugées nécessaires ou utiles pourront être achetées d'occasion sur le marché ordinaire.

De temps en temps les bibliothécaires s'occupent par correspondance de l'achat d'autres séries importantes, qui pourront être obtenues avec le budget annuel, sans nuire aux dépenses ordinaires de la Bibliothèque.

A raison des achats susmentionnés et aussi du ralentissement dans les affaires de librairie, les commandes de la Bibliothèque en général n'ont pas été nombreuses pendant l'année.

Mais tous les ouvrages de valeur touchant la guerre ont été achetés généralement en double, aussi promptement que le permettaient les difficultés de transport et les retards fréquents de la poste.

Il a fallu se servir de ce dernier moyen, vu les délais dans le transport entraînant un retard inévitable.

Plusieurs volumes des Documents du Congrès des Etats-Unis ayant été détruits ou endommagés par l'eau, une demande a été faite au département de l'imprimeur national à Washington qui a obtenu la permission de fournir à la Bibliothèque les volumes disparus. De temps à autre, un grand nombre de volumes nous ont été envoyés. Et comme une partie de ces documents sont des plus rares et des plus précieux, ce don est très apprécié et mérite d'être reçu avec reconnaissance.

On trouvera plus loin une liste de ces documents afin de montrer le nombre et la valeur de ce don et du soin apporté par les employés des départements pour les réunir et nous les expédier.

	Nombre de vols
Reports of Committees, 1st Sess., 29th Cong., 1845-46.	2
Executive Documents, 1st Sess., 30th Cong., 1847-48.	8
Senate Documents, 1st Sess., 31st Cong., 1849-50.	14
Executive Documents, 1st Sess., 31st Cong., 1849-50.	11
Senate Special Session, 1849.	1
Senate Documents, 2nd Sess., 31st Cong., 1850-51.	5
Executive Documents, 2nd Sess., 31st Cong., 1850-51.	9
House Miscellaneous, 2nd Sess., 31st Cong., 1850-51.	1
Senate Documents, 1st Sess., 32nd Cong., 1851-52.	16

Executive Documents, 1st Sess., 32nd Cong., 1851-52.	2
House Miscellaneous, 1st and 2nd Sess., 34th Cong., 1855-56. . . .	3
Senate Documents, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57.	15
Senate Miscellaneous, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57.	1
Executive Documents, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57.	9
Senate Documents, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58.	14
Senate Miscellaneous, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58.	3
Executive Documents, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58.	18
House Miscellaneous, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58.	1
Senate Documents, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59.	18
Senate Miscellaneous, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59.	1
Executive Documents, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59.	12
Senate Documents, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60.	15
Senate Miscellaneous, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60.	1
Executive Documents, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60.	16
House Miscellaneous, 1st Sess., 36th Cong., 1860-61.	5
Senate Documents, 2nd Sess., 36th Cong., 1860-61.	8
Senate Miscellaneous, 2nd Sess., 36th Cong., 1860-61.	1
Executive Documents, 2nd Sess., 37th Cong., 1862-63.	6
	216

L'ensemble des Rapports du Royal Colonial Institute depuis l'année 1869 ont aussi été perdus.

Demande de ces volumes a été faite à l'Institut, et les Bibliothécaires ont raison d'espérer qu'elle a été bien accueillie; mais aucune réponse n'a été reçue à temps pour ce rapport.

Les dons faits à la Bibliothèque durant l'année, outre ceux mentionnés plus haut, ont été nombreux. En voici quelques-uns:—

From His Highness the Maharaja of Jeypore, India—

Jeypore Portfolio of Architectural details.
Six parts in folio sheets.

From Louis Comfort Tiffany, New York—

The Art of Louis C. Tiffany, 4to, N.Y., 1914.
A choise work of Art illustrated in colour and mezzotint, printed for private circulation for the Tiffany family.

From the Consulat Général de Belgique, Ottawa—

A book of Belgium's gratitude, articles from leading Belgians. Illustrated.

From the Canadian Bible Society—

Canton, Wm. History of the British and Foreign Bible Society. 5 vols. London, 1910.

From the Toronto Public Library—

List of Books and Pamphlets published in Canada. 1764-1837.

From Yale University Library—

The usual annual donation of some valuable books of Biography and travel. (The extent and value of these gifts from Yale University deserve to be most cordially acknowledged.)

Malgré le peu d'activité dans le commerce de librairie, on a pu faire l'acquisition de quelques collections complètes et d'ouvrages pouvant être intéressants pour la Bibliothèque.

Toutes les publications sur la guerre, faisant autorité, ont été achetées; on s'est aussi procuré tous les volumes de description populaire et de relations personnelles.

On s'est aussi efforcé d'acheter les publications légales se rapportant à la guerre, tous les documents diplomatiques et la correspondance des alliés, ceux-ci en nombre suffisant pour l'usage immédiat des députés.

Les revues suivantes, qui avaient été détruites par le feu, ont été achetées à Paris:—

La Revue des Deux Mondes, 570 vols.
Le Correspondant, 172 vols.

Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement de la République française va nous donner 50 années du Journal Officiel, précieux répertoire de l'histoire officielle de la nation française.

Les périodiques canadiens suivants, détruits par le feu, ont été remplacés et payés à même les crédits ordinaires:—

New Dominion Monthly, from 1867 (Montreal) to 1879, 21 vols.

Belford's Monthly Magasine, from December, 1876, till its discontinuance in 1878, then as 3 vols.

Rose Belford's Canadian Monthly, from July, 1878, till June, 1882, 3 vols.

The Canadian Monthly and National Review from January, 1872, till July, 1878, (discont.) when merged in the Rose Belford's, 13 vols.

Canadian Magazine (The) its commencement March, 1893, up to 1916, 46 vols.

Mélanges (les) religieux, Montréal, depuis le commencement, janvier 1841 jusqu'à l'année 1859, 12 vols. fol.

La liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire a été préparée comme d'habitude, et fera partie des documents sessionnels lorsqu'ils seront imprimés.

Le catalogue annuel des ouvrages ajoutés à la Bibliothèque a été préparé et est maintenant entre les mains des imprimeurs; il sera distribué à une date prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.
MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

Bibliothèque du Parlement,
OTTAWA, 19 janvier 1917.

(*Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session, 1917, No 40*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité de Sélection chargé de nommer les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, ayant été lu,

Il a été proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Il a été proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant, l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en substituant le nom de l'honorable M. Robertson à celui de l'honorable M. Thorne sur la liste des membres du comité de l'Immigration et du Travail".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit rapport, tel qu'amendé, a été alors adopté.

Ordonné, que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908,* et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Bourque, Bostock, Boyer, Corby, Dennis, Douglas, Gillmor, Gordon, Landry, La Rivière, McHugh, McLennan, Poirier, Power et Sproule, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Cloran, Crosby, Curry, Dennis, De Veber, Domville, Donnelly, Forget, Gillmor, La Rivière, Legris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, Sharpe, Shehyn, Talbot et Taylor, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Landry, Taylor, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 janvier 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Douglas,	McCall,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Edwards,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Farrell,	McLean,	Sharpe,
Bourque,	Forget,	McLennan,	Smith,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McSweeney,	Sproule,
Casgrain,	Girroir,	Milne,	Talbot,
Cloran,	Godbout,	Mitchell,	Tanner,
Crosby,	King,	Montplaisir,	Taylor,
Daniel,	Landry,	Murphy,	Tessier,
David,	La Rivière,	Poirier,	Thompson,
Dennis,	Lavergne,	Pope,	Thorne,
Dessaulles,	Legris,	Power,	Watson,
De Veber,	Lougheed (Sir James),	Prowse,	Yeo.
Donnelly,	Lynch-Staunton,	Ratz,	
		Robertson,	

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Mitchell:

De Florence Snyder, de la cité de Montréal; pour une loi de divorce d'avec son mari, Edward Lockwood.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Canadian Western Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De la *Calgary and Fernie Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux; et

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie un marché conclu entre elle et la *Canadian Northern Pacific Railway Company* et pour d'autres fins.

L'honorable M. Thompson, président du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON.
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Tessier du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Prowse, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

B. C. PROWSE,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. McHugh, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Bills privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. McHUGH,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Vendredi, 26 janvier 1917.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Vendredi, 26 janvier 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorce, il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service civil, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Vendredi, 26 janvier 1917.

Le comité permanent de l'Administration du Service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. McSweeney, du comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

PETER McSWEENEY,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, a présenté au Sénat:—
Copie des modifications apportées aux Règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1916. (Nationalité des opérateurs, bureaux sur les vaisseaux dans les ports).

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 50*).

Tableau indiquant le nombre d'hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste des paiements et des dépenses de voyages.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 59*).

Rapports, états et statistiques du ministère du Revenu de l'Intérieur de la Puissance pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916.
Partie I.—Accise.
Partie II.—Poids et mesures, gaz et électricité.
Partie III.—Falsification des substances alimentaires.

(*Voir Documents de la Session, 1917, Nos 12, 13, 14*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Avec le permission du Sénat, il a été
Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au lundi, cinquième jour de février courant, à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat,
Sur motion de l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un état indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune

de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat une lettre suivante du greffier:—

Sénat,
Bureau du greffier,
Ottawa, 18 janvier 1917.

Monsieur,—Conformément à un ordre du Sénat du 17 mai dernier, pour l'engagement de sténographes pour rapporter les délibérations du Sénat, j'ai l'honneur de faire rapport que M. Albert Horton, chef de ce service, qui a été chargé de son organisation, a proposé les noms de MM. D. J. Halpin et H. H. Emerson, comme étant ceux des hommes les plus compétents pour lui aider dans son ouvrage. Ces deux sténographes attendent maintenant leurs nominations pour commencer à remplir leurs devoirs.

Considérant que la capacité requise pour exécuter ce travail est une spécialité sinon un travail technique, ces nominations pourraient être faites en conformité de l'article 21 de la Loi du Service civil, 1908, sujette toutefois aux dispositions de l'article 19 de la même loi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable Joseph Bolduc,
Président du Sénat,
Ottawa.

Sénat,
Chambre du Président,
Ottawa, 26 janvier 1917.

Relativement à la lettre du greffier du Sénat du 18 courant au sujet du choix de sténographes pour prendre les débats du Sénat, je recommande la nomination de MM. D. J. Halpin et H. H. Emerson, recommandés par le chef de cette branche du Service au salaire minimum de la subdivision " B ", de la première division, en les soumettant toutefois aux prévisions de l'article 19 de la Loi du Service civil, 1908.

JOSEPH BOLDUC,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que ladite lettre et ladite recommandation soient renvoyées au comité permanent du Compte rendu des Débats.

Le Sénat s'est ajourné.

Lundi, 5 février 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Douglas,	McHugh,	Ross (Middleton),
Béique,	Edwards,	McLaren,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Farrell,	McLean,	Sharpe,
Bostock,	Gillmor,	McLennan,	Smith,
Bowell (Sir Mackenzie),	Girroir,	Milne,	Sproule,
Boyer,	King,	Mitchell,	Talbot,
Casgrain,	Laird,	Montplaisir,	Tanner,
Cloran,	Landry,	Murphy,	Taylor,
Curry,	La Rivière,	Owens,	Tessier,
Dandurand,	Lavergne,	Poirier,	Thibaudeau,
Daniel,	Lougheed (Sir James),	Pope,	Thompson,
David,	Lynch-Staunton,	Power,	Watson,
Dennis,	Mason (Brig.-général),	Prowse,	Wilson,
Dessaulles,	McCall,	Ratz,	Yeo.
De Veber,		Robertson,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que l'honorable Henry Willoughby Laird avait été appelé au Sénat.

Le dit certificat a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 1er février 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, en date du trente et unième jour de janvier, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Henry Willoughby Laird, écuyer, de la cité de Régina, Saskatchewan, comme membre du Sénat et sénateur pour la province de la Saskatchewan.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A SAMUEL E. ST. ONGE CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit:—

L'honorable Henry Willoughby Laird a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Sharpe, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseurs de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Henry Willoughby Laird, marchand, de la cité de Régina, dans Notre Province de la Saskatchewan, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce trente et unième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Laird s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Laird a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Sproule:

De John Bassnett Parker, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Margaret Jessie Parker; et

De Colin Darrach Poole, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Catherine Poole.

Par l'honorable M. Talbot:

Du très révérend James Richard Lucas, de Chippewyan, dans la province d'Alberta, évêque du diocèse de la Rivière Mackenzie.

Par l'honorable M. Ratz:

De Andrew Hamilton Gault, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Marguerite Claire Stephens.

Par l'honorable M. Beaubien:

De la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.

Par l'honorable M. Pope:

De Gertrude Ellen Beal, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec son mari, William Albrighton Beal;

De John Newton Salter, du village de Winchester, dans le comté de Dundas, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Elizabeth Salter; et

De Johnston Alexander Abraham, de la ville de Wiarton, dans le comté de Bruce, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Mary Charles Abraham.

Par l'honorable M. Owens:

De Donald George Whibley, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Frances Lilian Owen.

Par l'honorable M. De Veber:

De Charles Frederick Reuben Jones, de la cité de Westmount, dans le comté d'Hochelaga, dans la province de Québec; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Mary Eleonor Murray; et

De William Miller et autres, de la cité de Toronto. (*The Kenora and English River Railway Company*).

Par l'honorable M. Taylor:

De Florence Amelia Kennedy, du township de Pittsburg, dans le comté de Frontenac, dans la province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec son mari, Charles John Kennedy;

De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex; et

De Thomas Edwin Jory, de Riceton, dans la province de la Saskatchewan; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Eliza Jory.

Par l'honorable M. Sharpe:

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde; et

Des *Grain Growers Grain Company, Limited.*

Par l'honorable M. Casgrain:

De Sir Herbert Holt et d'autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec. (Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique).

Par l'honorable M. Bostock:

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS.
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 26 janvier 1917.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat les rapports, états, décrets du conseil et autres papiers suivants:—

Rapport de la Commission de Conservation, pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 73*).

Rapport de la Commission royale relatif à la vente de munitions pour les armes portatives.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 60*).

Rapport de la Commission royale relatif à l'achat de sous-marins.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 60*).

Rapport de la Commission royale relatif à l'étoffe pour uniforme (*Auburn Woollen Mills Company*).

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 60*).

Rapport de la Commission royale relatif à l'achat de provisions pour la guerre et à la vente de munitions pour les armes portatives. Enquête. Volumes I, II, III.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 60*).

Réponse à un ordre du Sénat du 23 janvier dernier pour la production d'une copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable Sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale Opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable Sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre, afin que cette correspondance soit produite et déposée devant le Sénat pour que les honorables membres de cette Chambre en prennent connaissance et l'étudient.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 74*).

Rapport sur la Loi de l'Instruction agricole pour l'exercice 1915-16.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 15c*).

Rapport du Ministre de l'agriculture de la Puissance du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 15*).

Rapport annuel du ministère des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1916

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 27.*)

Etat détaillé des droits de douane et les remises faites en conformité de l'article 92 de la Loi du Revenu consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 75*).

Décrets du Territoire du Yukon, passés par le Conseil du Yukon en 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 76*).

Copie des modifications apportées aux Règlements régissant la radiotélégraphie. (Opérations des bureaux dans la limite d'un port canadien).

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 50a*).

Règlements faits en conformité de la Loi sur les insectes destructeurs et autres fléaux.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 58*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1916 et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47 George V, intitulé: " Loi concernant les eaux dans la zone des chemins de fer.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 66*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique* entre le 1er janvier 1916 et le 31 décembre 1916, en conformité des dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 67*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1916 et le 31 décembre 1916, conformément à l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, intitulé : " Loi des Réserves forestières et des Parcs ".

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 65*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20 7-8 Edouard VII, intitulé : " Loi des Terres fédérales ".

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 64*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1916 et le 31 décembre 1916, en conformité des dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, intitulé : " Loi concernant l'arpentage des Terres fédérales ".

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 69*).

Rapport annuel en conformité de la Loi des Unions commerciales.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 62*).

Etat annuel détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat depuis le 22 janvier 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 63*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé : " Loi modifiant la Loi des compagnies ", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 6 février 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw,
Sharpe,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES

Son Honneur le Président a déposé sur la table le rapport suivant du greffier accompagné de sa recommandation.

SÉNAT,
OTTAWA, 6 février 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant pour l'information de l'honorable Sénat, en conformité des dispositions de l'article 37 du chapitre 15 des lois de 1908. Si le Sénat désire que les membres de son personnel jouissent des avantages accordés par les dites dispositions, je ne connais aucun employé qui ne mérite pas de bénéficier de ladite loi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Le soussigné a l'honneur de recommander d'appliquer à ceux des membres du personnel du Sénat qui y ont droit, cette partie des dispositions de la Loi citée dans le rapport ci-dessus du greffier.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Avec la permission du Sénat,
Ladite recommandation de l'honorable Président a été agréée.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat:—

La correspondance et les documents concernant le troisième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement. (1916. Gaspillage en ce qui concerne les impressions et la distribution).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par le brigadier-général l'honorable M. Mason:

De la *Canadian Surety Company.*

La pétition suivante a été lue et reçue:—

Du *Canadian General Council of the Boy Scouts Association*; demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le droit exclusif de se servir de tous les emblêmes, etc., que cette association a déjà adopté ou qu'elle adoptera, ainsi que celui de porter le nom de *Boy Scouts.*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Mardi, 6 février 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills de divorce, qui expire le 19 mars prochain, soit prolongé au 31 mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Sur motion, il a été

Ordonné, qu'un comité composé de neuf membres de cette Chambre soit nommé pour s'enquérir davantage de ce qui pourrait se faire pour servir le mieux possible les intérêts agricoles, industriels et commerciaux de ce pays, aussi bien pendant la guerre qu'après la guerre, ce comité devant se composer des membres suivants: les honorables messieurs Bolduc, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.), Dandurand, Edwards, Bostock, Ross (Moosejaw), Taylor, Ross (Middleton) et Béique; lequel comité devra à discrétion faire rapport à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public, auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23 (*f*), 24 (*a*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, 31 janvier 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Béland, Borden (Sir Robert), Boyer, Broder, Clark (Bruce), Copp, Crothers, Doherty, Foster (Sir George), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Meighen, Pardee, Pugsley et Sévigny, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, 31 janvier 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Bickerdike, Bowman, Brabazon, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Chabot, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Currie, Douglas, Elliott, Graham, Marshall, Martin, Middlebro, Murphy, Nicholson, Roche, Rochon, Stevens, Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres dudit comité collectif des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, 31 janvier 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Fripp, Pardee, Ross et Stanfield, pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Sir James Lougheed, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 12 mai 1916, demandant une copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitseland, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 85*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 février 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shehyn, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 7 février 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mercredi, le 7 courant, à cinq heures et demie, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thorne:

De J. A. Dawson et autres, de la cité de Montréal, province de Québec et d'ailleurs. (*The British American Telephone and Telegraph Company*).

Par l'honorable M. Pope:

De Edward Nevilles, de la cité de Toronto, province d'Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Margaret S. Nevilles.

Par l'honorable M. La Rivière:

De Monseigneur Georges Marie Le Pailleur et d'autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux. (La Société des Artisans Canadiens Français).

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Grain Growers Grain Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *United Grain Growers, Limited,* augmente son capital et à d'autres fins;

De William Miller et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Kenora and English River Railway Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire un embranchement;

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire sa voie ferrée et ses embranchements;

De Sir Herbert Holt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de La Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique;

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde; demandant modification de sa charte;

De la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage; demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte.

Du très révérend James Richard Lucas, évêque du diocèse de Mackenzie-River; demandant que dans l'intérêt de l'administration des affaires temporelles dudit diocèse, lui-même et ses successeurs soient constitués en corporation avec tous les pouvoirs d'acquérir et de posséder des biens réels et personnels.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Il a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Mercredi, 7 février 1917.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Chambre de Commerce de Saint-Jean; pour une loi l'autorisant à utiliser ses fonds pour l'achat d'actions de la *Saint John Board of Trade Building Company, Limited;*

De Robert Dixon et autres; pour une charte sous le nom de *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada;*

De l'*Athabaska Northern Railway Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Guardian Accident and Guarantee Company*; pour une loi étendant ses pouvoirs et changeant son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada;*

De la Compagnie du chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve; pour une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de ses voies ferrées; et

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company:* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie un marché conclu entre elle et la *Canadian Northern Pacific Railway Company* et pour d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 7 février 1917.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, qui expire le neuf février courant, soit prolongé au dix-huit mai prochain.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés, qui expire le seize février courant, soit prolongé au vingt-cinq mai prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé, qui expire le deux mars prochain, soit prolongé au huit juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 7 février 1917.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et entre les sessions du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23 (*e*) et 24 (*a*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Mardi, 6 février 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Edward Austin Barnwell, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, contremaître de locomotives, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Clara Carey Barnwell, de la cité d'Edmonton, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffièr, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 6 février 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Delbert Ralph O'Neil, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, commis voyageur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Rosena Ella O'Neil, auparavant de la dite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 7 février 1917.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:—

Votre comité, en conformité de l'ordre du Sénat du 26 janvier 1917, a pris en considération le rapport du greffier du Sénat du 8 janvier 1917 ainsi que la recommandation de Son Honneur le Président au sujet de la nomination de MM. D. J. Halpin et H. H. Emerson, à la position de sténographes officiels du Sénat. Le comité a l'honneur de recommander l'adoption de ce rapport et en plus la nomination de M. Thomas Bengough, demandée par le chef de ce bureau. Il a été au service du Sénat durant neuf sessions et il sera employé comme sténographe sessionnel supplémentaire au salaire de $1,500 par session.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1917 et le 31 mars 1918", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (23) intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (24) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour le Défense militaire et navale", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lorsque Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au 24 avril prochain à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les membres suivants du Sénat, à savoir: les honorables messieurs Beaubien, Belcourt, Daniel, Mason, Ross (Moosejaw), Thompson et l'auteur de la présente motion, l'honorable M. Lougheed, constituent un comité pour prendre en considération, étudier et faire rapport en la matière:—

(*a*) la réception, le traitement, le soin, l'entraînement et les moyens de compléter leur éducation, à pourvoir pour les membres de la force expépéditionnaire canadienne blessés, invalidés et convalescents;

(*b*) les moyens à prendre aux fins de fournir de l'emploi à ceux qui ont été honorablement libérés du service expéditionnaire canadien, et l'entraînement et une nouvelle formation à effectuer pour ceux qui ont été ainsi libérés et qui ne peuvent se livrer à leur occupation antérieure.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les membres du Sénat suivants, à savoir: Son Honneur le Président, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., et les honorables messieurs Dandurand, Edwards, Sharpe, McLennan et Watson, forment un comité chargé d'élaborer les préparatifs pour en faire rapport au Sénat, les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la Confédération canadienne.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture, le vingt-quatre avril prochain.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Richardson, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un état indiquant la date, l'objet et le personnel de toutes les commissions instituées par l'ancien gouvernement depuis son accession au pouvoir en 1896 jusqu'à son remplacement par le gouvernement actuel en 1911, ainsi que le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, et ce que chacune d'elles a coûté au pays.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Extrait d'un décret du conseil 43/263 en date du 27 janvier 1917,—Règlements réglant le paiement des allocations pour les officiers qui sont comptables sur les vaisseaux dans la marine royale canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No* 77).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député gouverneur général, étant venu et étant assis aux pieds du Trône.

Son Honneur le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat a dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef de la Cour Suprême, son député, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent dans ce Parlement.

La dite commission a alors été lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE.
[L.S.]

Par Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière; membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté; chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

Au très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada.

SALUT:—

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et nommant le Gouverneur général de Sa Majesté pour la Puissance du Canada et par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* vous nomme, constitue et désigne le dit Sir Charles Fitzpatrick pour être mon député dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté tous les pouvoirs, autorité et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit Sir Charles Fitzpatrick, aurez, posséderez et exercerez ladite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce onzième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize et la septième du règne de Sa Majesté.

Ordonné, qu'elle soit inscrite dans les journaux.

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

" Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député gouverneur général sanctionne ces bills ".

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a alors adressé la parole au très honorable Député gouverneur général, comme suit:—

" Qu'il plaise à Votre Honneur:

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public ainsi que l'aide nécessaire à la défense militaire et navale.

" Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:—

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1917 et le 31 mars 1918.

" Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale ", que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner ".

Alors, après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu le titre des bills, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le Député gouverneur général, a dit:—

" Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills ".

Il a plu au très honorable Député gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 24 avril 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beique, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Edwards, Forget, Godbout, Gordon, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), McCall, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Owens, Poirier, Ratz, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Shehyn, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thompson, Watson, Wilson, Yeo.

PRIÈRES

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'une commission sous le Grand Sceau a été émise nommant Austin Ernest Blount, écuyer, greffier du Sénat.

La dite commission a été alors lue et elle est comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE *V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

E. L. Newcombe, député ministre de la Justice, Canada.

A Austin Ernest Blount, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada, écuyer:

SALUT:—

Sachez qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons nommé et constitué et nous vous constituons et nommons, vous le dit Austin Ernest Blount à la charge et fonction de greffier du Sénat du Canada et vous serez connu et désigné comme greffier des Parlements pour remplir tous et chacun les devoirs appartenant à la dite charge et fonction.

Vous le dit Austin Ernest Blount et votre député et députés compétents durant Notre plaisir royal et votre résidence actuelle dans Notre Puissance du Canada avec tous et chacun des droits, pouvoirs, autorités, privilèges, profits, émoluments et avantages appartenant à la dite charge et qui de droit doivent y appartenir.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce quinzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné, que la dite commission soit inscrite dans les journaux.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, d'après l'usage du Parlement, le greffier du Sénat est tenu de prêter le serment d'office devant l'honorable Président du Sénat.

Le greffier du Sénat a alors prêté et souscrit le serment suivant:—

Vous serez fidèle et garderez fidélité à Notre Souverain Seigneur George Cinq, par la grâce de Dieu, roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes, et à ses héritiers et ses successeurs. Vous n'apprendrez rien de préjudiciable à Son Altesse, sa couronne, ses biens et sa dignité royale, sans vous y opposer de tout votre pouvoir et sans en avertir en toute diligence Son Excellence le Gouverneur général ou du moins quelqu'un de son conseil, de manière qu'elle puisse en être instruite. Vous servirez bien et fidèlement Son Altesse dans la charge de greffier du Sénat du Canada, auprès du Sénat de ce pays, tenant des procès-verbaux fidèles de ses actes et délibérations. Vous garderez le secret sur les affaires qui seront traitées au dit Sénat, et ne les révèlerez, avant qu'elles ne soient publiées, qu'à ceux à qui elles doivent être révélées; et généralement vous observerez et remplirez bien et fidèlement tous les devoirs imposés par les fonctions de greffier du Sénat. Dieu vous soit en aide.

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Assermenté, ce 24me jour d'avril 1917, devant moi.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit insérée dans les journaux.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'une commission sous le Grand Sceau avait été émise, nommant Austin Ernest Blount, écuyer, maître en chancellerie.

La dite commission a été alors lue, et elle est comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE *V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

E. L. Newcombe, député ministre de la Justice, Canada.

A Notre fidèle et bien-aimé Austin Ernest Blount, écuyer, greffier du Sénat du Canada, et à tous ceux qui ces présentes verront.

SALUT:—

Sachez qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons nommé et constitué et par ces présentes nous vous nommons et constituons, vous le dit Austin Ernest Blount, maître en la chancellerie de Notre Puissance du Canada pour servir dans Notre Sénat de Notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans Notre Parlement de Notre Puissance, dépendant de la dite charge qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie, par Nous ou par le dit Sénat du Canada, siégeant dans Notre Parlement de Notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et de remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite fonction de maître en chancellerie du Canada.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en chancellerie du Canada durant Notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs et autorités, privilèges, profits, honoraires, émoluments et avantages qui appartiennent et doivent appartenir à la dite charge.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce quinzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
THOMAS MULVEY,
Assistant secrétaire d'Etat.

Ordonné, que ladite commission soit inscrite aux journaux.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que Austin Ernest Blount, écuyer, a été nommé par une commission sous le Grand Sceau pour administrer le serment d'allégeance aux membres du Sénat et aussi pour recevoir leur déclaration de qualification.



CANADA.

DEVONSHIRE
[L. S.]

GEORGE *V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

E. L. Newcombe, député-ministre de la Justice.

A tous ceux que ces présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner, Salut:—

Attendu que par l'article cent trente-huit d'un certain acte du parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la session tenue dans les trentième et trente et unième années du règne de feue Sa Majesté la reine Victoria et connu sous le nom de *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* il est entre autres choses statué, en substance, que chaque membre du Sénat de Notre Puissance du Canada devra, avant d'entrer dans l'exercice de ses fonctions, prêter et souscrire devant Notre Gouverneur général ou quelque personne à ce par lui autorisé, le serment d'allégeance énoncé dans la cinquième cédule annexée au dit acte, et aussi la déclaration de qualification énoncée dans la même cédule.

Et attendu que Nous avons jugé à propos de nommer Austin Ernest Blount, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, écuier, greffier du Sénat du Canada, connu et désigné sous le nom de greffier des Parlements, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance aux membres du Sénat du Canada, et recevoir leurs déclarations de qualification.

Sachez maintenant en conséquence, que reposant confiance dans la loyauté, l'intégrité et la circonspection du dit Austin Ernest Blount, Nous, de Notre faveur spéciale, et de l'avis et par l'avis de Notre Conseil privé du Canada, avons désigné, constitué et nommé le dit Austin Ernest Blount, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance aux sénateurs du Canada et recevoir leur déclaration de qualification, conformément au dit acte et pour recevoir leur serment et faire souscrire la dite déclaration.

Le dit Austin Ernest Blount aura, remplira et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordée durant Notre plaisir royal.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, VICTOR CHRISTIAN WILLIAM, duc de Devonhire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très

honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné, que la dite commission soit inscrite aux journaux.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par les honorables messieurs Ratz (202), Gordon (43), Taylor (35), Mitchell (46), McCall (154), demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:

De Amy Beatrice Mathews, de la cité de Westmount, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Ernest Edward Hilton.

Par l'honorable M. Nicholls:

De James B. King et autres, de la cité de Clyde, dans l'Etat de l'Ohio, E.-U. d'A.

Par l'honorable M. Belcourt:

D'Ernest Mead Baker, de la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, E.-U. d'A.

Par l'honorable M. Owens:

De la *Montreal Central Terminal Company.*

Par l'honorable M. Bostock:

De la *British Columbia and White River Railway Company;* et
De la *Canada Preferred Insurance Company.*

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Canadian Surety Company;* demandant l'adoption d'une loi pour faire amender sa charte.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que le rapport de l'enquête du comité permanent des Divorces sur la pétition de Andrew Hamilton Gault, de Montréal, Québec, en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec Marguerite Claire Gault, présenté au Sénat au cours de la dernière session du Parlement, soit renvoyé audit comité lors de l'enquête sur la requête de Marguerite Claire Gault en obtention d'un bill de divorce, présentée au Sénat au cours de la présente session.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que la preuve faite devant le comité permanent des Divorces sur la pétition de Andrew Hamilton Gault, de Montréal, Québec, en obtention d'un bill pour dissoudre son mariage avec Marguerite Claire Gault, présenté au Sénat au cours de la dernière session du Parlement, soit renvoyée au comité permanent des Divorces pour être prise en considération lors de l'enquête sur la pétition de Andrew Hamilton Gault en obtention d'un bill de divorce qui a été présenté au Sénat au cours de la présente session.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par l'honorable Président comme suit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

DEVONSHIRE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 20 avril 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a modifié sa résolution en date du mercredi, 7 février dernier, nommant le comité chargé de délibérer et faire rapport relativement à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, en y ajoutant les mots suivants: "Et que le comité est autorisé par la présente résolution à siéger en séances conjointes avec le comité analogue du Sénat;" et priant Leurs Honneurs de modifier dans le même sens leur résolution adoptée le même jour sur le même sujet.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que, à la résolution adoptée par le Sénat le mercredi, septième jour de février dernier, nommant un comité spécial chargé de prendre en considération pour en faire rapport au Sénat les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de la Confédération, les mots suivants soient ajoutés:—

"et le dit comité est autorisé par les présentes à se réunir au comité de la Chambre des Communes nommé dans le même but".

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour l'informer qu'en conformité avec la demande formulée dans son message du vendredi, septième jour de février dernier, le Sénat a modifié sa résolution du 7 février dernier nommant un comité spécial chargé de prendre en considération pour en faire rapport les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la Confédération par l'addition des mots suivants: "et le dit comité est autorisé par les présentes à se réunir au comité de la Chambre des Communes nommé dans le même but".

Ordonné, que le greffier porte le dit message à la Chambre des Communes.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Edward A. Barnwell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Delbert R. O'Neil, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux et droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 77a*).

Règlements par le ministère du Service Naval.

Pour l'avancement des principaux commis aux écritures;

Pour la gratification pour chevron de bonne conduite à accorder à ceux qui font partie de la réserve navale volontaire royale canadienne;

Pour l'entrée au service des capitaines de navires dans la marine royale canadienne;

Pour chevron de bonne conduite à accorder aux sous-officiers et marins de la marine royale attachés pour service temporaire à la mariné royale canadienne;

Modification du règlement 104 concernant la radiotélégraphie.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 50b*).

Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et Ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la Cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 100*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 25 avril 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Bêique, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Donnelly, Edwards, Forget, Godbout, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Owens, Poirier, Ratz, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thompson, Watson, Wilson, Yeo.

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Dennis:
De W. F. R. Knight et autres. (L'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre).

Par l'honorable M. Belcourt:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*, et
Quarante-deux pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Yeo:
Quatre pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:
Quatre pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:
De la *Sharp Rotary Ash Receiver Company*, constituée en corporation dans l'Etat de New-York, E.-U. d'A. (Brevet), et
Trois pétitions demandánt la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. McCall:
Trente-quatre pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—
De la Société des Artisans Canadiens Français, constituée en corporation par la législature de Québec; demandant une charte du gouvernement fédéral.

De Joseph Ambrose Dawson, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The British American Telephone and Telegraph Company.*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Mercredi, 25 avril 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Marguerite Claire Gault, de la cité de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Andrew Hamilton Gault, de la dite cité;

L'avocat de la pétitionnaire ayant demandé au comité la permission de retirer sa pétition, votre comité recommande de le lui permettre.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Mercredi, 25 avril 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Andrew Hamilton Gault, de la cité de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Marguerite Claire Gault, de la dite cité;

L'avocat du pétitionnaire ayant demandé au comité la permission de retirer la dite pétition, votre comité recommande d'accéder à sa demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité spécial chargé de prendre en considération, pour en faire rapport, les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la Confédération de cette Puissance, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 25 avril 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de prendre en considération, pour en faire rapport, les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la Confédération de ce Dominion, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Le brigadier-général l'honorable sénateur Mason, du comité spécial chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire un rapport;

(*a*) La réception, le traitement, les soins, l'instruction et la nouvelle éducation à donner aux blessés, aux invalides et aux convalescents qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes.

(*b*) Les emplois à donner à ceux qui ont obtenu honorablement leur congé dans les forces expéditionnaires canadiennes, ainsi que l'instruction et la nouvelle éducation à donner à ceux d'entre eux qui ne peuvent plus reprendre leurs anciennes occupations, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 25 avril 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire un rapport;

(*a*) La réception, le traitement, les soins, l'instruction et la nouvelle éducation à donner aux blessés, aux invalides et aux convalescents qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes.

(*b*) Les emplois à donner à ceux qui ont obtenu honorablement leur congé dans les forces expéditionnaires canadiennes, ainsi que l'instruction et la nouvelle éducation à donner à ceux d'entre eux qui ne peuvent plus reprendre leurs anciennes occupations, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. MASON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 23*e* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: " Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour Suprême du Canada ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, troisième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Edward A. Barnwell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a alors été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Delbert R. O'Neil, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 26 avril 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Douglas, Edwards, Forget, Gillmor, Godbout, Gordon, King, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Owens, Poirier, Ratz, Robertson, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Tanner, Tessier, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:
De la *Security Life Insurance Company of Canada.*

Par l'honorable M. Belcourt:
Six pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:
Trente-trois pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:
Trois pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Ratz :
Trente-six pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Robertson:
De Rozilla Lamb, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec George Alfred Lamb.

Par l'honorable M. Watson:
De la *Western Life Assurance Company.*

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
Sept pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues: —

De James B. King et autres, de la cité de Clyde, Ohio, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui remette leur brevet en vigueur;

De la *British Columbia and White River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour terminer la construction de sa voie de chemin de fer;

De la *Montreal Central Terminal Company;* demandant l'adoption d'un loi qui prolonge le délai fixé pour la fin de ses travaux;

D'Ernest Mead Baker, de la cité de Détroit, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les deuxième et troisième termes du brevet No 125,565;

De la *Canada Preferred Insurance Company;* demandant de faire prolonger le délai fixé pour obtenir une licence en conformité des dispositions de la loi des assurances 1910, et à d'autres fins.

D'Horace F. McDougall et W. R. McDonald, membres de la *Presbyterian Sunday School,* de Petrolia; de Charles James, membre de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Bethesda; des révérends W. E. Baker et James Hanley, de l'église méthodiste de la rue Colborne de Brantford; de J. H. Powell et Carrie L. Wilson, de la *Sunday School* méthodiste de Shetland; de R. A. Matheson et Evelyn Byers, de la *Sunday School* presbytérienne de Melville, Eganville; de George W. Henderson et W. G. Ranton, membres du bureau de l'église méthodiste de la rue Wellington, Brantford; de William Nethercott, membre de la *Sunday School* de l'église Zion, Science Hill; de W A. McIntyre et C. Heber Dickinson, de la *Sunday School* méthodiste de la ville de St. Mary's; du révérend J. Gordon Cheyne, de l'église presbytérienne Morningside, de Swansea; de James Lindsay et autres, surintendant de la *Sunday School* Morningside, de Swansea; de J. M. Lindsay et autres, de la *Sunday School* de Lochwinnock, *Glasgow Station;* de A. H. Oke et J. A. Penfound, membres de la ligue Ebenezer Epworth, de la Conférence de la Baie de Quinté; de Thomas Dawson et autres, membres de la Congrégation méthodiste de Fraserville et autres endroits; de K. E. Courtice et Frank Everson, membres de la *Sunday School* méthodiste *Ebenezer* de la Conférence de la Baie de Quinté; des révérends W. R. Telford et J. G. Carkner, membres de la *Regular Baptist Church* de Kenmore; de A. McKibbon, surintendant du bureau officiel du district de Woodham; de G. N. Farmer et du révérend Louis Pickering, membres du bureau d'administration du district de l'église méthodiste de Tarentorus; de mesdemoiselles Meyrthe Lambton et Alice Burt, membres de la *Young People's Society of Harmony;* de Robert B. Anderson et Alexander Cuppage, membres du *Farmer's Club* de Harois, R. R. No 2, Orilla; de Eli Grigg, surintendant de l'école du dimanche de Waverley; de Alberta Sims, de l'église méthodiste libre de Midland; du révérend A. J. G. Carscadden et de Richard J. Neilly, de l'église méthodiste de Victoria Harbour; de William Phillips Stewart et autres, membres de la congrégation de l'église méthodiste et de l'école du dimanche de Whitlington; du révérend W M. Bellsmith et William Hunter, de l'église presbytérienne de Knox, à Morning's Mills; de J. E. Nightingale et G. E. Peavoy, de l'école du dimanche baptiste d'Orangeville; du révérend W. G. Wakefield, pasteur de l'église de la congrégation et de l'école du dimanche méthodiste de Jessopville; de E. Ryerson Young et W. Marshall Green, du bureau de l'église méthodiste d'Orangeville; du révérend Edwin Wyle et de George Gier membres de l'église du Chirst de Grand-Valley; de John G. Feller, fidéi commissaire de l'église méthodiste centrale de Sarnia; de P. McG. Brown et W. M. McDonald, membres de l'Association du *Sunday School* de Lambton-nord; du révérend

R. C. Copeland, pasteur du circuit méthodiste de Canlochie du comté de Lambton; du révérend A. E. Moorhouse et Willford Byrns, membres du *Sunday School* des méthodistes de Forcet; de Alfred E. Selman, membre de l'église baptiste de Wilkesport; de R. Rae et Elizabeth Richardson, membres du *Sabath School* des presbytériens de Wyoming; de madame D. McGowan et madame N. Van Horne, membres du *Ladies aid* de l'église presbytérienne Saint Paut de Sarnia; de J. R. Hall, membre de la Congrégation de l'église Saint Paul, de Sarnia; de W. H. Rumball et J. A. Gillespie, membres de la ligue des Citoyens pour la mise en force de la loi de la Tempérance, de Victoria Harbour, de Port McNicoll et du canton de Tay; de James H. Woodside, membre de l'église presbytérienne de Cumberland, dans le comté de Russell; de James Ledingham et Samuel Byers, membres de la *Sabbath School*, de l'église des presbytériens Latona, à Dornoch; du Révérend B. M. Smith et David Leith, membres de l'église Knox, de Normanby; de H. A. Aitkenson et G. A. Brown, membres de la *Christian Endeavour Society* de Holstein; de G. E. Bye et B. MacKenzie, membres de la L. O. L. 2296, de la ville de Holstein; du révérend T. W. Mills et R. L. Artchison, membres de l'église des presbytériens de Latona-Burns et de Williamsford; du révérend Dr Marsh et R. L. Dodds, membres de l'église presbytérienne Fairbain, d'Egremont; du révérend E. H. Bean, pasteur, de l'église évangelique de Milverton; de Sinclair Adolph et du révérend H. F. Ball, membres de la congrégation de l'église méthodiste de Wallace; du révérend L. S. Hughson et Walter William Pachall, membres de l'église baptiste de la rue Ontario Stratford; de Adam Herlich et autres, membres de la congrégation de *South East Hope* de l'Association évangelique du Canada; de Donald N. MacKae et J. D. Ferguson, membres du presbytérat de Stratford Monkton; de Charles Cook et Ed. Ankenmanna, membres de l'association évangelique Lingelbach, de Shakespeare; de J. K. Maybury et A. C. Stewart, membres de la session de la congrégation presbytérienne de North-Mornington; de D. W. Dumble et aures, membres de l'église méthodiste de la rue George, cité de Peterborough; de C. C. Parsons, membres de l'église méthodiste de la rue George et du S. S. de Peterborough; du révérend Benjamin Gratier et Alexander J. Fife, membres du *Quarterly and Trustee Owcial Board* de l'église méthodiste de la rue James, Peterborough; de Clara G. Adams et Lilian C. Cadwell, membres du *Women Teacher's Guild* de Peterborough; de A. E. Prest, membre du *Sunday School* de l'église méthodiste St. James, de Peterborough; du Wesley W. Gee et autres, membres de l'exécutif et des membres de l'Adult B. C. et du *S. S.* méthodiste de Greenwood; du révérnd W. P. Rogers, pasteur, et membre du *Quarterly Owcial Board* de l'église méthodiste de Port Perry; du révérend George Nickle et Samson Roberts, membres des églises de Colombus, Raglan et Myrthe d'Ontario-sud, cantons de Whitley etWhitleyéEst; de J. S. Farmer, surintendant des professeurs et des élèves de l'école Sabbatly Erskine, Claremont; de Frederick A. Rogers, surintendant du *Sunday School* des méthodistes de Cherrywood; de James N. Woodside, membre de l'église presbytérienne de Rockland, comté de Russel; du révérend George Reid et William H. Clute, membres du *Sunday School* des méthodistes de Wyevale; de Janet S. Johnston et Agnes G. Martin, membres de l'Excelcior *Bible Class*, de Forest Home, Orillia; de Jessie E. Evans et Ray Jones, membres de la Queen Elizabeth Rebekak Lodge No 167, Victoria-Harbour; du révérend W. J. Christie, pasteur, et autres, de la congrégation presbytérienne de Victoria-Harbour; de W. J. McKinley et S. W. White, membres du comité Local Option du canton de Caledon, comté de Peel; de Henry G. Armburst et Winnie Bauman, membres du *Sunday School* des presbytériens d'Alton; de J. F. Scott et John Weylie, membres de l'église presbytérienne St. Andrew de Streetsville; du révérend James T. Priest et Arichie McArthur, membres de l'église baptiste de Belfountain; du révérend W. N. Chantler et A. W. Baig, membres du *Quarterly Official Board* de Port-Credit; de Jno. McLean, membre de l'église méthodiste de Palgrave; du révérend George Burry et Angusties Sanderson, membres de l'église méthodiste du circuit Caledont-est; de Carrie Bouyer et Ida Ostrander, membres de la M. classe Willing Helpiers de l'église St. Paul, de Brampton, de madame S. W. White

et Lazzie M. Wright, membres de la *Grad Hearts Bible Class*, de l'église méthodiste de Caledon-est; de K. McE. Draper et M. E. Troop, membres du *Sunday School* baptiste de Reufrew; de A. S. Murphy, surintendant de l'Union *Sabbath School* de New-Glasgow; du révérend Alexander White, pasteur et W. G. Draper, membres de l'église baptiste de Renfrew; de madame Box et autres, membres du *Women's Missionary Society* de l'église presbytérienne Ggrace de Admaster; de D. H. Hodges et autres, membres de l'église presbytérienne de Admaston; de madame J. L. Campbell et autres, membres de la *Ladies Aid Society* de l'églice presbytérienne Grace, Admaster; du révérend C. W. Brown et N. Bocking, membres de l'église méthodiste Trinity de Port-Arthur; de J. A. Cranston et W. W. Southern, membres de l'église presbytérienne St. Andrew, de Fort-William; de D. J. Ellison et J. A. Moir, membres du presbytère de Superior, Fort-Willian; de George Baird et Thomas Fraser de Stanley; et de Andrew Forseyth, surintendant des classes Sabbath et de la bible de l'église presbytérienne St. Paul, de Port-Arthur, tous d'Ontario; demandant qu'un loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage. (94 pétitions).

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 26 février 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis donnés de chacune d'elles.

De Richard Doble et autres, tous de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de Ligue Khaki;

De la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des travaux autorisés par l'article 2 du chapitre 74 des Lois de 1912;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée, autorisée par l'alinéa (*b*) de l'article 2 du chapitre 58 de la Loi de 1911;

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de quelques-unes de ses voies ferrées autorisées; et

De la *Canadian Western Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux; et

De la *Calgary and Fernie Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux; et

Du Conseil général canadien de la *Boy Scouts Association*; demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le droit exclusif de se servir de tous les emblêmes, etc., que cette association a déjà adoptés ou qu'elle adoptera, ainsi que celui de porter le nom de *Boy Scouts.*

De la *Grain Growers Grain Company, Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *United Grain Growers, Limited,* augmente son capital et à d'autres fins;

De William Miller et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Kenora and English River Railway Company*;

De la Compagnie de chemin de fer Terminal d'Essex; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire un embranchement;

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire sa voie ferrée et ses embranchements;

De Sir Herbert Holt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de Section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique;

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde; demandant une charte;

De la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage; demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte;

Du très révérend James Richard Lucas, évêque du diocèse de Mackenzie-River; demandant que dans l'intérêt de l'administration des affaires temporelles du dit diocèse, lui-même et ses successeurs soient constitués en corporation avec tous les pouvoirs d'acquérir et de posséder des biens réels et personnels;

De la *Canadian Surety Company*; demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte;

De la Société des Artisans Canadiens français, constituée en corporation par la province de Québec; demandant une charte du gouvernement fédéral;

De Joseph Ambrose Dawson, de Montréal; demandant une charte sous le nom de *The British American Telephone and Telegraph Company.*

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 26 avril 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, qui expire le dix-huit, soit prolongé au 1er juin 1917.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés, qui expire le vingt-cinq mai, soit prolongé au huit juin 1917.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé, qui expire le huit juin prochain, soit prolongé au vingt-deux juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Béique, du comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,
JEUDI, 26 avril 1917.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande d'être autorisé à faire imprimer sous forme de pamphlet les suggestions et les rapports qui auront de la valeur qui seront reçus en réponse à la lettre circulaire envoyée par le comité en juillet dernier, aux différentes sociétés organisées dans ce pays.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat

Le rapport du conseil de la Milice pour le Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 35*).

Rapport des Bureaux des visiteurs, Collège militaire royal, Kingston, 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 35a*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table.

L'honorable M. Robertson a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la deuxième fois le cinq juin prochain.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mercredi, 16 mai prochain, à huit heures du soir.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat demandant une copie de toutes les procédures à la cour de l'Echiquier du Canada et du jugement de M. le juge Cassels concernant l'arbitrage des chemins de fer Québec et Saguenay, Québec et Montmorency, Lotbinière et Mégantic.

L'honorable M. Beith a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture, le 16 mai prochain.

L'honorable M. Ratz, pour l'honorable M. Talbot, a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour deuxième lecture, le 16 mai prochain.

L'honorable M. Ratz, pour l'honorable M. Talbot, a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour deuxième lecture, le 16 mai prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Farrell,	Mason (Brig.-Gen'l),	Ratz,
Belcourt,	Forget,	McCall,	Richardson,
Bostock,	Gillmor,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Cloran,	Girroir,	McLean,	Sharpe,
Crosby,	Gordon,	McLennan,	Smith,
Dandurand,	Landry,	Milne,	Talbot,
David,	La Rivière,	Murphy,	Tanner,
Dennis,	Lavergne,	Nicholls,	Taylor,
De Veber,	Legris,	Owens,	Tessier,
Douglas,	Lougheed (Sir James),	Poirier,	Thibaudeau.
Edwards,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Talbot:—

De la *Western Dominion Railway Company.*

Par le brigadier général l'honorable M. Mason:—

De l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette).

Par l'honorable M. Taylor:—

De la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James;

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord;

D'Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Edna Gertrude Gordon;

De Herbert Featherstone Conover, du township de Travalgar, comté de Walton, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme, Larilla A. Conover; et

Vint-quatre pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Smith:—

De John G. Kerry, de la cité de Toronto et d'autres, d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario. (*The Manitoba and Ontario Railway Company*); et

Soixante et quatre pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:—

De William Henry Bishop, du township de Ryerson, district de Parry-Sound, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Nellie Wiggins Bishop;

De la *Kaslo and Slocan Railway Company*;

De A. Hamilton et autres, de New-Liskard, province d'Ontario; et

Trente pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Murphy:—

De Daniel Gordon, et d'autres de Montrose et d'ailleurs, dans l'Ile du Prince-Edouard; et

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Sharpe:—

Du Major-général John Hughes et autres (Vétérans de l'armée et de la marine au Canada).

Par l'honorable M. Ratz:—

Vingt-sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McCall:—

De William Harvie et autres, de Brighton et d'ailleurs, province d'Ontario;

De James Wallace Tygard, de la cité de Toronto, (brevet); et

Cinquante pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:—

Quarante-deux pétitions demandant la prohibition durant la guerre.

Par l'honorable M. Belcourt:—

Vingt-cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Nicholls:—

De l'*Empire Life Insurance Company of Canada.*

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* (pétition additionelle); demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de certaines voies ferrées autres que celles déjà mentionnées;

De W. T. R. Kright et autres, de Winnipeg; Man.; demandant une charte sous le nom d'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre; et

De la *Sharp Rotary Ash Receiver Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à payer les honoraires pour un autre terme de douze ans.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 383.
LUNDI, 30 avril 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de George Walter Sherald Garrett, de la cité d'Ottawa, Ontario, mécanicien demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Gertrude Garrett, de la cité de Los Angeles, dans l'état de la Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 383.
LUNDI, 30 avril 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de Charles Frederick Reuben Jones, de la cité de Westmount, dans la province de Québec, gérant de ventes demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary Eleonor Murray Jones, de la cité de Montréal, dans la dite porvince, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 383.

LUNDI, 30 avril 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Florence Aurelia Kennedy, du township de Pittsburg, comté de Frontenac, province d'Ontario résidant actuellement à Kingston, dans la dite province, demandant l'adoptation d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Charles John Kennedy, du dit township, cultivateur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 383.

MARDI, 1er mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition de John Bassnett Parker, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, électricien, demandant l'adoptation d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret Jessie Parker, autrefois de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 383.

MARDI, 1er mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Amy Beatrice Mathews Hilton, de la cité de Westmount, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Ernest Edward Hilton, de la cité de Montréal, dans la dite province, agent expéditeur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Les ordres généraux promulgués dans la milice canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 94*).

Les ordres en conseil 3143 et 1183, en date du 19 décembre 1916 et du 28 avril 1917, pour autoriser l'envoi de rails à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angleterre, pour être employés en France pendant la guerre.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 146*).

Ordre en conseil 1062, du 16 avril 1916, pour faire mettre le blé, la farine de blé et la sémoule sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada sans payer de droit.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 106*).

Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 147*).

Nouvelle règle substituée à la règle 200 des règles générales et des ordres de la cour de l'Echiquier du Canada.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 100a*).

Amendement aux règles générales et aux ordres concernant les honoraires et les dépenses de la Cour de l'Echiquier dans l'exercice de sa juridiction comme cour de l'Amirauté.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 100a*).

Ordonné, que les dits documents soient déposés sur la Table.

Sur motion, il a été

Ordonné, que le major Samuel E. St.-O. Chapleau, ci-devant greffier du Sénat, reçoive à même le fonds affecté aux dépenses imprévues du Sénat, une somme égale à la différence, couvrant une période de six mois, entre son traitement alors qu'il était en fonction et sa pension de retraite.

Sur motion, il a été

Ordonné, que, en reconnaissance des longs et fidèles services du major E. St.-O. Chapleau, ci-devant greffier du Sénat, le titre d'officier honoraire du Sénat lui soit donné avec le privilège de s'asseoir à la Table aux jours des cérémonies.

Sur motion, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Tanner soit mis à la place de celui de l'honorable M. Baird, comme membre du comité permanent des Bills privés du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (5) intitulé: "Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (6) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (8) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Bishop of Mackenzie River,* auquel elle de mande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lù la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (9) intitulé: " Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques Cartier et Maisonneuve, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (14) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited,* auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (15) intitulé: " Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un mesasge de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (16) intitulé: " Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (17) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (26) intitulé " Loi concernant la Compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (29) intitulé: "Loi portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (30) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (35) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (36) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (37) intitulé: "Loi concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour suprême du Canada" ayant été lu, il a été

Ordonné qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex" a été lu la deuxième fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*" a été lu la deuxième fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 22 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Bostock, Bourque, Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Lougheed (Sir James), Mason (Brig.-Gen'l), McCall, McLean, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Owens, Power, Prowse, Ratz, Richardson, Ross (Moosejaw), Sharpe, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Ratz:

Quatre-vingt-seize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Donnelly, pour l'honorable M. Lynch-Staunton:

De George Christian Breidert et Burton Warnakee Mudge, de la cité de Chicago, dans l'état de l'Illinois, E.-U. d'A. (Brevet).

Par l'honorable M. Beaubien:

De J. A. Duchastel, d'Outremont, dans la province de Québec, et d'un autre d'ailleurs (Association des bonnes routes du Dominion).

Par l'honorable M. Bostock:

De la *Vancouver Life Insurance Company*.

Par l'honorable M. Edwards:

Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Richardson:

Du révérend E. A. Saunderson et d'autres de Madoc, dans la province d'Ontario; et

Vingt pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Quarante-quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule:

Trente-quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et

De Louis Henman et autres, de Duntroon et d'autres lieux, dans le comté de Simcoe, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Murphy:

Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Western Life Assurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour demander une licence; et

De la *Security Life Insurance Company of Canada;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter le nombre de ses directeurs.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Vendredi, 18 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Donald George Whibley, agent acheteur, actuellement de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec sa femme, Frances Lilian Owen Whibley, de la dite cité de Montréal, et dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 383,

Vendredi, 18 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Edwin Jory, de Riceton, dans la province de la Saskatchewan, cultivateur, demandant l'adoptation d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eliza Jory, autrefois de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 383,

Vendredi, 18 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Colin Darrach Poole, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, gérant, demandant l'adoptation d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Catherine Poole, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 383,

VENDREDI, 18 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Florence Evaline Snyder Lockwood, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoptation d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edward Lockwood, de la dite cité de Montréal, mécanicien, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 383,

VENDREDI, 18 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de Edward Nevilles, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, lamineur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret S. Nevilles, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas accorder le divorce demandé parce que l'allégation contenue dans l'alinea cinq (5) n'a pas été prouvé.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi constituant en corporation La Ligue Khaki".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat une copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major-général F. L. Lessard, C.B.,

inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61me régiment, ou toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les sénateurs qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Cloran a proposé—Que, conformément aux demandes et aux fins des puissances de l'Entente qui combattent actuellement pour parvenir au détrônement de l'autocratie et à l'établissement de gouvernements démocratiques dans le monde entier, selon le droit que possède toute nation, grande ou petite, de se gouverner soi-même au moyen de Parlements libres représentant sa population et de gouvernements responsables au Parlement aussi bien qu'au peuple, il s'en suit que le gouvernement britannique et le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande doit accorder sans plus de délai les droits et les pouvoirs d'un gouvernement autonome au peuple irlandais;

Que, en ce faisant, le gouvernement britannique ne favoriserait pas seulement la politique des nations alliées, mais coopérerait à la cohésion même de l'empire britannique;

Qu'une nouvelle méconnaissance du droit que possède le peuple irlandais à un gouvernement autonome aura pour effet d'affaiblir la cause de la liberté qui est la raison de cette guerre;

Qu'un refus d'accorder à l'Irlande un Parlement libre, sans distinction de classes ou de religions et qui représente la population entière, constituera un élément de désordre dans l'union et le gouvernement de l'empire britannique;

Que le Président du Sénat soit prié de communiquer la présente résolution à Sa Majesté le Roi George V, au très honorable Lloyd-George, premier ministre d'Angleterre, et à John Redmond, leader du peuple irlandais.

Après débat,
Avec la permission du Sénat,
La dite motion a été retirée.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que l'honoraire payé sur la pétition de Marguerite Claire Gault, en obtention d'un bill de divorce, soit remboursé à ses avocats, moins les frais d'impression et de traduction, s'il y en a eu.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la communication suivante du greffier du Sénat:

Sénat,
Ottawa, 21 mai 1917.

A Son Honneur le Président du Sénat,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous communiquer une lettre de l'éditeur des Débats et le chef des sténographes, relative au salaire qui doit être payé aux deux copistes employés à son bureau.

Ces copistes ont non seulement à faire les rapports des Débats mais aussi les rapports des débats des comités du Sénat.

Je considère que le salaire recommandé par l'éditeur des Débats est raisonnable et je le soumets à votre considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

SÉNAT,
BUREAU DES DÉBATS ET DES STÉNOGRAPHES,
OTTAWA, 21 mai 1917.

MONSIEUR,—Considérant qu'il n'y a pas encore eu de salaire de fixés pour les deux copistes employés dans ce bureau, j'ai l'honneur de recommander de leur allouer $5 par jour à titre d'employés sessionnels; mais cette somme devra être réduite de moitié pendant les ajournements, après les sept premiers jours de tels ajournements. Ces personnes étant nécessairement des experts dans l'ouvrage qu'elles ont à faire, le salaire recommandé est le même qui a été payé pendant bien des années aux employés de cette classe à la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALBERT HORTON,
Editeur des Débats et chef des sténographes.

A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat.

Sur motion, il a été

Ordonné, que la dite recommandation soit renvoyée au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la recommandation suivante qu'il a reçue des bibliothécaires conjoints du Parlement.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous transmettre, conformément à la loi, un certificat des commissaires du Service civil en faveur de M. Herbert D. Throop, récemment employé comme messager à la bibliothèque, à l'effet d'autoriser sa nomination comme commis dans la subdivision B de la troisième division au salaire initial de $700 par année.

Les bibliothécaires ont l'honneur de demander que le certificat soit déposé sur la Table du Sénat et de la Chambre des Communes en conformité de la loi.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,
A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.
MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorale
Président du Sénat.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,
OTTAWA.

Certificat de nomination à la subdivision B de la troisième division.

ATTENDU que par une loi du Parlement du Canada, chapitre 15, 7-8 Edouard VII, intitulée: "Loi modifiant la Loi du Service civil", il est, entre autres choses statué que, à moins qu'il y soit autrement stipulé, les nominations aux positions du service intérieur au-dessous du grade de sous-chef, devront être faites après examen de concours, lequel devra être de nature à déterminer les aptitudes des candidats pour les positions particulières auxquelles ils doivent être nommés, il sera tenu par la Commission de temps en temps, en vertu des règlements établis à cet effet et approuvés par le Gouverneur en conseil.

ATTENDU que M. Herbert David Throop, de la cité d'Ottawa, âgé de vingt-six ans (ci-après appelé le candidat), a subi l'examen de concours, tel que déterminé par la Commission du Service civil, en conformité des dispositions de la Loi du Service civil, et des règlements établis sous l'empire de cette loi, et a prouvé son aptitude à être nommé, ayant obtenu le rang 27 au dit concours;

ET ATTENDU que la dite Commission du Service civil s'est assurée, en ce qui concerne le candidat:—

Qu'il est sujet britannique et qu'il réside au Canada depuis au moins trois ans;

Qu'il est dans les limites d'âge prescrit pour la position à laquelle il s'agit de le nommer;

Qu'il n'a aucun défaut physique ou maladie pouvant lui être préjudiciable dans l'accomplissement de ses devoirs;

Que son caractère et ses habitudes le rendent compétent à remplir la dite position;

Qu'il possède le degré requis de connaissance et de savoir pour l'accomplissement de ses devoirs.

IL EST PAR LES PRÉSENTES CERTIFIÉ que le candidat peut être admis à titre de stagiaire au département de la Bibliothèque du Parlement comme commis de troisième division, subdivision B. Les bibliothécaires ayant déclaré qu'il fallait des aptitudes exceptionnelles pour remplir les fonctions de cette charge, et recommandé que le salaire initial de $700 par année, lors de la nomination, les commissaires certifient, en conséquence, en conformité des prévisions de la section 33 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, que M. Herbert David Throop possède les aptitudes exceptionnelles requises pour l'accomplissement des devoirs inhérents à la position à laquelle il est par les présentes nommé.

ADAM SHORTT.

En date du 1er avril 1916. M. G. LAROCHELLE.

Sur motion, il a été

Ordonné, que la dite recommandation soit renvoyée au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Loi constituant en corporation la Société des Artisans Canadiens Français", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: " Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour Suprême du Canada ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, sixième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George W. G. Garrett, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles F. R. Jones, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence A. Kennedy, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John B. Parker, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Matthew Hilton, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 23 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Mason (Brig.-général),
McCall,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Owens,
Power,
Prince,
Prowse,
Richardson,
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Beaubien:—
De l'Alliance Nationale; compagnie qui a une charte provinciale.

Par l'honorable M. Smith:
Cinquante-deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
De S. C. Henderson et autres, de Belleville et d'autres lieux, dans la province d'Ontario, et
Soixante et dix-huit pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Laird:
De Constance E. Brewster et autres, de la cité de Regina et d'autres lieux, dans la province de la Saskatchewan; et
Cent dix-neuf pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Laird, pour l'honorable M. Sharpe:
De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.*

Par l'honorable M. Taylor:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Donnelly:
Du conseil municipal de la ville d'Owen-Sound, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McCall:
Vingt et une pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Yeo:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De l'*Empire Life Insurance Company of Canada;* demandant de prolonger le délai fixé pour obtenir sa licence.

De la *Western Dominion Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour compléter ses travaux.

De l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette); demandant une charte.

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la baie de James; demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer ses travaux.

De John G. Kerry, de Toronto, Hugh Alexander Stewart et autres, de la ville de Brockville; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba and Ontario Railway Company*;

William Harvie et autres, de Brighton et d'ailleurs; demandant que le Code criminel soit amendé;

De James Wallace Tygard, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commaissaire des brevets à accorder une licence pour certaines améliorations découvertes pour la combustion dans les engins;

De J. W. Hopkins et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de Vétérans de l'armée et de la marine au Canada; et

De la *Kaslo and Slocan Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à entrer en marché avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour le louage ou la vente de sa voie ferrée et pour d'autres objets.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général en date du 26 janvier 1917, demandant un état indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No. 161*).

Le rapport des travaux de la Commission des hôpitaux militaires, mai 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 158*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Le brigadier-général l'honorable sénateur Mason, du comité spécial chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire un rapport;

(*a*) La réception, le traitement, les soins, l'instruction et la nouvelle éducation à donner aux blessés, aux invalides et aux convalescents qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes.

(*b*) Les emplois à donner à ceux qui ont obtenu honorablement leur congé dans les forces expéditionnaires canadiennes, ainsi que l'instruction et la nouvelle éducation à donner à ceux d'entre eux qui ne peuvent plus reprendre leurs anciennes occupations, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier et il est comme suit: —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 383,
MERCREDI, 23 mai 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire un rapport;

(*a*) La réception, le traitement, les soins, l'instruction et la nouvelle éducation à donner aux blessés, aux invalides et aux convalescents qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes.

(*b*) Les emplois à donner à ceux qui ont obtenu honorablement leur congé dans les forces expéditionnaires canadiennes, ainsi que l'instruction et la nouvelle éducation à donner à ceux d'entre eux qui ne peuvent plus reprendre leurs anciennes occupations, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité recommande,

1. Qu'il soit autorisé à faire une enquête complète et détaillée sur cette question des soldats revenus du front.

2. Que tous les bills pour constituer en corporation des sociétés ou des associations ayant pour objet le soin, le confort et les intérêts des soldats revenus du front, soient renvoyés à ce comité pour qu'il les prennent en considération et fasse rapport au Sénat.

3. Que le comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

4. Que les dépenses des témoins sommés de comparaître devant le comité soient payées à même les argents du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. MASON,
Président.

Sur la motion du brigadier-général l'honorable sénateur Mason, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elle:—

De James B. King et autres, de la cité de Clyde, Ohio, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui remette leur brevet en vigueur;

De la *British Columbia and White River Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour finir la construction de son chemin de fer;

D'Ernest Mead Baker, de la cité de Détroit, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les deuxième et troisième termes du brevet No 125,565;

De la *Canada Preferred Insurance Company*; demandant de faire prolonger le délai fixé pour obtenir une licence en conformité des dispositions de la loi des assurances, 1910, et à d'autres fins;

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* (pétition additionnelle); demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de certaines voies ferrées autres que celles déjà mentionnées;

De la *Sharp Rotary Ash Receiver Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à payer les honoraires pour un autre terme de douze ans;

De la *Western Life Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour demander une licence;

De la *Security Life Insurance*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter le nombre de ses directeurs; et

De W. T. R. Kright et autres, de Winnipeg, Man.; demandant une charte sous le nom de Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Gordon a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Matthews Hilton".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Bishop of Mackenzie River*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited,* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited*", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (36) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited,* a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat la correspondance échangée entre le très honorable Sir Robert Borden et le très honorable Sir Wilfrid Laurier, relative au prolongement du terme du Parlement entre le 3 novembre 1915 et le 3 janvier 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 161a*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Lundi, 28 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Dennis,
Dessaulles,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Murphy,
Nicholls,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thompson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

De Mary Pellatt et autres (*The Dominion Council of the Girl Guides Association*), et

Neuf pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Ratz:

Vingt-quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Belcourt:

Treize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

Plusieurs pétitions demandant certains amendements au Code criminel.

Par l'honorable M. Bostock:

Plusieurs pétitions demandant certains amendements au Code criminel.

Par l'honorable M. Taylor:

Plusieurs pétitions demandant certains amendements au Code criminel.

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule:

Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre, et

Par l'honorable M. Dandurand:

Plusieurs pétitions demandant certains amendements au Code criminel.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De J. A. Duchastel, d'Outremont, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; demandant une charte sous le nom d'Association des bonnes routes du Dominion;

De la Compagnie dite *Vancouver Life Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir le certificat requis par la loi des Assurances;

De George Christian et Burton W. Mudge, de Chicago; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé de recevoir des requêtes et à émettre des brevets relatifs à certaines inventions;

De la *Western Canada Accident* et *Guarantee Insurance Company*; demandant d'amender sa charte;

Du conseil municipal d'Owen-Sound; demandant que des mesures soient prises pour amener la fin de la guerre, avant que le gouvernement en appelle au peuple;

De l'Alliance Nationale; demandant une charte du gouvernement fédéral;

De S. L. Shaw et autres, Kingsey-Falls et Dannville, Québec; du révérend Edouard Revel et autres, Grande-Ligne, Québec, et d'autres lieux dans le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ; du révérend Edward W. Crane et autres, Valleyfield, Québec; de Henry W. Henderson et autres, de Union et d'autres lieux, et de Henry A. Brown et autres, Murray-Harbour, tous de l'Ile du Prince-Edouard; de Colin Campbell et autres, Lindsay, Nouveau-Brunswick; James Cummings et autres, Stellarton et autres lieux; et de F. J. Pentelow et autres, Wallace et autres lieux, tous de la Nouvelle-Ecosse; de E. G. Thermode de Victoria; et de D. M. Perley, Fernie et autres lieux, tous de la Colombie-Britannique; de Mme W. A. Lewis, d'Edmonton; de Laura A. Sullivan et autres, Hardisty et autres lieux; et de Harry S. Bird et autres, Burdett, tous de l'Alberta; de T. N. Carpenter et autres, Saskatoon et autres lieux; de E. A. Davis et autres, de Oxbow; de Frank Caldwell et autres, Rokeby et autres lieux, tous de la Saskatchewan; de Mme A. Burgess et autres, de Boissevain; de Mme A. Bond et autres, de Roland et d'autres lieux; et de Mlle Katherine J. Cameron et autres, Hamiota et ailleurs; tous du Manitoba; de John F. German et autres, de Toronto; de G. A. Hamilton et autres, de Port-Crédit et d'autres lieux; du révérend Herbert Lee et autres, de New-Liskeard; de J. A. Dowswell et autres, d'Essex et d'autres lieux; de Mary Wilson et autres, d'Allenford et d'autres lieux; de Mme William Rochbrune et autres, Maberly; de Mme A. D. Donald et autres, Bosanquet; de John Webster et autres, Kemptville; de W. K. Allen et autres, Campbellville et d'autres lieux; de Mme P. G. Knoll et autres, Port-Colborne et autres lieux; de A. Welfare et autres, West-Hamilton et autres lieux; de Mme Peter Brodie et autres, York; de Charles Wells et autres, Marmora; de Mabel C. Stewart et autres, R.R. No 5, Guelph et autres lieux; du révérend C. R. Morow et autres, Richwood; de Mme A. Claydon et autres, Eastwood; de Herms Weigand et autres, R.R. No 1, Bornholm et d'autres places; de Mme Frederick West et autres, de Sarnia, R.R. No 3, et autres places; de Mme John Byers et autres, de Cartwright; de Mme (révérend) A. H. Brace et autres, Gravenhurst; de George Westman, Granton; du révérend R. Corrigan et autres, Toronto, tous d'Ontario; du révérend J. W. Gregory et autres, de Fullerton; du révérend James Rattray et autres, Tweed; de J. A. Black et autres, Momo-Mills et d'ailleurs; de madame Shortridge et autres, Columbus; de madame Edwin L. Smith et autres, Oakland, tous de l'Ontario; de George F. Chaplin et autres, Middle-Stewiacke et d'autres lieux; de Edward H. Ball et autres, de Sandy-Cove, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Mary Russell et autres, Strathclair et

autres lieux; et de madame E. Pearmain et autres, Victoria, Colombie-Britannique; de G. C. White et autres, Maryfield et autres lieux, Saskatchewan; de madame Andrew Hope et autres, Wyevale et Elmvalee, Ontario; de T. B. Shillington et autres, Blenheim; de T. W. Pearson et autres, Blenheim, du Dr F. W. McKinnon et autres, Ottawa; de Agnes M. Rankin et autres, Wyebridge et autres endroits, tous dans la province d'Ontario; de H. H. Halladay, maire, et autres, Hanna, Alberta; de Olive Isaacs et autres, Cobalt et autres endroits; de madame James McKinnon, Hillsburg; de David A. Ross et autres, Warwick et d'autres lieux; de madame J. R. Stobie et autres, Port-Lock et d'autres lieux, tous de l'Ontario; de William Muncey et autres, Bellisle-Creek et autres endroits, Nouveau-Brunswick; de madame W. A. Beggs, Tiverton et autres endroits, Ontario; et de madame J. McDonald et autres, de Victoria, Colombie-Anglaise; de madame John B. McLaren et autres, de Renfrew et d'autres lieux; de Bertram S. Cookman et autres, de Brownton et d'autres lieux; de A. O. Kidd et autres, de Peterborough; de H. W. Cooksey, Brampton; et de Mary A. Larke et autres, Brockville, tous de la province de l'Ontario; de Arthur H. Hogan, East-Bella Bella; et de madame James Johnson et autres, de Cranbrook, tous de la Colombie-Anglaise; de madame G. R. Reed et autres, de Stony-Mountain, Manitoba; de Alexander Forbes, Grande-Prairie et d'autres lieux, Alberta; de madame Leslie Wright et autres, de Gainsborough et d'autres lieux, Saskatchewan; du révérend John H. Sulston et autres, N. E. Margaree, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse; du révérend E. G. D. Freeman et autres, Toronto, Ontario; de Charles Wood et autres, de Hamiota; et de George McNally et autres, de McAuley, tous de la province du Manitoba; du révérend A. F. Pollock, pasteur, et autres, de Granby; et de William Z. Thompson et autres, de Cantley et autres endroits, de Québec et Ontario; de Frank Fretwell et autres, de Prescott; du révérend W. R. Telford et autres, de Kenmore et autres lieux; du capitaine E. Laycocke et autres, de Tilsonburg; du révérend W. M. Bellsmith et autres, de Horning's Mills et autres lieux; de John Robinson et autres, de North-Orilia et d'autres lieux; de John Sargent et autres, de Westwood; de madame H. J. Hutson, Essex; de J. T. Sutcliffe, Camlachie; de George Carrie, Bognor et autres lieux; du révérend John L. Simpson et autres, de Whitney et autres endroits, tous de l'Ontario; de madame William Taylor et autres, de McAuley; du révérend Robert Martin et autres, de Somerset, tous du Manitoba; de William Moore et autres, de Bay-View; de G. F. Wood et autres, de Debert, tous de la Nouvelle-Ecosse; de F. E. Wagg et autres, de Canora, Saskatchewan; de E. S. Grant et autres, de Iron-Springs, Lethbridge; de madame John Jameson et autres, de Leo et d'ailleurs, tous de l'Alberta; de William Elliott et d'autres, de Jubilee et d'autres lieux; de Adeline W. Nelson et autres, de Gibson's-Landing et d'ailleurs; et de S. J. Thompson et autres, Victoria, tous de la Colombie-Anglaise; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins (73 pétitions).

De J. Wismer et madame T. J. Polly, de l'école du dimanche méthodiste de Petrolea; du révérend Allan U. Brown et John L. Brown, de Bethel de Arkona, église méthodiste; du révérend D. McGugan et Isaiah Bailey, de l'église méthodiste libre de Thedford; de Margaret McKinlay et Mary Young, de la *Young People's Guild* de l'église presbytérienne de Wyoming; de James B. Abra, surintendant de l'église et de l'école du dimanche de Providence; de Charles F. Snow et W. Hamilton, de l'église méthodiste de Charlemont; de K. L. Gorton et G. Sexton, de l'*Adult Bible Class*, de l'église méthodiste de Wanbulo; de W. P. Foyshee et Gladys Peters, de la *Sabbath*

School, de l'église méthodiste de Florence, de mesdames J. B. Jackson et T. E. Langford, de la société des femmes missionnaires de l'église St-Paul de Simcoe; du révérend R. R. McKay et J. Wilkinson, de l'église baptiste de Sarnia; de N. E. Blakely et G. E. Wadland, de l'école du dimanche de la rue Devine, Sarnia; de W. R. Nelson et Hugh Baird, de l'école du dimanche méthodiste, Sarnia; de D. C. Coverly, de l'église méthodiste de Point-Edwards; de T. C. Wheatbey, de l'église méthodiste de Point-Edward; de Henry Broughton, de l'église méthodiste du chemin de London, Point-Edward; de T. Parker Crees, de la ligue du progrès civique de Point-Edward; du révérend W. K. Shearer et W. G. Barr, de l'école du dimanche presbytérienne de Drumbo; du révérend J. M. Warner et G. Parker, de l'église baptiste de Woodstock; de A. Anderson, de l'église méthodiste de Princetown; du révérend William G. Berell et d'Alexander King, des églises de East-Zorra; de Lorne Kipp et F. Vickert, de la *Milling Workers Class*; et de T. Starr et V. H. Vupp, de la *Sabbath School* de l'église méthodiste de Princetown; de Mary A. Freeman, de la *Woman's Guild,* de l'église anglicane de Blenheim; de Annie Trowhill et L. B. Gould, de la *Women's Temperance Union* de Woostock; de Howard J. Hogg et Cecil S. Young, de l'école du dimanche de St-Andrew, Thamesford; de W. M. Glaves, de l'école du dimanche de Bright; de Roy Stauffer, de l'*Epworth League,* Washington; du révérend G. Lowndes, des églises méthodistes de Bright et de Bethel; de Jno. Newton et W. B. Leslie, de la *Sabbath School* méthodiste de Thamesford; de W. R. Trenaman et Irene M. Williams, *Methodist Sunday School* d'Embro; de A. G. Rae et autres, *Sabbath School of Central Methodist Church,* Woodstock; de James A. Telfar et James R. Baldwill, école du dimanche baptiste, Wolverton; de Jella May Totson et Annie Ella Houlden, *Baptist Young People's Union, 16th line,* église baptiste de East-Jovra; de Hugh S. McKay et C. Earl Emfrey, *St. Andrews Guild,* Thamesford; de J. W. Sutherland, de la congrégation presbytérienne, Kintore; du révérend James Cormock et W. G. Gauley, Knox Chuch, Vars; de S. R. Stuart et A. D. Cameron, *Knox Church Sunday School,* Mitchell; de W. E. Beese et L. U. Pletsch, association évangélique, Sebringville; du révérend W. E. Darling, B.A., et W. Sadler, de l'église méthodiste de Staffa; de S. Maclean, de la congrégation de l'église Knox, St. Mary; de A. B Manse et autres, de la *Gilmour Memorial Baptist Church,* Peterborough; de H. B. Cowan, président de la société de tempérance de la cité et du comté de Peterborough; de H. J. Near et W. F. Skinner, de l'école du dimanche méthodiste de Stratford; de F. Matheson et B. Leckie, de l'église St. Andrew, Stratford; de H. Dunmore et F. Dunmore, de l'école du dimanche méthodiste de Harmony; de J. J. Mason, de la *Central Methodist Church* de Stratford; du révérend B. M. Smith et R. Renwick, de l'église presbytérienne de Dromore; de W. Young et T. V. Bell, du *Sabbath School* No 9, Durham; du révérend D. B. Marsh et W. H. Rogers, église presbytérienne de Holstein; du révérend W. J. McLean, église presbytérienne, Hanover; de A. Derby, *St. Andrew's Presbyterian Church,* Hanover; du révérend F. Ashton, *Bentinck Baptist Church,* Mulock; de I. Kelly et révérend J. G. McKee, Bridgeworth Circuit (méthodiste) ; de W. H. Ramball et B. Stewart, *Union Sunday School,* Sturgeon Bay; du révérend G. E. Smith

et R. E. Butler, église méthodiste de College Avenue, Woodstock; de G. Yeo et J. Yeo, *Epworth League, Innerkip Methodist Church;* de A. Caufield et B. Patbridge, *Crilathea Chab Central Methodist Church,* Woodstock; de E. Mills et D. E. Osborne, *Adult Bible Class* (méthodiste), Florence; de madame M. S. Barber et madame I. Tanner, *Central Women's Temperance Union,* Sarnia; de Jno. J. Minds et W. Baird, *St. Andrew's Church,* Carleton Place; du révérend H. W. Wright et O. Carss, de l'église baptiste de Smith's-Falls; de S. Cameron et A. Holland, mission *Prince William Sons of Temperance,* Margate; de B. W. LePage et C. Woolner, de Rustico Section de Stanley, Cavendish, New-Glasgow et Rustice; du révérend A. W. Watson et autres, de l'église anglicane de St. Mark, Kensington; tous de la province de l'Ile du Prince-Edouard; de E. Penfound et E. Lear, de la *Sunshine Class of Ebenezer Sunday School*; de E. Tink et J. Whiteford, de l'*Ontario Alliance* du township de Whitby; de M. S. Chapman et D. Cronk, *St. Andrew's Presbyterian Sabbath School,* Pickering; du révérend J. R. Real et G. Cooper, de l'église méthodiste, Claremont; de A. McGregor et W. M. Crans, *Bethesda Sunday School,* township de Beach; de W. R. Nicholls et F. Gregg, *Baptist Sunshine Class,* de Brooklin; et de H. T. Cole et M. R. Barratt, *Methodist Sunday School,* Pickering; et de N. T. Cole, *Kedron Methodist Congregation,* Columbus, tous de la province d'Ontario; de George A. C. Campbell et M. Knot, de la W.B.F.M.S. de Rockland; de Etta C. Sabiston et Mary C. A. Farmer, de la W.C.T.U. de Perth; de J. Bassingthwaighte, de l'*Official Board* de la *Central Methodist Church,* Sault-Sainte-Marie; de R. C. Coleman, du *Farmers' Club* de Johnson No 3, Bruce-Mines; de T. G. Armstrong et C. L. Sprague, *Methodist Sunday School,* Dexter; de L. N. Laier, *Church of Christ,* Aylmer; de John J. Durrant et M. Paym, de l'église méthodiste, Port-Stanley; du révérend A. E. M. Thurson et N. L. Chatton, église méthodiste St. Paul, Aylmer; de J. Billington et Dora E. Neville, *Executive of the Stratfordville Methodist Sabbath School*; de O. D. Oatman, Tillsonburg et d'autres, de l'église baptiste d'Eden et d'autres lieux; de S. U. Eastman, congrégation presbytérienne, Port-Stanley; de G. F. Wright et autres, Mount-Vernon *Methodist Church* Lyon Circuit; de M. A. Nesbitt et Jennie Leefle, W.C.T.U., Aylmer; de John A. Carmichael et Ross Carmichael, *Widdifield Methodist S.S.*; d'Elma Normandy et Mlle E. Brydges, *Young People's Society of S.S.,* église presbytérienne de Cobalt-Nord; du révérend A. M. Partridge et P. S. S. Luckey, congrégations de Warren et Hugel de l'église méthodiste, Warren; de madame M. Smaill et autres, *St Andrew's Presbyterian S.S. and Bible Class,* Cache Bay; du révérend Herbert Lee et C. A. Ryan, église méthodiste, New Liskeard; de G. U. Gordon, *St Andrew's S.S.,* Sturgeon-Falls; do George P. Corklan et James I. Mackay, église presbytérienne St. Andrew's, Sturgeon-Falls; de Gertrude King et W. Roy McVittie, *Young People's Guild,* église presbytérienne St. Andrew's, North-Bay; du révérend D. J.

Lane et autres, congrégation presbytérienne, Grand-Valley; de madame Allan Boyd et Melle Elsie Gardner, *Heathcote Women's Institute;* de John McQuaker et N. N. Burgess, *Sabbath School,* église presbytérienne, rue Division, Owen-Sound; de Margaret Blythe et S. E. Mercer, *Women's Missionary Society,* Knox Church, Shallow-Lake; d'Alexna McLeod et Elijah Stephens, *Women's Christian Temperance Union,* Owen-Sound; de John Bunston et Wesley McInnes, *Salem Methodist S.S.,* township de Derby, comté de Grey; de Thomas Saidlaw et Gertrude Fawcett, *Epworth League Neathcote Methodist Church*; de Rose Thompson et R. Barfoot, *Epworth League,* église méthodiste, Shallow-Lake; du révérend W. M. Lee, congrégation presbytérienne, Temple-Hill; du révérend F. Ashton et J. Ellison, baptistes de Glenely; du révérend G. S. Scott et autres, congrégation presbytérienne de Kilsyth; de W. H. Marshall et John Hewtson, presbytériens de North-Derby; de S. D. Jamieson et J. B. Fraser, *Presbytery of* Owen-Sound, de l'église presbytérienne du Canada; de W. F. Grey, *First Methodist Church,* Owen-Sound; du révérend W. J. Cadman et C. A. Fleming, église des disciples du Christ, Owen-Sound; de J. A. Priest, *Rockford Sunday School*; de Thomas Willoughby et H. H. Port, *First Methodist S.S.,* Owen-Sound; de P. T. Pelkey, M. A. et W. R. McCall, *Knox Presbyterian Church,* Owen-Sound; de C. M. Culbertson et autres, *Methodist S.S.,* Meafort; de J. MacIntosh, église baptiste, Owen-Sound; de W. F. Wright et F. W. Clarke, *Knox Presbyterian Church,* Ventry; du révérend W. Hall et autres, Glen Alda S.S. township de Shandon, comté de Peterborough; de J. L. Mann, *Epworth League, Wyoming Methodist Church;* de Rebecca Ferrier, Busy Y.W.C.T.U., Perth; de madame E. Jackson, B.B. Class, Methodist S.S., N. Harbour; de W. M. Rumball et J. Stephens, *Methodist S.S.,* Victoria Harbour; de John S. Dallas et John A. McDonald, *Rosanquet Temperance Organization*; de G. N. Oke, du township de Brooke; de John Greet et Harry Isaac, Malborough St. S.S., Brantford; de E. C. Crawley et W. Joseph Freeborne, *Epworth League,* de l'église méthodiste de la rue Marlborough, Brantford; de Alexander Lamb et F. W. Weldon, *Quarterly Official Board* de l'église méthodiste de la rue Marlborough, Brantford; de madame Roberts et autres, W.C.T.U., Oakland; de M. J. Reed et Mary Rothwell, W.C.T.U., Brantford; de Mary et Secord et Marian G. Mitchell, *Equal Franchise Club,* Brantford; de Florence E. Story et Helen McAdam, *Baptist Young People,* église baptiste, Brantford; de madame W. H. Neil et madame J. M. Lindsay, *Battleford Branch of the Women's Institute*; de Thomas Milbarn, des méthodistes de la rue Dundas, Woodstock; de Louis M. Ede, *Epworth League, Central Methodist Church,* Woodstock, tous d'Ontario; de Charles Waye et Festoch Anderson, église presbytérienne et de St. Peters; de Milton McLaren et Newton McEwen, presbytériens de Greenwich et Cable-Head; et de J. Webster et Robert R. Webster, presbytériens; de Marie Morell et Midgele, tous de la province de l'Ile du Prince-Edouard; de J. K. Rochester, maire de Renfrew; de Eva M. Rickaby, de la W.C.T.U.; de Bruce Mirect; du révérend T. W. F. G. Andrews des méthodistes de Joseph's-Island, Richards Landing; de R. Victor Knight, méthodiste de Brakening; de Philip Orgill, méthodiste de Glen-Orchard; de W. E. Hutcheson, Methodist Sunday School, Huntsville; du révérend George A. Steel, des méthodistes de Port-Carling; de W. Hanna, de la Union Sunday School, Port-Carling; de George J. Alder, Sunday School of Knox Church, Gravenhurst; de George E. Dennis et George Mills, de la Citizen's League, Braceville; d'Alexander Baum, de l'église de Knox, Braceville; du révérend Adam Howe Brace, Calverry Baptist Church, Gravenhurst, Muskoka District; du révérend

A. A. Smith, B.B., Knox Presbyterian Church, Gravenhurst; de William Bone, Sabbath School, St. David Church, Vankoughnet; de Lillias MacVicar et Helen Cunningham, Young People's Guild, église presbytérienne de Welland; de J. E. Nice et P. W. Morin, Local Temperance Committee, village de Numberston; du révérend Thomas E. Richards et G. E. Brown, baptistes de Fonthill; de George M. Fice et madame Frederick Steele, Bethel Methodist Sunday School, township de Humberstone; de J. R. Philips et Jno. H. Jackson, Bertie Temperance and Moral Reform Association, comté de Welland; du révérend W. U. Smith et W. Munro, presbytériens de Thorold; de William H. Moyer et W. M. Finch, Methodist Sunday School, Fort Erié; de D. E. Millar et Franklin J. Pew, Methodist Sunday School, Thorold; de W. Munro, Presbyterian Sabbath School, Thorold; du révérend William E. Harrison et Joseph L. Leaver, méthodistes, Stevensville-Circuit; de George O. Norton et Frederick J. Cundill, Welland Baptist Sunday School; de O. N. Garner et B. Lundy, Temperance and Moral Reform League, Welland; du révérend James Plant et autres, U. B. Congregational Church, Sherkstoln; de Robert M. Grey et J. C. Jackson, Moral and Temperance Reform League, Niagara-Falls; de O. H. Garner et F. R. Lawson, Temperance and Moral Reform League, comté de Welland; de madame W. Long et madame W. Chase, Ladies Aid of Amigari, église méthodiste; du révérend Charles Hackett et M. House, congrégation des méthodistes, Bridgeburg; du révérend J. E. Hockey et autres, congrégation des méthodistes, Lundy's-Lane, Niagara-Falls; du révérend J. M. Garbelland, mission méthodiste italienne, Niagara-Falls; de A. K. Birke et Charles C. Cole, méthodistes de la rue Morrisson, Niagara-Falls; du révérend C. H. Lowry, de l'église presbytérienne de Bridgeburg et Fort Erié; de Franklin Cunce et William Ryan de l'Epworth League et de la Sunday School, méthodiste, Niagara-on-the-Lake; de G. K. Bradshaw et J. U. Crow, du bureau des commissaires, méthodistes, Welland; de Elva M. Vahey, Young People Society des méthodistes, Bridgeburg; de mademoiselle M. Griffin et D. Hodgkins, Epworth League, Foothill; de C. et N. Wills, Church of Christ, Wingor; de C. B. Wilson et John W. Nolstock, Methodist Sunday School, Welland; du révérend Thomas Boyd et autres, Memorial Methodist Sunday School, Ridgeway; de madame Arthur Zimmerman, Eureka Bible Class, méthodistes de la rue Morrisson, Niagara-Falls; de madame Wilson McIntyre et madame Frederick Steele, Ladies Aid de l'église Bethel; de madame D. Buckner et madame H. Cooper, Women's Christian Temperance Union d'Amigari et Fort Erié; de Richard Gould et H. L. Schisler, Temperance and Moral Reform League, Crowland; de Frank Willson et Elsie T. Summers, Beaverdam Sunday School, comté de Welland; de Florence Horn et Thomas Johnston, Sons of Temperance, Orilia; de John Hawley et Frederick H. Hunt, Male Adult B. S.S. Class, Mount Salem; du révérend Arthur Hale et Arthur J. Chambers, Memorial Baptist Church, Stratford; de L. B. Danard et madame E. Davenport, S.S. de Kemble; de Reuben L. Hurlbert et Amy N. West, Organised Bible Class, Kemble Methodist Church; de U. Peduck, maire, et E. Rooke, Thornbury; de W. G. Spanling, Streetsville Methodist Church; du révérend A. J. Paul et W. A. Robinson, église méthodiste St. Paul's, Brampton; de L. A. Wakely et P. O. Nelson, Bolton Branch, Dominion Alliance of Canada; de Harold Archer et Hazel A. Blenett, Baptist Young People's Society, Gilmour Memorial Church, Peterborough; de Winnifred Dobbyrod et D. E. Osborne, Women's Missionary Society of Florence Methodist Church; de W. Winter et Nelson F. Usher, Methodist S.S. Wicklow; de Florence E.

Hall et Frederick R. Kernaghan, Epworth League, Wicklow Methodist Church; de MacMorran et Anniebox, Young Ladies Bible Class, Wicklow Methodist Church; d'Elizabeth A. Hall et Gertrude Wait, Woman's Missionary Society, Wicklow Methodist Church; de R. Honeywell et D. L. Blodgett, Adult Bible Class, Centreton; de W. H. Turpin et madame Elizabeth Turpin, Adult Bible Class, Wicklow Methodist Church; de William H. Spargo et Eldred Lean, Epworth League, église méthodiste de Camborne; du révérend F. N. Bowes, Princeville Circuit, église méthodiste; de Robert Ferris et Frederick Knox, Young People of Swinton Park Presbyterian Church; de Hugh McMillan et Neil McLeod, presbytériens de Swinton Park; de Donald McDonald et Dugald McCormack, St. Columba Church, Princeville; de John McMillan, Bethel Congregation and S.S., Dundalk Circuit; du révérend George Kendell et M. J. Armstrong, presbytériens de Dundalk; de J. M. Corbittet George McVicar, United Farmers, Spring-Creek; de Thomas Nichol et Arch. B. McDonald, Presbyterian S.S., église St. Columba, Princeville; de George Graham Ewart et autres, Barbara Bible Class, église presbytérienne St. Andrew's; de H. L. Robertson et F. J. Paskell, Baptist S.S., rue Ontario, Stratford; de Victor Bye et madame Everett Johnson, Shiloh Epworth League, Woodford Circuit, méthodistes; de mademoiselle E. Culls, Varedelem Women's Institute; de Andrew Derby, South Bentinck S.S., presbytériens de Durham; du révérend John B. Brown et Thomas Owens, congrégation baptiste de Sullivan; du révérend A. Rintoul, presbytériens de l'église St. Andrew's, Elmsley; de J. G. Langmaid et W. J. Sully, Zion S.S., Hampton Circuit; du révérend A. Rintoul, presbytériens de l'église Bethel, Elmsley; de W. H. Staples, Methodist Sabbath School, Cavanville; du révérend William D. Lee, D.D., et Alexander C. Allison, Sabbath School, presbytériens de St. Enoch's, Garden-Hill; du révérend J. A. Connell, congrégation méthodiste de Newcastle; de W. C. Ferguson et N. G. McNally, Methodist S.S., Blackstock; du révérend William Walker et George A. Wallace, congrégation méthodite de Bethany et Nichol de Ponsonby Circuit; d'Alice F. Henwood et Mare M. Westington, Welcome Adult Bible Class Sunday School; de Tracy C. Claspell et Florence A. Cameron, Zion Epworth League, Hampton Circuit; du révérend W. S. Mabon, congrégations presbytériennes de Janetville, Baflyduff et Pontynool; de W. C. Ferguson, Cartwright Methodist Circuit; de Cecil Found, Life Wire Class, Ebenezer; de James Hawke et D. N. Lockwood, Sunday School, Leshard; de J. D. Thexton et W. H. Clarke, de Cavan, Fairmount, Mount Pleasant, méthodistes; de Ruth M. Squair Salem Sunday School, Darlington; de Sidney Knight et Harold G. Payne, Sabbath School, méthodistes de Newtonville; du révérend J. E. Griffith et A. Jackson, de l'église méthodiste de Newtonville, tous d'Ontario; et du révérend W. J. MacLeod, M. A. B. D. et autres, presbytériens de West River et Clyde River, Ile du Prince-Edouard; d'Alexander Forrest et Percy Gillies, église méthodiste d'Eden, Cambrey Circuit; de Wilfrid Pocock, baptistes de Wingham; de W. H. Gurney et P. H. Deans, Temperance and Moral Reform Association, de Wingham; de T. A. Bell et Adrian Doan, St. Andrew Congregation, Molesworth; de A. McKee et Robert McKay, Methodist Sunday School, Ethel; du révérend David Wren, méthodistes de Brussels; de Jane Edwards et Lorma Ashton, Bible Class, Methodist Sunday School, Gorrie; de E. Reynolds et W. D. Pringle, Baptist Sunday School, Wingham; du révérend Crawford Tate, de la congré-

gation presbytérienne de Knox Church, Bluevale; du révérend Crawford Tate, congrégation presbytérienne de Eadies Church, Bluevale; de W. H. Gregg et John E. Cathery, Sunday School Gorrie Methodist Church; de Elizabeth V. Chambers et Pearl E. Bateman, Epworth League of Ethel; de J. A. Bryans, Methodist Epworth League, Fordwick; du révérend G. J. Kerr et W. H. Gregg, méthodistes de Gorrie et Orange-Hill; du révérend D. Balfour et autres, de la congrégation méthodiste de Janetville; de William G. Cobbedick, des méthodistes de Kirby; de G. J. Shorey, Quarterly Official Board des méthodistes de Port-Hope; du révérend William Higgs et George E. Bumshaw, de la congrégation méthodiste de Millbrooke; de R. M. Brown et George J. Northcote, des congrégations méthodistes de Zion Eldad et Hampton; de Herbert Gardiner, Mount Pleasant Branch of I. O. G. T.; de Frederick Souch et G. R. Caldwell, Sabbath School of Shiloh Methodist Church, Newtonville; de Samuel Bryson et Elsie J. Mercer, Epworth League Kendal Methodist Church; de John W. Berry et U. G. Seymour, Arow League of the Methodist Church; du révérend H. Wilkinson et James A. Werrg, des congrégations méthodistes de Burketon, Enfield et Enniskillen; de Olga Ferguson et A. R. Ferguson, Epworth League, Blackstock; du révérend R. A. Delve et W. R. Courtice, Courtice Circuit, église méthodiste; de J. Peters et Thomas Barrie, Methodist Church S.S., Canton; de J. P. Godfrey et Arol O'Neil, Young People's Guild, Knox Church, Georgetown; de J. D Godfrey et Arol McNeil, Knox Church Sunday School, Georgetown; du révérend W. E. S. James et R. A. Fleming des congrégations méthodistes de Munns; Wesley Bowes, McCurdys, Bethel et Hornby; du révérend W. K. Allen et James Simpson, Corwkin Methodist Church, township de Nassagaweya; de T. W. Shepherd, Appleby Methodist Sunday School; de Herbert Brown, Sabbath School, Knox Sixteen; de Harvey E. Blessinger, Aucterly Official Board Plains et Appleby Circuit, méthodistes; du révérend W. K. Allen et W. J. Akins, église méthodiste Ebenezer, township de Nassagaweya; de A. J. Navies et Charles A. Prudham, Methodist S.S., de Kilbridge; de Alfred Matthews, congrégation baptiste, Berlington; de Alfred G. Green et J. W. Kennedy, méthodistes de Georgetown; de U. Burnham et W. T. Rogers, Island-City Council R.T. of T. Brockville 441; du révérend P. L. Richardson et de M. Spaidal, méthodistes de la rue Wall, Brockville; de madame George E. Judson et madame G. W. Beach, Women's Institute, Athens; de J. S. Copland et G. E. Johnston, Brockville Local Option Association; du révérend A. E. Kelly, Baptiste Sunday School, Brockville; de Laura A. Jordan, Mallorytown Mission Circle; de William M. Scott et Russell Dempsey Local Orange Lodge No 268, Russell; de John Ferguson et Vance Allen, congrégation presbytérienne d'Asgoode; de Janie Racher et Emily Morris, Epworth League, Petrolia Methodist Church; de Frank Johnston de l'Epworth League, Shetland; du révérend F. Smith, des congrégations de Oil-Springs, Oil-City et St. Johns; de mesdames W. A. MacMonagle et James Cullen, United Service Circle, King's Daughters Woodstock; de George Forbes et E. G. Warren, congrégationalistes d'Embro; de W. K. Shearer, de l'église presbytérienne de Drumbo; de Thomas Lee et William Browning township de Lavaut; de Jno F. Harely et James E. Lindsay, Temperance Alliance, Almonte; du révérend A. P. N. King, église baptiste, Almonte; de madame John Lowry, Women's Institute, Cedar-Hill; de William Millar, Elphin Presbyterian Sabbath School; de A. H. Edwards, église baptiste, Carleton-Place; du révérend A. J. McMullen et William Millar, congrégation presbytérienne d'Elphin; de Jno. Elbright et R. A. Snedden, Local Option Committee, Pakenham; de A. H. Scott, M. A. et J. P.

McLennan, Ministerial Association, Perth et ailleurs; de mesdames Robert Ferguson et Thomas Campbell, Sabbath School, Beathes, tous d'Ontario; et du révérend P. R. Hayword, United Baptist Church, Fairville, de la province du Nouveau-Brunswick; du révérend J. Smith Windsor, de la congrégation des méthodistes, Welkie, province de Saskatchewan; de Lois Laird et Glenn Scarlett, Epworth, méthodistes de Florence; de W. J. Proctor, maire, et J. D. Stewart, greffier du conseil municipal, Sarnia; de Louise Roberts, Sunbeam Circle, Westside Sunday School; de Lilian C. McGee et Emma L. Burritt, Vandelem, Division No 96, Sons of Temperance; du révérend John McKinnon, G. W. Collins et A. Stephens, congrégation presbytérienne de Chatsworth et Desboro; de Robert Christie et David Grier, Sabbath School, presbytériens d'Holstein; de mesdames Richmond et R. Whitman, Woman's Institute, Blyth; de George Easterbrooke et Frederick C. Coles, Epworth League, méthodistes, rue Wellington, Brantford; de James J. Hurley, de la ligue pour la mise en force de la Liquor Licence Act d'Ontario, Brantford; de George A. Winter, First Baptist Sunday School, Brantford; du révérend W. E. Baker et J. L. Barnes, S.S. de l'avenue Elm, Brantford; de John T. Grantham, H. N. Mulligan et Albert E. Crabb, Imanuel Baptist Sunday School, Brantford; de Peter Hay et Duncan N. Fraser, congrégation presbytérienne, East-Hawkesbury; du révérend Alexander F. Fokes et James W. Pickering, méthodistes de Riceville, Fournier et Georges Lake (Riceville-Circuit); de James W. Pickering et Edna M. Peresian, Epworth League, Riceville-Circuit; de James Taylor et G. D. Wade, Citizen's League, ville de Vankleek-Hill; de James B. Morrison et Charles H. Geen, St. Paul's Sunday School, Hawkesbury; de C. A. Ferguson et J. S. McIntosh, de la congrégation presbytérienne, Vankleek-Hill; d'Alexander S. Kerr et William Thomas Wilkins, presbytériens, Kingston; de E. R. McLean, M.A., B.D., et David A. Shaw, Cook's Presbyterian Church; de N. A. Bateman et autres, Women's Christian Temperance Union, Kingston; de Herold Trotter, Epworth League of the Christian Endeavour, Kingston; de E. P. Jenkins, Sydeham St. Methodist Bible School; de J. D. King, Kitchener Club, Kingston; de F. M. Clare et W. Crothers, Young Men's Club, église méthodiste, rue Queen, Kingston; de F. W. Musselwhite, Adult Bible Class, First Baptist S.S., Kingston; de John D. Ellis et W. G. Anderson, église méthodiste, rue Queen, Kingston; P. J. Brown et George N. Mackay, Bible Class et Sunday School, Knox Church, Tiverton; de W. S. Daniels et C. R. Tobey, de la congrégation méthodiste de Tara; de Andrew MacNab et John R. Hunter, presbytériens de Underwood et Centre-Bruce; de J. B. Lenicke et W. C. Hambly, Methodist S.S., Purply-Valley, comté de Bruce; de T. E. Evans et Eva Pringle, Park-Head Methodist Sunday School; de W. W. Prudham et J. P. Finkiss, méthodistes de Wiarton; de Martin Armstrong Methodist S.S., Bervie Circuit; de Miron Jerome et J. W. Kitching, méthodistes, Glanford-Circuit; de William J. Brandon et C. C. Jones, Warnick Club of United Farmers of Ontario; du révérend Tho. B. Edmonds et D. E. Craig, congrégation de l'église méthodiste, Allenford; de John Nelson, Wesley Methodist Sabbath School, Tiverton Circuit; de mesdames W. A. Begg et D. A.

McLaren, Women's Institute, Tiverton Circuit; de S. Burwash et autres, de la congrégation des méthodistes, Port-Elgin; du révérend R. F. Mercer et Lytle Spears, méthodistes de Tobermory; de Jean M. McIntosh et A. C. Rust, Circle of the King's Daughters, Knox Church, Stratford; de Thomas Simpson, maire, et George Wyant, greffier du conseil municipal du canton de Enniskillen, tous d'Ontario; de John Mallet et George Brown, presbytériens de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse; du révérend H. A. Whealey et Edward Brockelbank, méthodistes de Brockhaven, Saskatchewan; de Mabel Standell, Pride of Dundas Loge No 4 I.O.G.T.; de J. P. Bridgman, Fifty methodist S.S., Winona; de mesdames A. L. Bouham et G. W. Bouham, Ladies of Zion-Hill (Jerseyville); de William Waugh et W. T. Nowel, Trustee Board of Zion-Hill; d'Agnes E. Carpenter et Sanford K. Bonham, Epworth League, Zion-Hill; de Stephens Moffatt, maire, et William Wood, greffier, conseil municipal du canton de Beverly; du révérend George Rowland et John Lawson, congrégation presbytérienne, West Framboro; de Thomas W. Waunop et A. G. Burgess, Epworth League de C. E., méthodistes, Rockton; de Adrian B. Smith et J. G. Scroggie, Epworth League, méthodistes, East-Plains; d'Adrian B. Smith et J. G. Scroggie, Methodist Sunday School, Troy; de Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, Methodist Sunday School, Lynden; de Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, United Young People's Societies, Lynden; de J. Hendry et autres, Adult Bible Class, Methodist S.S., Dundas; de D. A. Thompson, Lynden Presbyterian Sabbath School; de G. E. Hilbreth et mademoiselle Ella Twedle, S.S. de Tweedside, canton Saltfleet; du révérend R. A. Tracey, église méthodite, Waterdown; du révérend Willmott D. Clark et William Tweedle, église méthodiste, Tapletown; de Henry S. Fiddes et W. J. Patterson, méthodistes, Sheffield Circuit; de John Bell et Austin E. Smuck, Executive of One Hundred Committee, comté de Wentworth; de Alpheus Mount et Archibald Campbell, Council R. T. of T. Dundas; de Elwood Howell et Gelon H. Swartz, Jerseyville, méthodistes; de Evelyn Markle et P. O. Van Sinkle, Epworth League, Trinity; de Vernon Smith et Eugene G. Chambers, Epworth League, méthodistes, Troy; de W. J. Patterson et Eliza Plastow, Sunday School, méthodistes de Rockland; de mademoiselle Edith M. Farris et madame George Edworthy, Orkney Women's Institute, Capetown; du révérend George Rowland et Andrew Black, congrégation presbytérienne, Lynden; du révérend B. Cyre, B.A., B.D., et E. Wilborn, méthodistes, Freelton; de A. W. Shepperson, église méthodiste, Lynden; de William H. Hildreth et Ernest Twedle, Tapleytown, canton de Saltfleet; de mesdames G. Flardiff et J. A. Mayhew et Annie Jamieson, Bonnechère-Valley Women's Institute, Renfrew; de John D. Scott et Robert W. Matthews, baptistes de White Lake, tous d'Ontario; et de James E. Peake, maire, et William Horsfield, Secretary of Yorktown, province de la Saskatchewan; de John Shevieffs, de l'église baptiste de Rockland; de E. Moore et F. Pearen, Temperance Alliance, comté de Hatton; de madame C. Miller et madame J. Beveridge, Women's Missionary Society, Bethel Church, Olivers'-Ferry; du révérend W. Johnston et autres, des églises presbytériennes de Shallow-Lake, Epworth et Skipness; de Miron Jerome et K. F. French, Mount-Hope, Methodist Sunday School, township de Glanford; d'Alfred T. Pattison et A. E. Walden, Wesley S.S., London T.P.; de J. W. Herbert et autres, Wellburn-

Circuit, London Conference; de R. D. Grieve et A. McEwen, société littéraire de Vanneck; de Eva Birrell, Siloane Sunday School, township de London; de C. Ward et M. Linton, Epworth League, Bethel Methodist Church, Cairngorn Circuit; de R. Shore et J. Charlton, Croix-Rouge d'Ilderton, township de London; de C Hutcheson et J. N. McCrea, de l'église presbytérienne d'Ilderton; de W. N. Moss et E. Dawson, Ebenezer Methodist S.S., Brayanstone Circuit; de J. E. Butler et Iderton Brayanston, Methodist Sabbath School; de W. E. Snowden et T. Snowden, Sunday School de Maple-Grove; du révérend Elie L. Anderson et S. Sutton, congrégation méthodiste de la rue North, Westminster Circuit; de mesdames S. Sutton et C. J. Donnelly, Woman's Missionary Society de l'église méthodiste de la rue North, Westminster Circuit; du révérend Trickey et madame A. Currie, église baptiste, East-Williams; de E. M. Reid et N. Charlton, Sabbath School, église presbytérienne, Ilderton; de A. R. Baker, Littlewood Methodist S.S., de Delaware et Westminster; de T. E. Sawyer et A. L. Hodgins, congrégations de l'Ilderton, Methodist Circuit; de J. W. Crawford et W. S. Laidlaw, First Methodist Church, Westminster London Presbytery; de W. B. Nichol et R. F. Baty, école du dimanche, First Presbyterian Church, Westminster; de mesdames J. McNair et E. E. Oliver, société de la Croix-Rouge, Vanneck; de mesdames G. Milne et Elsie Robsen, Woman's Missionary Society, église presbytérienne, Vanneck; de E. G. Hunt et H. Sutton, école du dimanche méthodiste, rue North, Westminster Circuit, conférence de London; de G. Milne et W. A. Caverhill, colonie anglaise de l'église presbytérienne, Vanneck; de W. A. Caverhill et N. Telfer, colonie anglaise, Presbyterian S.S., Vanneck; de R. Heddley et madame W. Campbell, Young People's Missionary Society, colonie anglaise de l'église presbytérienne, Presbytery of London; de H. Sutton et M. Scott, Epworth League de la rue North, Westminster Circuit, London Conference; de Hiran J. Perrin, Etonia Methodist of Epworth League; de W. G. Fahrner, Methodist Sunday School, Drumbo; d'Agnes W. Rankins et C. E. Rokins, Wyebridge Branch of Woman's Institute; du révérend T. W Leggott et H. D. Rynsden, congrégation méthodiste, Mount-Albert; de J. M. Walton, Grand Division of Ontario, Sons of Temperance, Aurora; de M. L. Woodley, Swansea Sunday School; de W. A. Beecroff et E. H. Vaughan, Morningside Young People's Christian Endeavour Society, Swansea; de J. A. Bathgate, église baptiste de York-Mills; de Ross F. Fairbarn et F. Weddel, Methodist Sabbath School, Queensville; de Thomas Boden et W. T. Lloyd, Council R. T. No 259, de Mount-Albert; de M. N. Rose et autres, Methodist Sunday School, Men's Bible Class, Queensville; de J. H. Beynon et R. N. Brown, Temperanceville S. School; du révérend T. W. Leggott et N. Oldham de l'église méthodiste de Hartman; de George Norman, Congregation of Bethel King Baptist Church; de F. P. Graham et E. Starr, Methodist Sunday School of Wesley Church, Vandorf; de J. A. Cole et W. King, Ravenshoe Methodist S.S., Queensville Circuit; de James Lawson et W. T. Lloyd, école du dimanche méthodiste, Mount-Albert; de Peter Grant et J. N. King de l'église méthodiste, Sutton-West; de Myrtle Dike et G. Oldman, Methodist S.S., Mount-Albert; d'Allen Theaker et H. D. Ramsden, Bible Class de l'église méthodiste, Mount-Albert; de John Mitchell et A. Baker de l'église presbytérienne du Canada, Vivian; de H. F. Thomas et B. Ross, de l'église presbytérienne St. Andrews, Newmarket; de H. E. Payne, Lemonville Methodist Circuit, Toronto Conference; de Thomas Stickwood et W. F. Tansley, Hope Methodist Church of Hope Holland Landing-Circuit; du révérend George Daniel et J. Hamer, de l'église métho-

diste d'Aurora; de A. E. Bailey, de la Methodist S.S. d'Oxley; de H. W. Reede, M. A. et G. R. Dodsen, de l'église presbytérienne St. Andrew's, Comber; et de A. H. Weston et R. E. Damm, de la Baptist S.S. d'Essex, tous dans la province d'Ontario; de M. Beckette, Bethesda Sunday School, canton de Saint-Vincent, comté de Grey; de W. J. Taylor et W. Rollins, Methodist S.S., North Ridge; de Charles L Mooney et Loyd Bowman, Sunday Shool de Hillman Mersea Circuit; de C. G. Elliott et A. E. Willson de la congrégation méthodiste de Comber; de Frances A. Holton et Jane O Burgess, Women's Christian Temperance Union, Leamington; de A. M. Cady et Wilson Peterson, Salem Sunday School; de Thomas Herniman et autres méthodistes de Oxler; de E. J. Tofflemire, baptistes de Colchester, canton de Colchester South; de W. W. Thimble et Glen Kemp, Men's Brotherhood, Amherstburg; de madame S. A. Pomeroy, Ladies' Guild, Scudder, Pelee-Island; du révérend Joseph Jones et T. P. Mayberry, baptistes d'Ingersoll; de T. F. Kaye et E. S. McClelland, Beachville Methodist Circuit; de Thomas R. Clarke et Frederick A. Hillier, méthodistes, Otterville Circuit; de George Rooke et Archie Chandler, Methodist Sunday School, Derham Centre; de Manly Bensen et F. E. Aldrik, méthodistes, Tillsonburg; de Freeman Elliott et Blanche Wills, Young People's Union, baptiste d'Ingersoll; de Harry H. McCrea et A. E. Bishop, Presbyterian Sunday School, Norwich; de Emerson Lagenby, méthodiste, Eastwood; de A. C. Young et Harvey Moulton, Baraca Bible Class (hommes), baptistes d'Ingersoll; de Anna Harrison et Moneta Dickout, W. C. T. U., Salford; du révérend T. W. Blatchford et John W. Hopkins, méthodistes de Brownsville et Delmer, Brownsville Circuit; de Bert L. Siple, Curries Methodist S.S., Oxford Centre Circuit; de G. J. L. Langford et V. W. Hartnett, Baptist Bible School, Ingersoll; de William C. Smith et Emerson E Chant, Methodist S.S., Bur-Gasseville; de Peter Hughes et Mildred Knead, Methodist S. S., Salem; de J. S. Rose, D. D., et Henry Hartley, United Quarterly and Trustee Boards, méthodistes de Norwich; du révérend R. M. Cunningham et R. W. Hawkins, baptistes de Brownsville; de Annie C. Fordon, Epworth League, Beachville; de Mlle E. G. Canfield et du révérend W. S. Pearce, baptistes de Beachville; de Faith G. L. Langford et Leila Coryfoote, Myhah Class, Baptist Sunday School, Ingersoll; de James H. Rush et F. E. Aldrich, Sunday School, église Saint-Paul, Tillsonburg; du révérend Thomas Doolittle et J. H. Frain, baptistes de Norwich; de William N. Pearce et W. A. Allin, Zion Church, Ostrander; de E. E. Hanmer et Oscar C. Powers, Baptist Sunday School, Norwich; de John Kear et John Clark, Blownsville Baptist Sabbath School; de Mlle Florence Mill, Epworth League, Woodham; de Madame R. N. Pomeroy, W. C. T. U., Fullerton; de madame James Pringle et Kate A. Jameson, Epworth League, Cooper, Woodham Circuit; de Edward Curran et J. J. Jarvis, Moore Centre Farmer's Club; de J. M. Crumback, méthodiste d'Oakland; de madame Laura Arnold et M. Helen Scott, Chimes Rebekah Lodge, Smith's Falls; de B. A. Murch et E. E. Ratz, Adult Bible Class, Wellesly Union Sunday School; de Allan A. Ely et J. F. Hansbuger, méthodiste de Trinity Church, Kitchener; de W. W. Shantz, Emmanuel Evangilical Church, Waterloo; du révérend J. P. Hauch, Zion Evangelical Church, Kitchener; de C. K. Hagedom et A. W. Hilborn, Waterloo County Temperance Alliance; de mesdames R. W. Bochmeg, Adada Eby, W. C. T. U., Kitchener; de Mlles M. L. Schyury et L. A. Wisner, Epworth League, méthodistes de Linwood; de J. W. Newberry et J. U. Shepherd, congréganistes (deux églises), Waterloo Circuit; du révérend J. Culp et autres, méthodistes de Elmira et Conestogo; du révérend

H. F. Shade et Marcel Pequegnal, baptistes de la rue Benton, Kitchener; de R. W. Lantenschager et Edmond Pequegnal, Baptist S. S., rue Benton, Kitchener; et du révérend Marcus Scott, presbytériens de Kitchener; de G. A. Hutchinson, Methodist S.S., Kimberly; de madame A. T. Baldwin et Alfred Grant, Epworth League, méthodistes d'Oxender; du révérend J. Argo et autres, de la congrégation des presbytériens en Canada, Edmondville; de C. W. A. Beavers et A. G. Ford, Main Street Sunday School, du village d'Exeter; de W. D. Modge et Ed. Daley, Methodist Sunday School, Seaforth; de W. J. Phybus et Clarence Shepherd, Cheselhurst Sunday School; du révérend Edward Jones, des églises méthodistes, Bayfield Circuit; du révérend W. A. Lunay, et autres, église et S. S. de Duffs, Walton; de Madame Henry Hooper et aurtes, W. C. T. U., Exeter; de B. R. Higgins et autres, Presbyterian Sabbath School, Brucefield; du révérend Christopher W. Baker et Thomas J. Trevethuck, méthodistes, Crediton; de J. M. Govenlock et M. Murdie, du conseil municipal du canton de McKillop; de Robert Clarke, Sabbath School, Constance; du révérend Alfred Macfarlane et James Campbell, de la congrégation presbytérienne St. Andrew's, Bayfield; de I. Hall Woods et J. S. Gemwell, Union Presbyterian Congregation, Brucefield; de Edmund S. McCrea et James Robinson, Vasey Methodist Sunday School, canton de Tay; du révérend Benjamin Greatrix et autres, Boys Guild, église méthodiste de St. James, Peterborough; de C. F. Diamond et A. F. Bookhout, Trinity Brotherhood Bible Class, Peterborough; de Alexander Ennis, du village de Port Carling; de Sara R. Randleson et Mary C. Forbes, W. C. T. U., Huntsville; du révérend D. I. Ellison et D. MacNicol, église Knox, Fort-William; de A. Spencer et Alexander Turner, conseil municipal, Machin; de Abraham Miller et Sam Smith, Canadian Association of Stationary Engineers, Loge n° 29, Port-Arthur ; de Gertrude Coulter et Clara E. Gilbert, Women's Institute, Port-Hope ; de T. D. Brown, Y. M. C. A., Schreiber ; de J. Chamberlain, secrétaire, Committee of One Hundred, Kenora, dans la province d'Ontario ; de J. B. Woodhall, du conseil municipal de Tredford ; de C. A. Prudham et C. D. Jennings, du Young People Epworth League de Killride, méthodistes ; de James et James F. Ferguson, Dalmery Branch, United Farmers of Ontario, n° 33, Osgoode Station; de D. R. Ross et J. Cody, du village d'Embro ; de madame Hannah M. Chantler et Maud Scott, de la W.C.T.U. de Port-Crédit; de Herbert E. Thomeloe et John Sinclair, presbytériens de St. Andrew's, Brampton, tous dans la province d'Ontario; du révérend G. H. Summerbee, méthodistes d'Earlton; de J. M. Wilson et C. B. Sheppard, de la Christian Endeavour Society, presbytériens de St. Andrew's, Sturgeon-Falls; de madame G. H. Summerbee, Methodist Sunday School, Earlton; de J. M. Coghill, canton de James, Nipissing; de mesdames J. W. McCarl et James Shaw, Missonary Society, Lakeport; de Joseph White, Gralton Methodist, S. S.; de de W. C. Humman et autres, Baptist Sunday School, et B. Y. P. W., Haldmand; de mesdames John Cowley et W. G. Kernagham, Ladies Aid, Lakeport; de M. B. Holmes et autres, du conseil municipal du village d'Athens; de R. A. Foley, du canton Front of Escott; de T. L. Kendrick et Claude J. Coon, Methodist Sunday School, Athens; de madame J. B. Reilly, W.C.T.U., Sault-Sainte-Marie; de madame W. J. Armstrong et Anna Ross, Branch of the Women's Institute, Richard's Landing; de Sara L. Jamieson, Branch of the Women's Institute, Hanover; de madame D. B. Greeve et mademoiselle E. Crookshanks, Women's Institute, Millbank; du révérend James W. Gordon et William H. Nichol, de l'église presbytérienne St. Andrew's, Brantford; de

Benjamin Brown et du révérend O. E. Willson, Sunday School, méthodistes du Comber; de B. Batchelor et Hazen Mulligan, Sunday School, Cainsville; de George Read, Woodbury S.S., canton de Burford; de T. W. Standing et F. Waterson, Sunday School, méthodistes de la rue Wellington, Brantford; de W. D. Daniel et Burt Barker, Methodist Sunday School, Paris; de John Batten et W. T. Hartley, Methodist Sunday School, New-Durham; du révérend C. D. Farquharson et J. M. Neilly, presbytériens de l'église Saint-George; de mademoiselle Della Lower et Harry Jerry Hutchison, Sunshine Class Methodist Sunday School, New Durham; de F. W. Surnler et Clarence Graham, Sunday School, Cainsville; de W. E. Craddock et Lillian Davison, Epworth League, méthodistes de l'avenue Elm, Echo Place; de Frederick Mann et T. L. Wood, Temperance Association, comté de Brant; de H. W. Sussex, Methodist Sunday School, Harrisburg; de H. Simms, Methodist Sunday School, Paris Plains; du révérend Joseph H. Wells, pasteur de l'église méthodiste, Paris; de M. A. Bartleman et madame E. C. Taylor, W.C.T.U., Hanover; de C. H. Watson, Bethel Methodist Sunday School; du révérend W. H. Langton, pasteur, et Frederick Wells, église baptiste, Paris; de A. C. Hallman, conseil municipal du canton de Waterloo; de F. G. Atkey et W. B. Reeve, Methodist S. S., Oxenden; de mesdames George A. Hutchinson et B. A. Carruthers, Ladies Aid Society, église méthodiste de Kimberley; de E. Bonany, Women's Institute, Feronia; de J. Duckworth et E. B. Brown, du village de Victoria Harbour; de William Stevens, Bricklayers and Masons' Union, cité de Peterborough; de John Hang et A. Nelson, Temperance Organization, village de Giverton; de R. L. Begg et Albert Nicholson, Temperance Organization, village de Port Elgin; de mesdames B. C. Ashcroft et mademoiselle Chapman, W.C.T.U., comté de Bruce; du révérend Alfred U. Fromow, pasteur de l'église baptiste, Brampton; de Luther T. Turner et R. H. Pomeroy, conseil municipal, canton de Fullerton; de mesdames W. Ingram et A. E. Stoneman, W.C.T.U., Mitchell, tous de la province d'Ontario; de G. Leishman, congrégation presbytérienne, Fleming, et du révérend J. W. Flatt, pasteur, et J. E. Hamilton, méthodistes de Avonlea, tous de la province de la Saskatchewan; de H. A. Brock et W. A. Wilson, du Central Farmers' Club d'Enniskillen; du révérend J. W. S. Lowry et John U. Ferguson, presbytériens de l'église Knox, dans les cantons de Reckwith, St. Paul's et Franktown; du révérend P. J. McLaren et R. N. Hamilton, église St. Andrew's, Russell; de madame (révérend) A. J. G. Carscadden et autres, Young Ladies' Class Methodist Sunday School, Victoria Harbour; de Garfrel Crowe et autres, Zion Sabbath School, Warsaw Circuit, conférence de la baie de Quinte; de D. A. Thompson, presbytériens de St. Andrew's, Hastings; de R. B. Patterson et autres, église anglicane St. John's, Havelock; de Ether Collins et Jessie Wilcox, Epworth League, méthodistes de Hastings; du révérend Percy H. Robert et Elva Ellis, congrégation et Young Peoples Society, baptiste de Warsaw; de Robert Somers et Edward Dewart, Methodist Sunday School, Warsaw; de Andrew Bird et Andrew Port, Sunday School, Glenalda; de Charles Adams, méthodistes de Havelock et de Trent River, tous dans la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente comme breuvage.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Vendredi, 25 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de Gertrude Ellen Beal, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William Albrighton Beal, de la dite cité de Toronto, manufacturier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président intérimaire.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat,

Une copie de la correspondance entre les membres de l'Exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens, concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires canadiennes qui sont en Angleterre ou au front.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 159*).

Rapport des travaux du bureau canadien des documents sur la guerre, depuis sa fondation.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 61*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi constituant en corporation la Ligue Khaki" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire Britannique" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé : "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé : "Loi concernant l'Ordre Canadian des Gens des Bois du Monde" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé : "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boys Scouts Association*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : "Loi constituant en corporation la Société des Artisans Canadiens français" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé : "Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale" a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 29 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Beith,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Curry,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Landry,
Laird,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Ratz,
Richardson,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Milne:
De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*

Par l'honorable M. La Rivière:
De Michael Olenchuk, et autres, tous de la cité de Winnipeg (*Canadian Ukrainian Institute Prosvita*).

Par l'honorable M. Gordon:
Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Smith:
Soizante-sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre, et plusieurs pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. King:
Trente-sept pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. McCall:
Dix-sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:
Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre et une demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. McLean:
Plusieurs pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues.

De mesdames B. Hamilton et A. G. Stewart, *Women's Institute,* White-Lake; de C. W. Sleman, M.D., *Epworth League,* Enniskillen; de James Stanley et autres, conseil municipal du canton de Darlington; de W. A. Walker et Norma Sheppard, *Sunday School,* Zion; de Florence Halliday et Henrietta J. Smith, W.C.T.U., Oroyo; de J. B. Mitchell, maire, et John Lyle, greffier du conseil municipal, Bowmanville; de T. J. Lalemon, maire, et George Pears, greffier du conseil municipal de la ville de Kingsville; de Heber J. Louch et Milton W. Staples, *Methodist Sunday School,* Orono; d'Arthur Walker et George Hamilton, *Adult Bible Class, Zion Church;* de W. R. Hurne et Horatio E. Ford, *Epworth League,* méthodiste de Milton; de madame E. W. Lockmare et autres, *Women's Institute,* Dorcet; de A. E. Prut et autres, *Cheerful Workers Bible Class,* méthodiste de St. James, S.S., Peterborough; de Harold J. Bell et Cephas F. Heard, *Fairview Epworth League,* Bridgeworth Circuit, Peterborough; de Mary M. Brown et L. G. Buchan, *Help in Need,* ordre des *King's Daughters,* Owen-Sound; de mesdames J. A. Collins et A. M. McClure, *Women's Institute,* Williamsford; de mesdames George Bratt et Arthur Markle, *Ladies Aid of Trinity* (Jerseyville); de George D. Betyner et Sanford K. Bowham, école du dimanche, Zim-Well (Jerseyville); de William M. Buckley et George A. Campbell, jr., *Young Peoples' Society, First Baptist Church,* rue Jepson, Niagara-Falls; de E. M. Kennedy et N. F. Mitchell, *Senior Epworth League,* méthodistes de Thorold; de H. M. Hershey et M. S. Pound, du conseil municipal de Bertie; de madame P. G. Knoll et autres, de la W.C.T.U.; de Port-Colborne et Humberstone; de Ethel R. Walters et Annie E. Tench, de la *Women's Institute* de Stanford; de W. A. Hern et H. L. Pratt, du conseil municipal de Crowland; et de mesdemoiselles Edith, Robertson et Eurith Goold, du *Young People's* W.C.T.U., de Niagara-Falls, tous de la province d'Ontario; du révérend J. N. Clarry, B.A., pasteur, et Thomas H. Blanchard, méthodistes de la rue Halloway; d'Edward C. Currie et D. V. Sinclair, presbytériens de la rue John; de mesdames H. H. Philips et A. Kerr, de la *Women's Christian Temperance Union;* de Thomas H. Blanchard et autres, de l'*Avondale S.S., Halloway St. Church Circuit;* de S. C. Moore et J. N. Clarry, de la *Ministerial Association*; de G. T. Woodley et George S. Kerr, *Halloway St. Methodist S.S.*; du révérend R. C. Blagrave, D.D., de la congrégation de Christ Church; de S. C. Moore et T. G. Bell, *Tabernacle Methodist Church*; C. W. Moat et madame M. Farley, de la *Women's Missionary Society,* Tabernacle Methodist Church; de Newton Thompson et Ruth Snell, *Epworth League,* Tabernacle Methodist Church; et de H. Lavoie et W. R. L. Wensly, membres de la division 189 de la *B. of L. E.,* tous de la cité de Belleville; de R. M. Foster, *Wesley Methodist Church,* Trenton; du révérend Walter Brown, pasteur, et Charles Wells, *Free Methodist Societies* de Beaver-Creek et du North Marmora Circuit; de Edward L. Fraser, *Epworth League,* des méthodistes de la rue King, Trenton; de Lewis Root et William Ham, église presbytérienne et *Sunday School,* Porterville; de Blake Ketcheson, *Moira Methodist Sunday School of West Huntingdon Circuit*; de John M. McMullen et S. W. Shafford, *Sidney Farmer's Club*; de Kanneth Knapp, *Tabernacle Church* et *Sunday School* de Frankford; de A. M. Malone et M. E. Potter, *Women's Institute,* Frankford; de W. E. Windover et C. M. Hendrick, *Sidney Temperance Alliance*; de Jno. S. Marshall et J. D. Bissonnette, de la *Moral and Social Reform Society,* du village de Stirling; de W. M. Gibney et Jacob Vauclief, *Coe Hill Methodist Sunday School;* du révérend W. Hall, pasteur, et Nelson Vauclief, de la congrégation Gilroy du canton de Walleston; de W. H. Blair et S. A. German, *Citizens' Temperance Committee,* Tenton; de R. H. Emrick et autres, du conseil municipal, Evanturel, district

de Timiskaming; de James Taylor, maire, et autres, du conseil municipal de la ville de Vankleek-Hill; de l'archidiacre D. McRae, *Sabbath School, Knox Church,* Vankleek-Hill; de A. Skelding et Robert E. Wigle, *Baptist Sunday School,* Kingsville; de W. M. Pomeroy, *Methodist Sunday School,* Pelee Island (partie nord); Eugène S. Seraldt et J. F. Sutcliffe, du comité de tempérance du canton de Gosfield-Nord; de Mildred Peterson et Elsie Longland, *Mission Circle* de Kingsville; de G. Barendale, Toronto Gore, église Ebenezer, comté de Peel; de madame Bessie McNaughton, *Women's Institute* Clandeboye; de Carl Ritchie et Laura Pickering, *Centenary Epworth League,* Park-Hill; de A. E. Lloyd et W. R. Sibey, *Sunday School of Park-Hill Methodist Church*; de J. F. Laughlin et J. E. Harrisen, *Local Option Committee,* Park-Hill; de George Westman et William J. Wass, *Senior Bible Class, Granton Methodist Sunday School*; de Thomas W. Charlesworth de l'église baptiste de Park-Hill; de W. H. Geddes et de J. R. Anderson, congrégation presbytérienne, Ailsa-Craig; de Frederick W. Rudcleffe et A. H. Westman, *Granton Methodist Sunday School*; de D. Rowcliffe, Granton; de S. C. Chown et Irving H. Gibson, *Lucan Methodist Sunday School;* du révérend R. H. Barnby, pasteur, et George A. Stanley, de l'église méthodiste de Lucan; du révérend John Ball, pasteur et John J. Foster, des congrégations méthodistes de Kirkwood et Bethesda, Kirkwood Circuit; du révérend S. V. R. Pentland, pasteur, et A. E. Taylor, des trois églises méthodistes du Sylvan Circuit, district d'Exeter, et de mademoiselle M. Young et Dorthy C. J. Rogers, *Excelsior Bible Class,* de l'église méthodiste de Parkhill; de C. E. Gillis et autres, congrégation presbytérienne, Bethune, Saskatchewan; de madame I. F. Laughlin, du W.C.T.U., Park-Hill; de C. R. Watcher et R. H. McDonald, de la *Presbyterian Sunday School,* de Ailsa Craig; de J. C. Shipley et George L. Shipley, *Presbyterian* S.S., de Carlisle; de E. Annie Shipley et Mabel McDonald, de la *Young People's Society,* presbytérien de Carlisle; de W. E. Mason et J. Luckey, baptistes de Hobo; de John Trickey et Sara McLean, baptistes de Poplar-Hill; du révérend R. H. Barnby, pasteur, de l'église méthodiste Clandeboye; de George Stafford et W. M. McLean, méthodistes de Spencerville; de Estella Gorman et G. Ewart Hall, *Young People's Society,* Trafalgar; de John Heney et W. A. Scott, du conseil municipal du township de Sombra; de mesdames J. G. Grown et Alice J. Polley, W.C.T.U., Wyoming; de J. H. Millian et autres, de la *Sunday School,* de l'église méthodiste de Goderich; du révérend Arthur W. Brown, congrégation méthodiste de Goshen, dans le canton de Stanley; de John Feagan et George A. Bean, de la *Bible Class,* de l'église des méthodistes Union de Goderich; de R. C. McDermid et A. Struiton, de l'église Knox, de Goderich; de D. K. Prior et F. Pennebaker, de la *Sunday School* des baptistes, de Clinton; de mesdames C. J. Wallis et A. T. Cooper, W.C.T.U., Clinton; de Rebecca Zavitz et A. Boisfeuillet, W.C.T.U.; H. Stubbins et autres, *Presbytery Guild and Christian Endeavour,* église presbytérienne St. Paul's; de Bertram Walker, ligue cadette des méthodistes de la rue Norford; de Agnes Alexander et Andrew Scott, *Knox Church Sunday School*; de S. J. Bennett et A. Boisfeuillet, W.C.T.U., tous de la cité de Guelph; de Jacob Burt, de la *Corningsby Mission Study Class,* Hillsburg; du révérend L. J. R. Naftel, pasteur, et autres, église anglicane, Elora; de mesdames George A. Marshall et George Robertson, *Women's Institute,* Everton; de William Melcolm Kay et George Wood, *First Presbyterian Church,* canton d'Eramosa; du révérend W. K. Allen et D. Maltby, méthodistes de Aberfoyle; de madame L. C. McArthur et autres, du conseil municipal du canton d'Egremont; de A. B. Cunningham, d'Elizabeth I. Prudham et Ruby Chapman, *Swastika Class, Wiarton Methodist Sun-*

day School; de James Nott et R. H. Barr, du conseil municipal de Tarbut et Tarbutt; de madame Emma Fisher et autres, *Women's Institute,* East-Korah; de Milton J. Smith et Roy Thomson, *S.S.*, méthodistes de Bluevale; de John Shortreid et A. McEwan, du conseil municipal du canton de Morris; du révérend Joseph W. Hebbert, pasteur, et R. C. Redmond, méthodistes de Wingham; de William Britton, Epworth League, méthodistes de Constance; de R. H. Mew et C. J. Walters, *Benmiller Adult Bible Class* (Circuit), Goderick; de Elizabeth Smith et Thomas E. McKenzie, *Cormant Bible Class, Willis Church,* Clinton; de Arthur Fisher et autres, Benmiller Circuit, Goderich District, London Conference; de G. M. Holmes et John Challen, baptistes de Goderich; du révérend A. Sinclair, pasteur, et N. W. Frewarth, église méthodiste de Holmesville; de Howard Yrewartha et Frank A. Jenkins, *Epworth League,* Holmesville; de Charles Breckow et William W. Stevens, *Bethel Sunday School,* Benmiller Circuit; de Alexander P. Shepperd, méthodistes, Nile-Circuit; de Charles P. Doughty et Thomas Wright, église presbytérienne, St.-Paul; de Adam Wood, du conseil municipal du canton de Eramosa; de James Currie et Ada Clark, *Salem S. S.*; de J. W. Brown, de l'*Union Sunday School,* Mount-Pleasant; du révérend Robert Keefer, pasteur, et T. S. Copeland, de l'église méthodiste d'Elora; de madame John Tolton, *Methodist Sunday School,* Arkell; de T. Tiffin et H. W. Eagleson, *Shiloh Adult Bible Class,* Tupperville Circuit; de David Scott, du *School Board of S. S. No. 2,* Nichol; du révérend William Munroe et Dugald Robertson, *Church of Christ,* Everton; de MacDougal Hay, B.A., et D. M. Alcorn, *Knox Church,* Elora; de L. E. Milner et J. F. McGregor, *Methodist Sunday School,* Wardsville; de Solomon W. Hann et R. W. Parsons, du Cairngorm Circuit, London-Conference; du révérend Albert E. Jones, pasteur, église méthodiste de Strathroy; de M. Matthews, *Women's Institute,* Delaware; de Alexander McIntyre, *Cashmere Sabbath School,* comté de Middlesex; de J. H. Stewart et autres, *Elders of Taits Corners Presbyterian Church,* canton d'Ekfried; de Roger Perr et William Warren, *Longwood Junion Farmers' Improvement Association;* du révérend D. H. Currie, église presbytérienne de Mainsville; du révérend J. T. E. Blanchard, pasteur, et George L. Putnam, de la congrégation méthodiste de Eastons-Corners; du révérend John Webster, de William H. Wardell et Charlotte Fuller, *Bethel Sunday School,* canton d'Adelaide; de D. Graham et F. W. Atkinson, de la ville de Strathroy; du révérend Herbert J. Creasy, M.A., des congrégations méthodistes de Delaware, Kilworth et Komoka; de Isiah Sickles, chef, et de Stephens Williams, des sociétés unies de tempérance des Réserves Indiennes, dans la province d'Ontario; de William R. Vance et James B. Corneille, des méthodistes de Melbourne; de E. L. B. Cornell, des méthodistes de Kemptville; de William Sloan et du révérend H. Bolingbrooke, des presbytériens de Heckston; du révérend P. A. MacLeod, D.D., église St. Paul, Kemptville; de madame C. J. Baker et autres, W.C.T.U., Spencerville; de James Adams, *Johnstown Sunday School,* canton de Edwardsburg; de madame S. F. McGrath et madame J. T. E. Blanchard, *Eastons Corners Institute;* de madame J. A. Waterson et madame T. A. Murphy, W.C.T.U., Kemptville; de D. H. Currie, de l'église presbytérienne de Cardinal; de George Stafford et R. W. Kingston, administrateurs de l'église des méthodistes de Spencerville; de T. A. Craig et de H. C. Guest, de la *Sunday School* de Kemptville ; de William T. Pitt et autres, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Shanley; de Agnes Weedmark et de madame Mansell Carson, *Epworth League,* Burritts-Rapids ; de A. E. Warren et autres, paroisse de North-Augusta ; de madame Mansell Carson, W.C.T.U., Burritts-Rapids ; de George Stafford et F. B. Newman, du bureau d'administration de l'église méthodiste de Roebuck ; de Walter E. McCaw et Douglas E.

Empey, *Sunday School,* Eastons-Corners; de mesdames W. G. Gardiner et S. H. Guest, *Ladies' Aid,* méthodistes de Kemptville; de W. A. Hanna et Joel Adams, méthodistes, Shanley Circuit; de J. R. Wallace et W. L. Bailey, *St. Paul's Presbyterian Sabbath School,* Kemptville; du révérend George C. Wood, pasteur, et George Baker, église méthodiste, Merrickville Circuit; de David Nairn, église presbytérienne Central Galt; du révérend W. O. Helm, pasteur, et William H. Wolfe, église évangelique, New-Hamburg; de William Hartop et J. E. Warren, *New Hope Lodge No. 66 Royal Templars of Temperance,* Hespeler; de mesdames A. O. Wickerson et Teresa Cassady, *Epworth League,* méthodistes, Ayr; de Lilian Walker et madame J. Farraday, W.C.T.U., Preston; de E. M. Grove, *Regular Baptist Church,* Galt; de Roy Cassady, églises méthodistes de Ayr et Paris-Plains (Methodist Circuit); du révérend J. R. Johnston, B.A., congrégation presbytérienne Doon, canton de Waterloo; de A. T. Rogers et W. E. Jackson, *Banner Bible Class, Ainslie Street Methodist Church Sunday School,* Galt; de Philip Poth et John Buck, de l'église baptiste de New-Dundee; de William Tornan et Lorimer Krampien, *Baptist Sunday School,* New-Dundee; de T. A. Rutherford, *Ainslie Street Methodist Sunday School,* Galt; du révérend J. L. Small et E. A. Michie, de la congrégation presbytérienne de Hespeler; du révérend J. J. Liddy et R H. Knowles, méthodistes de Hespeler; de R. Bounty et autres, méthodistes, avenue Lincoln, Galt; du révérend A. T. Nash, pasteur, et J. W. Groh, de l'association évangélique de Hespeler; de J. Hilborn et John Naismith, *Union Sunday School,* Blair; de John R. Naismith et Thomas Hepburn, B.A., église prebytérienne de *Bible Class,* Preston; de Wellington Shupe et Robert S. Conochie, *Galt Council Royal Templar Temperance*; de Gertrude Steele et Andrew Lockie, *Young People's Guild,* église presbytérienne de Branchton; du révérend J. R. Johnston, B.A., et Thomas Hepburn, B.A., église presbytérienne, Preston; du révérend C. W. Bachus et autres, *United Brethern in Christ,* New-Dundee; de George McClintock et D. Clapton, méthodistes de Henezer, Lyons Circuit; de H. A. Scott et N. E. Cherry, *Clarke Wallace No. 39,* Russel; de Bruce R. Kitchen, *Junior Brotherhood,* méthodistes de l'avenue Brant; du révérend Wray R. Smith, pasteur, et A. Goodwin, méthodistes de la rue Oxford, Brantford; de Ella Ross et Nellie McDonald, Epworth League, avenue College, Woodstock; de Julia Clifton et Violet Lewis, *Epworth League,* de l'église des méthodistes de la rue Dundas, Woodstock, tous dans la province d'Ontario; de G. W. Irvine, de l'église des méthodistes de New-London; de William D. Coiley et Gwen McLeod, P.S.D., S.O.T., No 200, de Grenville; et de John Barnard, de Long-River, tous de la province de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée à titre de mesure durant la guerre, à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente comme breuvage.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 69,

Mardi, 29 mai 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné dans chacune d'elles.

De l'*Empire Life Insurance Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour obtenir sa licence;

De la *Western Dominion Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour compléter ses travaux;

De l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (branche cadette); demandant une charte;

De J. W. Hopkins et autres, de Moosejaw, Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de Vétérans de l'armée et de la marine du Canada;

De la *Kaslo and Slocan Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui autorise cette compagnie à entrer en pourparlers avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour le louage ou la vente de sa ligne de chemin de fer et pour d'autres objets;

De James Wallace Tygard, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à lui accorder une licence pour certaines améliorations qui viennent d'être découvertes pour la combustion dans les engins;

De l'Alliance Nationale; demandant d'être constituée en corporation par le parlement fédéral;

De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*; demandant un amendement à sa charte;

De George Christian Breidert et Burton W. Mudge, de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant que le commissaire des brevets soit autorisé à recevoir des requêtes et à émettre des brevets relatifs à certaines inventions; et

De la *Vancouver Life Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir le certificat requis par la loi des Assurances.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Edwards a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. McCall a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Tanner a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat copie de tous les arrêtés du conseil, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 15 du chapitre 20 des Statuts 4-5 George V.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé:

Que, dans toute mesure destinée à appliquer la conscription au Canada, des dispositions soient établies afin d'exclure de la sélection qui doit être effectuée pour le service obligatoire, tout individu dont le père, le frère ou le fils est parti pour le théâtre de la guerre dans les troupes exépéditionnaires canadiennes ou reçoit en Angleterre l'instruction préparatoire aux opérations du front.

Après débat, un point d'ordre a été soulevé, à savoir:—

Que la motion proposée étant un amendement anticipé à un bill dont il a été donné avis, elle est hors d'ordre.

Son Honneur le Président a pris le point d'ordre en délibéré jusqu'à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Donald G. Whibley, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Thomas E. Jory, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Colin D. Poole, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Florence Evaline Snyder Lockwood, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Edward Nevilles, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport relativement à l'accueil et au traitement des soldats de retour du front, ainsi qu'à la rééducation des soldats rendus infirmes et aux soins à donner aux blessés et aux convalescents, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Matthews Hilton", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 30 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
King,
Laird,
Landry,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Pope,
Power,
Prince,
Ratz,
Richardson,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Watson:

De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

De Thomas Russ Deacon et autres, de la cité de Winnipeg (*The Cascade Scenic Railway Company*); et

Plusieurs pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. Belcourt:

Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Prince:

Plusieurs pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. Nicholls:

Du révérend A. T. Sowerby, pasteur, et Robert A. Pearce, greffier de l'église baptiste de Dovercourt Road, dans la cité de Toronto.

Par l'honorable M. McHugh:

Vingt-deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 383,

MARDI, 29 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Herbert Featherstone Conover, du canton de Trafalgar, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Larilla A. Conover, dont la résidence actuelle est inconnue, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la significaton d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 383,

MARDI, 29 mai 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de George Maisey, de la ville de Walkerville, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lulu Maisey, ci-devant de la ville d'Amherstburg, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la significaton d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: "Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited,* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens

des Bois du Monde", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Loi constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens Français", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule, a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Mitchell a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Nicholls a présenté au Sénat un bill (A2) intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Nicholls a présenté au Sénat un bill (B2) intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Power:—

Que, dans toute mesure destinée a appliquer la conscription au Canada, etc. (*Voir* Procès-verbaux, page 125), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport relativement à l'accueil et au traitement des soldats, ayant été lu (*Voir* page 98), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 31 mai 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:
Vingt et une pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:
Treize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Dennis:
Plusieurs pétitions demandant d'amender le Code criminel.

Par l'honorable M. Smith:
Soixante-neuf pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule:
Treize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:
Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:
Sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise, et d'autres fins;

De Michael Olenchuk et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; demandant une charte sous le nom de *Canadian Ukrainian Institute Prosvita*".

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: "Loi concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company; Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite

Athabaska Northern Railway Company", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi concernant la *Canadian* Western Railway Company", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Il a été proposé

Que le Sénat recommande la fabrication au Canada du pain complet dès maintenant et pour tout le temps que durera la guerre.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Le brigadier-général l'honorable M. Mason a présenté au Sénat un bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. McLennan, du comité spécial chargé de prendre en considération pour en faire rapport au Sénat, les moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de la Confédération de ce Dominion, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Jeudi, 31 mai 1917.

Le comité spécial, chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire rapport les arrangements qui pourraient être faits pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion, a l'honneur de recommander dans ce premier rapport qui sera son rapport final, qu'il soit publiée une brochure avec des cartes géographiques représentant le Canada en 1867 et en 1917, pour faire connaître les progrès accomplis pendant cette période, et contenant des suggestions pour les fêtes commémoratives.

Que le Gouvernement fasse publier une proclamation pour inviter les églises, les écoles du dimanche et les autres, les collèges, les autorités municipales, les clubs canadiens et les autres associations à organiser des cérémonies pour commémorer dignement ce jour.

Que l'on demande aux autorités provinciales de préparer des fêtes spéciales dans les capitales des provinces à cette occasion.

Que le Gouvernement fédéral fasse imprimer une carte postale et des timbres-poste commémoratifs avec des dessins et des motos rappelant le travail des Pères de la Confédération.

Que des fêtes anniversaires soient célébrées à Londres et à Paris le premier juillet.

Que sur la pierre centrale qui soutient le plafond de l'entrée principale des nouvelles bâtisses du parlement, on mette l'inscription suivante:—

JUILLET
1867.. 1917
POUR CÉLÉBRER LE CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION
DES COLONIES BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD
SOUS LE NOM DE
PUISSANCE DU CANADA
LE PARLEMENT ET LE PEUPLE CANADIEN
DÉDIE CETTE BÂTISSE
EN CONSTRUCTION À CETTE DATE
POUR REMPLACER L'ÉDIFICE INCENDIÉ
À LA MÉMOIRE
DE L'ŒUVRE DE LEURS ANCÊTRES
ET DE LA VALEUR DE CES
CANADIENS
QUI ONT COMBATTU POUR LES
LIBERTÉS DU CANADA,
DE L'EMPIRE
ET DE
L'HUMANITÉ.

Que le gouvernement prépare une démonstration en rapport avec la solennité, lors de la pose de la pierre sur laquelle sera cette inscription, qui aura lieu à midi le deuxième jour de juillet 1917.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. McLENNAN,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Watson, pour l'honorable M. Ratz, a présenté au Sénat un bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Walter Sherald Garrett".

Le dit bill a été, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Matthews Hilton", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited,* et partout autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens Français", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Ellen Beal, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.
Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi concernant *The Western Assurance Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi constituant *The Vancouver Life Insurance Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 1er juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Choquette, Crosby, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Farrell, Forget, Gillmor, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Smith, Tanner, Taylor, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat les rapports suivants du greffier du Sénat ainsi que ses recommandations, et aussi une communication des bibliothécaires conjoints du Parlement:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 3 mars 1917.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de faire rapport qu'il y a une vacance dans le personnel du Sénat, causée par la mort de William Chapman, traducteur des débats.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat, Ottawa.

RECOMMANDATION.

Le soussigné a l'honneur de recommander que M. Jules Fournier soit nommé traducteur français des débats du Sénat, la place de William Chapman, décédé. Les certificats nécessaires ont été envoyés par la Commission du Service civil.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Appartement du Président.

Sénat,

Ottawa, 30 mai 1917.

Monsieur, — J'ai l'honneur de faire rapport qu'il y a une vacance dans le personnel des employés du Sénat, dans la subdivision B de la première division, causée par la mort de M. Byron R. Nicholson, greffier des journaux anglais.

J'ai l'honneur de recommander que M. C. H. Jones, soit chargé de la rédaction des journaux anglais en plus de ses devoirs de greffier des procès-verbaux, et qu'il soit promu de la subdivision A de la seconde division, à la subdivision B de la première division, cette promotion devant prendre effet le 1er juin prochain.

Durant les deux dernières années, M. Jones a fait la plus grande partie de l'ouvrage de feu le greffier des journaux anglais et en considération de ces faits je désire attirer l'attention favorable du Sénat sur les provisions de l'article 33 de la Loi du Service civil, 1908, qui permet d'ajouter une somme n'excédant pas cinq cents dollars au salaire minimum, lors de la nomination d'un employé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Approuvé.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Bibliothèque du Parlement,

Ottawa, 30 mai 1917.

Monsieur,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de transmettre, en conformité de la loi, un certificat émis par les Commissaires du Service civil en faveur de M. Herbert Charles Stock, autorisant sa nomination comme messager, au traitement de $800 par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

(Signé) A. D. De CELLES,
Bibliothécaire général.

(Signé) MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable
Président du Sénat.

CERTIFICAT DE NOMINATION À UN GRADE INFÉRIEUR.

(Emis en conformité des dspositions de l'article 22 de la Loi amendant la Loi du Service civil, 1908, et de l'article 6 des règles et règlements de la Commission du Service civil.)

Attendu que par une loi du Parlement du Canada, chapitre 15, 7-8 Edouard VII, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil", il est, entre autres choses, statué que les nominations aux positions de messagers, portefaix, trieurs ou emballeurs et aux autres emplois d'ordre inférieur constitués par le Gouverneur en conseil, sur la

recommandation du chef du département basées sur un rapport écrit du sous-chef et accompagnées d'un certificat de qualification de la Commission donné après ou sans examen, d'après les règlements de la Commission, certificat déclarant que la personne qui demande la position possède les connaissances nécessaires et la capacité, et est dûment qualifiée quant à l'âge, la santé et le caractère; la question d'âge ne devant pas être pris en considération dans le cas de la nomination de messagers.

Et attendu que la dite Commission du Service civil s'est assurée, en ce qui concerne le candidat:—

Qu'il est sujet britannique et qu'il réside au Canada depuis au moins trois ans;

Qu'il est dans les limites d'âge prescrit pour la position à laquelle il s'agit de le nommer;

Qu'il n'a aucun défaut physique ou maladie pouvant lui être préjudiciable dans l'accomplissement de ses devoirs;

Que son caractère et ses habitudes le rendent compétent à remplir la dite position;

Qu'il possède le degré requis de connaissance et de savoir pour l'accomplissement de ses devoirs.

Il est par les présentes certifié que le dit M. Herbert C. Stock, est qualifié pour occuper la position de messager à la bibliothèque du Parlement. Il a été honorablement démis de la position d'officier d'ordonnance.

Les bibliothécaires ayant déclaré qu'il fallait des aptitudes exceptionnelles pour remplir les fonctions de cette charge, et recommandé le salaire initial de $800 par année, lors de la nomination, les commissaires certifient, en conséquence, en conformité des prévisions de la section 33 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, que M. Herbert Charles Stock possède les aptitudes exceptionnelles requises pour l'accomplissement des devoirs inhérents à la position de messager de la bibliothèque du Parlement.

ADAM SHORTT,
M. G. LA ROCHELLE.

Ce premier jour de mai, mil neuf cent dix-sept.

Sur motion, il a été
Ordonné, que ces rapports soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Thorne:
Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Douglas:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:
Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre

Par l'honorable M. Ratz:
Vingt-trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:
Plusieurs pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Prowse:
Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
Huit pétitions demandant la prohibition pendant la guerre, et
Six pétitions demandant de modifier le Code criminel.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De A. O. Sowerly, pasteur de l'église baptiste de Dovercourt-Road, Toronto; protestant contre la suspension de la loi *Lord's Day Observance* relativement aux travaux de ferme;

De Thomas Russ Deacon et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The Cascade Scenic Railway Company*;

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des actions, débentures consolidées ou des actions privilégiées qu'elle a été ou pourrait être autorisée à émettre, et à d'autres fins.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
VENDREDI, 1er juin 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné dans chacune d'elles.

De la *Montreal Central Terminal Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la fin de ses travaux;

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James; demandant de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux;

De la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord; demandant de prolonger le délai fixé pour terminer ses travaux;

De J. A. Duchastel, d'Outremont, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; demandant d'être constitués en corporation sous le nom d'Association des bonnes routes du Dominion".

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

VENDREDI, 1er juin 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés, qui expire le premier juin, soit prolongé au vingt-deux juin 1917.

Que le délai fixé pour la présentation des bills privés, qui expire le huit juin, soit prolongé au 29 juin 1917, et

Que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux sur les bills privés, qui expire le 22 juin, soit prolongé au six juillet 1917.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Bishop of Mackenzie River*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Intercolonial et de la Baie de James", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Beaubien a présenté au Sénat un bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Pope a présenté au Sénat un bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal".

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre, que le Sénat a passé de bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite "*Athabaska Northern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Calgary and Firnie Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (25) intitulé: "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: " Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incoporated*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bill privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: " Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory ", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: " Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood ", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2) intitulé: " Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada* ", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2) intitulé: " Loi concernant un brevet de James B. King et autres ", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bill privés divers.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 29 courant, demandant copie de tous les arrêtés du conseil, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 15 du chapitre 20 des Statuts 4-5 George V.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 185*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

De consentement unanime

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 5 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Poirier, Power, Prince, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:

Quatorze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Nicholls:

De Douglas Kay Ridout, de la cité de Toronto; et autres de la dite cité et d'autres lieux (*The North American Accident Insurance Company*); et

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McCall:

Trente-sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Lady Pellat, de la cité de Toronto, commissaire en chef de la *Dominion Council Girl Guides Association*, constituée en corporation par le gouvernement impérial; demandant une charte du gouvernement du Dominion sous le nom de *Dominion Council of the Girl Guides Association;* et

De madame Roy Scratch et mademoiselle Etta Bruner, du *Women's Institute* d'Essex-sud, branche de Kingsville; de Nathan D. McCann et autres, du canton de West-Hawkesbury; de mesdames H. J. Lackner et B. J. Bollard, *Women's Institute*, Hawksville; de Ed. Shantz et M. L. Shuh, *Mennonite S.S.*, rue King, Kitchener; de George Stoddard et Thomas W. Devlin, *Court Hope No.* 115, C.O.F., Smith's-Falls; de Samuel S. Bowman et Urias K. Weber, de la congrégation mennonite de Kitchener; de Harry N. Moffatt, de la congrégation méthodiste de Carsonby; de W. D. J. McEven et H. Bussell, de la cité d'Ottawa, *County Orange Lodge, C* 27; de Lawrence H. Fisher et autres, *Epworth League* de Kars; de T. Allen Hicks et Charles H. Campbell, *Methodist S.S.*, Metcalfe; de Norman R. Wallace et James A. Wallace, *Presbyterian Sabbath School*, de North-Gower; du révérend Robert Gamble et W. J. Paul, presbytériens, Stittsville; de J. Le Dindwoodie et Edith A. Kerr, W.C.T.U., Ottawa-Sud; de Thomas Broad et autres, *Bethany Presbyterian Church;* de Thomas Bowman et Wm McAllister, *Erskine Presbyterian S.S.*, Ottawa; de Newman H. Manis et George W. McCordick, North-Gower *Methodist S.S.*, de William Sparling et F. A. Jones, de l'église méthodiste Dominion, Ottawa; de J. W. Brown et Allan Lindsay, presbytériens de St. Andrew's, Kars; de James Robinson et Samuel Craig, presbytériens de Merivale; du révérend Charles R. Duncan et G. O. Harshman, église baptiste, Fourth ave., Ottawa; de madame R. M. Wallace et mademoiselle R. H. Ruby, *Wowen's Institute*, Kars; d'Alexander Thomson et J. U. McNiece, de l'église presbytérienne de North-Gower; du révérend Elwood Lawson et autres, Westboro, *Methodist S.S.;* de Harold Fisher, maire, de la cité d'Ottawa; de F. H. Pratt et M. E. Stamp, *Sunday School of Bicentenary Methodist Church*, Manotick; de W. H. Tate et R. H. Thomas, *Westminster Presbyterian S.S.*, Ottawa; de Isabella C. Hill et Elizabeth E. Healey, *Sunday School*, rue Bolton, Ottawa; du révérend Charles H. Vessot, presbytérien français de Saint-Marc, Ottawa; de Lilian R. Lawrence et E. Violet Lowe, *Cheerful Helpers Mission Circle*, méthodistes d'Ottawa; de W. D. J. McEwen et P. G. Burgess, *Methodist S.S.*, rue Bell, Ottawa; de M. J. Leith et John Crela, *Union Congregation*, Kirrobert; de T. B. Beyz, de la paroisse du Sacré Coeur de Marie, Marievale; du révérend W. E. J. Paul et T. D. Purdie, de la congrégation de l'église St. Mary, Meota; du révérend C. S. Elsey, pasteur, et William A. Kennedy, *Union Church*, du révérend A. D. (Easton Circuit); de James Morris et A. E. Baker, *Quill-Valley S.D.* No. 996 Humboldt; du révérend William H. Wagner, de l'Association évangélique du Canada, Neudrof; du révérend Joseph Carter, de la 1re église baptiste de Melville et de l'église Community de Cana; de Samuel Fleming et autres des églises de Wolseley et de Federated Churches, Westfield; de George H. Dix et J. B. Smith, *Union Church*, Wadena; de T. C. Haygarth et du révérend G. A. Beacroft, de l'église évangélique, Kénaston; du révérend E. Munden Bishop et autres, de l'église anglicane St. John d'Ellisboro et de l'église anglicane St. George Wolseley; de W. Jones, maire, de Swift-Current; du révérend C. B. Lawson, pasteur, église méthodiste Wesley, Prince-Albert; de J. E. Kitty et J. W. Cooper, méthodistes d'Osage; du révérend William H. Driver, méthodistes de Broadview; de G. T. Gamey et J. W. Lent, méthodistes de Southey, et de l'église Union de Bulyea; du révérend H. G. Cairns, et I. A. Lawrence, de l'église méthodiste, North-Battleford; du révérend Charles Endicott et Frank Holmes, de l'église méthodiste de Grace, Saskatoon; du révérend C. B. Oakley et John F. Patter, méthodistes de Gull Lake-Circuit; du révérend W. R. Taulon, pasteur, et autres, de la congrégation méthodiste, Melfort; du révérend Bert Howard et Carmen R. Werry, de l'Ettington-Circuit des villes de Ettington-Mossbank-Vantage; de T. Hy. Serdall,

méthodistes de Tonkin; du révérend J. C. Bard, de la congrégation méthodiste de Semans; du révérend Robert Milliken et Douglas J. Thum, méthodistes de l'église métropolitaine de Regina; du révérend T. J. Johnston, George Spence, de l'église Wesley, Moosejaw; de F. A. Maguire et W. T. Patterson, des congrégations méthodistes, Goran et Swanston; du révérend Edward Smith, des congrégations méthodistes de Valley-Center et Dunkeld, Duval; du révérend John C. Hartley, pasteur, et W. E. Clothier, méthodistes de Indian-Head; et George H. White et de F. S. Wilbur, méthodistes de Creelman; du révérend J. H. L. Joslyn, des églises de Sintaluta, Alexander Churches; du révérend John Lewis, méthodistes de la rue Rae, Regina; du révérend Frank Coop, du révérend A. D. Wrenshall, recteur de la congrégation de Christ Church, Gainsborough; du révérend C. B. Freeman et H. G. Buck, baptistes de Saskatoon; et William T. Balfour, congrégation de Lumsden et Forest; de John Bennett et autres; rend W. A. Alexander et E. C. Wallance de Grand-Coulee; du révérend, R. J. Russell et William T. Balfour, congrégation de Lumsden et Forest; de John Benett et autres, presbytériens de Broderick; de J. M. Parker et W. E. Brennan, presbytériens de Eskdale; de A. Hamilton, J.P., et Angus Mackay, de·la congrégation presbytérienne, St. Andrew's, Indian-Head; de C. C. Strachan et M. J. Barnes, de l'église presbytérienne de Stornoway; du révérend Andrew Henderson et Roy Slesser, des congrégations presbytériennes de Lansdowne, Golden-Ridge et Kipling; du révérend Allan Lang, pasteur des congrégations presbytériennes de Stoughton et Heward; de William Locheed et Percy Mitchell, église St. Paul, Kelfield; du révérenr John Ferry, presbytériens de Kisbry; de James Rutherford et A. A. Anderson, de la congrégation presbytérienne de Donavan; de Stephens Richmond et J. A. Church, presbytériens de Le-Ross; de J. Irving et du révérend W. M. Ayers, de la congrégation de Stony-Beach; de J. J. Fallis et autres, de l'église presbyterienne, Elbow; du révérend William Arthur Davis, de la congrégation de l'église presbytérienne, Ceylon; de W. M. Leigh, de l'église presbytérienne de Westminster, Regina; du révérend John G. Bitcen et W. A. West, de la congrégation presbytérienne, Kindersley; d'Alexander John Wight et du révé rend John Galloway, de l'église presbytérienne, Mayfair, Saskatoon; de C. Cameron et George D. Campbell, de la congrégation de l'église Union, Balgonie; de G. H. Jones et A. McDougall, de la première église baptiste, Regina; de William Watson, mission de St. Alkmun, Regina; du révérend Henry F. Widen et S. Mattiery, de l'église baptiste Swedish, Midale; de J. G. Domm, de la congrégation Emanuel de l'association évangélique de Morse; de John Monus et John Kovach, de l'église des baptistes hongrois de la congrégation Emanuel de l'association évangélique de Bebevar (Kipling); du révérend A. W. Mullett, pasteur des méthodistes de Qu'Appelle; de madame James R. Aikenhead et d'autres, W.C.T.U. de Melfort; de madame M. J. Richardson, W.C.T.U., Lanigan; du révérend Robert McNaughton, de l'église méthodiste de Plunkett et Elltown; de A. H. Nicholl, méthodiste de Nokomise; du révérend Iveson Thacker, pasteur, et M. A. Wilkinson, de Yellow Grass, méthodistes; du révérend Eric A. McLaren, pasteur, et T. W. Awde, méthodistes de Howard; du révérend G. U. Bennee, pasteur, et D. A. Kingsbury, méthodistes de Rouleau; de G. W. Harton et J. E. Paul, méthodistes de Wesley, Saskatoon; d'Alexander E. Elliott et William Hillson, des congrégations méthodistes de Drunkwater et Biverrest; du révérend C. Down, de l'église méthodiste de Boharm; de George Darey et A. D. Brooks, méthodistes, Abernethy Circuit; du révérend H. H. Kerley, des congrégations méthodistes de Morse Eanfall et Crocus-Hills; de E. Koughton Lannslen et Wascana; de J. A. Stewart et autres méthodistes de Elston; du révérend A. J. Berton, B.D., pasteur, et W. J. Vancise, méthodistes de Grand-Coulee; du révérend Anbry W. Ingram, pasteur des

pasteur, des méthodistes de Weardale et Ellin; de William Row Bathanm, et du révérend Willis G. Hancock, pasteur, méthodistes de Wawota Circuit; de M. Sifton, W.C.T.U., Moosejaw; de madame Crislina C. Sinton, W.C.T.U., Régina; de madame W. Whelpton et Charloth M. Laycock, W.C.T.U., Wilkie; de madame T. H. Gregson, W.C.T.U., Oxbox, tous de la Saskatchewan; d'Elizabeth Reid Kidd et madame H. V. Heald, de Liberty, W.C.T.U.; de Rose S. Wood, de Cleveland, W.C.T.U., Saskatoon; de mesdames F. Mallinson et T. A. Simpson, de Chamberlain, W.C.T.U.; de Helen Prentice, de Waldeck, W.C.T.U.; de mesdames L. A. Osment et D. H. Starr, de Indian-Head, W.C.T.U.; de mesdames E. C. Warner et W. R. Linklater, d'Arcola, W.C.T.U.; de mesdames Ira Minion et P. I. Thacker, de Yellow-Grass, W.C.T.U.; de Mary E. Colbeck, de North-Battleford, W.C.T.U.; de Mary I. Scott, de Caron, W.C.T.U.; de mesdames Alice J. Sanborn et M. E. Dorland, de Drinkwater, W.C.T.U.; de madame W. H. Baskerville, de Glenside, W.C.T.U.; de Emeline Key, de Estevan, W.C.T.U.; de Evelyn Andrews et Mary Ryalls, de Stoughton, W.C.T.U.; de mesdames A. Johnston et C. F. Langerman, de Rouleau, W.C.T.U.; de Ellen S. Cheeseman et Annie Fraron, de Maple Creek, W.C.T.U.; de madame Margaret Alhingham, de Broadview, W.C.T.U.; de mesdames Charles D. West et madame R. C. Cowan, de Kindersley, W.C.T.U.; de Jane McCormick, de Swift-Current, W.C.T.U.; de C. A. Wheately et autres, Battleford, méthodistes; de R. A. Clarkson et J. A. Creary, église presbytérienne St. Andrew's, Wapella; de M. G. Garabediam et A. Douglas, presbytériens de Leslie; de W. N. Howell, du révérend W. C. Clark, congrégation de Knox, Saskatoon; du révérend A. Russell et autres, de l'église St. Thomas, presbytériens, Saskatoon; de Allan Radcliffe, de l'église presbytérienne de Fort-Qu'Appelle; de William W. Stewart, de l'église presbytérienne St. Andrew, Assiniboia; de Herbert Keith et Robert J. Morrison, presbytériens, Pense et Cottonwood; du révérend R. J. McDonald et J. E. Campbell, de l'église Carmichael, Régina; de J. W. Fraser et W. D. Macartney, de l'église presbytérienne, Outlook; de R. P. Dickey et J. W. Campbell, presbytériens, Truax; de madame J. H. Anderson, Strongfield, W.C.T.U.; du révérend Llewellyn Thomas, presbytériens de St. Andrew's, Kinistina; de Andrew Aitchison et autres, presbytériens d'Ogema et d'autres lieux; du révérend Alexander MacLean et James Lewthwaite, presbytériens, église Knox, Redvers; du révérend D. McKeen Reid et Thomas Jacques, de l'église Community (presbytériens), Khedive, tous de la Saskatchewan; de J. K. Featherston, St. Andrew's S.S., Streetsville; de A. A. Colquhoun, du conseil municipal du canton de Hilbert; de Annie J. Hawley et Lew Smith, *Epworth League,* Cainsville, méthodiste; de Margaret Laird, Oak-Hill Branch, *South-Brant Women's Institute*; de H. E. Cragg, de F. E. Phœnix, de *Greenbank Women's Institute;* de A. T. Healey et madame E. F. Goddard, *Hanbury Women's Institute;* de mesdemoiselles Mamie Nesbitt et Tillie Arkell, *Caledon Women's Institute,* tous d'Ontario; de P. N. Murray, B.D., et J. L. Park, église presbytérienne, Drummer; du révérend Robert McMillan, pasteur, et autres, de l'église presbytérienne du Canada, Buffalo-Lake; de W. N. Ward et Edward Payne, Neville, mission de la congrégation méthodiste; de Nicholas Johnston et Thomas R. Irwin, Springwater, presbytériens; de M. H. Weatherall et George Mann, congrégation presbytérienne, *School District* de Wagerer, Drummer; de J. Adam Smith et autres, de la congrégation de St. Andrew's Maxim, et de W. J. Gorse, R.S., et autres, méthodistes de Strongfield Circuit et de Saskatchewan; de Thomas White et William Stewart, du conseil municipal du canton de Pelee; de madame St. Dalmas et T. J. Henderson, d'Orangeville, W.C.T.U.; de George Lawrence et Evelyn Duncliffe, *Adult Bible Class,* Waubaushene, tous de la province d'Ontario (105 pétitions); deman-

dant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion, l'avis de motion numéro 1, de ce jour, a été modifié en retranchant le préambule dans le premier paragraphe.

Alors, il a été proposé:

Que cette Honorable Chambre soit d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente, lorsque disparaitra le stimulant qui provient de la fabrication de munitions et des autres commandes de guerre, et

Que ce comité soit composé des honorables messieurs Dandurand, Edwards, Gillmor, Beaubien, McLennan et le proposant, M. Nicholls.

Après débat,

Sur motion, il a été

Ordonné, que la suite du débat, sur ladite motion, soit remise à jeudi prochain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la communication suivante des bibliothécaires conjoints du Parlement:—

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, 24 avril 1917.

Monsieur,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de transmettre, en conformité de la loi, un certificat émis par les Commissaires du Service civil en faveur de M. Joseph Ludger Parr, autorisant sa nomination comme commis de la subdivision B de la 2me division du Parlement.

Les bibliothécaires demandent que le certificat soit déposé sur la Table du Sénat, en conformité de la loi.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

A. D. De CELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable Président du Sénat.

COPIE.

Certificat de nomination à la subdivision B de la seconde division.

Considérant que, en vertu d'une loi du Parlement du Canada, chapitre 15 de 7-8 Edouard VII, intitulé: " Loi modifiant la Loi du Service civil ", il est entre autre chose décrété que, excepté dans les cas mentionnés dans la dite loi, les nominations à des positions dans le Service intérieur sous un député chef seraient faites après un examen compétitif qui sera de nature à établir les capacités des candidats pour les positions spéciales auxquelles ils doivent être nommés et que ces examens devront avoir lieu de temps en temps en conformité des règlements faits par la Commission et approuvés par le Gouverneur en conseil.

Et considérant que M. Joseph Ludger Parr, d'Ottawa, âgé de vingt-trois ans (ci-après appelé le candidat), a passé ses examens sous la direction de la Commission du Service civil dans un examen pour tous les concurrents en conformité des dispositions de la loi du Service civil et des règlements faits en vertu de cette loi et que cet examen dont il est sorti le 6me a établi sa compétence; et considérant que la dite Commission du Service civil s'est assurée

Que le candidat est sujet britannique et réside au Canada depuis au moins trois ans;

Qu'il est dans la limite d'âge prescrite pour remplir la position à laquelle il est question de le nommer;

Qu'il n'a aucune infirmité ou maladie qui pourrait l'empêcher de faire convenablement son ouvrage;

Que son caractère et ses mœurs le qualifient pour occuper la dite position, et

Qu'il possède les connaissances et la capacité requises pour s'acquitter des devoirs de sa position.

Par ces présentes, il est certifié que le candidat qui doit être pris à l'essai au service de la bibliothèque du Parlement à titre de commis de la deuxième division, subdivision B, a toute la compétence voulue.

Daté ce huitième jour d'octobre, mil neuf cent quinze.

(Signé) ADAM SHORTT,

(Signé) M. G. La ROCHELLE,

Commissaires.

Le deuxième jour d'avril mil neuf cent dix-sept.

Médicalement impropre au service militaire.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier, relatif à la classification du traducteur en chef du Sénat, d'après la loi du Service civil, ainsi que sa recommandation.

Ottawa, 12 février 1917.

A Son Honneur le Président du Sénat,

Monsieur,—A la suite de l'examen fait de concert avec Votre Honneur, des travaux ressortissant à la division de la traduction française du Sénat, le soussigné a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Afin d'augmenter l'efficacité de ce service spécial, il semble désirable de réunir en un même bureau tous les traducteurs français du Sénat (à savoir: les traducteurs des lois, des débats, des journaux et procès-verbaux), de les placer tous ainsi sous l'autorité directe d'un même chef. Une pareille disposition permettrait aux traducteurs français de mieux s'entr'aider les uns les autres; simplifierait les relations du greffier du Sénat avec le personnel de la traduction, et réduirait aussi la quantité et le coût des ouvrages techniques, dictionnaires et livres de référence dont les traducteurs ont besoin.

Le soussigné recommande, en outre, que le traducteur en chef soit chargé, sous l'autorité du greffier du Sénat, agissant comme greffier des Parlements, de la revision des copies françaises certifiées des lois, qui doivent être remises à l'Imprimeur du Roi pour l'édition des Statuts français, subséquemment à chaque session, conformément à l'article 9 du chapitre 2, S.R.C. 1906; et que, en sus de ses fonctions actuelles, il soit aussi nommé secrétaire français des comités.

Vu les importantes fonctions dont le traducteur en chef est chargé comme susdit, le soussigné propose que l'alinéa 2 du septième rapport du comité d'Economie interne et des Comptes courants, daté du 31 mars 1915, soit rescindé, et que le suivant lui soit substitué:—

" Que M. L. de Montigny, en sus de ses fonctions actuelles, soit nommé chef de la division de la traduction française et secrétaire français des comités, et que lui soit payé le traitement attaché à la subdivision que sa promotion lui assigne."

Accessoirement au rapport ci-dessus, j'annexe, pour vous en donner connaissance, la copie d'une lettre que j'ai adressée à l'honorable sénateur Power, président du comité d'Economie interne et des Comptes courants, le 21 mars 1916.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

J'approuve le rapport ci-dessus et recommande au Sénat son adoption.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Ottawa, 21 mars 1916.

L'honorable L. G. Power, C.P.,

Président du comité d'Economie interne et des Comptes courants.

Monsieur,—Je désire attirer votre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve le traducteur en chef de cette Chambre, M. de Montigny. Lorsqu'il fut nommé, ou plutôt promu à ces fonctions, l'an dernier, M. de Montigny fut automatiquement versé dans la subdivision " A " de la première division, conformément à la classe assignée aux dites fonctions par la dernière reclassification du personnel du Sénat, établie en 1913 et actuellement en vigueur. Mais, sans doute par méprise, une ordonnance du Sénat l'a retenu au même salaire qu'il touchait à cette époque, ce salaire étant celui de la subdivision " B " de la première division. Je voudrais également vous faire remarquer que cette ordonnance du Sénat était contraire au paragraphe 35 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil,* qui se lit comme suit:—

" Rien en la présente loi ne doit être interprété comme amoindrissant la situation d'aucun officier, commis ou employé dans le service; et si le traitement d'un tel officier, commis ou employé, est inférieur au minimum du traitement attribué par la présente loi à sa subdivision ou à sa charge ou son emploi, son traitement peut immédiatement être porté à ce chiffre."

Je dois faire remarquer que, lorsque la reclassification susdite a été mise en vigueur, le salaire du traducteur en chef d'alors était exactement au même chiffre que le salaire que touchait M. de Montigny à la date de sa promotion; et dès que cette reclassification fut adoptée, le salaire de l'ancien traducteur en chef fut immédiatement porté au minimum de la classe assignée à sa charge. Les deux cas sont essentiellement identiques. En outre, le salaire de huit ou dix autres officiers ou commis fut semblablement augmenté par cette reclassification.

Ceux qui, sans doute par inadvertance, ont manqué de reconnaître les droits que sa promotion lui conférait en vertu de la loi, n'apprendront pas sans intérêt que, durant les quatre ou cinq dernières années de l'emploi de son prédécesseur, M. de Montigny a dû reviser et refaire une partie considérable du travail de ce dernier, tout en remplissant ses propres fonctions, ce qui démontre qu'il possède pleinement les qualités et les titres requis pour bénéficier des avantages de la situation à laquelle il a été promu.

A ces causes, je suggère que le Sénat soit prié de reprendre en considération son ordonnance du 1er avril dernier par laquelle il a adopté cette partie du 7me rapport du comité d'Economie interne et des Comptes courants qui fixe le traitement de M. de Montigny, de façon à déclarer cette ordonnance de nul effet, et de laisser ainsi la loi suivre son application dans l'espèce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Son Honneur le Président a donné sa décision sur le point d'ordre soulevé par l'honorable M. Landry le 29 mai dernier (Voir page 125), et a déclaré le point d'ordre bien motivé, pour les raisons suivantes:—

Mardi, 5 juin 1917.

Honorables messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à cette Honorable Chambre ma décision sur le point d'ordre soulevé par l'honorable représentant de Stadacona, relativement à la motion de l'honorable représentant senior de Halifax:

"Que, dans toute mesure destinée à appliquer la conscription au Canada, des dispositions soient établies afin d'exclure de la sélection qui doit être effectuée pour le service obligatoire, tout individu dont le père, le frère ou le fils est parti pour le théâtre de la guerre dans les troupes expéditionnaires canadiennes, ou reçoit en Angleterre l'instruction préparatoire aux opérations du front."

Le point d'ordre a été soulevé comme suit:

"Que la motion proposée constituant un amendement anticipé à un bill dont il a été donné avis, cette motion est hors d'ordre."

J'ai apporté beaucoup de soin à étudier la question, mais je ne puis trouver aucune règle spécifique du Sénat qui m'indiquerait la décision à rendre.

Il est dit à la règle 1 du Sénat que, dans tous les cas que ne couvrent pas nos règles, les ordres permanents, les règles et les usages du parlement impérial s'appliquent aux procédures du Sénat. En conséquence, j'ai consulté sur ce point les auteurs qui font autorité, et à l'appui de ma décision je désire citer les autorités suivantes:

L'ordre permanent 10*a* à la Chambre des Communes, en Angleterre, se lit ainsi:

"En décidant si une discussion est hors d'ordre pour cause d'anticipation, l'Orateur doit tenir compte de la probabilité qu'il y a que la question anticipée sera soumise à la Chambre dans un délai raisonnable."

Je trouve aussi dans May (12e édition) pp. 248-249, ce qui suit:

"Une motion ne doit pas anticiper une question déjà désignée comme devant être prise en considération par la Chambre.

"Une motion est également hors d'ordre, si elle anticipe un avis de motion pour la présentation d'un bill qui renferme le sujet que la motion présente à la discussion."

Blackmore, à la page 120 de "Décisions de l'Orateur", dit:

"Il est contraire à l'usage de la Chambre de prendre en considération une résolution se rapportant à un bill déposé à l'autre Chambre."

L'Orateur Brand a rendu la décision suivante:

"Il est contraire à l'usage de cette Chambre de prendre en considération une résolution se rapportant à un bill déposé à l'autre Chambre du Parlement, avant que ce bill ait subi sa troisième lecture dans l'autre Chambre."

A la page 279 de May (11e édition), il est dit:

"Une motion est également hors d'ordre, lorsqu'elle anticipe une motion pour la présentation d'un bill qui renferme le sujet que la dite motion présente à la discussion, ou d'un bill désigné comme devant être pris en considération, même si ce bill n'a pas été imprimé."

Blackmore (2e édition) dit encore à la page 114:

"L'Orateur ne doit pas permettre qu'une question soit placée sur le feuilleton, lorsqu'elle se rapporte aux détails d'un bill en voie d'être déposé."

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Bishop of MacKenzie River*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant la Compagine du chemin de fer de Colonisation du Nord", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir et de faire rapport relativement à l'accueil et au traitement des soldats de retour du front, ainsi qu'à la rééducation des soldats rendus infirmes et aux soins à donner aux blessés et aux convalescents, ayant été lu, il a été (*Voir* page 95)

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Herbert F. Conover, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de George Maisey, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur les arrangements qui devraient être pris pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 6 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Laird,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:

Quatorze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Dix-sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Dennis:

Plusieurs pétitions demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. Gordon:

Treize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:

Douzè pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:

De E. E. Conner et T. H. Scott, *Pastor's Adult Bible Class*, église méthodiste Grace, Gananoque; de J. F. Collins et W. A. Davis, *Amalgamated Association of Street Electric Railway Employees of America, Division* 622, Peterborough; de Esther L. Duncan, de *Busy Bees Adult Bible Class, Ebenezer S.S.*, Graham-

ville Circuit; de mesdames J. Smythe Kerr et Sophie E. Kerr, *Order of "The King's Daughters and Sons"* du comté de Oxford; de madame James A. Lewis et madame S. E. Arnold, *Women's Missionary Society,* méthodistes de Smith's-Falls; de William Pratt et G. W. Thompson, *Petrolia Temperance Alliance;* de N. Cascaden et du révérend R. A. Blackburn, *Quarterly Official Board,* Oil City Circuit; du révérend J. M. Whitelaw, B.A., B.D., et J. M. McBride, église St. Andrew's, Hagersville; de William Mackell et du révérend J. G. Foote, *Methodist S.S.,* Jarvis; de R. D. Winger et L. M. Kaufmaun, *Baptist S.S.,* Hagersville; du révérend S. S. Bailey, pasteur, de la *Free Methodist Church,* Canboro et Montague Circuit; du révérend J. G. Foote et autres, de l'église et de la ligue méthodiste de Jarvis; de madame James Rushton et madame C. Crawford, *Women's Institute,* Willescroft; de J. S. Robertson, *Methodist Church S.S.,* Ripley; de William S. McGuire, *Epworth League,* Olivet, dans le canton de Huron; de Thomas H. Purdy et Roy Alexander, de *Purdy's S.S.,* dans le canton de Greenock; de Thomas E. Wilson et Alexander MacTavish, *Olivet S.S.,* dans le Ripley Circuit; de madame E. W. Garner et madame S. A. Rife, W.C.T.U. de Walkerton; du révérend C. N. MacKenzie et George Chatreau, de la congrégation presbytérienne de Riversdale; du révérend T. H. Grainger et R. McClenaghan, des trois congrégations méthodistes du White Church Circuit; de J. S. Williamson et William McDonald, de l'église méthodiste de Chesley; du révérend J. Alexander Hilts et C. J. Mickle, de l'église Geneva de Chesley; de F. S. MacLachlan et G. S. Neilson, de la *Sunday School* baptiste de Paisley; de P. Reith et Alexander Leslie, du presbytère de Bruce; de F. J. Fraser et C. W. Casens, de l'église méthodiste de Walkerton; de Greta Fox et Lily Paterson, *Young People's Guild,* Whitechurch; de H. B. Putman, de la *Sunday School* de Paisley; de B. M. Gale et Thomas Fallerton, de l'église presbytérienne de Pinkerton; de B. M. Gale et S. Cargill, de l'église presbytérienne de Cargill; du révérend M. Neilson, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Paisley; de G. Mathewson, de la *Sabbath School* presbytérienne de Lacknow; du révérend C. N. MacKenzie et J. R. Lane, de la congrégation presbytérienne de Kinlough; de Norman Robertson, du *Knox Church S.S.,* Walkerton; du révérend J. G. Litt, A.M., et du révérend S. M. Haugh, Ph. B., de l'association évangélique de Chesley, Trinity Church; de G. C. Little et William Dryden, de l'église Knox, Paisley; de A. J. Seifer et J. Seiler, de l'*Eden Grove S.S.* de l'église méthodiste; de L. P. Benton, président, et James Warner, trésorier, du comité du *One Hundred* dans le comté de Bruce; de Thomas Blair, du *Reid Corner Club,* canton de Huron; de Edward Noxell, de la *S.S.* méthodiste de l'avenue Victoria, de Chatham; du révérend E. Medd et J. F. McKeough, de l'église méthodiste de l'avenue Victoria, Chatham; du révérend J. E. Hunter et John P. James, des églises méthodistes du Charing Cross Circuit; de madame D. H. Carter et Leston E. Lenover, de l'*Epworth League* de l'église méthodiste de Northworth; de William H. Burgess et C. M. Cormick, de l'église presbytérienne St. Paul's, Kent Centre; de P. G. Luding et Mabel Estabrook, de l'*Upstreamers Organized Class* de la *Glenwood S.S.;* de Joseph J. Cooksen et Lucy M. Cooksen, de la *Sabbath School* méthodiste de Blenheim; de Isaac E. Simpson, de la S.S. méthodiste de Merlin; de madame H. Ballentine, de l'*Adult Bible Class* de la *Sabbath School* méthodiste de Blenheim; de Mary Benedict, de l'*Adult Bible Class* de Cedar-Springs, canton de Kaleigh; de D. N. McCamus, président, et E. Medd, Chatham, District Meeting of the London Conference des méthodistes; de Peter Crawford, de l'église presbytérienne Calvin, canton de Chatham; de J. F. Guild et N. E. Mallory, *Guild's Methodist Church,* canton de Harwick; de madame James Grant et madame William Watson, *Women's Institute,* Dover; de A. E. Robinson, Buxton, *Sabbath School,* presbytériens de St. Andrew; de madame M. C. Long et madame W. J. Smale, de la W.C.T.U., Highgate; de William H. Burgess, de l'église St. James du canton de Harwich; de madame S. Carr et madame

George Smith, de l'église méthodiste de Armstrong; de Katherine Hayes et autres, de l'*Adult Class S.S.* de Beechwood; du révérend C. A. Tharp, de l'église du Christ (Disceplis), Ridgetown; de Arthur N. Boyd et S. Stewart, de l'église presbytérienne St. James, Thamesville; de John Grant et George H. Miller et du révérend James McCrea, pasteur, des congrégations presbytériennes de New St. Andrew's, canton de Dover et de Chalmers, canton de Chatham; de John W. Wilkins, de la *Regular Baptist Chuurch* de Dresden; de Vernon Miffin, de la *S.S.*, Oldfield, Baldoon Circuit; de R. M. Miller et R. C. Henry, *S.S.*, église Chalmers, canton de Chatham; de W. McKenzie et W. R. Davies, de la société de Thamesville; de Matthew Side et Stanley Gwilt, *S.S.* baptiste de Chatham; de A. E. Robinson, église St. Andrews, Buxton; de madame Ellis C. Jones et F. E. Ludwig, de la *Young People's Bible Class, S.S.* des méthodistes, Glenwood; de F. Leach et Pearl Flewry, *S.S.* de Provence, dans le canton de Raleigh-River; de madame John Perkins, de la W.C.T.U. de Chatham; de Robert W. Bevendge, presbytériens de Mull; de Edith Hope et Edith Lloyd, *Sunshine Gleaner Class, S.S.* méthodiste de Glenwood; de madame Charles Getty et autres, Victoria *S.S.*, Wheatley Circuit; de John T. Hope et N. L. Lloyd, *S.S.* des méthodistes de Glenwood, du canton de Tilbury-Est; du révérend D. N. McCannes et T. B. Shillington, de l'église méthodiste de Blenheim; de Norman Lindsay, presbytériens de Dover; de J. D. Laird et J. S. Macpherson, *S.S.*, des presbytériens de Blenheim; de H. J. French et G. A. Fraser, North-Kent *Mutual Fire Insurance Company*, Thamesville; de John W. Zavitz et Hugh Greenwood, de l'association de tempérance de Wallaceburg; du révérend James Gilfin, pasteur, et Oliver Merritt, de Louisburg, *S.S.* baptistes; de Louisa C. Bigger et Maude Jones, du Bureau des *King's Daughters and Sons*, Ottawa; de H. H. Macartney et William J. McBryde, *Adult Bible Class, S.S.* des méthodistes, Malakoff; de S. L. Crawford et W. McCulla, *Marlborough Branch, Dominion Alliance*, North-Gower; du révérend T. J. S. Ferguson et J. B. McDougall, église St. Andrew's, presbytériens de North-Bay; de J. R. Watson et Robert Elliott, U.F.O., Mount-Pleasant, canton de Guelph; de mesdames C. G. Little et Jessie Jeffry, *Women's Institute*, Puslinch; de madame J. R. Stobie et madame Watt Haney, *Women's Institute*, Desbarats; de J. H. Mallory et A. J. Lund, *Royal Templars of Temperance*, conseil de Gananoque No 284; de R. Calvert, B.D., et C. M. Singleton, méthodistes de Soperton; du révérend W. W. Weese, pasteur, et J B. Wilson, de Gananoque East Circuit, méthodistes; de mademoiselle Laura Brown et madame J. F. Earl, d'Elgin, *Dominion Alliance of Ontario Branch*; de T. J. Ellis et A. H. Mabee, *Committee of Fifty*, ville de Gananoque; de O. P. Arnold et mademoiselle Eva Morris, *Methodist S.S.*, Delta; de Wilson H. Wiltse, méthodistes de Athens; de J. J. Chapman et W. C. Barklay, *Baptist S.S.* de Plum-Hollow; de W. J. Thompson et John A. Seale, patrons de la *Cheeseboro Cheese Factory;* de Charles H. Rathbun et Gordon McEwan, du *S.S.* des méthodistes, Fairfield; de Archie McCalpin et William J. Stoliker, *S.S.* de Springfield, du Pittsburg Circuit; de Thomas J. Pritchard, *S.S.* d'Olivet; de B. M. Cannon et H. L. Davison, du *Temperance Executive*, du canton de South-Crosby; de R. G. Harvey, de la *S.S.* des méthodistes de Lyndhurst; de G. Earl et du révérend Renben Stillwell, pasteur, Elgin Methodist Circuit; d'Isaac Stevens, des baptistes de Philipsville; de W. D. Livingston, ligue de tempérance du canton de Kitley; de H. A. Becksted et C. Warren, W.C.T.U., de madame N. D. Putman et madame N. Wood, *Epworth League*, méthodistes de Philipsville; du révérend J. R. R. Cooper et autres, des méthodistes de Lansdowne, Dalcenique et Union, de J. J. Tyson, maire, et J. H. Feilding, du conseil municipal de Wiarton; de madame Luzetta Ferguson et madame Elizabeth Macdonald, W.C.T.U., Southampton; de mademoiselle A. Avery et du révérend O. G. Lawson, de

l'*Epworth League* des méthodistes de Armow; de madame E. E. Hurlbut, W.C.T.U., Wiarton, tous de la province d'Ontario; de Robert Machom et H. M. Barker, *Adult Bible Class*, New-Lowell; de William E. Brown, méthodistes de Dalston, Crown-Hill et Edgar; de A. Kedt et H. Bertram, de la *Farmers' Grange*, No 153, du canton de Vespa; de Albert Creemer et Minerva Wright, *Bay Council* 108, *Royal Templars of Temperance*, Collingwood; de H. Lamont, *Citizens' Temperance and Moral Reform*, Collingwood; du révérend docteur Harper, de l'église méthodiste de la rue Maple, Collingwood; de Kathleen Millsah, *Junior League* de l'église méthodiste de Stayner; de Bearley et J. P. Rose, de la *Sabbath School* d'Oro; de V. Johnson, méthodistes de Stayner; de George Downey et S. E. Campbell, *S.S.* méthodiste de Elmvale; du révérend R. Wilson Carr, des églises congrégationnelles de Rugby, Edgar et Dalston; de R. Y. Williams et du révérend William L. Ilwin, pasteur, de l'église méthodiste de Shanty-Bay; de G. A. Clemence, de l'*Epworth League* des méthodistes de Stayner; du révérend John J. Wheatley, pasteur, et George Downey, de l'église méthodiste de Elmvale; de W. E. Hickling et W. A. Trace, de la congrégation méthodiste de Allenwood; du révérend John J. Wheatley, pasteur, et A. C. Bishop, du *Methodist Trustee Board* d'Elmvale; de W. A. Barker et W. Stainor, de la *S.S.* des méthodistes de New-Lowell; de Valma Crawford et Mable Fralick, *Golden Rale Class of Methodist S.S.* de Minesing; de Leonard W. Leigh et David A. Smith, de la congrégation méthodiste de Hawkestone; de William Graham et Samuel Gagshom, de l'église méthodiste d'Oro; de James W. Duncan, de l'Armée du Salut, Collingwood; de madame W. A. Begg et madame D. A. McLaren, de la *Women's Institute* de Tiverton; d'Ernest Woodruff et E. D. Post, de la *S.S.* des baptistes de la rue Centre, St. Thomas; de B. H. Cook et F. R. Woodward, de la *S.S.* de l'église Grace de St. Thomas; du révérend A. R. McRae, de l'église presbytérienne de Kintyre, canton de Aldborough; de E. M. Burrows et L. Lane, de l'*Epworth League*, de la première église méthodiste, St. Thomas; du révérend J. Henderson, pasteur, et William Nethercott, des églises de Fingal et de Middlemarch, méthodistes; de James Palmer et Sarah Humphries, *S.S.* des méthodistes de Middlemarch; de Nelson Rawtinhimer et Clarence Richard, de la *S.S.* des méthodistes de Shedden; de A. C. Mills et Alice McCallum, de la *Sunday School* des baptistes du village de Dutton; de Henry Erskine, de la *Sunday School* des méthodistes de Townline, West Lorne Circuit; du révérend W. A. Bremner et Neil Marple, de l'église presbytérienne de la rue Alma, St.Thomas; de J. C. Marlock et L. Mistele, de l'association évangélique de Rodney; de M. L. Clay, de l'église baptiste de Fingal; d'Elizabeth Hardcastle et Effie McLachlin, de la W.C.T.U., de St. Thomas; de L. Mistele et Alexander A. Sin, de la *Temperance Alliance* de Rodney; de Harold Cook et Chester Heard, de la *Junior League* de l'église méthodiste Grace, St. Thomas; de E. A. Lewis et T. C. Maltory, des baptistes de la rue Centre, St. Thomas; de D. A. Cattanack, de la S.S. des méthodistes de Fingal; de W. B. Jackson, de la S.S. de la rue Elm, St. Thomas; de J. L. Coutts et Charles E. Evans, des presbytériens de l'église Knox de St. Thomas; de Agnes S. C. McLachlan et Mary J. Forrest, de la *Women's Institute* de Burnstown; de madame John B. McLaren, du *South Horton Women's Institute*, South-Renfrew; de Austin Legree, greffier du conseil municipal de Griffith et Matawatchan; de James Mayor, de Wood-Green, *Methodist Tabernacle*; du révérend R. Corrigan, pasteur, et Robert Worth, de l'église méthodiste de l'avenue Simpson; de James Reidie, des presbytériens de Riverdale; de F. M. McCordie, des méthodistes de Riverdale; de Howard J. Moore et S. E. Mercer, de la *Christian Endeavour Society* des presbytériens de St. Enoch; de H. Wilson, des baptistes de l'avenue Eastern; de G. W. Humphries, des baptistes de l'avenue Pape; de W. A. Patterson et Thomas H. Rogers, de l'église presbytérienne Emmanuel, tous de la cité de Toronto; de S. Mar-

lett, de la *Sunday School*, des méthodistes de Spencerville; de John MacDougall, de la congrégation de South-Indian; du révérend D. N. Cameron, pasteur, et James Dennis, de l'église et du *S.S.* des baptistes de Burgessville; de madame Edwin Bowes et autres, de la W.C.T.U., Ingersoll; de Ida S. Walker et Ella C. Graham du *Women's Institute*, branche Eady, de East-Simcoe; de H. F. McArthur et Edward Keating, de la S.S. des méthodistes de Rush-Point, canton de Belmont; de W. E. Griffith et Alexander Leeson, du conseil municipal de Belmont et Methune; de madame S. Wall et de madame S. Hunter, de la W.C.T.U., de Lakefield; de A. M. Irwin, de Norwood, méthodistes; de madame Frederick West, de la *Women's Institute* de Blackwell; de madame Joseph Lapham et madame Helen Ferguson Brown, de la W.C.T.U., de Tunnel, Sarnia; de madame W. H. Hunter et Agnes Renwick, *Women's Institute*, Dromore; de C. S. Moyer et A. C. Wolfe, de l'église méthodiste de Durham; de Gilbert Bergey, de la *S.S.* des mennonites, Blenheim; de Elvin V. Snyder, de la *Sunday School* des mennonites, Breslau; de B. V. McEwen et L. McNab, de la *Young People Society* de l'église Zion, Carleton-Place; de Rachel Lowry et madame Milton Lindsay, de la *Women's Institute*, Cedar-Hill; du révérend W. T. McKenzie et R. A. Snedden, de l'église St. Andrew, Pakenham; de madame Neil Macdonald et madame Clifford R. Macdonald, de la *Women's Institute de* McDonald's-Corners; de Calvin L. Caldwell et Thomas D. Scott, de la division No 112 des *Sons of Temperance*, Watson's-Corners; du révérend E. L. Flagg et T. T. Park, des méthodistes de Hagersville; du révérend H. Milton Copeland, pasteur, et J. W. Richardson, de l'église méthodiste de Caledonia et Unity; de Grace L. Moote, S.S. de l'église Knox, Dunnville; de Florence Quinsey et Minnota Grinyer, de la *Young People's Society* de l'église presbytérienne, Caledonia; du révérend J. C. Yoole et autres, de la congrégation méthodiste de Garnet (*Church League and Sunday School*); de J. Fowler et J. German, de l'*Epworth League* des méthodistes de l'avenue Simpson, Toronto; du révérend C. Cunningham, pasteur, *Free Methodist Church*, avenue Broadway; du révérend Hugh A. Ellis, pasteur, et Frederick Jones, baptistes du Waverly-Road; de madame W. R. Smith et Cora Lawrence, *Benedictae Class* (*Young Ladies*), méthodistes de Hope; du révérend G. H. Copeland, pasteur de l'église méthodiste de l'avenue Langford; de F. Charity Newton et Doris Browning, du *Young Ladies Club*, de l'église méthodiste de l'avenue Perth; de W. J. Thompson et Noel Drummond, *Onward Bible Class*, église Emmanuel; de David J. Ross et Douglas A. Clarke, *St. Peter's Anglican Men's Bible Class*; de Jno. W. Everest et E. J. Elliot, *Adult Bible Class*, méthodistes de Hope; de James Stade et autres, de la *S.S.* des baptistes de l'avenue Rhodes; de W. A. Smith et C. L. Hedges, *Epworth League*, Bellefair; de A. E. Plewman, méthodistes de la rue Parliament; du révérend J. G. Hendley, congrégationalistes de l'avenue Broadview; de Ray Davenport, *Christian Endeavour Society*, presbytériens de Riverdale; de A. E. Benson, *S.S.*, méthodistes de Riverdale; du révérend R. H. Bell, méthodistes, avenue Danforth; du révérend A. J. Terryberry, pasteur, et Jno. W. E. Everet, méthodistes, avenue Danforth; de M. S. Tanner et M. N. Robinson, *Baraca Bible Class*, église presbytérienne Emmanuel; de T. Lavery et Ida M. Cooper, *Young People's Society of Christian Endeavour*, presbytériens de la rue Queen; de W. D. Foye et H. K. Patton, *Adult Bible Class, Bellefair Sunday School* des méthodistes, tous de la cité de Toronto; de A. D. Lancaster, W.C.T.U., Petrolia (204 pétitions); demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,

MERCREDI, 6 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a reçu un rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement du 15 mai 1917, relatif à la nomination de M. Herbert D. Throop à la position d'employé de la bibliothèque du Parlement, et renvoyé à votre comité par un ordre du 22 mai 1917. Il y a aussi un autre rapport du 30 mai 1917 au sujet de la nomination de Herbert Charles Stock, à la position de messager, qui lui a été renvoyé par un ordre du 1er juin courant.

Votre comité est d'opinion que ces nominations sont du domaine du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,

MERCREDI, 6 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que la somme de ($600) six cents dollars soit placée sur la liste des estimées pour l'année fiscale courante pour payer le secrétaire privé de l'honorable M. Bostock.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,

MERCREDI, 6 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande d'approuver la conduite du greffier du Sénat qui a payé, au cours de la présente session, cinquante dollars ($50) par mois aux messagers sessionels O'Leary et McEvoy, qui se sont enrôlés dans les forces expéditionnaires canadiennes et sont rendus au front et de leur continuer le paiement de leur salaire pendant le reste de la session.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Chambre de comité No 69,

Mercredi, 6 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que M. E. E. Bérubé, assistant curateur de la salle des journaux, soit nommé curateur.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son sixième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Chambre de comité No 69,

Mercredi, 6 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du 22 mai 1917, votre comité a pris en considération les rapports du greffier du Sénat et de l'éditeur, en date du 21 mai 1917, recommandant que les copistes employés au bureau des débats du Sénat reçoivent cinq dollars ($5) par jour à titre d'employés sessionnels; cette somme devant être réduite de moitié pendant les ajournements après les premiers sept jours.

Votre comité demande que le Sénat approuve ces recommandations.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat le rapport de la Commission royale sur les chemins de fer et le transport au Canada.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 20g*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 mai dernier, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major-général F. L. Lessard, C.B., inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61me régiment, ou toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 191*).

Ordonné, qu'elle soit déposé sur la table.

L'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule, a présenté au Sénat un bill (H2) intitulé: " Loi pour faire droit à George Maisey ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (I2) intitulé: " Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Laird a présenté au Sénat un bill (J2) intitulé: " Loi concernant la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 5 juin 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant cette Chambre de nommer un comité pour agir conjointement avec celui qui a été constitué par les Communes aux fins de faire une investigation et de présenter un rapport au cours de la présente session, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et sur les mesures à prendre, s'il y a lieu, pour le diminuer.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINN,
Greffier des Communes.

Ordonné, que le dit message soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Lory", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi limitant la juridiction d'appel de la cour Suprême du Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingtième jour de juin courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que le Sénat est d'avis que l'on devrait au Canada, pendant la guerre, se livrer le plus tôt possible à la fabrication du pain naturel.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bill privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité spécial chargé de prendre en considération et d'étudier pour faire un rapport;

(*a*) La réception, le traitement, les soins, l'instruction et la nouvelle éducation à donner aux blessés, aux invalides et aux convalescents qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes.

(*b*) Les emplois à donner à ceux qui ont obtenu honorablement leur congé dans les forces expéditionnaires canadiennes, ainsi que l'instruction et la nouvelle éducation à donner à ceux d'entre eux qui ne peuvent plus reprendre leurs anciennes occupations (*Voir* page 95).

Le dit rapport à été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 7 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Cloran, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Edwards:

Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre; et une pétition demandant de modifier le Code criminel.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Douglas K. Ridout, de la cité de Toronto, et d'autres, de la cité de Toronto et d'ailleurs; demandant une charte sous le nom de *The North American Accident Insurance Company*;

Du révérend W. J. Clark, D.D., et autres, de Westmount, Québec; de George Cummings et autres, de Vankleek-Hill et d'autres lieux, Ontario; de P. T. Flewelling et autres, de Chipman et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; de A. MacNichol et autres, de Summerside, I.P.-E.; de John J. Owan et autres, de Kelwood et d'autres lieux, Manitoba; de George J. Wort et autres, de Fairbank; de madame H. Endacott et autres, d'Orangeville et d'ailleurs; de Elmer Green et autres, de Forest et d'ailleurs; de J. C. McGregor et autres, de Balderson et d'ailleurs; de P. J. Grant et autres, de New-Liskeard et d'ailleurs; de J. D. Gemmell et autres, de Tuckersmith et d'autres lieux, tous d'Ontario; de J. Edgar Gateman et autres, de Westmount et d'autres lieux, Québec; de B. G. Stewart et autres, de Nicola et d'ailleurs, Colombie-Britannique;

du révérend H. Shannon et autres, de Theodore et d'autres lieux, Saskatchewan; du révérend J. M. Snowden et autres, de Ottawa; du révérend Lowndes et autres, de Bright et d'ailleurs; de madame Robert Lindsay et autres, de Oxford-Mills; de W. A. Robins et autres, de Walter's-Falls et d'ailleurs, de Ontario; de F. W. Murray et autres, de Hemmingford, Québec; du révérend George Alton et autres, de Gananoque et d'ailleurs; du révérend J. M. McDonald et autres, de Dundas et d'ailleurs, Ontario; de James C. Forbes et autres, de Fernie et d'ailleurs, Colombie-Britannique; de J. Henderson et autres, de Charlottetown, I.P.-E.; de madame C. A. Reeves et autres, de St. Williams R.R. No 1 et autres endroits; de James H. Ellis et autres, de Hanover et autres endroits; de madame G. C. Childs et autres, de Florence et autres endroits; de Ivy Cascaden et autres, de Oil-City et autres endroits; de madame Robert Connelly et autres, d'Eau-Claire et autres endroits; de H. E. Groom et autres, de Toronto et autres endroits de l'Ontario; du révérend Raffaele De Pierro et autres de Montréal, Québec; de madame J. Swallow et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; du revérend Charles H. Johnson et autres, de Wentworth-Centre et autres endroits; du révérend James Neilson et autres, de N. E. Margaree et autres endroits; de madame Sam Mills et autres, de Granville-Ferry et autres endroits; de A. D. Archibald et autres, de Pictou et autres endroits; de D. C. MacIntosh, B.D., de Rockville, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de J. M. Bell et autres, de Winnipeg et autres endroits, Manitoba; de Thomas McQuitty et autres, de Dubuc et autres endroits, Saskatchewan; de R. S. Watt et autres, de Hanna et autres endroits, Alberta; de madame Alexander Park, de Grand-Valley; du révérend D. Britain et autres, de Caledonia et autres endroits; de N. D. Keith, du Alberta *Ladies' College* et autres, d'Edmonton, Alberta; de F. W. Anvache, de Hammond, et de Annie K. Thompson et autres, du conseil local des femmes de Victoria, Colombie-Britannique; de George S. Bradley et autres, de Grand-Falls et d'ailleurs, Nouveau-Brunswick; de G. W. B. Jones et autres, de Camrose et d'ailleurs; de madame T. A. Sundal et autres, de Taber et d'autres lieux, tous de l'Alberta; de madame R. Dougal et autres, de New-Westminster et d'ailleurs, Colombie-Britannique; de Jessie R. C. Vance et d'autres, de Melbourne et d'ailleurs; de madame W. E. Pollard, de Burgessville; de H. N. Rogers et autres, de Huntsville et d'ailleurs; de Joseph Thompson et autres, de Shakespeare et d'ailleurs; de madame J. B. Hamilton et autres, de White-Lake et d'ailleurs; de T. A. Bell et autres, de R. R. No 1, Listowel et d'ailleurs; de madame O. P. Becker et autres, de Williamsburg et d'ailleurs; de William J. Sproule et autres, de Leamington et d'ailleurs, tous de la province d'Ontario; de madame C. A. Welsh et autres, de New-Westminster et d'ailleurs, Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend N. Argyle Hurlbut et Katherine Howey, *Epworth League,* Delhi; de madame Frederick Taylor et mademoiselle Ethel Messecar, *Women's Institute,* Bealton; du révérend W. T. Farr, pasteur, et autres, des baptistes de Forestville, Pinegrove et Walsh; de Edith Rogers et Della Stiles, W.C.T.U., Simcoe; de J. R. Jackson et Andrew McKnight, de la *Prohibition Association,* Simcoe; du révérend F. G. Burrell, B.A., pasteur, et William E. Mason de l'église baptiste, Villa-Nova; de Thomas Ferris, Courtland, *Baptist S.S.;* de Charles M. Brookfield et Daniel Congdon, *Christian Brotherhood,* Simcoe; de Albert E. Croker et Lew L. Lefler, *Methodist S.S.,* Waterford; de Frank Reid, de la *Presbyterian S.S.* de la ville de Simcoe; de Harry E. Beemer et du révérend W. H. Garnham, pasteur, de l'église méthodiste de Old-Windham; de John Schrums et G. H. Knowles, de l'église méthodiste de Lynnville; du révérend W. H. Garnham, pasteur, et William H. Collins, de l'église méthodiste, Round-Plains; du révérend Henry Brand, pasteur, et F. M. Bond, de l'église métho-

diste de Port-Dover; de Herbert Gilbert, *Adult Bible Class* de l'église méthodiste de Port-Dover; de C. A. Dean et L. C. Nelles, de l'église baptiste de Boston; de H. Caldwell et E. M. Kitchen, de l'église méthodiste, Waterford Circuit; de W. M. Miles et James Bair, *Baptist S.S.*, de Boston; de George Henry et autres, des églises presbytériennes de Windham; de James A. Lawson et George Mercel, *Sabbath School* de l'église presbytérienne de Chalmers, Delhi et Windham; de S. G. Pennock et H. H. Pyase, de l'église baptiste de Simcoe; de W. A. Buchner et autres, *Committee of one hundred*, canton de Middleton; de Charles Seabrook et Byron Pettit, *S.S.* des méthodistes de Windham-Centre; de Edith M. Terry et autres, *Young People's Guild* de l'église presbytérienne de Victoria; de William H. Collins et Lelah Russel, *Epworth League*, de l'église méthodiste de Round-Plains; de Judson A. Graves et John Armstrong, *Baptist S.S.*, Lynnville; du révérend William Younger, pasteur, de l'église baptiste de Teeterville; du révérend William Younger, pasteur, et C. S. Pursel, de l'église baptiste de Lynnville; du révérend William Younger, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Round-Plains; de E. W. Hyde et D. D. Kitchen, *Mount-Zion Methodist S.S.*, Townsend Circuit; de Robert W. Dick et D. W. White, du canton de Middleton; de F. J. Taylor et C. M. Lamb, *Methodist S.S.*, Port-Dover; et Isaac Piett, *Carmel S. S.* de l'église des méthodistes de Fairground; de M. S. Williams et W. V. Stevenson, du conseil municipal du canton de Houghton; de madame H. Frank Cook et autres, *Women's Institute*, Simcoe; de H. E. Misener et Thomas Liles, *Baraca Class of Mount-Zion S.S.;* de C. W. Challand et L. W. Schuyler, *Mount Zion Methodist S. S.*, Townsend; de madame Frank McCallum et madame Nathan Butler, *Ladies Bible Class of Mount Zion Methodist S.S.;* de Charles J. Robinson et du révérend W. A. Johnstone, pasteur, de la *S. S.* de l'église baptiste de Langton; de madame O. L. Carson, *Women's Institute*, Maynard; de Henry Gingriels et Phyllis M. Beattie, *Epworth League* de l'église des méthodistes de Hespeler; de John Taylor, jr., et Joseph Wrigley, du conseil municipal du canton de North-Dumfries; de madame D. McDonald et Catherine F. Irvine, *Lamlash Branch of Women's Institute*, Grey-Sud; de John Taylor et W. D. Staples, *Hanover Branch Dominion Alliance;* de Robert Payne et John McRae, *S. S. of Port Lambton Circuit*, Whitebread; de Benjamin Botten et James Edmund, *Excelsior Lodge No. 66, International Order of Good Templars*; de D. M. Ross et Allan Murray, du conseil municipal de West-Zerra; de R. R. McLeod, de la congrégation de Casselman; de Edith J. Hind et autres, de la Y.W.C.T.U. de Hagersville; de D. N. Almas et L. B. Gowan, *Temperance Committee*, Hagersville; de madame N. Bowden et autres, *S. S.* de l'église méthodiste Dunn, de Dunnville; de John R. Isaac, de l'église méthodiste, Nanticoke Circuit; de W. H. Smelser et Martha Delf, *S.S.*, des baptistes de Selkirk; du révérend J. N. Norton, pasteur, et C. W. Kaufman, de l'église baptiste de Hagersville; de Emma Thompson et Mabel E. Thompson, de la *Women's Institute* de la branche de Nanticoke; de James Carter et Ella M. Hopper, *Epworth League S. S.* des méthodistes de Springvale; de Lorne Richer et Clarence C. Misener, *S. S.* des méthodistes de Canboro; de N. D. MacKinnon et W. W. Brown de l'église presbytérienne, Caledonia; du révérend D. Brittain, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Caledonia, canton de Seneca; du révérend John Atkins, pasteur, des églises baptistes de Cheapside et Rainham-Centre, tous dans le comté de Haldiman, Ontario; de T. P. Armstrong et I. J. McMurchy, *Victoria Farmer's Club*, Clarksburg; de J. R. H. Logan et William Garbutt, *Westside Methodist Epworth League*, de la ville d'Owen-Sound; de madame John Wilson et madame W. T. Sylvester, *Women's Institute*, Vankleek-Hill; de madame J. Buchanan, *Women's Institute*, Maberly; de Beatrice Pasmore, *Epworth League*, de l'église méthodiste de Drumbo; de L. E. Dayman et A. E. Wilson, *Women's Institute*, Drumbo; de T. M. Murray et A. J. Daniel, de l'église

presbytérienne St. Andrew's, Verschoyle; de George H. Wood et Julian Jackson, *Epworth League,* de l'église méthodiste d'Ingersoll; de Jennie M. Shield et madame Mina Fife, Peterborough; de Alice A. Handford et Laura Jory, *Young Women's Bible Classe,* l'église méthodiste de la rue James, Exeter; de A. E. Edwin et H. W. Erwin, du conseil municipal du village de Bayfield; de John N. Ratcliffe et Archie W. Morgan, *Thames Road Farmers' Club*; de M. G. Amos et E. A. Hastings, *Women's Institute,* Exeter; de G. W. Irvine et T. C. James, *Presbytery of Prince Edward Island;* de madame R. Craig et madame R. Mitchell, W.C.T.U., Smiths-Falls; de madame Creech, *Women's Institute,* branche de Lambton-Mills; de R. J. McMillan et John Finlayson, *Seaforth Branch, County Alliance*; de E. Cowing et Olive Hewitt, *Women's Institute,* Bright; de A. N. Hotson, des *Royal Templars of Temperance,* No 407, de Innerkip; de madame A. J. Blowes et madame S. A. Hewitt, *Women's Institue,* de Mitchell; de Charles E. Dickson, maire, et John S. Fry, greffier du conseil municlpai de la ville de Dundas; de Orton Van Sickle et William Callon, S.S. de Trinity; de madame R. R. Black et de madame G. H. Swartz, *Ladies' Aid* de Jerseyville, Ontario; de Arnold Morehouse et Amos E. Outhouse, *St. Mary's Division No. 466 Sons of Temperance,* Sandy-Cove; du révérend William I. Croft et John D. Turnbull, des congrégations méthodistes de Digby et Culloden, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de William J. Mackay et Fannie Smith, *Olive Branch Sons of Temperance,* Clinton, Ile du Prince-Edouard; du révérend Donald M. Matheson, de l'église presbytérienne St. John de Stellarton, Nouvelle-Ecosse; de James B. Scott et Percy M. Button, du conseil municipal du canton de Oakland; de madame B. Wright et Sara Standeaven, W.C.T.U., St. Mary's; de D. A. Graham, du conseil municipal du canton de Caradoe; de Frank E. Broad et Olive M. Barnard, S.S., méthodistes de Springford; de H. Weatherwax et Mary A. Garnett, *Royal Templars of Temperance, Council No. 42,* ville de Tillsonburg; de Albert Edwards *S.S.* baptistes, Rockland; de madame M. J. Connolly et madame H. E. Cooke, W.C.T.U., Brockville; de Paul Jeffrey et Howard Shantz, *Junior Society,* Parkdale Tabernacle, 1239 rue Queen, Toronto; de Robert Meredith et F. A. Emberson, *Farmers' Institute Club,* Hillside; de madame Joseph Brook et mademoiselle Mary Brook, *Women's Institute,* Ashworth; de madame John McMillan et Bessie Robertson, *Women's Institute,* Shakespeare; de Elizabeth L. Wheny et Annie Climie, W.C.T.U., Listowel; de Thomas Male, Listowel Council, No. 136, *Royal Templars of Temperance*; de Thomas Dickson et J. A. Turnbull, *Temperance Organization* du canton d'Elma; de Walter Moffatt et J. W. Chalmers, de l'église de Knox, de Millbank, tous dans la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adcptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'honorable M. Bostock, pour l'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son dixième rapport.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

JEUDI, 7 juin 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Lady Pellatt, de la cité de Toronto, commissaire en chef de la *Dominion Council Girl Guides Association*, constituée en corporation par le gouvernement impérial; demandant une charte du gouvernement du Dominion sous le nom de *Dominion Council of the Girl Guides Association;*

De Michael Olenchuk et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba; demandant une charte sous le nom de *Canadian Ukranian Institute Prosvita;*

De Thomas Russ Deacon et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant une charte sous le nom de *The Cascade Scenic Railway Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des actions, débentures consolidées ou des actions privilégiées, qu'elle a été ou pourrait être autorisée à émettre, et à d'autres fins; et

De G. G. Kerry, de Toronto, Hugh Alexander Stewart et autres, de la ville de Brockville; demandant une charte sous le nom de *The Manitoba and Ontario Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis. JULES TESSIER, *Président.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. Le nom et le grade de chaque officier, commissionné ou provisoire, qui faisait partie du 78e régiment (*Highlanders*) du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, lors de la déclaration de la guerre, au mois d'août 1914.

2. Combien de temps chacun de ces officiers a fait partie du dit régiment.

3. (*a*) Le nom de chacun des dits officiers qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne;

(*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé;

(*c*) Le grade qu'on lui a donné;

(*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé.

4. Le nom de chaque personne qui, depuis le début de la guerre, a été attachée au dit 78e régiment à titre d'officier provisoire, la date de son entrée dans le régiment et son grade.

5. (*a*) Le nom de chacun des officiers mentionnés au paragraphe 4, qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne;

(*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé;

(*c*) Le grade qu'on lui a donné;

(*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé.

6. Le nom de chacun des officiers mentionnés dans les précédents paragraphes, qui a été en activité de service au front; les régiments dont il a fait partie et le temps qu'il a été ainsi en activité de service.

7. Des détails relatifs à chacun des dits officiers et spécifiant l'endroit où se trouvait chacun des dits officiers le 1er mai 1917, le régiment dont il faisait partie et le grade qu'il avait à cette date-là.

8. Si quelqu'un de ces officiers est allé à la ligne de feu depuis le 1er mai, indiquer son nom, son régiment, son grade et la date de son enrôlement pour service outremer.

Sur motion de l'honorable M. Beaubien, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre de cette Chambre pour demander la production d'une copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu (*Voir* page 152), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération d'un message de la Chambre des Communes priant le Sénat de nommer un comité qui se joindrait à un comité analogue de la Chambre des Communes pour s'enquérir et faire rapport au cours de la session actuelle, du coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et pour étudier les moyens d'opérer des économies, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 8 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell, (Sir Mackenzie), Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, King, Laird, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh:

Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Ratz:

Neuf pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et

Une pétition demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable Sir Mckenzie Bowell:

Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De R. B. Dakin, de l'église méthodiste de Windsor; du révérend D. MacDonald, des congrégations presbytériennes de Port-Hastings et Port-Hawkesbury, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de Charlotte Dickson et Phoebe Harstone, *Women's Missionary Society,* église St. Paul, Peterborough; du révérend C. J. Jones, de la paroisse du Saint-Rosaire, Griffith; de N. W. Beach et R. M. Dukelau, S.S., méthodistes de Winchester; du révérend D. D. Elliott, pasteur, et Alexander W. Reveler, de l'église méthodiste de Morewood; de J. D. Stewart et J. E. Cooke, du village de Winchester, *Local Committee of the Citizens' Committee of One Hundred;* du révérend O. O. MacArthur et autres, de l'église Knox, Iroquois; de madame James J. Murdock et

de madame Ezra McIntosh, *Women's Institute,* canton de Mountain; de madame S. W. Wood et de madame L. A. Cameron, W.C.T.U., Iroquois; de Sam H. Hamilton et du révérend H. Bolingbroke, presbytériens de Pleasant-Valley; de Hugh Stewart, de l'église baptiste de Ormond; de E. E. Ball et du révérend H. E. Warren, pasteur, méthodiste, S.S., et *Epworth League* de Chesterville; de Thomas Hamilton et du révérend H. E. Warren, Chesterville Circuit; de madame Emma L. Meikle, W.C.T.U., Morrisburg; de Hutson McIntosh et David Montgomery, *Temperance Association,* canton de Mathilda; de J. N. Eastman et D. L. Hamilton, *Temperance Organization,* Morrisburg; du révérend H. Bolingbroke et S. Robinson, de l'église presbytérienne, South-Mountain; de R. K. Graham et Martin Blow, *Farmers' Club,* South-Mountain; de A. D. Carkner, S.S., baptiste d'Ormond, tous d'Ontario; du révérend Riley Smalley, pasteur, et J. W. Smith, de l'église baptiste de Moosomin, Saskatchewan; de J. W. Kelly, du conseil municipal de Smith; de W. A. Van Camp et William Beacock, du conseil municipal de Cartwright; de Bertha V. Jackson et Maude Benson, *Pontypool Branch Women's Institute* de Durham-Est; de madame W. W. Allin, *Women's Institute,* Bowmanville; de B. M. Warnica et Nora Clarke, de la *Forget-me-not Mission Band* de l'église méthodiste de Bowmanville; de J. W. Sutherland et D. P. Sisk, du conseil municipal du village Oil-Springs; de madame J. Ward et de madame Louis Danard, *Women's Institute,* Kemble; de mademoiselle M. J. Buchanan, *Epworth League,* Meaford-Road, Flesherton Circuit; de Mary Rigg et Jean M. Hyde, W.C.T.U., Stratford, tous de la province d'Ontario; de Homer A. Fisher, de Crystal Division, No. 247, Middle-Stewiacke, Nouvelle-Ecosse; de Oliver D. Snider, de la congrégation mennonite de Floradals, canton de Woolwich; de C. D. Draper et J. H. Peacock, de l'église méthodiste de Milton; de E. F. Earl, maire, et G. A. Henstreet, greffier du conseil municipal de la ville de Milton; de Spencer Smith et H. P. Foster, du *Citizen's Committee* de la ville de Burlington, et de Allan G. Hay, *Sunday School,* Rockspring, tous d'Ontario; de madame J. G. Scott et Mabel C. Stewart, *Women's Institute,* Riverside, comté de Wellington; de Blyth MacDonald et Laura Dawson, *Young People's Association,* église presbytérienne Mackay, Ottawa; de madame T. H. Collins et de madame J. F. Pearce, *Women's Institute,* Chatsworth; de madame G. C. Cumming et mademoiselle Mabel L. MacNish, *Women's Institute,* Lyn; de Albert Carr, de l'église baptiste de Riverdale, Brantford; de A. J. McCann, du conseil municipal du canton de Brantford; de Mae A. Julian, Ebenezer, *S.S.,* Grahamsville Circuit; de Frederick A. Beltzer et du révérend James Husser, pasteur, *Epworth League* de l'église méthodiste de Harrow; de Arthur Atton, pasteur, du S.S. de South End Pelee Island; de Ada Willey, *J. A. M. Bible Class,* de l'église méthodiste de Ruthven; de A. A. Powers et John Rickaby, du conseil municipal du canton de Clarke; de S. Halliday et G. M. Long, *Temperance and Moral Reform Association* du canton de Clarke; de madame Herman Hooey et de madame John Byers, *Victorian Women's Institute,* canton de Cartwright; de James Richards, *Orono Council C.O.C.F. No. 26;* de madame George Shield et de madame Albert Rutherford, *Mount Pleasant Branch of Women's Institute,* Durham-Est; de madame Y. A. McEwan et autres, *Ladies' Aid of the Methodist Church of Oakland;* de madame Payson Vivian et madame Albert E. Westbrook, *Women's Institute* de Oakland; de Nellie Howell et Annie Springate, W.C.T.U., Paris; de Frederick Luck et autres, *Farmers' Club,* Brant; de madame J. S. Moore et mademoiselle Velma Angst, *Junior League,* McKellar; de madame J. L. Moore et Rachel A. Thompson, *Epworth League,* McKellar; du révérend A. J. Eagle, Otter-Lake; du révérend E. O. Young et R. Taylor, *Childenhose Memorial S.S.,* Depot-Harbour; de Gaston W. Enever et D. M. Bennett, *Young People's Guild,* presbytériens de St. Andrews, Burk's-Falls; de H. Childenhose, *Epworth League,* méthodistes

de Parry-Sound; de Jennie B. McRory et Muriel N. Harris, *Epworth League,* église méthodiste de Burk's-Falls; du révérend James Bennie, pasteur, de l'église presbytérienne de Parry-Sound; de C. J. McKeown et Harold H. Kippin, McKellar Circuit, méthodistes; de John A. Hannaford et W. Edward Curran, de l'église méthodiste de Pevensey; du révérend P. F. Gardiner, B.A., et James Knott, de la congrégation presbytérienne de Powassan; du révérend J. Finlay Malcolm, pasteur, et autres, de l'église presbytérienne de Loring; du révérend Arthur A. Jenner, pasteur, et H. H. Miller, de l'église méthodiste de Chapman-Valley, Magnetawan; de Sarah Thom et Sarah Hall, W.C.T.U., Sundridge; de mademoiselle Annie S. Wraight et madame Angus Galbraight, presbytériens, St. Andrew's S.S. Birchdale *via* Emsdale; de J. S. Cole et A. R. Hearn, S.S. des méthodistes de South-River; du révérend J. F. L. Macdonald et C. McArthur, de la congrégation presbytérienne de St. Andrew's, Burk's-Falls; de madame Joseph H. North, de l'église méthodiste, Maple-Island; de Frank F. Webster et J. S. McEwan, Union S.S., Novar; de E. J. Louzel et H. Cornell, S.S. des méthodistes, Sundridge; de J. C. Faulkner et John Harper, méthodistes de Sundridge; de George S. Whittington et Frederick W. Hannaford, de l'église méthodiste de Pevensey; du révérend W. T. Bunt, pasteur, et autres, *Regular Baptist Church,* Parry-Sound; de T. G. McAteer et E. E. Armstrong, méthodistes, Parry-Sound; de Jno. Angse et madame James E. Moore, de S.S. McKellar; de Hiram Cox et James D. Walker, S.S., de l'église méthodiste de Powassan; de M. McArthur, *Women's Institute,* Orrville; de mademoiselle Jessie Haig et autres, *King's Daughters and Sons,* Gananoque; de mesdames J. May Gibson et Dora J. Bawtinheimer, *Women's Patriotic League,* Drumbo; de Roger Wedge et Verna Clarke, *St. Andrew's Club,* Drumbo; de F. Charity Newton, des *Young Ladies Bible Class* de l'église méthodiste de l'avenue *Class,* Toronto; de John A. Armstrong et W. C. King, de la congrégation de l'église Christ, Newbury; de madame H. U. Wilson et mademoiselle Isabella C. Gardiner, *Women's Institute,* district du Timiskaming, tous dans la province d'Ontario; du révérend D. R. Sharpe, pasteur, et F. S. Freeman, *First Baptist Church,* Moosejaw; Saskatchewan; de J. M. Boland et S. D. Hill, *St. Andrew's S.S.,* Russell; de Louise Crawford et Margaret L. Douglas, *Young People's Society,* Parkdale Tabernacle 1239 rue Queen-Ouest, Toronto, Ontario; du révérend C. C. Crowell, pasteur, de la congrégation des méthodistes, Lunenburg; du révérend P. Grant, M.A., pasteur, de la première congrégation de Truro, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de James S. Kingwell et G. E. Wright, *Lyons Methodist Church* (Lyons Circuit); de W. H. Moore et Bery Bivau, du conseil municipal de Bayham; de G. L. Ackert et J. C. Danck, de l'église méthodiste de Crossley-Hunter (Lyons Circuit); de madame A. Almas et madame George McConnell, *Women's Institute,* Aylmer; de A. G. M. Thomson, *Citizens' League,* Aylmer; de Sada N. Jackson et Enid J. Vallée, *Women's Institute* de Straffordville; de H. H. Wright, maire, et D. C. Davis, greffier du conseil municipal de la ville de Aylmer; du révérend M. C. Parr et autres, de la *Fair View S.S.* dans le canton de Malahide; de Vera de Wolfe et Wilfred Bruce, de l'*Epworth League* de l'église méthodiste de Toledo; de Fergus J. O'Connor, maire, et S. McCammon, du conseil municipal de la ville de Gananoque; de madame A. E. Dumond et de madame Thomas G. Paton, *Women's Institute,* Chesters-Corners, New-Liskeard; de Frank Coutt et autres, du conseil municipal du canton de Hilliard; de D. L. Victor Stunden et Arthur L. Knight, *Gananoque Odd Fellows, Lodge 114;* de Leslie Andrew et H. Lindsay Lennon, *Knights of Honour,* Gananoque; du révérend A. E. Doan, pasteur, *Monkton Methodist Circuit,* Monkton; du révérend L. J. Long, pasteur, Parkdale Tabernacle, Toronto; de John A. McKiggan et madame R. Gavin, S.S. des méthodistes de Livingstone Creek; de Benjamin B. Beemer et Milton Beemer, S.S. des méthodistes de Iron-Bridge, de W. Chisholm et John A. MacDonald, *Sabbath School* St. Andrews'

Gore-Bay; du révérend Albert James Loveday, de l'église baptiste Weidmann, près de Inwood; de W. A. Emery et George Church, du conseil municipal du canton de Flamboro-Est; de A. M. McIntyre, *Epworth League*, de l'église méthodiste de Stony-Creek; de D. C. Fletcher, *Riverside S.S.*, Ekfred; de A. Holman, du conseil municipal du village de Newbury; de Hazelton C. White et D. G. McBeth, jr., *Citizens' League* St. Mary; de madame Thomas Parnell et de madame Norm Ritchie, *Women's Institute*, Wyevale; de Ida M. Hepwell et de madame James Mitchell, *Women's Institute, Price's Corners Branch*, East-Simcoe; de Anna M. Wallace et madame Amy L. Holmes, *Women's Institute, Shanly Branch*; de S. Marlatt, *Edwardsburg Farmers' Club*, Mainsville; de Angus S. Weber, *Floradale Mennonite S.S.* canton de Woolwich; de A. D. Synder et Ivan Cressman, *Synder's S.S.*, Bloomingdale; de Eph. Snider et John Snider, *Weber's Congregation*, canton de Waterloo, tous d'Ontario; Alexander Ross et autres, de la congrégation presbytérienne St. James; du révérend D. B. McLeod, de la congrégation presbytérienne de Upper-Stewiacke; du révérend J. A. Mackean, des congrégations presbytériennes d'Onslow et Belmond; de C. C. Cox, *Ogricolo Division of Upper Stewiacke;* de E. O. Fulton, de l'église méthodiste de la rue Pleasant, Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant le guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Myra N. Conlin et autres, de Lachute; de George A. Adamson et autres, de Inverness et autres endroits, tous de Québec; de madame G. Barnum et autres, de Woodstock; de madame Edward Webster et autres, de Charlestown et autres lieux; du révérend W. N. Carr et autres, de Alton; de W. L. Hogg et autres, de Comber; de madame D. McKenzie et autres, de Clarke et d'autres lieux; de Susie E. Miller et autres, de South Dumfries; de Susan Taylor et autres, de Parry-Sound et autres lieux, tous de l'Ontario; de D. C. Campbell et autres, de Redvers, Saskatchewan; de C. H. Smith et autres, Ashcroft et d'autres lieux, Colombie-Britannique; du révérend T. M. Murray et autres, de Verchoyle et d'autres lieux; de madame R. Morton et autres, de Toronto; de Margaret Aitcheson et autres, de Wardsville; de Violet Anderson et autres, de Cochrane et autres lieux; de Elizabeth C. Brown et autres, de Toronto et autres lieux; du révérend W. P. Grant, M.A., et autres, de Truro, Nouvelle-Ecosse; de F. R. G. Dredge et autres, de Camrose; de Georgina Kirk et autres, de Medicine-Hat, tous de l'Alberta; de Agnes C. Macdonald et autres, de Galena, Colombie-Britannique; de George W. Ball et autres, de Pleasant-River et autres lieux, Nouvelle-Ecosse; de Charlotte E. Melrose et autres, de Edmonton, Alberta; de W. Mott et autres, de Rivers et d'autres lieux; de J. H. Martin et autres, de Strathclair et d'autres lieux, tous dans le Manitoba; de C. A. Munro et autres, de Pictou, et d'autres lieux, Nouvelle-Ecosse; de John H. Crandall et autres, de Moncton et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; du révérend J. R. Dobson et autres, de Montréal, Québec; de madame J. J. Durrant et autres, de Port-Stanley, Ontario; de Kate S. Smeeton et autres, d'Edmonton et d'autres lieux, Alberta; du révérend H. C. Fraser et autres, de Chilliwacke et d'autres lieux; de George Manson et autres, de Grand-Forks et autres endroits, tous de la Colombie-Britannique; du révérend C. A. Bell et autres, de Oak-Bay et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; de madame A. F. Rykert et autres, de Dundas et d'autres lieux; du révérend George N. Steel et autres, de Port-Carling et d'autres lieux; de A. J. Langford et autres, de Mitchell; de Ernie H. Beckman et autres, de Waterloo et d'autres lieux, tous de l'Ontario; de William George Davis et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; du révérend J. B. Colwell et autres, de Upper-Gagetown et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; de madame C. D. Fraser et d'autres, de Clyde-River et d'autres lieux, Ile du Prince-Edouard; de madame Euphemia C. McCallum et autres, de Taber, Alberta; et de J. S. Mahood,

de Queen's-Bay, et d'autres lieux, Colombie-Britannique; de madame G. J. Robinson et autres, de Broadview et d'autres lieux, Saskatchewan; de G. R. Clare et autres, d'Oroma et d'autres lieux; de madame Jno. Chalk et autres, de Alvinston et d'autres lieux; de Alexina McLeod et autres, d'Owen-Sound et d'autres lieux; de William H. Huband et autres, d'Essex et d'autres lieux; du révérend L. Erie Wethey et autres, de Kitchener et Waterloo, tous de l'Ontario; du révérend William M. Townsend et autres, de Fairville, Nouveau-Brunswick; du révérend M. C. Higgins et autres, de Milton et d'autres lieux, Ontario; de J. W. A. Henderson et autres, de Radisson et d'autres lieux, Saskatshewan; de G. W. Parks et autres, de Montréal et d'autres lieux; et de Alma Briard et autres, de Paspébiac-Ouest et d'autres lieux, tous de la province de Québec; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 3, ligne 14.—Supprimer les mots "ou quelqu'une de ses succursales";

Page 3, ligne 22.—Après le mot "rémunération", insérer les mots "par l'Association";

Page 3, ligne 30.—Substituer à la clause 14, la suivante:—

"14. Nul membre, comme membre de l'Association, ne doit posséder d'intérêt matériel dans les biens de l'Association."

Ordonné, que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligne aérienne de l'Empire britannique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 4, ligne 18.—Supprimer le mot "commerciales";

Page 5, ligne 12.—Biffer la clause 14;

Page 5, ligne 27.—Aux mots "et de telles associations sont autorisées par la présente loi", substituer les mots "si telle association est autorisée".

Ordonné, que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker",

a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir; et aussi que les droits payés pour ledit bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher "Dominion" et insérer "Canadian".

Dans le préambule:

Ligne 3.—Retrancher "et impériale."

Dans le titre:

Retrancher "Dominion" et insérer "Canadian".

Ordonné, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (B2) intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants soient imprimés pour les Documents de la Session seulement:—

41. Copies des décrets du conseil qui suivent:—

No 1719, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre.

No 2576, 21 octobre 1916,—Concernant la nomination de Hugh Clark, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Bruce-Nord, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1720, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1730, 19 juillet 1916,—Concernant la nomination de Fleming Blanchard McCurdy, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Shelbourne et Queen, aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 2651, 28 octobre 1916,—Concernant l'institution à Londres d'un ministère chargé de l'administration des forces canadiennes d'outre-mer, et de la direction et du contrôle des dépenses d'outre-mer en ce qui concerne ces troupes.

No 2656, 31 octobre 1916,—Concernant la nomination de l'honorable Sir George Halsey Perley au poste de ministre des forces militaires canadiennes d'outre-mer dans le Royaume-Uni.

42. Documents relatifs à la conférence impériale de guerre, 1917.

44. Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne.

46. Copies des décrets du conseil concernant l'établissement d'un Bureau du Service national du Canada, et la nomination des titulaires qui le composent, en conformité des stipulations de la Loi des Mesures de guerre, 1914.

70. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 29 novembre 1916, autorisant la révocation des arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, relativement au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans ces provinces.

74. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier dernier pour copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable Sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable Sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre.

86. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière.

87. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et Sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente.

88. Correspondance entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'institution d'une Commission parlementaire du Service national.

105. Réponse à ordre du 7 février 1917,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la P. *Lyall and Sons Construction Company,* pour la reconstruction de l'édifice parlementaire.

106. Copie du décret du Conseil No 1062, 16 avril 1917, ordonnant que le blé, la farine de blé et la semoule soient inscrits sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada franc de droit de douane.

121. Réponse supplémentaire à ordre du 16 février 1916,—Etat indiquant,—

Aussi,—Réponse supplémentaire à ordre du 16 février 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915;

2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées;

3. Quels montants ont été dépensés pour la construction de chemins de fer de l'Etat, au cours des années susdites;

4. Quel montant a été dépensé dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite;

5. Quels montants ont été dépensés pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites;

6. Quels montants ont été dépensés dans chaque province, et les endroits où ces montants ont été dépensés;

7. Quels montants ont été dépensés pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905 à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat;

8. Quels montants ont été dépensés pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915.

137. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous contrats et conventions entre Sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902.

2. Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

43. Copies des décrets du conseil qui suivent:—

No 64-15-25, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

No 3192, 30 décembre 1916,—Règlement régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

No 3108, 19 septembre 1916,—Règlement régissant le paiement de "solde de commandement" aux officiers chargés d'un "service spécial", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde d'escale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil No 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement de la réserve volontaire royale canadienne pour service de la Marine Royale.

No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalité ennemie se faisant passer pour neutres.

45. Rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 mai 1915, jusqu'au 31 décembre 1916.

47. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et l'*Acadia Coal Company,* relativement à la location du chemin de fer dit *Vale Railway.*

48. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Québec-Saguenay, la Compagnie *Quebec Railway Light and Power,* la Compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et la Compagnie *Quebec Railway, Light, Heat and Power,* concernant l'acquisition par le gouvernement des dites voies ferrées.

49. Sommaire des mandats du Gouverneur général, émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1916-1917.

49a. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis l'ajournement du Parlement en février 1917.

50. Copie des modifications apportées aux Règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1914.

50a. Copie de l'amendement au paragraphe (d) de l'article 104 des règlements régissant la radiotélégraphie. Opérations des stations de bord dans un port canadien.

50b. Modification des règlements concernant la radiotélégraphie édictés par le ministre du Service de la Marine, en vertu de l'article 11, chapitre 43, 3-4 George V, Loi du Radiotélégraphe.

51. Sommaire des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues diverses" du 1er avril 1916 au 18 janvier 1917, en conformité de la Loi des Subsides de 1916.

52. Relevé des emprunts temporaires, lancés depuis le 1er avril 1916 jusqu'au 18 janvier 1917.

53. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, compulsés jusqu'au 31 mars 1916.

54. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1916.

55. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, à la date du 31 mars 1916.

56. Relevé des allocations de pension et de retraite dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1916, faisant connaître les nom, grade, appointements, service, allocation et cause de la mise à la retraite de chaque personne mise à sa pension ou à sa retraite;—indiquant de plus si la vacance a été remplie par avancement ou par une nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

57. Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916.

58. Règlements édictés en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, article 9, chapitre 31, 9-10 Edouard VII.

59. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts revisés du Canada, chap. 92, sec. 6, par. 2.

60. Copie des témoignages entendus par l'honorable Sir Charles Davidson, chevalier, commissaire chargé de faire une enquête relativement aux achats faits par le gouvernement et pour le compte du gouvernement du Canada, d'armes, de munitions, d'équipements, de matériaux, de chevaux, de provisions et autres articles pour les fins de la guerre actuelle, ainsi qu'aux dépenses et paiements faits ou convenus à cet égard; en même temps que le rapport du même commissaire au sujet de la vente de munitions pour armes portatives; de l'achat de sous-marins et d'étoffe pour uniformes (*Auburn Woollen Mills Co.*).

61. Rapport soumis par l'officier en charge du Bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, au très honorable Sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P., premier ministre du Canada, touchant le travail accompli par le Bureau canadien des archives de guerre, depuis son institution jusqu'au 11 janvier 1917.

62. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906.

63. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (22 janvier 1916), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts revisés du Canada, 1906.

64. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, Loi des arpentages fédéraux.

65. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

66. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière à la Pluie".

67. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique.

68. Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année écoulée entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8.

69. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908.

71. Réponse à ordre du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la nomination de M. Alfred Gravel, commissaire du havre de Québec, et concernant tout autre candidat à la charge de Commissaire du havre de Québec pour représenter la rive sud.

72. Réponse à adresse du 2 février 1914,—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, requêtes, télégrammes et autres documents, pour la période 1885-1914, se rapportant en quelque manière que ce soit à la prohibition de l'exportation du saumon *sockeye* en dehors des limites de la province de la Colombie-Britannique.

75. Etat détaillé de tous les rabais et remboursements de taux ou droits pour l'exercice financier terminé le 31 mars. (Sénat).

75a. Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux ou droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries.

76. Ordonnances du territoire du Yukon adoptées par le conseil du Yukon en 1916.

77. Copie d'un extrait du décret du conseil No 43/263, du 27 janvier 1917, autorisant des règlements déterminant l'octroi d'allocations aux officiers comptables (du service de la Marine royale canadienne) des navires d'emmagasinage et d'entreposage, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.

77a. Copie des décrets du Conseil qui suivent:—No 512, 27 février 1917, concernant les règlements régissant la gratification pour chevron de bonne conduite à accorder à ceux qui font partie de la Réserve navale volontaire royale canadienne.

No 492, 20 février 1917, concernant les règlements de l'entrée au service des capitaines de navires dans la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements relatifs à l'octroi d'une gratification pour chevron de bonne conduite à accorder aux sous-officiers et marins de la Marine royale attachés pour ce service temporaire à la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements régissant l'avancement des principaux commis aux écritures au rang de sous-officiers préposés aux écritures.

78. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs.

79. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant.

80. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par le *Grand Trunk Pacific Railway* entre Lévis et Moncton depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement.

81. Réponse à ordre du 12 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Combien il y a, dans le ministère de l'Intérieur, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;
2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;
3. Quel est le salaire de chacun d'eux;
4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère;
5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

82. Réponse à ordre du 15 mars 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation,—commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1911.

83. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Quels sont les noms des personnes nommées à quelques fonctions dans le service de l'Immigration dans la cité de Montréal depuis le 1er octobre 1911; quel était leur salaire au moment de leur nomination et celui qu'elles reçoivent présentement;
2. Quels sont, parmi ces employés, ceux à qui il est accordé des dépenses de voyage ou autres, et combien leur a été payé de ce chef depuis leur nomination.

84. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Etat faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs de coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs.

85. Réponse à adresse du Sénat du 12 mai 1916,—Copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitsilano, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.

89. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Canard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville.

90. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service médical de la force expéditionnaire canadienne, daté de Londres, Angleterre, le 20 septembre 1916.

90*a*. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par une commission d'officiers présidée par le chirurgien général Sir William Baptie, K.C.M.G., C.B., V.C., daté de Londres, Angleterre, le 22 décembre 1916.

91. Réponse à ordre du 7 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente.

92. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada, pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916, (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits.

93. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916, les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916.

94. Copie des ordres généraux de Milice promulgués entre le 30 décembre 1915 et le 8 février 1917.

95. Réponse à ordre du 11 mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Frank Dunlop, de Granes-Point, à Sydney-Mines, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., et état détaillé des dépenses de l'enquête tenue en cette matière.

96. Réponse à ordre du 3 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels sont les noms des personnes qui composent le personnel du bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres;

2. Si quelques-uns de ces fonctionnaires sont nés en Canada et leurs noms;

3. S'il est vrai, comme la chose a été dite, que le Canada est la seule des possessions britanniques qui n'emploie aucun de ces indigènes dans le bureau de son Haut Commissaire.

97. Réponse à adresse du 22 février 1915,—Copie de tous décrets du Conseil, mémoires, correspondance ou documents, en la possession du gouvernement ou de quelqu'un des ministères, concernant le traffic du poisson séché et des vins entre le Portugal et le Canada.

98. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867.

99. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant le contrat pour le transport de la malle de Tatamagouche à New-Annan et Tatamagouche-Mountain, comté de Colchester.

100. Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et Ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la Cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917.

100a. Copie des règles et ordonnances générales actuellement en force au sujet de la pratique et de la procédure dans la Cour de l'Echiquier du Canada.

Aussi,—Copie de l'ordonnance générale concernant les honoraires et frais dans la Cour de l'Echiquier, dans l'exercice de sa juridiction, à titre de cour de l'Amirauté.

101. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916, dans la remise à locomotives des chemins de fer du Gouvernement à Pirate-Harbour, N.-E., comme serre-freins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés.

102. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.*, au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant.

103. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance, etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.;—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet.

104. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemin de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'année 1916.

107. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement, qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas où des soldats après enrôlement ont obtenu congé pour aller travailler aux récoltes et ont été blessés accidentellement pendant ce congé, et par suite de ces accidents ont dû s'endetter pour frais d'hôpital, retournant ensuite à leur service militaire et renvoyés à cause des blessures reçues comme il est mentionné ci-dessus; si des demandes ont été faites au sujet de ses dépenses d'hôpital; si le gouvernement a admis la validité des demandes de cette nature; si non, sur quels motifs le refus a été basé; quelles mesures ont été prises à cet égard; si, en de telles circonstances, la personne enrôlée n'a pas droit à sa solde jusqu'au moment de son renvoi du service ainsi qu'au paiement de son compte d'hôpital.

108. Copie d'une communication de la part du sous-ministre de la Milice et de la Défense, au sujet de la valeur totale de l'équipement désigné sous le nom d'équipement *Oliver*, fourni aux soldats canadiens qui ont fait la traversée en Angleterre depuis le commencement de la présente guerre.

109. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du

ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation.

109*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation.

110. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelles sommes ont été contribuées au Fonds patriotique canadien, au 31 décembre 1916, et quelles sommes ont été promises, pour 1917, par les différents comtés, villes et cités dans chacune des provinces; quels sont les noms des différents comtés, villes et cités, et les sommes respectives versées et promises par chacun d'eux; quels sont, dans chaque province, s'il en est, les comtés, les cités et les villes qui, à la date actuelle, n'ont encore rien versé à ce Fonds.

110*a*. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelle somme avait été souscrite et promise au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces, à la date du 31 décembre 1916; pour la période susindiquée, quelle somme a été versée au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces; pour l'année 1917, quelles sommes d'argent, ou autres octrois, ont été promis par comté, ville ou cité; à la date du 31 décembre 1916, combien de personnes, dans chaque province, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province.

111. Copie du décret du conseil, 802, daté le 23 mars 1917, concernant la main mise par le gouvernement du Canada sur la fabrique de la carabine Ross.

112. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221.

Mémoire préparé par le surintendant de l'immigration touchant les annonces publiées par le gouvernement canadien dans les journaux des Etats-Unis, demandant des manouvriers de ferme pour le Canada; ainsi que copie de ces annonces et des instructions à cet égard.

114. Copies des décrets du conseil qui suivent:—

No 341, 7 février 1917, concernant l'exportation du papier à journaux en feuilles ou rouleaux, seulement en vertu d'un permis et conformément aux règlements établis par le ministre des Douanes.

No 445, 17 février 1917,—Ordonnances et règlements concernant le prix, la vente, le contrôle, la distribution, le transport, etc., du papier à journaux en feuilles ou rouleaux.

No 1059, 16 avril 1917, donnant au ministre des Douanes le pouvoir de déterminer la quantité et le prix du papier à journaux fourni ou à être fourni par les fabricants aux éditeurs en Canada; et contrôlant la distribution et la livraison de ce papier.

No 1060, 16 avril, nommant R. A. Pringle, commissaire chargé de faire une enquête en ce qui concerne la manufacture, la vente, le prix et la distribution du papier à journaux en Canada.

115. Copie du décret du conseil No 3412, 19 décembre 1917, concernant la nomination de M. S. A. Armstrong comme directeur de la commission des hôpitaux militaires.

116. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Relevé donnant les noms et adresse postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso, en 1916; aussi le prix payé par chacun des acheteurs.

117. Réponse à adresse du 23 avril 1917,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation.

118. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville donné à la station de l'Intercolonial à Saint-Luce, comté de Rimouski, province de Québec.

119. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années.

120. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspandance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald.

122. Réponse à ordre du 19 avril 1916.—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toute autre personne, en ce qui concerne la construction, les réparations ou l'achat des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord;—aussi, copie de tous les devis et rapports déjà fournis à la suite de ma demande de production de documents avant et depuis 1904;—aussi, relevé des sommes payées pour construction et réparations, avec mention des personnes à qui ces sommes ont été payées.

122*a*. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résident et toutes autres personnes, concernant la construction et réparations faites aux quais plus bas nommés, depuis 1904; ainsi que copie de tous états, rapports déjà produits à ma demande et se rapportant à des documents antérieurs à 1904. Aussi, état donnant le montant des argents payés pour telles constructions et réparations, et à qui ils ont été payés: le quai de l'île Perrot, nord, sud et de l'Eglise; du village de Vaudreuil; de Pointe-Cavagnole, Hudson, Graham, Rigaud et Pointe-Fortune.

123. Réponse à ordre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, son ingénieur résident, et toute autre personne au sujet du dragage exécuté aux endroits suivants: Sainte-Anne-de-Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'Ile-au-Foin et l'Ile-Paquin, le chenal Graham, le chenal Rigaud, le chemin de Hudson-Heights, Hudson, Como, Pointe-Cavagnole, le chenal au village de Vaudreuil, le chenal de la Baie-Dorion, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord;—aussi, relevé des sommes payées aux différentes personnes, compagnies, etc., qui ont exécuté ces travaux, avec dates, etc.;—aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande, le tout depuis 1904.

123*a*. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résident et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits dénommés plus bas, ainsi que le montant des argents payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour tels travaux, la date, etc. Aussi, copie des états déjà produits à ma demande, et le tout depuis 1904:—au quai de l'Ile-Perrot, nord, sud et de l'Eglise; dans la baie de Dorion (chenal; au village de Vaudreuil (chenal); à Pointe-Cavagnole; à Como; à Hudson; à Hudson-Heights (chenal); à Graham (chenal); dans la rivière Rigaud (chenal); dans la rivière Ottawa; îles aux Poires (chenal); à Pointe-Fortune et à Sainte-Anne-de-Bellevue (chenal).

124. Réponse à ordre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Upper-Prospect, comté de Halifax, N.-E., en 1915.

125. Réponse à ordre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.E., en 1915.

126. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant à la dépense de deniers votés à la dernière session pour améliorations dans la havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministre des Travaux publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings.

127. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916, concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E.

128. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's-Point, dans le comté d'Antigonish.

129. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913.

130. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux publics, dans les différentes provinces du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles.

131. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14.

132.—Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915.

133. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax.

134. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., se rapportant en quelque manière au dragage à Margaree-Harbour, comté d'Inverness, N.-E., en 1913-14-15 et 16.

135. Copie du décret du conseil No 1142, daté le 24 avril 1917, édicté sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, 1914, établissant des règlements en vertu desquels les navires britanniques, inscrits sur les registres maritimes du Canada, ou en voie de

construction pour des armateurs appartenant à des pays neutres peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être réquisitionnés par Sa Majesté pour le transport de provisions alimentaires, etc., ou pour toute autre fin que ce soit; et révoquant les décrets du conseil No 2923, du 24 novembre 1916, et No 915, du 31 mars 1917, touchant le même objet.

Aussi copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 30 janvier 1917, touchant l'exercice par le gouvernement de Sa Majesté du pouvoir de réquisitionner en ce qui regarde les vaisseaux canadiens.

136. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916;

2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour;

3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date.

138. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Milice et de la Défense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

139. Réponse à adresse du 23 avril 1917,—Copie du décret du conseil et de tous les autres documents relatifs à l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express*, de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B.

140. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relativement à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés".—Aussi, copie de tous les décrets du conseil se rapportant à ce sujet.

141. Relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914;

quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement.

3. Votre comité recommande aussi que les recommandations contenues dans le premier rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation présenté à la Chambre des Communes lundi, le 4 juin, ne soient pas adoptées.

Le tout respectueusement soumis. WM DENNIS,
SÉNAT, 7 janvier 1917. *Président.*

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. La Rivière a présenté au Sénat un bill (K2) intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Ukrainian Institute Prosvita*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G2) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur les arrangements qui devraient être pris pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion.

Avec la permission du Sénat,

Il a été proposé

Que le dit rapport soit amendé en ajoutant ce qui suit à la fin:—

" Que l'on prépare un programme pour les autorités en Angleterre et en France afin qu'il y ait des cérémonies appropriées à Londres et à Paris le premier ou le deux juillet.

Après débat,

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour plus ample considération mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Après débat, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mercredi porchain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J2) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération un message de la Chambre des Communes priant le Sénat de nommer un comité qui se joindrait à un comité analogue de la Chambre des Communes pour procéder à une enquête et

faire rapport, au cours de la session actuelle, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes de chaque session du Parlement, et sur les moyens d'économiser, s'il est possible.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Power, Lougheed (Sir James), Bowell (Sir Mackenzie), Dandurand, Thompson, Bostock, Taylor, Daniel et Gordon soient nommés pour former un comité qui se joindra au comité analogue de la Chambre des Communes pour procéder à une enquête et faire rapport, au cours de la session actuelle, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes de chaque session du Parlement, et sur les moyens d'économiser, s'il est possible, et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers pour l'en informer.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement relatif à la nomination de M. J. L. Parr à la position de commis de la bibliothèque dans la subdivision B, de la deuxième division, accompagné du certificat des Commissaires du Service civil, déposé sur la table du Sénat le 5 courant, soit approuvé par le Sénat.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement relatif à la nomination de Herbert D. Throop, à la position de commis de la bibliothèque, dans la subdivision B, de la deuxième division, accompagné du certificat des Commissaires du Service civil, déposé sur la table du Sénat aujourd'hui, soit approuvé par le Sénat.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement relatif à la nomination de Herbert Charles Stock, à la position de messager à la bibliothèque, accompagné du certificat des Commissaires du Service civil, déposé sur la table du Sénat aujourd'hui, soit approuvé par le Sénat.

L'honorable M. Lynch-Staunton a présenté au Sénat un bill (L2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 12 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	De Veber,	Lougheed	Prince,
Béique,	Domville	(Sir James),	Prowse,
Beith,	(Lt.-Col.),	Lynch-Staunton,	Richardson,
Belcourt,	Donnelly,	McCall,	Robertson,
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Roche,
Bowell	Edwards,	McLean,	Ross
(Sir Mackenzie),	Farrell,	McLennan,	(Middleton),
Casgrain,	Gillmor,	McSweeney,	Sharpe,
Choquette,	Girroir,	Milne,	Talbot,
Cloran,	Gordon,	Mitchell,	Tanner,
Crosby,	King,	Montplaisir,	Taylor,
Dandurand,	Laird,	Murphy,	Tessier,
Daniel,	La Rivière,	Nicholls,	Thompson,
David,	Lavergne,	Poirier,	Thorne,
Dennis,	Legris,	Power,	Watson,
Dessaulles.			Yeo.

Prières.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Sproule:
Trente-huit pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McCall:
Trente pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Belcourt:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
Quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Nicholls:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingtième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 383,
MARDI, 12 juin 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de John Newton Salter, du village de Winchester, dans la province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Salter, du village de Morrisburg, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les déposition des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

6. Votre comité recommande que les honoraires payés pour la dite pétition soient remboursés au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 383,
MARDI, 12 juin 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Relativement à la pétition de Rozilla Lamb, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec George Alfred Lamb, de la dite cité de Toronto, machiniste, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Extrait d'un décret du conseil n° 942 du C.P., en date du 5 avril 1917, relatif aux règlements concernant le paiement d'allocations de séparation dans la marine royale canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43a.*)

Copie du rapport intérimaire du chirurgien général G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 90b.*)

Rapport du service médical dans l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bance, daté de Londres, 20 septembre 1916.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 90*).

Rapport sur le service médical de l'armée par un comité d'officiers, daté de Londres, 22 décembre 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 90c*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. McHugh a présenté au Sénat un bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Ontario Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharpe Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2) intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que le Sénat est d'avis que l'on devrait au Canada, pendant la guerre, se livrer le plus tôt possible à la fabrication du pain naturel.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, il a été proposé en amendement:—

Que la dite question soit référée au comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires.

La question de concours ayant été posée sur ladite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bill Privés au bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés au bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés au bill (V) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (48) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 13 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Moosejaw), Sharpe, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Smith:

Cinquante pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Ratz:

Quinze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:

Six pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et
Trois pétitions demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. McHugh:

Douze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et
Une pétition demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. Milne:

Douze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et
Plusieurs pétitions demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. Tanner:

Six pétitions demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. Gordon:

Cinq pétitions demandant de modifier le Code criminel.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:

Les règlements consolidés et modifiés des décrets du conseil faits en rapport avec la guerre et qui peuvent être cités sous le titre de Décrets relatifs à la défense du Canada, 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 197*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A2) intitulé: " Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: " Loi concernant *The Western Life Assurance Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé: " Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada* ", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Substituer l'article suivant à l'article 1.

" 1. Après que le contrat de réassurance mentionné au préambule aura été sanctionné par le bureau de la Trésorerie, la compagnie aura la faculté de stipuler, par règlement, que des directeurs représentants les actionnaires peuvent être élus au nombre de quinze au maximum; mais ce règlement ne devra être mis en vigueur que lorsque la compagnie n'aura plus de polices avec participation en cours."

Dans le préambule.

Ligne 2.—Après " Compagnie " insérer " a conclu un contrat pour réassurer dans la *Sun Life Assurance Company of Canada* toutes ses polices avec participation; considérant que la compagnie se propose de n'émettre désormais que des polices d'assurance sans participation; et considérant que la compagnie ".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité spécial chargé de s'enquérir du coût total de chaque session du Parlement et de faire rapport, a présenté son premier rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MERCREDI, 13 juin 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir avec un comité semblable de la Chambre des Communes, au cours de la session actuelle, du coût total, y compris les

dépenses incidentes de chaque session du Parlement, et pour étudier des moyens d'opérer des économies et faire rapport, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Avec la permision du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 23*e* soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit rapport a été alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I2) intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section Canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou des meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur (*Voir* page 152).

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K2) intitulé "Loi constituant en corporation *The Canadian Ukrainian Institute Prosvita*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L2) intitulé: "Loi amendant la Loi des chemins de fer", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur les arrangements qui devraient être pris pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Robertson:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De madame A. B. Robertson et autres, du R. R. No 2, de Watford et d'autres lieux; de J. F. L. Macdonald et autres, de Burk's-Falls; du révérend Hugh Cameron et autres, de Morrisburg et d'ailleurs; de Gladys M. Clarke et autres, d'Ottawa; du révérend James G. Fraser, pasteur, et autres, de MacTier et d'ailleurs, tous dans l'Ontario; de J. T. Dimock et autres, de Westchester Station; de madame Ada L. Powers et autres, de Lunenburg, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de W. W. Fraser et autres, de St-Andrews, Nouveau-Brunswick; de K. J. McDougall, de Kildonan-Ouest; de P. McGregor et autres, Manitoba; de Annie Bell Gillis et autres, de Cranbrook; d'Elizabeth Copeland et autres, d'Okanagan et d'ailleurs; de Nellie E. Barney et autres, de Cranbrook, dans la Colombie-Britannique; de madame W. D. Smith, de Blissville et d'ailleurs, Nouveau-Brunswick; de madame Henrietta J. Maclachlan et autres, d'Ottawa, Ontario; de M. C. Derick et autres, de Noyan et d'ailleurs, Québec; du révérend R. W. Fisher et autres, de Stonehaven et d'ailleurs, Nouveau-Brunswick; du révérend Riley Smalley et autres, de Moosomin et d'ailleurs, Saskatchewan; de

madame Alexander Gardiner et autres, de Walton et d'ailleurs; de madame Thomas H. Ireton et autres, de Drummond et d'ailleurs; de R. A. Robinson et autres, de Harley et d'ailleurs, Nouveau-Brunswick; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De M. B. Govenlock et autres, W.C.T.U., Forest; de Arthur Hobbs et N. Herbert, du conseil municipal du canton de Warwick; de Alice C. Steel et Callie M. Brandon, Edgar Branch, *Women's Institute*, Simcoe-Est; de madame L. P. Webster et mademoiselle Jean Graham, *of the Women's Institute of* Elmvale; de R. J. Hewson, de l'église presbytérienne de Collingwood; de mesdames George Crawford et Ida Crawford, *Women's Institute*, Oro-Station; de madame J. W. Wiggins et mademoiselle Adélaïde Le Quyer, *Women's Institute*, Washago; de George H. Clarke et F. E. Malatt, d'Orillia; de C. W. Norval et G. L. Barclay, de la *Temperance Alliance*, du canton de Williamsburg; de K. A. Gollan et James Moffatt, de la congrégation presbytérienne de Morewood; de madame Sarah A. Hotchkiss et mademoiselle Alice M. Broughton, Dorion *Women's Institute*, district de Thunder-Bay; de madame Andrew Boyd et madame Frederick Urry, W.C.T.U., Port-Arthur; de J. H. Buchan et C. M. Merrick, de l'église baptiste de Westfort, Fort-William; de T. McGolrick et Harry T. Cole, *Men's North End Literary Association*, Port-Arthur; de Mary J. A. Black et Mabel L. Hannah, *Women's Canadian Club*, Fort-William; de madame Vercel Palmer et madame John McAuley, Charlton Branch, *Women's Institute;* de madame T. C. France et madame J. Irving, *Women's Institute*, Milberta; de Cedric G. Murday et Alexander Halbert, *Methodist S. S.*, Sturgeon-Falls; de madame Thomas Cooke et madame W. Wallace, W.C.T.U., Markdale; de Alice Craig et Annie Johnson, W.C.T.U., Meaford; de madame William Jno. Ward et mademoiselle E. Donnelly, *Women's Institute*, New-England; du révérend J. F. Clugston et autres, presbytériens des congrégations Oxford-Est et Blenheim; du révérend H. W. Crews, pasteur, et M. S. Schell, de l'église méthodiste de Woodstock; de madame Louis Reynolds et madame John Featherstone, *Women's Institute*, Thornyhurst; de R. A. Hill, *Methodist S. S.*, Point-Edward; de T. J. Leslie et autres, de la congrégation méthodiste de Banner, canton de North-Oxford, Putnam Circuit; de F. A. Pitcher et William Firley, du conseil municipal du village de Norwick; de Irene Wallace, *Women's Institute*, Burgessville; de madame C. Clark et autres, W.C.T.U., Gravenhurst; de madame James Scott, *Baptist Ladies Aid*, Gravenhurst; du révérend Charles Langford, pasteur, et autres, de l'église méthodiste de Gravenhurst, de madame H. Speedie et mademoiselle Ada Mayes, *Women's Institute*, Muskoka-Falls; de J. A. Muir, Perth District *Sons of Temperance;* de mesdames J. L. Hotson et Beatrice Muir, *Red Cross Society*, Avonbank; du révérend George F. N. Atkinson, B.A., et Joseph Mountain, de la congrégation presbytérienne d'Avonbank, *Presbytery of* Stratford; de Ella R. Brown et Nettie G. Gill, *Red Cross Society*, Motherwell; du révérend George F. N. Atkinson, de la congrégation presbytérienne de Motherwell; de Ella J. Foran et Lottie E. Lawrason, *Women's Institute*, branche St. George, Brant-Nord; de Isabel McCormick et autres, de Glen Morris, *Women's Institute*, canton de Dumfries-Sud; de E. A. Wood et Blanche Clump, *Moyle Tranquility Women's Institute*, Brant-Nord; de madame Joseph J. Burke et madame J. L. Barnes, *Women's Institute*, Echo-Place, tous dans la province d'Ontario; du révérend William Driffield et autres, de la corporation de la paroisse Trinity (*Church of England in Canada*), Digby; de J. Wyman et autres, des baptistes, Digby et Hill, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de mesdames Thomas Jeroy et John Carnegie, W.C.T.U., Rockport, Ontario; de William A. Wallace et N. R. Wallace, North-Gower, *Branch of the Dominion Alliance*; du révérend A. Galley et autres, de l'église méthodiste de

North-Gower; de Henry Taylor et James Brownlee, Malakoff S. S.; de Charles B. Jeffrey, de la congrégation méthodiste de Chatsworth; de D. D. Finch et H. P. McNeil, *S. S.* de Mapleton; de J. H. Jones, Mount-Zion *Methodist Church;* de madame J. Charles Hancock et mademoiselle Tonaine Milligan, *Women's Institute,* Newtonville; du révérend George Jewitt et D. W. Heney, de Springfield Circuit, de l'église méthodiste; de D. Graham, de l'église méthodiste de Inglewood; de R. Simpson, des églises presbytériennes de St. John's et Knox, de Camlachie; de H. Johnston, de l'église méthodiste Eddy's-Mills; de madame J. M. Fry et madame Alexander Nurse, Beutpath Branch de West-Lambton, *Women's Institute*; de D. P. Shaw et C. C. Watson, du conseil municipal du canton de Moore; de madame Neil Grant et madame Dan McNeil, *Becher Branch of the Women's Institute;* du révérend F. G. Bunell et Robert Bennie, de l'église baptiste de Leamington; de Margaret A. Day et Annie M. Stacey, W.C.T.U., Creemore; de madame Retta Elya, *Manita Retakah Lodge No* 128, *I.O.O.F.,* Collingwood; de S. E. Mercer et Emma Lemon, *S.S.* de Cruickshank; du révérend John H. Graham et autres, des congrégations presbytériennes de Cedarville et Esplin; de R. G. Halbert et S. K. Halbert, de Gore-Bay, Division No 407 des *Sons of Temperance;* de G. A. Cole et Ada Long, *Pioneer Division of Sons of Temperance,* Barrie-Island; de Thomas J. Batman et William Stevens, Manitoulin *Temperance Alliance* des Iles Manitoulin; de W. O. Runnalls et G. A. Cole, de Barrie-Island Union S.S.; de W. N. Boville et H. L. Johnston, *Loyal Lodge* No 317, Blind-River; de Earl E. Bartlett et James Moore, de Hope Division No 413, S.O.T. de Spanish; de madame J. Nicholson et mademoiselle Maud Tait, *Women's Institute,* Iron-Bridge; de G. Hands, méthodistes de Chapleau; du révérend J. N. Wettlaufer et autres, de l'église méthodiste et de la *Sabbath School* de Bidwell; de Uriah Jones et H. N. Arksey, *C.S.H.S. Class, Brooklin Methodist S.S.*; de H. Lane et du révérend George Nickle, S.S. de l'église méthodiste de Myrth; du révérend F. G. Joblin, de l'église méthodiste Seagrave Circuit; du révérend Arvi I. Heinonen et James Harnâ, *Finnish Presbyterian Church,* Copper-Cliff; du révérend Arvi I. Heinonen et Vâino Lahti, *Finnish Presbyterian Church,* canton de Louise; du révérend William Kirkpatrick et madame Ella Dixon, *Congregation and Kindred Societies* de l'église presbytérienne de Dunns-Valley; de Edgar Leask et William Hill, *Presbyterian Sabbath School,* Greenbank, tous dans la province d'Ontario; du révérend J. C. Davies, de l'église presbytérienne de Bass-River et Portaupique; du révérend Lewis W. Parker, pasteur, de la congrégation presbytérienne de Middle-Stewiacke; du révérend J. P. MacIntosh et A. C. Barnaby, de l'église presbytérienne St. John's, de Bridgewater; de Eustace C. Gorman, *United Baptist Church,* de Chester; du révérend A. H. Whitman, pasteur, *Highlands Baptist Mission,* Amherst, tous dans la Nouvelle-Ecosse: de Arch. Rankin, *Middleville Division, Sons of Temperance*; de Edward B. Horne et George D. Campbell, *Presbytery of Lanark and Renfrew, Presbyterian Church in Canada*; de Maude Francis et Margaret Harvey, *Women's Institute,* Pakenham; de madame L. V. Croft et madame A. H. Croft, *Women's Institute,* Middleville; de madame J. R. Paul, *Women's Institute,* Poland; de John Scott et Walter Geddes, du conseil municipal de Dalhousie et North-Sherbrooke; de madame Andrew Hope et mademoiselle E. Herbert, *Birch Branch, Women's Institute*; de W. W. McBain et William Morrison, du *Sunday School* de l'église méthodiste d'Orillia; du révérend F. E. Malott et George H. Clark, de l'église méthodiste d'Orillia; de Marjorie Cramp et Mamie McQuarrie, *Girls' Branch, Women's Institute,* East-Simcoe; de Ellen R. Wylie et madame F. L. Campbell, de la *Frances E. Willard Branch of the W.C.T.U.,* Ottawa; de W. Kenneth Eastman et J. H. Dooley, de l'*Ottawa Canadian Plate Printers Union*; de George B. House et mademoiselle H. White, *Premier Adult Bible Class* de l'église méthodiste

St. Paul's, Ottawa; de A. G. Learoyd et Frederick Hayter, *Ottawa City Temperance Alliance*; de madame G. Denault et madame A. F. Browne, *Fairmont W.C.T.U.*, Ottawa; de J. E. Mavety, D.D., et J. A. York, de l'église méthodiste Western, Ottawa; de J. W. Geddes et du révérend George R. McFaul, pasteur, de l'église baptiste française d'Ottawa, de William L. Best, du *Canadian Legislative Board of L.F. and E.*; de mademoiselle E. Johnston et Frank E. Bird, du *Young Peoples' Union* de l'église baptiste de Highland Park, Westboro, tous d'Ontario; de J. A. Lorimer, SS., Beebee Plain, Québec; de madame M. M. Spratt, S.S. de l'église méthodiste de l'avenue Rosemount, Ottawa; de K. M. Edwards et M. A. Macfarlane, *St. Paul's Circle of the King's Daughters*, Ottawa; de madame Wesley Kelly et de madame Campbell, *Woman's Missionary Society* de l'église méthodiste d'Oakland; de Colin Stover et Thomas Fright, *Mount Vernon S.S.*; du révérend W. G. Wakefield, pasteur, et Thomas Broughton, Corbetton; de J. B. Lawrason, de Toronto; de John E. Whiting et Leonard B. Rowley, *S.S. Parkdale Tabernacle*, 1289 rue Queen-Ouest, Toronto, tous d'Ontario; du révérend Alexander D. Stirling, pasteur, et W. D. Lawrence, de l'église presbytérienne St. Mathew's; du révérend J. Douglas McFarlane, de Margaree (presbytériens); et du révérend W. W. McNairn, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Philip's, Westville, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de N. R. Westcott, des *Sons of Temperance* de Barton, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse; de Egbert R. Mott et Wilfrid M. Levingston, *Epworth League* de l'église méthodiste de Frankville; de madame A. Inch et de madame M. Van Sickle, *Women's Institute*, Mount-Hamilton; de madame A. E. Walker et de madame C. E. Hopkin, *Women's Institute*, Stony-Creek; de John C. Eaton, *Epworth League*, Carlisle; de Margaret Hanlon et Hazel I. Hannah, de la branche Blackheath de la *Women's Institute*, de Wentworth-Sud, tous de la province d'Ontario; du révérend W. I. McLean, de l'église presbytérienne de Hampden; du révérend W. I. McLean, *Bible Class* de l'église presbytérienne de Hampden; de B. C. Brandon et Sh. Peppler, *de Epworth League* de l'église méthodiste de Hanover; de L. B. Nicholson, S.S. de l'église méthodiste de Holstein; de Thomas G. King, de l'église presbytérienne de Orilia; de Paul Daoust et Joseph Guérin, du conseil municipal du canton de Martlance; de R. Owens et R. W. Butler, du conseil municipal du canton de Chisholm; de Lilian Weightman et Elsie Murday de la *Junior League* de l'église méthodiste de Sturgeon-Falls; de J. M. Kemp et Helen W. Coombs, W.C.T.U., Westboro; du révérend Charles H. Schutt, pasteur, et Frank Inrig, de l'église baptiste Century, de Toronto; de B. Crecine, de l'église baptiste de la rue Collège, Toronto; de A. V. Coulter et H. Tanner, Y.P.C.E.S., Mapleton; de madame George D. Harn et de madame George N. Clark, *Women's Institute*, Walton; de Alma May et Wilfrid H. Shapton, *Epworth League* de l'église méthodiste de la rue James, Exeter; de madame A. McKibbon et Violet Carrie, de la branche Strathaven *Women's Institute* de Grey-Centre; de madame Jessie D. Scott et de madame George Gilkes, *Women's Institute*, Hopeville; de D. E. Marshall, du conseil municipal du canton de St-Vincent; de A. N. St. John et John S. Carr, de l'église méthodiste de Thornbury; de T. R. McKenzie, du conseil municipal du canton de Artemesia; de madame J. L. Philips et de madame J. C. Finley, *Women's Institute*, Badjeros; de Andrew Robb, de l'église méthodiste de Atwood; de Mary Stock et Carrie Hoffman, *Women's Institute*, Tavistock; de madame A. S. Wells et madame E. R. Harris, *Woman's Missionary Society* de l'église méthodiste de Princeton; de A. T. Walker et F. G. Jackson, du conseil municipal du canton de East-Oxford; de R. A. Webber, du conseil municipal du canton de East-Zorra; de Nancy Calder, *Women's Institute* de la branche de North-Oxford, Kintore; de Benjamin Shantz, *Hagey Mennonite Congregation*; de Edwin B. Shantz, Hagey S.S., de Preston; de Oscar Burkholder, *Cressman Mennonite Congregation*, Breslau; de Moses H. Shantz et David Bergey, *Mennonite Church*, près New-Dundee; de madame Arthur

Edwards et de madame G. G. Taylor, *Women's Institute* de Warsaw; de A. Mansell Irwin, de l'église méthodiste de Norwood; de John W. Rorabeck et du révérend J. B. McCormack, de l'église baptiste Norwood; de A. H. Speers, M.D., des méthodistes de Burlington; de Lizzie M. Wright-Orr et Frances R. Carson, Sunshine Circle, Oakville; de madame John Wilson et autres, *Women's Institute*, Esquesing; de madame Mary Coote et de madame Charles D. Carson, W.C.T.U., Oakville; de mesdames T. Fero et A. J. Hawkins, W.C.T.U., Tillsonburg; de G. A. Uren et Edna G. Currie, S.S. de l'église méthodiste de West-Oxford; de George A. Lees, Kelvin et *Norwich Circuit Free Methodist Church*; de J. A. Hogarth et George A. Lees, du *Board of Trade* de Norwich; de James G. Black et Charles Mead, *Young Men's Bible Class*, Copetown; de madame D. Honing et mademoiselle Ina Althouse, *Women's Institute*, Tapleytown; de W. H. Baird et W. J. Patterson, *Local Option Association*, canton de Beverly; de Alice E. Soutar et de madame W. E. McFarlane, branche Freelton *Women's Institute* de Wentworth-Nord; de B. F. Reinke et mademoiselle T. Whaley, *Methodist S.S.*, Ancaster; de madame Margaret George et Jessie E Henderson, *Women's Institute*, Rockton; de H. L. Merner et Ephraim MacPherson, de l'église méthodiste de Copeland; de Leslie Aitken, de l'église méthodiste de Windermere; de F. J. Forsythe et H. Forsythe, I.O.F., Seven-Bridge; de Emma Abbey, Presdt., et madame Flora Y. Fawcett, *Women's Institute*, Gravenhurst, branche de South-Muskoka; de madame F. Forge et Rebecca Kilburn, *Women's Institute*, Windermere; de Kathlyn Kennedy et autres, *Epworth League* de l'église méthodiste de Gravenhurst; de madame J. Bernard et madame J. H. Hickling, *Women's Institute*, branche de Yearley; de Mary Bastedo et Margaret Henderson, *Women's Institute*, branche de Baysville; du révérend Datus Crowder, *Free Methodist Church*, Gravenhurst; de Clara E. Broughton et Grace Morrison, *Knox Young People's Society*, Gravenhurst, tous dans la province d'Ontario; du révérend J. H. Kirk, pasteur, de l'église presbytérienne de East-River, St. Marys; de A. W. Thomson, de l'église presbytérienne Knox de Pictou; du révérend D. A. Frame, de l'église presbytérienne Carmel, Westville; du révérend W. F. Partridge, *East River United Congregation of Pictou Presbytery;* du révérend C. J. MacInnes et J. W. Ross, de la branche ouest de la congrégation presbytérienne de River-John; du révérend William R. Tratt, de l'église méthodiste du Canada, de Leicester-Est et Ouest; du révérend C. W. Rose et W. S. Porteous, *First Baptist Church*, Amherst; du révérend Percy R. Hayden et S. A. Merchant, *United Baptist Church* d'Oxford; du révérend B. J. Porter, de l'église méthodiste Grace de Parrsboro, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse; de Josephine Nichol, *West End W.C.T.U.*, Régina, Saskatchewan; de madame John N. Chute et L. G. Robbins, W.C.T.U., Berwick; du révérend C. A. Munro, pasteur, et William M. Munro, de l'église méthodiste de Pictou; du révérend E. A. Kirker, de la congrégation presbytérienne de St. Andrew's, Pictou; de J. W. McLean et A. A. McLeod, *First Presbyterian Church*, Trenton; de W. W. McNairn, *Presbytery of Pictou*, des comtés de Antigonish, Pictou et Guysborough, de la Nouvelle-Ecosse; du révérend William H. Wrigleton, pasteur, *Park Baptist Church*, Brantford; de madame Lyman Stover et de madame Le G. Corless, *Ladies Aid*, église méthodiste de Mount-Vernon; de Mae McCutcheon et Norah M. Howson, de *Scotland Branch Women's Institute*, Brant-Sud; de William F. Widdess et du révérend A. J. G. Carscaddin, de l'église méthodiste Ebenezer; de J. L. Buchan et J. H. Cook, *Board of Trade* de Sarnia; de madame Thomas Leckie et madame Hannah Kerr, *Lucasville Branch Women's Institute* de Lambton-Ouest; de Duncan McLauchlan et du révérend William Bilton, pasteur, des baptistes de Strathaven, dans le comté de Grey; de Alice Ward et madame John Wilson, *Women's Institute*, Walter's-Falls; de John Johnston et George Athey, du conseil municipal du canton de Keppel; de W. J. Shortill, de S.S. des méthodistes de

Markdale; de W. F. May, de l'église méthodiste de Mitchell; de Norman Morrison et V. Roger, *Y.P.S. of Christian Endeavour,* Motherwell; du révérend W. G. Bradford, pasteur, et Eugène Hagerman, de l'église méthodiste de Mallorytown; de David Still, *Glen Cross Sabbath School*; de Donald McIloride et R. R. Watson, of Varney Grange, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs comme breuvage.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le Bill (V) intitulé: " Loi constituant en corporation "*The Canadian Council of the Girl Guides Association*" soient remmboursés, moins les frais d'impression et de traduction, tel que recommandé par le comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2) intitulé: " Loi concernant "*The Empire Life Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: " Loi concernant "*The Western Life Assurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de John Newton Salter, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Rozilla Lamb, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: " Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks*", a été lu la deuxième fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916", a été lu la deuxième fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", a été lu la deuxième fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques", a été lu la deuxième fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Ontario Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (R) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Security Life Insurance Company of Canada*".
Les dits amendements ont été agréés.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Beaubien a présenté au Sénat un bill (N2) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (68) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 15 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Ratz,
Beith,	De Veber,	McCall,	Roche,
Belcourt,	Donnelly,	McHugh,	Ross (Middleton),
Bostock,	Douglas,	McLaren,	Sharpe,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McLean,	Smith,
Boyer,	Farrell,	McLennan,	Talbot,
Casgrain,	Girroir,	McSweeney,	Tanner,
Choquette,	King,	Milne,	Thibaudeau,
Cloran,	Laird,	Montplaisir,	Thompson,
Crosby,	Landry,	Murphy,	Thorne,
Dandurand,	La Rivière,	Poirier,	Watson,
Daniel,	Lavergne,	Pope,	Yeo.
David,	Legris,	Power,	
Dennis,	Lougheed (Sir James),	Prince,	
		Prowse,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Un extrait d'un décret du conseil, No 1397, en date du 21 mai 1917.

Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43*b).

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligen 47.—Retrancher depuis "de" jusqu'à "2", sur la page 3.

Page 4, ligne 11.—Retrancher depuis "de" jusqu'à la fin de l'article

Page 4, ligne 17.—Retrancher depuis "et" jusqu'à la fin de l'article.

Page 6, ligne 3.—Retrancher "biens et".

Page 6, ligne 45.—Retrancher les articles 16 et 17, et y substituer le suivant:—

"16. Subordonnément aux lois provinciales, l'Ordre peut recevoir en don, acquérir par legs ou donation, acheter ou louer, les biens réels ou personnels, meubles ou immeubles, requis pour l'usage et les besoins réels de l'Ordre ou pour la réalisation des fins que l'Ordre poursuit; et l'Ordre peut détenir, vendre, louer ces biens ou autrement en disposer."

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 25.—Retrancher "sera valide et" et après "vigueur" insérer "comme si".

Page 1, ligne 26.—Retrancher "nonobstant le fait que".

Page 1, ligne 26.—Retrancher "n'a pas été présentée" et insérer "en avait été faite".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 30.—Retrancher "provinciale".

Page 4, ligne 29.—Retrancher depuis "pourvu" jusqu'à la fin de l'article.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher "un million" et insérer "deux millions".

Page 2, ligne 4.—Retrancher "Transcontionental" et insérer "Canadien du Pacifique, près de Dryden".

Page 2, ligne 5.—Après "d'Ontario" insérer "de la, dans une direction nord jusqu'à un point du chemin de fer Transcontinental".

Page 2, ligne 12.—Retrancher "cinquante" et insérer "quarante".

Page 4, ligne 33.—Après "Eastern" insérer "*The Manitoba and Ontario Railway Company*".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retrancher "subventions" et insérer "subvention".

Page 1, lignes 9 et 10.—Retrancher "une fois toutes les deux semaines durant" et insérer "semi-mensuellement".

Ajouter ce qui suit comme article 2.

2. La présente loi deviendra en vigueur à telle date que le Gouverneur en conseil fixera par proclamation.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production des documents déposés conformément à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1916, demandant une copie de toute la correspondance et de tous les rapports concernant les réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, en vertu du traité passé avec les Etats-Unis, ainsi que pour la production de toutes les pièces relatives à cette question.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat uune réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 courant, demandant une copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 205*).

Aussi des extraits des procès-verbaux de la Conférence impériale de la guerre, 1917, ainsi que les papiers déposés à cette conférence.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 42a*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 19 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Gordon, King, Landry, La Rivière, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLennan, McSweeney, Milne, Montplaisir, Nicholls, Poirier, Power, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo.

Prières.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:
Cinq pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Daniel:
Une pétition demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable M. Taylor:
Treize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et
Une pétition demandant de modifier le Code criminel.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Jeudi, 14 juin 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Johnston Alexander Abraham, du canton de Wiarton, Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Mary C. Abraham, de la cité de Toronto, Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

Votre comité recommande de ne pas acquiescer à la demande de cette pétition parce qu'il a été prouvé que le pétitionnaire a pardonné à la défenderesse la faute commise.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson a présenté au Sénat un bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".

Le dit bill a été, sur division, lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Copie de la lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 206*).

Copie du décret du conseil No 1460, en date du 16 juin 1917, nommant un fonctionnaire désigné sous le nom de contrôleur des substances alimentaires du Canada, pour le Canada.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 192a*).

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

Bill (F) "Loi pour faire droit à Dalbert Ralph O'Neil".
Bill (G) "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell".
Bill (J) "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".
Bill (L) "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker".
Bill (M) "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton".
Bill (W) "Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole".
Bill (Y) "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".
Bill (Z) "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood" et pour informer le Sénat qu'elle a adopté les dits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 15 juin 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces du Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondées:—

Bill F (No 51) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Dalbert Ralph O'Neil ".

Bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell ".

Bills J (No 61) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones ".

Bill L (No 63) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à John Bassnett Parker ".

Bill M (No 64) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton ".

Bill W (No 70) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole ".

Bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory ".

Bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood ".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (10) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*", et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (47) intitulé: " Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (55) intitulé: " Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks* ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (57) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (69) intitulé: "Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N2) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Girroir,
Gordon,
King,
Landry,
La Rivière,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Montplaisir,
Nicholls,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:
Six pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Taylor:
Quatre pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:
Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:
Neuf pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son onzième rapport
Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 20 juin 1917.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui a été donné:—

De Douglas K. Ridout et autres, de la cité de Toronto et d'autres lieux, demandant une charte sous le nom de "*The North American Accident Insurance Company*".

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Power, pour l'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (S) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Power, pour l'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J2) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Power, pour l'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après "1914" insérer "et"

Page 1, lignes 11 et 12.—Après "1915" retrancher "et le chapitre 8 des statuts de 1916".

A la fin du bill, ajouter l'article suivant comme article 3:—

3. Est amendé l'article 4 du chapitre 164 des statuts de 1912 par la suppression des mots "cinq cents" et leur remplacement par les mots "deux cent cinquante".

Ordonné, que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Nicholls a présenté au Sénat un bill (P2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*".

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: " Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (57) intitulé: " Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: " Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: " Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat,

Il a été, sur motion,

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (E2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", soient remboursés aux promoteurs moins les frais d'impression et de traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi limitant la juridiction de la Cour suprême du Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au 18 juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L2) intitulé: "Loi amendant la Loi des chemins de fer", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à jeudi, le vingt-huit courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou gages aux employés des compagnies de chemins de fer".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Beaubien a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (68) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, etc. (*Voir* page 152), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit alors le premier article de l'ordre du jour après la troisième lecture des bills.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (C2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette ", soient remboursés aux promoteurs moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill (Q2) intitulé: " Loi modifiant la Loi des compagnies ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (R2) intitulé: " Loi pour faire droit à John Newton Salter ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 21 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, King, Landry, La Rivière, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Watson, Yeo.

Prières.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De W. Rupert Weare et autres, de Vandura et autres lieux, Saskatchewan; de L. A. Chamberlain et autres, de Kelvin et autres lieux; de madame M. Pipfy et autres, de Toronto et autres lieux; de Arthur Patstone et autres, de Doaktown et autres lieux; de madame Graves et autres, de Red-Deer, Alberta; de madame W. Scott et autres, de Victoria, C.-B.; de James Cross et autres, de Campbellford et autres lieux, Ontario; de R. J. C. Atkinson et autres, de Coultonvale et d'ailleurs, Manitoba; de Minnie A. Atkinson et autres, de Roseneath et d'ailleurs; de madame J. S. Williamson et autres, de Chesley et autres lieux; de G. A. Newton et autres, de Lucknow; de mademoiselle Delia Massey et autres, de Warkworth et autres lieux, tous d'Ontario; de W. R. Robinson et autres, de Cartwright, Manitoba; de Rhoda E. Hellerman et autres, de Waterford et autres lieux, Ontario; de madame L. H. Crandell, de Bear-River, Nouvelle-Ecosse; de William C. Peacock et autres, de Bayfield et d'ailleurs, Nouveau-Brunswick; de madame D. Matheson et autres, de Chapleau, Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame John Gibson, W.C.T.U., Gananoque; du révérend J. N. Beckstedt et autres, des congrégations de Fairfax et Sand-Bay; du révérend Hugh McLean, de la

congrégation presbytérienne de Matawatchan; du révérend George W. Mylne de l'église presbytérienne de Eganville; de madame A. H. Johnston et de madame James A. Hamilton, *Women's Institute,* branche de Glasgow-Station; du révérend H. Williams, pasteur, des congrégations de Grand-Bend, Boston Shipka, *Grand Bend Methodist Circuit*; de Guy D. Martin, maire, et Russell Barn, greffier du conseil municipal de la ville de Cache-Bay; de madame Edith Stewart, *Cochrane Women's Institute*; de Hattie A. Stevens, W.C.T.U., Ontario; de J. W. Witmer et S. E. Schmitt, de *Latschar Mennonite S.S.,* Mannheim; de Noah S. Hunsberger et Noah Stauffer, *Mennonite Church,* Waterloo; de Moses Hunsberger et Menno S. Weber, *Mennonite S.S.,* Waterloo; de A. S. Cressman et Urias Snider, *Weber's S.S.,* canton de Waterloo; de John C. Cawell et du révérend Andrew Galley, de la congrégation des méthodistes de Malakoff; de John E. Hammond, *Citizens' Temperance League, Meaford*; de madame A. E. Myles et de madame W. T. Ellis, *Women's Institute,* Kimberley; de madame G. W. Aylsworth, W.C.T.U., Collingwood, tous de la province d'Ontario; de W. W. McNairn, *Presbytery of Pictou,* dans les comtés de Antigonish, Pictou et Guysborough; de E. O. Fulton, de l'église méthodiste de la rue Brunswick, Truro; du révérend E. E. Locke et madame Harvey Marsh, de la congrégation baptiste de Bass-River; de A. D. Archibald et J. Smith Grant, de l'église de la rue Prince, de Pictou; du révérend D. McD. Clarke, des congrégations de Linden et Northport; du révérend C. Ross, de l'église presbytérienne St. Paul, Amherst; du révérend G. W. F. Glendenning, pasteur, et James B. Torey, de l'église méthodiste de New-Glasgow; du révérend E. H. Ramsay, pasteur, *First Presbyterian Church,* New-Glasgow, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Priscilla Arnold et E. G. Enner, W.C.T.U., Lewvan; de Ida C. Eley, W. C.T.U., Bladworth; de F. B. Davis et A. E. Baker, de la *Leslie Grain Growers' Association*; du révérend Harry Joyce et autres, de l'église presbytérienne Knox de Davidson; de Elizabeth Harris, W.C.T.U., Froude; de H. B. Emurson et P. A. Howe, de la *Leslie Rural Telephone Company*; de madame Evelyn Stanley et de madame Ledia Awde, W.C.T.U., Heward; de E. A. Davis et E. O. Chappell, des congrégations méthodistes de Oxton et Palestine; de M. A. Withers et A. G. Peet, de la branche Melville, W.C.T.U.; de madame R. Sweet et autres, *Ellerlie Home Makers* de Dilke; du révérend William Hall, des congrégations unies des églises de Pleasant-Valley, Silver-Park et Willow-Dale; du révérend W. J. Stewart, pasteur, et T. Ritson de l'église presbytérienne Grace, Dilke; de madame J. A. Stouffer et autres, *Women's Grain Growers' Association,* Dilke; de William Hall et James M. Austin, *Willowdale School District*; de Joseph Knox, de la branche *Dilke Red Cross Society;* de Minnie Rowand et Eleonor Retson, de la *Ladies Aid* de l'église presbytérienne Grace, Dilke; du révérend J. G. Morrison et autres, de Moffat; du révérend J. R. Elsom, *Black Heath Society, Free Methodist Church,* tous de la Saskatchewan; de Elizabeth A. Rix et Elsie Coates, *Epworth League* de Crown-Hill; de C. H. Denton, maire, de la ville de Tillsonburg; de George Harrison et George Harris, *Salford Methodist S.S.,* de George A. Bainborough, de la congrégation méthodiste de Palgrave; de madame Robert Robertson et de madame W. J. Campbell, *Women's Institute,* Shanty-Bay; de madame Mabel Rawson et mademoiselle Annie Hedges, *Ladies Adult Bible Class* de l'église méthodiste Zion, Madden Circuit; de madame A. H. Meston et de madame J. E. Hutchinson, W.C.T.U., Essex; du révérend A. W. Shepherd et F. Mittum, de l'église Knox, de Leamington; de Mary M. Tait et autres, S.S. des baptistes de Salford; de S. W. Cornell et H. W. Eggman, du conseil No 32 de Norwich, *Royal Templars of Temperance*; de Marie Williams, *Women's Institute,* de Alford et Park-Road, Brant-Nord; de madame E. A. Burgis et de madame A. D. Muir, *Women's Institute,* Burford; du révérend W. J. Brandon, pasteur, et H. R. Nixon, de l'église méthodiste

St. George; de madame Ratcliffe et de madame L. L. Guy, *Women's Institute* de Columbus; de E. Richardson et A. Cronk, du *Swastika Club* de Pickering; de W. Ratcliffe et autres, du S.S. des presbytériens de Columbus; du révérend H. W. Foley, pasteur, et W. J. Taylor, de l'église méthodiste de Brooklin; de W. H. Westney et A. J. Allison, *United Farmers of Pickering*; de Gladys Brodie et autres, des *Daughters of the King, St. Andrew's S.S.*, Pickering; de Lovella Avery et William Killington, *Epworth League*, Raglan; de madame S. Farmer et autres, W.C.T.U. de Port-Perry; de Merton Palmer, *Epworth League*, de l'église méthodiste de Whitby; de William V. Richardson, *Society of Friends*, Pickering; de Sarah J. Madden et mademoiselle Mary Hiscox, W.C.T.U., Prince-Albert; du révérend H. Berry, pasteur, et Osaac Downey, de la congrégation méthodiste Minesing Circuit; et de J. B. Lyle, de Smith's-Falls, tous d'Ontario; de Jabez Lea et E. Boswell, de l'église méthodiste de Victoria; de T. H. Smith et John Howatt, de l'église méthodiste de Tyron; de Frederick M. Ince et autres, de l'église méthodiste de Desable, tous de l'Ile du Prince-Edouard; du révérend Allister Murray, de la congrégation presbytérienne de Middle-River, Cap-Breton; du révérend William J. W. Swetman, pasteur, de l'église méthodiste de la rue Kate, Halifax; du révérend James Neilson, pasteur, et Ralph McPherson, de l'église baptiste de N. E. Margaree; du révérend H. Y. Payzan, pasteur, et Seth W. Crowell, de l'église *United Baptist*, Yarmouth-Nord; du révérend A. W. Dyeer, de la congrégation méthodiste de Glace-Bay, Cap-Breton; du révérend W. H. Jenkins, pasteur, de l'église *United Baptist* de South-Ohio; du révérend D. K. Ross, de Sunny-Brae et St. Paul's, Pictou; du révérend A. T. Macdonald et William McDonald, de la congrégation presbytérienne de Saltsprings; du révérend A. L. Powell et du révérend W. B. Bezanson, de l'église *United Baptist*, du comté de Yarmouth; du révérend J. W. McConnell, pasteur, de l'église méthodiste Trinity, Amherst; du révérend A. M. MacLeod, de l'église presbytérienne Knox, de Glace-Bay; du révérend J. A. Smith, de l'église méthodiste de Berwick; du révérend Hamilton Wigle, de l'église méthodiste de la rue Charles, Halifax; du révérend W. M. Gillespie, de l'église presbytérienne St. James, Great-Village; du révérend Alfred Thorpe, pasteur, et Leander Evely, de l'église méthodiste de New-Aberdeen, C.-B.; de F. H. MacPhie et L. D. Murray, de la congrégation presbytérienne St. James, Antigonish; de D. N. Manthom et autres, de l'église des baptistes unies de Port-Medway; du révérend F. J. Pentelow et W. N. Grant, des congrégations méthodistes de Wallace, Malagash et Richmond; du révérend James Fraser, pasteur, et N. Robertson, de l'église presbytérienne St. Luke's de Dominion No 6, C.-B.; du révérend E. H. Ramsay, *First Presbyterian Church*, New-Glasgow; du révérend L. H. Crandall, pasteur, et W. W. Clarke, de l'église baptiste de Bear-River; du révérend J. W. O'Brien, de l'église méthodiste de Bear-River; du révérend O. P. Brown et Lindley Sproule, de l'église baptiste de Clements, de Clementsvale; du révérend Robert B. Layton, de l'église presbytérienne St. Paul's de Kentville; du révérend J. H. Markham, pasteur, de la congrégation baptiste de Port-Wade, Victoria-Beach et Goat-Island; du révérend W. H. Spencer et C. R. Calkin, des congrégations presbytériennes de Waterville et Lakeville; du révérend P. C. Reed, pasteur, de la congrégation des baptistes unies de Hantsford; de Lewis K. Paygart, des baptistes de la rue King, Dartmouth; de E. L. Collins, des méthodistes de Wolfville; du révérend W. B. Bezanson, pasteur, et B. R. Hilton, *Temple United Baptist Church*, Yarmouth; de D. G. Craig et G. C. Wain, du conseil municipal du canton d'Amebal; du révérend Hugh M. Upham, de l'église presbytérienne de Shubenacadie; de J. Horace McClair, *Hillsvale Division of the Sons of Temperance*; de David A. Purdy, *Sea View Division of the Sons of Temperance*; du révérend William A. Whidden, de l'église presbytérienne Chalmer's, Dominion C.-B., tous dans la Nouvelle-Ecosse; du révérend John T. Stapleton, Pike-Bay S.S.; de madame Adam Aitken, de la branche

Allenford Women's Institute de Bruce-Ouest; de Mme F. G. Farrow et de madame C. W. Rourke, du *Women's Institute* de Park-Head; de Frances Barron et de Margaret A. Cooper, du *Women's Institute* de la branche de South-Macaulay; du révérend H. V. Ellison, pasteur, et autres, des congrégations méthodistes des églises Ardtrea Zion, Severn Bridge Circuit; de madame H. Cairns et de madame De Forest, *Women's Institute*, Ravenscliffe; de madame H. Young et de madame W. Gifford Hollinshead, de la branche Brunel du *Women's Institute*; de Leah Blackwell et Isabel Keown, *Women's Institute*, Dwight; de madame F. M. Holliday et de madame Jones, *Women's Institute*, Brooklin; de R. A. Wadge et de madame G. W. Davy, *Oshawa Division No. 35 of the Sons of Temperance*; de Emma Lewis et Laura Mullett, *Missionary of the Friends of Pickering*; du révérend H. Wood et Frederick Farmer, de l'église baptiste de Claremont; de A. E. Trimble, de l'église méthodiste de Greenwood; de Walter S. Stevenson, de l'église méthodiste de Brougham; de William Thom et autres, du S.S. des presbytériens de Dunbarton; de Frederick T. Rowe, du canton de Whitby; de W. E. Redman, de l'église méthodiste de Kinsale; de Marion D. Cronk et Marianne Richardson, *Pickering Branch of South Ontario Women's Institute*; de Clarkson Rogers et Smith Clark, de l'église Friend's de Pickering; de Herbert Harris et Samuel McTaggart, *Liberty Grange Branch of Ontario Farmer's Cooperative Company*; de madame Stephenson et de madame L. D. Banks, *Ladies Aid Society* de l'église méthodiste de Pickering; de John Stone et W. F. Dobson, du conseil municipal du canton de Reach; de Lilian Rowe, *Almonds Epworth League Society*, Whitby; de C. A. Goodfellow, de la ville de Whitby; de A. L. Webster et du révérend Samuel Quinn, de l'église méthodiste du Rutherford Circuit; de madame Judson Pugh, *Women's Institute* de Whitevale et de Green-River; du révérend J. C. Speer, pasteur, de l'église méthodiste de North-Parkdale, Toronto; de Phoebe A. Forfar et de madame N. E. Gray, de la branche Gorden W.C.T.U., Toronto; de mademoiselle Goulding, du S.S. des méthodistes de la rue Queen, Toronto; de D. Smith et L. E. Jackson, des presbytériens de l'église Parkdale, Toronto; de J. E. Depew et Samuel Rice, de White-River; de J. MacLeod, de l'église Knox, Glace-Bay; du révérend J. A. Smith, de l'église méthodiste de Berwick; du révérend Hamilton Wigle, de l'église méthodiste de la rue Charles, Halifax; du révérend W. M. Gillespie, de l'église presbytérienne St. James, Great-Village; du révérend Alfred Thorpe, pasteur, de Leander Evely, de l'église méthodiste de New-Aberdeen, C.-B.; et F. H. MacPhie et L. D. Murray, de la congrégation presbytérienne de Antigonish; de D. N. Manthom et autres, de l'église des méthodistes unies de Port-Medway; du révérend F. J. Pentelow et W. N. Grant, de Wallace; du révérend Thomas Constable, de l'église méthodiste de Murillo; de Robert McRae, de l'église presbytérienne St-Paul, Port-Arthur *Christian Endeavour Society*; de madame S. A. Monteith et de madame Joseph Stevenson, *Women's Institute* de la branche State-River, du district de Thunder-Bay; de G. A. Cole et M. J. Lamke, de la branche Fort-William *Women's Institute*; de madame Alexander MacDonald et Louise Herrmann, de la branche Big-Fork *Women's Institute;* de madame A. Lauzon et de madame J. F. Moore, du *Women's Institute* de Pine-Wood; de H. Cornish et W. J. Craig, du conseil municipal de Keewatin; de H. J. Hoover et Ira N. Gerry, *Fort William S.S. Association*; de M. H. Livingston et M. McBean, des *Red Cross Workers of Forest*; de Daniel Elnor, de l'église méthodiste de Lucasville; de George W. Codling et du révérend H. Elmer Green, pasteur, de l'église baptiste de Forest; de Frederick Maxfield et Charles J. Phillips, du *Baptist S. S.* de Forest; de Elizabeth L. Kenny et Nellie E. Anderson, *Upper Hamilton Women's Institute*; de Rich Gastle, du *Sunday School* méthodiste de Carlisle; du révérend W. G. Wakefield, pasteur, et Robert Ireland, de l'église méthodiste de Riverside; de James J. Mason, de l'église méthodiste de Central Stratford; de Grace E. Reed et Ruby Swindle, de la branche Ardtrea du *Women's Institute*; de Bruce Shaw, L.O.L. No 26, Landsdowne; de madame Thomas W. Meek et de madame Joyce McConnell, d'*Alton*

Women's Institute; de mademoiselle Lottie Brigham et de mademoiselle Eva Sharpe, *Epworth League* de la congrégation des méthodistes de Allenford, tous de la province d'Ontario; du révérend Arthur J. W. Back, pasteur, et autres, de la *St. James Sabbath School* et de l'*Adult Bible Class* de Milltown, Nouveau-Brunswick; du révérend David Coburn, pasteur, de la congrégation des presbytériens de l'Upper-Musquodoboit; de J. E. MacGowan, de la division Cornwalis des *S. of T.* de Canard; de D. W. B. Reid et Phyllis Gentles, de la congrégation de l'église presbytérienne de St. James de Dartmouth; du révérend W. H. Hutchins, pasteur, et Jaset Gates, de l'église des baptistes unis de Middleton, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; du révérend A. MacLurg et A. Hendry, de la congrégation des presbytériens de l'avenue Cowan, de Toronto, Ontario; du révérend Harry Burns, de Florence, Cap-Breton; de Ida M. Murphy et G. C. Shaw, *Wolfville Division Sons of Temperance;* du révérend Alexander W. Robertson, de l'église Zion, Ferrona; du révérend D. C. Ross, pasteur, et S. T. Gould, de l'église des presbytériens de St. Andrew's, de Stewiacke; du révérend Arthur Hockin, pasteur, de l'église des méthodistes de Horton; du révérend Ernest Stephens, des congrégations des baptistes unis de Pubnico-Head; de J. B. MacKay, de la congrégation des presbytériens de l'église Sharon, Stellarton; de madame S. H. Taylor et G. W. McCleane, de Stewiacke; du révérend A. W. West, pasteur, de l'église des baptistes unis de Kentville; du révérend A. J. Archibald, pasteur, de l'église des baptistes du village de New-Glasgow; du révérend A. V. Morash et G. F. Gordon, des congrégations des paroisses de Milford-Station et Gay's-River, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; de madame W. H. Henry et madame Bruce Thompson, *Ladies Aid,* congrégation des méthodistes de Warkworth; de Gordon A. Douglas et Gladys Meiklejohn, *G.P.S.C. Endeavour,* de la congrégation presbytérienne de St. Andrew's, Campbellford; de K. F. Clark, congrégation des méthodistes de Campbellford; de M. Macoun et de madame Thomas Dunham, Seymour-West, *Women's Institute*; de W. L. Dunnett, de l'*Eden S. S.,* Salem Circuit; de S. J. Phillips, *S. S.* de Bethany, du canton de Brighton; de P. H. Whaley et autres, de la *Sr.* et *Jr. Plus Ultra Bible Class, Wooler Methodist S.S.;* de F. C. Morrow, de la congrégation de l'église baptiste de Colborne; de D. A. Thomson, de la congrégation de l'église presbytérienne de Warkworth; de madame W. Montgomery et de madame Harry Hodges, *Women's Institute* de la branche Hilton, du district de Brighton; du révérend I. Snell, pasteur, de la congrégation des baptistes de Hastings; de madame Keith Montgomery, *Union S. S., Fourth Concession* du canton de Brighton; de W. G. Robertson et H. S. Keyes, du conseil municipal du village de Colborne; de W. M. Morris et R. N Kyles, de la congrégation de l'église presbytérienne de Orangeville, tous de la province de l'Ontario; du révérend Charles H. Johnson, de la congrégation des méthodistes de Wentworth, comté de Cumberland; du révérend E. S. Bayne, de la congrégation des presbytériens de Mabou, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; de B. Malott et M. C. Dalton, *Trinity Farmer's Club,* Kingville; de Lewis Wigle et R. M. Selkirk, du conseil municipal de la ville de Leamington; du révérend J. S. Williamson, pasteur, et William McDonald, de l'église méthodiste de Chesley; de F. J. Fraser et C. W. Cusens, de l'église méthodiste de Walkerton; de George A. Newton, de l'église méthodiste de Lucknow; de madame M. Mitchell et autres, de la branche Lucknow, South-Bruce *Women's Institute;* de George Bennett, de l'église méthodiste du Canada, Pine-River; de madame (révérend) D. A. McLean et de madame John A. Reavie, de la branche Ripley, *Women's Institute*; de A. D. Mackenzie et Mabel McClure, du *Presbyterian Church Guild* de Lucknow; de Lily Woods et Arthur Alexander, de l'*Epworth League* de l'église méthodiste de Purdy; de R. D. Cameron, de l'église presbytérienne de Locknow; de Arthur Rushton et Jennie George, de Mount-Hope, *Epworth League,* Arkwright Circuit, église méthodiste; de J. D. Poole et Leslie Wagner, *S. S.* de Mount-Hope; de C. J. Halliday et H. S. Sanderson, du conseil municipal de Chesley; de madame George Blair, Reid's-Corners, *Women's Institute,* Kincardine R. R. No 1; du révérend George C. Rock, pasteur, et C. S. Stephen, de l'église baptiste de Walkerton; du révérend Vernon S. Shantz et F. J. Engel, de l'église baptiste de Elmwood; de Richard Weston et autres, de l'église

baptiste de Campbellford; du révérend F. H. Howard, pasteur, et P. L. Ewing, des congrégations des méthodistes de Warkworth et Dartford; de C. F. Wessel et madame P. H. Whaley, du *Sunday School* de Wooler, du canton de Murray; du révérend W. E. Heney, pasteur, et F. A. Dorland, des congrégations des méthodistes du Wooler Circuit, de Wooler et Mount-Zion; du révérend S. H. Lamb, pasteur, et E. C. Freeman, de l'église baptiste de Brighton; de William A. Moran ett R. M. Patterson, Stockdale Circuit, de *Bay of Quinte Conference;* de E. C. Freeman et Hubert Frise, *S. S.* baptiste de Brighton; de Lilian Barrager et Ethel Baker, Brighton *Epworth League;* de madame Thomas Sykes et mademoiselle Delia Massey, de la branche de Percy, du *Women's Institute* de Northumberland-Est; de madame M. Bolton et autres, de la branche Wiarton de la *Women's Institute;* de madame E. A. Cook et de madame J. C. Hewitt, de la *Women's Institute* de Bervie, tous d'Ontario; du révérend A. T. Macdonald et K. F. Cameron, de la congrégation presbytérienne de West-River Station; du révérend H. T. Gornall, B.A., des congrégations des méthodistes de Riverport et de Middle-La Haye-Est; du révérend W. A. Outerbridge, pasteur, et Andrew Fellows, de l'église méthodiste de Stallerton; de Adam O'Brien et autres, de la congrégation presbytérienne de Noël; du révérend J. Astbury, pasteur, et J. Smith Kindrick, des congrégations méthodistes de Barrington et de Barrington-Passage; du révérend J. C. Spurr, B.A., pasteur, de l'église et de la congrégation des baptistes unis de Port-Mouton-Centre; de Thomas F. Smith et Alta M. Smith, de la division Victor, No 588 des *Sons of Temperance* de Baccaro; de J. Dimock, de l'église des baptistes unis de Windsor; du révérend George E. Whidden, pasteur, de la congrégation des presbytériens de l'église David, Maitland; de Philip R. Knowles et C. S. Gorenley, de la division No 12 d'Aron des *Sons of Temperance,* Windsor; de W. H. Macdonald et autres, de la congrégation presbytérienne de Sherbrooke; de Harry McFetridge et J. C. White, de la division No 426 de Brookvale, des *Sons of Temperance;* de Frederick J. Bould, de l'église baptiste de Victoria Road, Dartmouth; de Samuel MacKenzie et J. D. O'Donnell, de la division No 354 Northern Star, des *Sons of Temperance* de Halifax; du révérend O. A. Wyse et J. Thomas, des églises baptistes de Preston; du révérend Noble Crandall, pasteur, et Elijah Hefles, de l'église et de la congrégation baptiste de Bedford; du révérend George F. Mitchell, W. Alvin Robbins, pasteur, et H. J. Clute, de l'église unie des baptistes de Musquodoboit et de Berwick; de C. MacKeen et du révérend H. Carter, pasteur, de l'église baptiste de Tereaux; du révérend Harry T. Jones, de la congrégation de l'église méthodiste Grace, de Amherst; du révérend William P. Archibald, D.D., pasteur, et James Creelman, de la congrégation presbytérienne de Springdale; de Henry Christie et autres, des congrégations méthodistes du Onslow-Londerry Circuit; de Alfred Lund, des congrégations de Pugwash et Pugwash-River; du révérend W. J. Hamilton, pasteur, et Roy A. Hamilton, de la congrégation baptiste de Brookfield; du révérend J. A. Bradley et James Christie, de la congrégation presbytérienne de Coldstream du presbytère de Truro; du révérend Horace Le Kinsman, de l'église des baptistes unis de Westport; du révérend A. D. MacKinnin et P. H. Ross, de la congrégation de l'église St. Andrew's, Lunenburg; du révérend J. W. Prestwood et George Morris, de l'église méthodiste Carman, de Sydney-Mines, Cap-Breton; de Edward J. C. Macpherson, de la congrégation baptiste de Sunnyville; de George E. Jost, des congrégations méthodistes de Guysborough Circuit, tous dans la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada, pendant la guerre, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 69,

JEUDI, 21 juin 1917.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son septième rapport:—

1. Conformément à l'ordre de renvoi du premier courant, votre comité a pris en considération le rapport du greffier du Sénat en date du 30 mai 1917, approuvé par Son Honneur le Président, recommandant que, en plus de son emploi de greffier des procès-verbaux, M. C. H. Jones soit nommé greffier des journaux anglais, et qu'il soit promu à la subdivision B de la première division. De plus, considérant que M. Jones a fait la plus grande partie des journaux anglais durant les deux dernières années, le rapport attire l'attention du Sénat sur les dispositions de l'article 33 de la Loi du Service civil, 1908, qui permettent d'ajouter au salaire minimum de ladite subdivision, une somme n'excédant pas cinq cents dollars lors de la nomination d'un employé.

Votre comité recommande que M. C. H. Jones soit nommé greffier des journaux anglais et greffier des procès-verbaux, qu'il soit promu à la subdivision B de la première division, et que, en vertu des dispositions de l'article 33 de la Loi amendant la Loi du Service civil, 1908, la somme de deux cents dollars soit ajoutée au dit salaire, cette augmentation de salaire devant prendre effet le premier juin courant.

2. Votre comité a pris en considération les lettres du gentilhomme huissier de la Verge Noire, au sujet de l'achat d'une nouvelle verge noire pour remplacer celle qui a été perdue lors de l'incendie des bâtisses du Parlement et il recommande d'acheter de MM. Garrard et Cie, Londres, Angleterre, une verge noire d'après le modèle et au prix proposé dans le rapport qui se trouve chez le greffier.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité spécial chargé de s'enquérir du coût total de chaque session du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 69,

MERCREDI, 20 juin 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir avec un comité semblable de la Chambre des Communes, au cours de la session actuelle, du coût total, y compris les dépenses incidentes de chaque session du Parlement, et pour étudier des moyens d'opérer des économies et faire rapport, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le quorum des deux comités lorsqu'ils siègent ensemble soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles *24a* et *23e* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a été alors adopté.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 69,

MERCREDI, 20 juin 1917.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a l'honneur de recommander que pour pouvoir mieux étudier la motion suivante, à savoir: Que le Sénat est d'avis que l'on devrait au Canada, pendant la guerre, se livrer le plus tôt possible à la fabrication du pain naturel", motion qui lui a été renvoyée le 12 juin courant, il soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. De VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a été alors adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Manitoba and Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 15.—Retrancher "*Manitoba and Ontario*" et insérer "*English Valley and Hudson Bay*".

Page 2, ligne 30.—Après "le" insérer "ministre des Chemins de fer et Canaux pour le".

Dans le titre:

Retrancher "*Manitoba and Ontario*" et insérer "*English Valley and Hudson Bay*".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements ont été agréés.

Ordonné, que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Choquette a attiré l'attention du Sénat sur l'extrait suivant d'un article paru de le *Montreal Star* du 5 juin dernier, et intitulé: "Trop de secret à Ottawa".

"Et, pour la même raison, s'il arrive jamais qu'on prenne un vote sur notre politique touchant la guerre, *le vote devrait être émis au scrutin public.* Le scrutin secret

protège l'ouvrier contre le patron et le pauvre contre le riche, mais *il ne faut pas le prostituer et en faire un rempart pour la lâcheté morale ou physique.* Tout homme qui dépose son vote soit pour soumettre à la conscription son concitoyen, soit pour déserter la cause de celui qui est allé se battre contre les Allemands, devrait agir en homme, sous les yeux du jeune homme qu'il veut contraindre à s'enrôler, ou du père et du frère de l'autre jeune homme dont il déserte la cause"; et il a demandé si le gouvernement a l'intention d'adopter une mesure semblable.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de toute la correspondance échangée entre le ministre des Douanes et un membre du Conseil exécutif d'une province, relativement aux réclamations faites par le ministre des Douanes pour obtenir que le gouvernement de la province en question paie certains droits de douane; et que cet ordre demande également la production de tous les documents se rapportant à cette affaire.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les honoraires payés relativement à la pétition de James William McKenzie, sollicitant un bill de divorce, pétition soumise au Sénat au cours de la session de 1916 et retirée par la suite, soient remboursés au pétitionnaire ou à ses avocats, moins le coût de l'impression et de la traduction, s'il en a été fait.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Copie d'un extrait du décret du conseil, No 1576, daté le 11 juin 1917:—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43c*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J2) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer", ayant été lu,

Il a été proposé

Que ledit bill soit lu la troisième fois maintenant.

En amendement, il a été proposé

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant dans l'article 2, les mots "à telle date que le Gouverneur en conseil fixera par proclamation" et en substituant les mots "le 1er octobre 1917".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question a alors été posée, ce bill sera-t-il lu la troisième fois maintenant?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, etc. (*Voir* page 152).

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la requête de Johnston Alexander Abraham, ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.

Ledit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (Q) intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forets, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 21 juin 1917.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a appris qu'il y aura au milieu de juillet, à Ottawa, une démonstration de labourage avec des charrues à force motrice. Considérant que la question d'augmenter les travaux sur les fermes est des plus importantes aujourd'hui, afin d'augmenter la production agricole, votre comité va faire des arrangements afin que les membres du Sénat reçoivent des avis pour assister à ladite démonstration et prennent ensuite la question en considération.

2. Votre comité est d'opinion que, en conséquence de la suppression par la guerre de l'importation d'engrais, le gouvernement devrait prendre des mesures pour étudier et encourager la manufacture de ces engrais au Canada.

3. Votre comité a appris que, en conséquence de la guerre, des haras et des troupeaux de bestiaux de grande valeur, en Angleterre et en France, ont été dispersés et se vendent à des prix exceptionnellement bas. Votre comité propose que le gouvernement prenne des mesures pour encourager l'importation en Canada de ces chevaux et de ces bestiaux.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 juin 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, King, La Rivière, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McSweeney, Mitchell, Nicholls, Poirier, Pope, Power, Prince, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Watson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh:

Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Ratz:

Deux pétitions demandant de modifier le Code criminel.

L'honorable M. Talbot, pour l'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (K2) intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Ukrainian Institute Prosvita*", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 14.—Retrancher "corporels ou incorporels".

Page 3, ligne 1.—Retrancher l'article 8.

Ordonné, que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed, pour l'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 383,
VENDREDI, 22 juin 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Relativement à la pétition de William Henry Bishop, du canton de Ryerson, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nillie Niggins Bishop, actuellement de la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que le règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, etc. (*Voir* page 152).

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise au 10 juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Q2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au 9 juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture le 9 juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Le dit rapport a été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Rapport annuel du service des arpentages topographiques du ministère de l'Intérieur, 1915-16.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 25b*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Le Sénat s'est ajourné au 9 juillet prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 9 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Dennis, Dessaulles, De Veber, Edwards, Gillmor, Girroir, Godbout, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Nicholls, Poirier, Power, Ratz, Richardson, Ross (Moosejaw), Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Watson, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:

Seize pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Edwards:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Copie des ordonnances du territoire du Yukon, passés par le conseil du Yukon en 1917.

(Voir Documents de la Session, 1917, No 76a).

Copie du décret du conseil, No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18.

(Voir Documents de la Session, 1917, No 212).

Copie du décret du conseil, No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit décret du conseil, No 1725, du 25 juin 1917.

(Voir Documents de la Session, 1917, No 212).

Réponse à un ordre du Sénat du 26 avril dernier, demandant une copie de toutes les procédures à la cour de l'Echiquer du Canada et du jugement de M. le juge Cassels concernant l'arbitrage des chemins de fer Québec et Saguenay, Québec et Montmorency, Lotbinière et Mégantic.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 48a*).

Ordonné, qu'ils soient déposées sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (108) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 ", auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (32) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

Bill (D2) " Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett";
Bill (F2) " Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal";
Bill (G2) " Loi pour faire droit à Donald George Whibley";
Bill (H2) " Loi pour faire droit à George Maisey";
Bill (I2) " Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover";
Bill (K) Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 29 juin 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett".

Bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal".

Bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à George Maisey".

Bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 3 juillet 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant est fondé:—

Bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

Bill (B) "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex";

Bill (N) "Loi concernant *The Western Life Assurance Company";*

Bill (O) "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker";

Bill (R) "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada";*

Bill (S) "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company";*

Bill (T) "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard";

Bill (V) "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association";*

Bill X "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated";*

Bill (A2) "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada";*

Bill (B2) "Loi concernant un brevet de James B. King et autres";

Bill (J2) "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company",* et pour informer le Sénat qu'elle a passé les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company",* et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 32.—Après le mot "Pacifique" retrancher les mots "du Canada".

Page 4, lignes 34 et 35.—Après les mots "chemin de fer" retrancher les mots "*Manitoba and Ontario*" et insérer les mots "*English Valley and Hudson Bay,* la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern*".

Page 4, ligne 37.—Retrancher les mots "gouvernement du Canada" et insérer les mots "ministère des Chemins de fer et Canaux".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2) intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Juges ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: " Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le 17 courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des Vétérans de la Grande Guerre ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le 17 courant.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (L2) intitulé: " Loi modifiant la Loi des chemins de fer ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (K2) intitulé: " Loi constituant en corporation le *Canadian Ukrainian Institute Prosvita* ".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la requête de William Henry Bishop, ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q2) intitulé: " Loi modifiant la Loi des compagnies ", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 10 juillet 1917

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
McCall,
McHugh,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Nicholls,
Poirier,
Power,
Prince,
Ratz,
Richardson,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo.

Prières.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor:
Onze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants de la session soient imprimés comme documents parlementaires seulement:—

168. Copie des règlements concernant les pensions avec des modifications et tels qu'amendés jusqu'au 28 février 1917, ainsi que copies des décrets du conseil s'y rapportant.

186. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux; bronze et ouvrage en bronze; blé; farines, avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits; armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool; végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier.

192. Copie du décret du conseil, No 1579, du 8 juin 1917, nommant un contrôleur du combustible pour le Canada.

193. Copie du décret du conseil, No 1604, du 11 juin 1917, concernant l'établissement du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".

Copie du décret du conseil, No 1605, du 11 juin 1917, nommant certaines personnes membres du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".

194. Copie des statistiques du recensement de la population mâle du Canada (recensement de 1911) entre les âges de 20 et 45, ces deux âges compris, d'après l'état de célibat ou de mariage, et la nationalité.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

43*a*. Copie d'un extrait du décret du conseil, No 942, daté le 5 avril 1917, relatif aux règlements qui régissent le paiement de l'allocation de séparation dans la Marine royale canadienne.

43*b*. Copie du décret du conseil, No 1397, daté le 21 mai 1917:—

Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits.

70*a*. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

87*a*. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission.

90*b*. Copie du rapport intérimaire du chirurgien général, G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916.

109*b*. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou parents.

109*c*. Réponse rectifiée à ordre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents, respectivement.

138*a* Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917:

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*b*. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*c*. Réponse à ordre du 9 mai 1971,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

142. Réponse à ordre du 2 mai 1917.—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du conseil, le 29 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes.

143. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres; et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyés après s'être enrôlés.

143*a*. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour service outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers.

143*b*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconque de ce ministère a des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts:—

1. Des Canadiens de langue française enrégimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date.

2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés.

3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens.

4. Des sujets britanniques par naturalisation.

5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par les officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec.

6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada.

144. Copies des arrêtés du conseil suivants:—

N° 2314, 7 octobre 1916, nommant un commissaire spécial des grains de semence et de trois assistants, avec pouvoir d'acheter du blé de semence destiné à être distribué pour semence, sur réquisition de la part des corporations municipales, dans les districts où la récolte a manqué par suite des gelées et des dommages causés par la nielle.

Aussi, No 3073, 14 décembre 1916, autorisant le commissaire spécial des grains de semence à acheter de l'avoine et de l'orge de semence destinées à être distribuées pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales et des associations de cultivateurs, dans les districts où ces grains de semence font défaut.

145. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement spécial toléré à l'égard de Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de la Montagne de pierre (*Stony-Mountain*).

146. Copie du décret du conseil, P.C. 1183, en date du 28 avril 1917, autorisant un envoi nouveau de 300 milles de rails, à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angleterre, pour être employés en France pour les fins de la guerre.

146*a*. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique;

2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord.

147. Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada.

148. Réponse à adresse du 30 avril 1917,—Copie des demandes de bureaux de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers, et par les ouvriers mineurs unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettre, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchant la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton.

149. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond,* par le ministère des Chemins de fer en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917.

150. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern.*

151. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux concernant une réclamation pour blessures infligées, à Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane.

152. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916.

153. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*Short line*) du chemin de fer du gouvernement et la nomination de Henry Gray comme son successeur.

154. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprète dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office.

155. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine,* avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût de production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrés.

156. Réponse à ordre du 22 mars 1916,—Etat indiquant,—

1. Au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton;

2. Au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par les susdits employés entre les points ci-dessus nommés.

157. Rapport des procédures de la cour de l'Echiquier, en vertu de l'article 49A de la Loi des Sauvages, en la matière du déplacement de la bande des sauvages de la réserve de Sydney, Nouvelle-Ecosse.

158. Rapport des travaux de la Commission des hôpitaux militaires, depuis sa création jusqu'à date.

159. Copie de la correspondance échangée entre des membres de l'Exécutif et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires du Canada en Angleterre et au front.

160. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet.

161. Réponse à adresse du Sénat du 26 janvier 1917,—Etat indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays.

162. Décret du conseil, No 1433, du 24 mai 1917, contenant les règlements établis concernant le départ hors du Canada des personnes de sexe masculin qui peuvent être astreintes à un service national militaire ou autre, ou qui sont aptes à ce service.

163. Réponse à adresse du 23 mai 1917,—Copie de l'ordre en conseil décrétant que tout emploi public du service civil doit être donné de préférence aux soldats revenus du front.

164. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de tous les rapports, verdicts, témoignages, mémorandums, etc., se rapportant à l'enquête tenue au sujet des dommages subis par le croiseur de Sa Majesté *Grisle,* en route entre Halifax et les Bermudes.

165. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de D. McDermid, surintendant de l'établissement de pisciculture à East-Margaree, et à la nomination de son successeur.

166. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers et documents se rapportant à la demande de Willis Keizer, de Hall's-Harbour, comté de King, N.-E., d'établir et exploiter des nasses à Square-Cove, comté de King, N.-E.

167. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous les décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., concernant la démission de Moses H. Nickerson, inspecteur des stations de sauvetage dans la Nouvelle-Ecosse.

169. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, correspondance et pétitions échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres personne ou personnes se rapportant en quelque manière à l'enlèvement des rets à saumon sur cette partie de la côte d'Inverness, s'étendant à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière Margaree.

170. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet de l'hôpital militaire à Halifax; des témoignages entendus devant cette commission à Halifax, et de tous autres documents en la possession du ministère de la Milice et de la Défense se rattachant à cette enquête.

171. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Etat indiquant les montants payés ou dépensés par le ministère de la Milice et de la Défense, pour annonces de recrutement en Canada, ainsi que les personnes, firmes ou corporations auxquelles les paiements ont été faits, jusqu'au 1er avril 1917.

172. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant général en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux, à l'effet que des convois transportant des troupes avaient été attaqués à coup de pierres en passant par Rivière-du-Loup, P.Q., et en d'autres endroits, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire.

173. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant général en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux accusant les citoyens de Québec d'avoir maltraité, ou laissé maltraiter, des soldats revenus de la guerre et passant par Québec ou s'y arrêtant, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire.

174. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Copie de tous les comptes, factures, lettres, réclamations, correspondance et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L—11:—

Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80.

175. Réponse à ordre du 30 mai 1917,—Etat indiquant,—

1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service;

2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et les postes qui leur ont été confiés.

176. Réponse à ordre du 12 février 1915,—Etat indiquant le nombre d'employés de nationalité allemande dans les différents départements au fédéral, la position qu'ils occupent et leur salaire.

177. Réponse à ordre du 1er mai 1916,—Copie de tous papiers et correspondance concernant le changement de l'emplacement du bureau de poste à Roseberg, Alta.

178. Réponse à ordre du 8 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la destitution de Augustin Lanteigne, maître de poste à Island-River, comté de Gloucester, N.-B.

179. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes, au sujet du déplacement du bureau de poste de Pearson, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant.

180. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapport, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer.

181. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre.

182. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hyppolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P.Q.

183. Rapports en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre des Communes le 18 mai 1916, et basée sur une recommandation du comité mixte des Impressions du Parlement, demandant des renseignements des divers ministères aux fins d'effectuer toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques et la distribution des documents publics,—et faisant connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées.

184. Réponse à ordre du 21 mai 1917,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandation, s'il en est, adressée par la commission des grains au ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année.

185. Réponse à adresse du Sénat du 29 mai 1917,—Copie de tous les arrêtés du conseil, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 15 du chapitre 20 des Statuts 4-5 George V, au sujet des subventions au *Canadian Northern*.

187. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le département de la Justice, et entre le département de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant lesdits effets et objets.

188. Copie du décret du conseil, No 1457, daté le 29 mai 1917,—concernant les traitements des fonctionnaires civils qui s'enrôleront dans les forces militaires du Canada, soit volontairement, soit autrement, à compter de la date du décret.

191. Réponse à adresse du Sénat du 22 mai 1917,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major général F. L. Lessard, C.B., inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61me régiment, ou toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire.

195. Copies des Règlements et Ordres du Roi pour l'armée, 1912,—Réimprimés avec les amendements publiés dans les Ordres généraux jusqu'au 1er août 1914.

196. Copjes du Manuel de la Loi militaire, par le ministère de la Guerre, 1914.

197. Copie du décret du conseil, No 987, daté le 10 avril 1917, tel que modifié par le décret du conseil, No 1451, daté le 25 mai 1917,—Règlements, étant une codification et modification des divers décrets du conseil édictés à cause de la guerre, le tout devant être connu sous le nom de "Décret du Conseil concernant la Défense du Canada, 1917".

198. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concierge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur.

199. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness.

200. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I. P.-E., au cours des années 1915 et 1916.

201. Réponse à ordre du 23 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer.

202. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish.

203. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour;

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes.

204. Réponse à adresse du 9 mai 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer.

205. L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 courant, demandant une copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France.

3. Que les recommandations contenues dans le second rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 13) Loi modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer présenté à la Chambre des Communes, mercredi, le 6 juin, soient agréées, et que la preuve y mentionnée soit imprimée sous forme de Livre bleu au nombre de 600 exemplaires (500 en anglais, 100 en français) pour distribution aux sénateurs et aux membres de la Chambre, et aussi comme appendice des Journaux.

Le tout respectueusement soumis.

WM. DENNIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

Sénat,

Chambre de comité No 383,

Vendredi, 22 juin 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Edward Nevilles, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret C. Nevilles que votre comité a recommandé de ne pas accorder dans son seizième rapport adopté le 29 mai 1917, il a l'honneur de recommander maintenant que sur le total des honoraires

payés au greffier du Sénat, en conformité de la règle 140, la somme de cinquante dollars ($50) soit payée aux avocats de la défenderesse et que le reste, s'il y en a, soit remboursé au demandeur, après que les frais pour l'impression et la traduction auront été payés.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Copie du décret du conseil P.C. 69/1774, en date du 28 juin 1917, renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialistes de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outre-mer.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43d*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

1. Les contrats conclus par le Gouvernement, depuis le 1er août 1914, avec la "Ames, Holden Company" pour la fourniture de chaussures.
2. A quelles dates ces contrats ont été conclus, et pour quel montant d'argent dans chaque cas.
3. Le montant d'argent versé à la "Ames, Holden Company".
4. La date des divers versements, et le montant de chaque versement.

Sur motion de l'honorable M. Beaubien, il a été

Résolu,—Que cette Chambre engage instamment le gouvernement à étudier et à exécuter, dès qu'il sera possible, le projet d'annoncer les produits canadiens en France au moyen d'un train d'exposition chargé des échantillons de ces produits, afin d'assurer aux producteurs, fabricants et ouvriers de ce pays une plus large part du marché français dès la fin des hostilités, alors que le commerce et l'industrie du Canada auront besoin d'un surcroît d'activités et qu'ils ne sauraient trouver un meilleur marché qu'en France, où la guerre aura créé des besoins énormes et pressants.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

JEUDI, 21 juin 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le premier rapport du comité spécial nommé par cette Chambre pour agir conjointement avec un semblable comité du Sénat aux fins de s'enquérir du coût de chaque session du Parlement et des moyens de les diminuer, recommandant que le quorum des deux comités, quand ils siégeront ensemble, se compose de sept membres.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K2) intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Ukrainian Institute Prosvita*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur (*Voir* page 152), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et que ce soit alors le premier article de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans aucun amendement.

L'honorable M. Gordon a présenté au Sénat un bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop".

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 11 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Poirier, Power, Prince, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Taylor:

Cent douze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. McHugh:

Sept pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Belcourt:

Trois pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (P2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur la motion de l'honorable M. Farrell, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

1. La religion des hommes qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer;

2. Un tableau indiquant le nombre des hommes de chaque dénomination religieuse et les chiffres qui ont été publiés ou communiqués à la presse ou à quelque personne.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état indiquant le nombre d'officiers et de soldats enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne qui ont été déclarés inaptes au service militaire;

Si les autorités militaires ont étudié la possibilité d'utiliser ces hommes d'autre façon;

Si ceux qui ont été déclarés inaptes au service continuent à toucher leur solde;

Le nombre de déserteurs dans les divers corps de l'armée expéditionnaire, du 1er octobre 1914 au 1er juin 1917;

Et le nombre de soldats de libérés de l'armée expéditionnaire, depuis le 1er octobre 1914.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat demandant un relevé des taxes imposées en vertu du chapitre 11 des Statuts de 1916, intitulé: "Loi portant prélèvement d'une taxe sur les profits d'affaires", ainsi que la production des règlements établis par le ministre pour recouvrer la taxe et mettre la dite loi en vigueur.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que cette Honorable Chambre est d'avis qu'il convient de nommer un comité chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente, lorsque disparaîtra le stimulant qui provient de la fabrication de munitions et des autres commandes de guerre; et que ledit comité se compose des honorables messieurs Beaubien, Edwards, McLennan, Dandurand, Gillmor et Nicholls.

Avec la permision du Sénat, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Richardson soit ajouté à la liste des membres de ce comité.

La motion a alors été adoptée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a*, *b* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 12 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Cloran, Crosby, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Poirier, Power, Prince, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N2) intitulé: " Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Retrancher l'article 2.

Ordonné, que le dit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat, il a été, sur motion,

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Watson soit ajouté au comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente, lorsque disparaîtra le stimulant qui provient de la fabrication de munitions et des autres commandes de guerre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion:

Que le bill (L2) intitulé: "Loi amendant la Loi des chemins de fer", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward Nevilles.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Copie d'un extrait du décret du conseil C.P. No 1783, en date du 29 juin 1917:— Règles et règlements par le paiement, les allocations et les pensions du service naval.

(*Voir Documents de la Session, No 43e*).

Copie d'un extrait d'un décret du conseil C. P. No 1871, en date du 6 juillet 1917; —Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour ceux qui sont dans le service actif dans le service naval.

(*Voir Documents de la Session, No 43e*).

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 17 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que l'honorable MM. Lytton Wilmot Shatford et Albert E. Planta, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 5 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juin, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Lytton Wilmot Shatford, écuyer, de la cité de Vancouver, Colombie-Britannique, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Colombie-Britannique.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ottawa, le 5 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juin, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Albert E. Planta, écuyer, de Nanaïmo, Colombie-Britannique, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Colombie-Britannique.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. Blount, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Lytton Wilmot Shatford a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Crosby, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

Devonshire
[L. S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Lytton Wilmot Shatford, écuyer, de Notre cité de Vancouver, dans Notre Province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada:

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada, Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Shatford s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Albert E. Planta, a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

Devonshire

[L. S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Albert E. Planta, écuyer, de Notre cité de Nanaïmo, dans Notre Province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada.

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada, TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Planta s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable Lytton Wilmot Shatford et l'honorable Albert E. Planta ont fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Edwards:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S2) intitulé: " Loi pour faire droit à William Henry Bishop ", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: " Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée de la marine au Canada ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des Vétérans de la Grande Guerre ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (N2) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Lesdits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 6, ligne 36.—Retrancher l'article 16 et le remplacer par l'article suivant:—

"16. L'ordre peut prendre, détenir, posséder et acquérir par achat, bail, échange, don, legs, donation, dotation ou autrement, les biens meubles ou immeubles requis pour l'usage et les besoins réels de l'Association, ou nécessaires ou requis pour la réalisation de ses objets; et il peut vendre, nantir, engager, hypothéquer ou aliéner pareils biens en quelque manière que ce soit; mais la valeur annuelle de pareils biens ne doit pas excéder cent mille dollars; et tous pareils biens non requis pour les objets de l'Association doivent être vendus dans les dix ans qui suivent leur acquisition."

Page 6, ligne 42.—Après l'article 16 du bill insérer l'article suivant:—

"17. L'ordre doit faire l'acquisition et prendre possession de tout l'actif et de tous les intérêts, droits, crédits, effets et biens meubles et immeubles existants, détenus et possédés par la société provinciale, et doit être assujéti à toutes les obligations et responsabilités de la dite société provinciale; et sauf dans la mesure où cela peut être nécessaire pour les fins de pareil transfert, les pouvoirs et l'autorité attribués à l'ordre en vertu des dispositions de la présente loi ne doivent pas être exercés ni devenir effectifs tant que tout l'actif, et tous les intérêts, droits, crédits, effets, biens, obligations et responsabilités de ladite société provinciale n'ont pas été transférés à, et assurés par ledit ordre, et tant que preuve de pareil transfert et de pareille prise de possession donnant satisfaction au secrétaire d'Etat du Canada n'a pas été déposée entre les mains du dit secrétaire d'Etat, et qu'une déclaration à cet effet n'a pas été publiée dans la *Gazette du Canada* par ledit secrétaire d'Etat."

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O2) intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 13 juillet 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant est fondé:—

Bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".
Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.
Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (74) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Pêcheries", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec,* 1916", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill a été lu la première fois.
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 18 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-général),
McCall,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Eleanor S. MacLean et autres, de Winnipeg, Manitoba; de W. Williamson et autres, de Pointe-Fortune et d'autres lieux, dans Québec, Ontario et la Colombie-Britannique; de Florence E. Major et autres, de Niagara-on-the-Lake, et d'autres lieux, Ontario; du révérend William R. Pepper et autres, de Oak-Hill et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; du révérend C. S. Young et autres, de Plaster Rock et d'autres lieux, Nouveau-Brunswick; du capitaine O. G. Johnson et autres, de Forest; de A. D. Macdonald et autres, d'Ottawa et d'autres lieux, dans la province d'Ontario; d'Alfred Krieger et autres, de Breslau et d'autres lieux, dans Ontario; de madame J. F. Paterson et autres de Wiarton, Ontario; du révérend John Macdonald et autres, de Gore-Bay et d'ailleurs, Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada, aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame R. R. Mawbray, *Women's Institute de Kinsale*, Ontario-Sud; de Bertha Rea et Margaret Ross, du *Girl's Red Cross Club* de Pickering; de Robert Thompson du *Tabernacle S.S.* de Whitby; de William H. Hains, du conseil municipal du village de Port-Perdy; de William Thom et James Mitchell, de la congrégation de

l'église presbytérienne de Dunbarton; du révérend D. B. Marsh, pasteur, et George Duncan, de l'église presbytérienne de Brougham, presbytère de Whitby; de James R. Scott et James McKinney, de l'église presbytérienne Knox, de Bervie; de Ronald Macleod et R. J. Robertson, de l'église Saint-Paul d'Ingersoll; de M. L. Haley et F. W. Vandon, de l'église baptiste de Springfield; de John Lickman et W. R. Philips, du *Essex Farmers' Club;* de Marcus Scott, de l'église presbytérienne de Kitchener; de madame F. A. Harrisson et madame Martha Snider, du *Women's Institute* de West-Montrose; de A. E. Rickert et Erwin Keffer, de l'*Union Sabbath School* de West-Montrose; de madame W. A. Coulter et Annie M. Keat, du *Women's Institute* (branche de Dalston); de T. S. A. Ball et H. J. Tudhope, du conseil municipal du canton d'Oro; de madame D. Morrison et de madame George Millsap, du *Women's Institute,* branche de Stayner; de madame Amey Pearson et mademoiselle Rose Stokes, du *Women's Institute,* branche de Minesing; de H. D. Coutts et A. H. Spencer, de l'église presbytérienne de Medhurst; de madame Frederick E. Underwood et mademoiselle Vera Walker, du *Women's Institute* de South-Oxford, branche de Beaconfield; de madame Frank Turner et Ella M. Campbell, du *Women's Institute* de Northumberland-Ouest, branche de Rosemeath; du révérend James T. Daley, de l'église congrégationaliste de Cobourg; de Charles P. Saarup et J. S. Shannon, de Oil-City, cour No 77, de l'O.I.F.; de madame William Pickard et autres, de Jaffa S. S. baptiste des *Temperance Workers*; de madame George Procunier et mademoiselle Eric Haines, du *Women's Institute,* du canton de Bayham; de E. A. Graham et du révérend John J. Durrant, de l'église méthodiste de Union; de William H. Johnson et Clifton McIntyre, du S.S. d'Avon; de madame A. J. Ruggle, du *Women's Institute* de Floradale, Waterloo-Nord; de Robert Campbell et Andrew Brown, de l'église presbytérienne de Rosemeath; de W. H. Moss, de l'église presbytérienne de Dundas; de D. E. Young, *Bartonville Circuit*; de H. R. Harne, de l'église St-Andrew de Cobourg; du révérend James B. Moore et P. F. McKinnon, de la branche de Waterford de la *Dominion Alliance;* du révérend Henry Brand, pasteur, et autres, des méthodistes de Woodhouse, Port-Dover; du révérend G. McMurray Ross et W. W. Carroll, de l'église presbytérienne de Carholme; de A. W. Dawson, de S.S. baptiste de Victoria; du révérend N. Argyle Hurlbut, du comité de tempérance de l'église méthodiste de Delhi; de madame E. D. Heath, de W.C.T.U. de Delhi; de John A. Jewitt et John Cope, de Port-Rowan et St. Williams, appartenant à l'église méthodiste; de madame W. M. Miles et madame E. P. Wilson, de Boston, Bealton et Wilsonville, W.C.T.U.; du révérend G. M. Ross et W. R. Halliday, de l'église presbytérienne de Lynedoch; de madame F. Lingwood et Annie Wallace, du *Women's Institute* de Lynell; de madame Hannah M. Ferris et madame A. O. Buchner, du *Ladies Aid* méthodiste de Courtland; de E. S. Hall et W. W. Smith, *Council of Royal Templars of Temperance* No 22, Villa Nova; de J. C. Foster et C. S. Mitchener, de la première église baptiste et du S.S. de Houghton; de madame D. Trevail et mademoiselle J. Berry, du *Ladies Aid,* de l'église baptiste de Middleton-Sud; de W. N. Fisher, de l'église baptiste de Middleton; du révérend A. A. Kelly, pasteur, de l'église baptiste de l'avenue Rhodes; de Jno. W. Everest, de la congrégation de l'église méthodiste de Hope; du révérend G. H. Copeland, pasteur et John Reid, de l'église méthodiste de l'avenue Longford; de Edmund W. Jarvis, du *St. Peter's S.S.*; de madame D. Liddell et de madame Mary McConnell, de l'*Union East Toronto*; de Gladys Abraham et Amy Phippen, de l'*Epworth League,* de l'église de l'avenue Langford; de T. H. Sanders et mademoiselle J. T. Williams, *Home of Welcome,* No 136, *Independant Order of Good Templars*; de Herbert Ethell, de l'église méthodiste de Glenmount; du révérend J. J. Ferguson, pasteur, et autres, de l'église méthodiste de l'avenue Perth; de W. H. Reynolds et J. E. Arksey, de l'église méthodiste de Broadview; de William J. Potter et Ira Shetler, *Epworth League,* église méthodiste Gerrard; de madame E. A. Evans et Mary A. Creghton, W.C.T.U., *Eastern Union*; de Charles F. Russell et autres, *Young Men's Class,* église presbytérienne

St. David's; du révérend F. Gorman, pasteur, et J. E. Fawcett, église méthodiste de [illegible] tous de Toronto; de Ira Dean, *[illegible] Division*, No 797, Dean, comté de Halifax; de J. B. Archibald et William H. Guild, presbytériens de Middle-Musquodoboit et [illegible]; de [illegible] et P. M. [illegible], *Dawning Light Division*, 1008, *Sons of Temperance*, Spry-Harbour; de U. M. Cruickshank et Sylvia M. Grant, *[illegible] Temperance Society*, [illegible]; du révérend F. M. Mulligan et Charles Morrison, de la congrégation de Upper-Londonderry; du révérend A. H. Foster et William [illegible], des presbytériens de West-River et Green-Hill; du révérend Austin M. Angus, pasteur, des méthodistes et des I.O.G.T. d'Advocate; de G. Boyant, des méthodistes de Maitland; du révérend Waldo C. Machum, pasteur, et H. P. Crosby, de l'église méthodiste de [illegible]-Maitland; du révérend George Henry Gage, *United [illegible]*, Margaree [illegible]; du révérend George A. Christie, des congrégations presbytériennes de [illegible] et Middle-River; de S. H. Freeman Clark et du révérend F. R. [illegible], B.D., pasteur, de l'église des baptistes unis de Greenfield; du révérend S. Walter Schurman, pasteur, de l'église des baptistes unis de Glace-Bay; du révérend Wallace E. [illegible], pasteur, et Thomas [illegible], de l'église baptiste de Bethel de Florence; du révérend [illegible] A. McLean, pasteur, de la congrégation presbytérienne de Mahone-Bay; du révérend Joseph Hale, de la congrégation méthodiste de Louisburg; du révérend J. A. Ramsay, de la congrégation presbytérienne de New-Glasgow; du révérend A. D. [illegible], de la congrégation presbytérienne de *Union Church*, Hopewell; de Colin Pierce, de *Brighton Division*, Lockport-Nord; de A. C. Duncan et autres, de *Sissiboo Division, Sons of Temperance*, de Weymouth, tous dans la Nouvelle-Ecosse; du révérend Edward M. Burgess, pasteur, et autres de l'église méthodiste de Warminster; de James [illegible] et du révérend Joseph Denny, pasteur, de l'église méthodiste Thessalon; de [illegible] E. W. [illegible] et William Third, des *Bidges Farmers' Club* de Manitowaning, Manitoulin Island, tous d'Ontario; de J. W. Fraser et du révérend G. Ernest Forbes, des congrégations de [illegible] et Millsville; du révérend J. T. Dimock, pasteur, de la congrégation de Winchester, district No 2, de la Nouvelle-Ecosse; de madame J. J. Harvey, de la *Women's Missionary Society* de l'église presbytérienne de l'avenue [illegible]; de W. F. Mack, de l'église congrégationaliste de la rue Bond, Toronto, Ontario; du révérend Henry [illegible], B.A., et Archibald McFadgen, des congrégations de Whitelake et Burnstown; de Harry Goodwin, de l'église baptiste de la rue Park, Peterborough, Ontario; du révérend R. N. Rand, pasteur, et A. D. Matheson, des baptistes unis de Dundas, Ile-du-Prince-Edouard; de madame R. W. Phillip et de madame George [illegible], *Women's Institute*, Nestleton; de James Strong et W. Henry, du bureau des écoles publiques du canton de Cartwright; de W. C. Ferguson et autres, de la *S.S.* No 8, Cartwright; de H. L. Quinn et Kenneth E. Cox, *S.S.* méthodiste, Bowmanville; du révérend W. McLeod et W. S. Morson, de l'église presbytérienne de Dundas et d'Amandale, Ontario; de James K. McGoucan et James F. [illegible], des congrégations presbytériennes de Princeton, Ile-du-Prince-Edouard; de [illegible] Graham et Clarence Mackay, Laughing Water Division, No 610, de Scotsburn, Nouvelle-Ecosse; de J. W. Baird et Peter Frayne, de l'église méthodiste de la rue James, Exeter; de Campbell Stevenson, Avonbank Division No 320, S.O.F.; de Philip Purdy, de l'église méthodiste de Cooksville, tous d'Ontario; de L. M. Ward, des baptistes unis de Canning; de William C. Ross, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Stephen, Amherst; de Ira Dupdale, de l'église presbytérienne de Wallace, tous dans la Nouvelle-Ecosse; de Thomas Mitchell et H. T. Blackstone, *[illegible] Temperance League*, [illegible]; de W. G. Watson, de l'église méthodiste Cockshire [illegible]; de B. E. Simpson, de l'église méthodiste de Pelée; de H. Park et F. O. Nichol, *Temperance League*, Amherstburg; de Nellie Salmon et Pearl Layman, W.C.T.U.,

Kingsville; de N. Malden, de l'église méthodiste et du S. S. de Malden; de Swan J. Starkem et Guy G. Garnsby, du conseil munipical de Morley, district de Rainy-River; de Rufus Stewart, de l'église méthodiste libre, Hannon Circuit; de George Macklin et C. C. Washington, de l'église méthodiste de Bethany, Fenella; du révérend D. B. Marsh et W. Gordon, de l'église presbytérienne St. Andrew's, Pickering; du révérend George Nickle, pasteur, et Samson Roberts, des méthodistes de Myrth, Columbus et Raglan, South-Ontario; de William Thompson, de l'église presbytérienne Zion, Thessalon; de madame R. Boville, W.C.T.U, Blind-River; de Eva M. Crummer, des écoles publiques de la ville de Thessalon; de Cecelia McMillan, *Women's Institute,* Lee-Valley, district de Sudbury; de John Mitchell et W. H. Drummond, *Sabbath School* de l'église Knox de Waterdown; de M. Chittick, *Young Ladies Mission Circle,* méthodistes de Stony-Creek; de George Ingham et du révérend C. C. Washington, pasteur, de l'église méthodiste de Roseneath; de madame D. S. Haig et madame A. Spear, de la branche Grafton du *Women's Institute* de Northumberland; de madame Bess Merryweather et madame I. Saunders, de l'église baptiste (*Ladies' Aid*), Welland; du capitaine Mabel Cosway, de l'Armée du Salut de Welland; de madame M. J. Nichols et madame J. F. Wroll, W.C.T.U., Welland; de Russell Bowman, de l'église de Dieu, de Welland; du révérend Thomas Cowan, *General Ministerial Association,* Welland; de J. W. Marshall, B.A., et James McIlride, S. S. (presbytérienne), Welland; de Johnson Abell et Joseph Rush, *Church of Christ Bible School,* Welland; du révérend Thomas Cowan et George Schram, de l'église baptiste, Welland; de madame J. F. Dunn et madame M. S. Pound, W.C.T.U., Ridgeway; de H. Elgira Hockey et Gladys Serles, *Wesleyan Mission Circle,* église méthodiste de Lundy's Law, Niagara-Falls; de R. H. Appleyard et Lero Smith, de la première église presbytérienne de Port-Colborne; de madame W. B. Kashaw et madame D. E. Millar, W.C.T.U., Thorold; de J. A. Hamilton, église méthodiste libre et S. S., Niagara-Falls; de madame Frank Matthews, *Bethel Women's Institute,* district d'Ontario; de B. A. Pattison et A. N. Armhurst, du conseil municipal du canton Pelham; de madame E. E. Learn et madame A. T. Bridgman, *Women's Institute,* Welland, Quaker-Road; du révérend H. A. Hellarman, pasteur, *Salem Evangelical Church,* Pelphana-Centre; de James Barber et D. M. Walker, de l'église St. Andrew's, Niagara-Falls; de Florence Dickout et Elsie Stwarty, *Epworth League, Christian Endeavour,* Bridgeway; de William H. Campbell et du révérend O. S. Gray, de la première église baptiste, Niagara-Falls; du conseil municipal de la ville de Thorold; de Robert Young et mademoiselle A. Hawkins, presbytériens de Port-Colborne, *Sabbath School;* de J. A. Hamilton, de l'église méthodiste libre de Niagara-Falls; de M. Coleburgh, Bridgeburg et Fort-Erie Railroad, Y.M.C.A.; de Arthur Willson, *Quaker Road Sunday School* du canton de Thorold; du révérend James L. Harton, pasteur, et autres, de l'église de Port-Colburne; de madame W. Wills et madame J. Beachin, *Women's Institute,* Winger, comté de Welland; de John Spencer et Harold Canghell, S. S. baptiste, de Port-Colborne; de Carrie M. Thompson et Cadie

S. H. Rusk, W.C.T.U., Bracebridge; de C. Christie et F. W. Elliott, du conseil municipal du canton de Sangesor; du révérend H. D. Moore, pasteur, et Ira Steilwell, de l'église *Regular Baptist* de Eden; du révérend J. H. Osterhout, pasteur, et Henry Fraser, des églises méthodistes, Thedford Circuit; du révérend A. G. Harris et W. B. Leslie, de l'église méthodiste de Thamesford; du révérend William Girdwood et John A. Scott, des congrégations presbytériennes de Ste-Croix, Sweet's-Corner et Ellershouse; de Clyde Davis et H. P. Lynch, *Division S. of T. No* 991, Aronlia; de H. H. Phinney et R. W. Phinney, *Maple Grove Division of* Wittenberg; de George R. Gillie et Vera C. Sangstor, *Steadfast Division No* 564, *S. of T.*, New-Harbour, tous dans la Nouvelle-Ecosse; du révérend A. MacLurg, presbytériens de l'avenue Cowan, Toronto; de Richard Jefferson, de l'église méthodiste de Burnhamthorpe; de M. T. Lenty et W. Baldock, de l'église méthodiste Trinity, Malton; et de mademoiselle P. Wetts, *King's Daughters and Sons Circle*, Norwich Gore, tous dans la province d'Ontario; de Daniel Cameron et George A. Walker, de l'église presbytérienne St. Andrew's de Metcalfe; révérend Douglas Laing, pasteur, et Frederick William Musselwhite, de la première église baptiste de Kingston; de H. W. Newman et W. Chapman, du *Sabbath School* de l'église presbytérienne Cookes, Kingston; de Agnes M. Litton et Robert H. Treneer, de la *Christian Endeavour Union* de Kingston, tous de la province d'Ontario; du révérend Lewis F. Wallace et autres, de l'église baptiste de Kingston et de Melvern Square, Nouvelle-Ecosse; de C. A. Fink, greffier du conseil municipal de la ville de Mattawa; de madame J. Chalk et madame D. McKiller, de la W.C.T.U. de Alvinston; du révérend A. T. Sowerby, pasteur, et Robert A. Pearce, de l'église baptiste de Dovercourt-Road, Toronto; de madame A. McWelb et mademoiselle R. Dean, du *Women's Institute* de Terrace-Hill et Grand-View, branche de Brant-Nord; d'Edgar O. Clarke, de la *Young People's Society of Christian Endeavour*, Ventry; de Bertha M. Shier, de l'*Epworth League* de Keppel-Nord; de H. R. Hunt et Peter F. Jeffrey, du conseil No 553 de Bayside, *Royal Templars of Temperance;* de E. C. Currie et D. V. Sinclair, de l'église presbytérienne de la rue John, Belleville; de Ross Huddle, du Tabernacle S. S. du Circuit de Stockdale, Transford; du révérend C. Taggart Scott, pasteur, et F. E. O'Flynn, de l'église méthodiste de la rue Bridge, Belleville; de Horace A. Yeomans, de la cité de Belleville; de Frank Williams et Earl McAdam du S. S. de Mount-Pleasant, Rawdon Circuit; de S. S. McComb et S. G. Meiklejohn, du *Farmers' Club* de Springbrooke; de G. F. Spencer et Elgin P. Chard, du *Farmers'Club* de Anson, canton de Rawdon; de G. F. Spencer et G. N. Smith, de la *Men's Adult Bible Class* du Rawdon Circuit; de A. E. Woolton, du *St. Andrew's S. S.*, de Maynooth; de Thomas Montgomery et W. F. Bateman, du conseil du canton de Rawdon; de Horace A. Yeomans, de la *Citizens Welfare League* de la cité de Belleville; de madame J. Clements et mademoiselle Molly Tanner, du *Women's Institute* de Ivanhoe, tous d'Ontario; de George S. Von Volkenburg et Marshall Wanamaker, de la S. S. de Trent-River; de James H. Caskey et du révérend C. F. McIntosh, du S. S. de l'église St. Andrew's, Campbellford; du révérend J. W. Gregory, pasteur, et John McKeill, de l'église des baptistes régulier, Fullerton; de H. O. Brass et autres, de *Salem Epworth League* du Kirkton Circuit, tous de l'Ontario; de madame H. Kent et Hilda M. Grant, de la division Ostrea-Lake des *Sons of Temperance;* et du révérend Brice D. Knott, pasteur, des baptistes unis de Mahone-Bay, Nouvelle-Ecosse; de S. W. Coulter et E. Maywood, du *Sabbath School des* méthodistes de Millbank; de William Pinkrey et Kaneth Bloatson, du *Sabbath School* des presbytériens de Dixie; de madame John R. Murray et Georgette R. Moore, W.C.T.U., Dundas; de James McCullough et D. Adams, du conseil municipal du

canton de Calvin; de Josephine Stevens et autres, W.C.T.U., Bowmanville; de A. J. White, maire, et M. F. Dyke, greffier du conseil municipal de Blind-River; de Gladys Jones et du révérend R. J. McCarten, S. S. de Webbwood; de William Bell et du révérend R. J. McCarten, méthodistes de Lee-Valley, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'honorable M. Nicholls, du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Mercredi, 18 juillet 1917.

Le comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente lorsque disparaîtra le stimulant qui provient de la fabrication de munitions et d'autres commandes de guerre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
2. Qu'il soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.
3. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances et les ajournements du Sénat, durant les vacances du Parlement, et aussi à tenir ses séances en tout temps et en tous lieux en dehors de la cité d'Ottawa.

Le tout respectueusement soumis,

FREDERIC NICHOLLS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 383,
Mardi, 17 juillet 1917.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand de bois, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edna Gertrude Gordon, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé

Que la nomination de nouveaux sénateurs avant la dissolution du Parlement constituerait un acte de partisan, dérogeant au prestige, à la dignité et à l'indépendance de cette honorable Chambre, et une violation de l'entente que les deux partis ont conclue de ne pas se faire la lutte durant la guerre.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X2) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, il a été proposé

Que le bill (C) intitulé: "Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour suprême du Canada", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", ayant été lu, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient renvoyés au comité permanent des Bills privés divers.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 19 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Curry, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

Prières.

Les pétitions suivantes sont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gordon:

Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Donnelly:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre, et

Par l'honorable M. Smith:

Une pétition demandant d'amender le Code criminel.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De madame John Auld et autres, d'Appin, Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada, aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De James F. Ball et Elzie Lindsay, du *Sabbath School* de l'église presbytérienne St. Andrews, Brooksdale; de James Stoakley, du S.S. des méthodistes de Mount-Elgin, Ontario; de James Blesedell et Tupper Custance, méthodistes de Shubenacadie, Nouvelle-Ecosse; du révérend James Malcolm, des congrégations de Wardsville et Newburgh; de madame C. Stenson et madame F. Alfred, W.C.T.U., Glencoe; du révérend Duncan Robertson et Joseph Runnalls, presbytériens de Mount-Brydges; du révérend J. A. Shaver et W. H. Murray, de la congrégation St. Andrew, Strathroy; et de Salome M. Mavgh et H. W. Wagner, *Adult Bible Class,* méthodistes de Waterloo, tous d'On-

tario; de R. J. Noyes et Henry Mullet, du S.S. de Bethesda, canton de Huntingdon; de S. G. Chant et du révérend R. J. McCarten, des méthodistes de la ville de Webbwood; de madame W. Bell et madame F. Williams, *Ladies Aid*, Lee-Valley, tous dans la province de l'Ontario; de N. H. Gray et Pearl Stilwell, S.S. des baptistes d'Eden, province d'Ontario; de madame J. C. Hewitt et madame S. West, du *Sunnyside* et *McCool Institute*, district de Nipissing; de B. A. Evoy, méthodiste de Oil-Spring; de madame H. Fletcher et du docteur L. K. Sim, du *Women's Institute* de Nassagawaya; du docteur L. L. Bennett, de la *Temperance and Moral Reform Association*, Georgetown; de mademoiselle Edith Finnemore, *Women's Institute*, Burlington; de Thomas Nisbet, *Golden Rule Council*, No 60 *R. T. of T.*, Oakville; de Archie McDonald et George Green, de l'église presbytérienne de St. Andrew's, Brooksdale, tous dans la province de l'Ontario; de Janet W. Clarke et autres, de l'église presbytérienne d'Aspdin; de madame W. H. Irwin et mademoiselle Lura G. Robson, du *Women's Institute* de Muskoka-Nord, branche de Birkendale; de William G. Whitney et Leah Coulter, méthodistes de Milverton; du révérend J. Wesley Bean, B.A., du S.S. de Rock-Chapel, Millgrove; de madame Livingston Watson et Kate Ireland, du *Women's Institute*, Bartonville, tous dans la province d'Ontario; de D. H. Hodges et autres, presbytériens de Northcote, dans le canton d'Admaston, Ontario; de madame A. Robinson et madame Sarah E. Creasey, de la *Ladies Aid Society* de l'église méthodiste de Rosedale; E. W. Hyde et James Ross, du conseil municipal du canton de Townsend; de O. D. Oatman, du *Sabbath School*, baptiste de Goshen, canton de Middleton; de William Simmons et C. A. Berry, des baptistes de Courtland; de Frank Reddle et Elmer L. Nelles, du S.S. de Wilsonville, tous de la province d'Ontario; du révérend J. H. Turnbull et John Keane, de l'église presbytérienne Chalmers, d'Ottawa; de William Knox et du révérend E. M. Cook, de l'église méthodiste de South-Dunmore; de Ben Cardwell et du révérend E. M. Cook, de l'église méthodiste de Westwood; de Marjory Johnston, du *Women's Institute* de Westwood, dans Peterborough-Est, tous dans la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'honorable M. Nicholls, du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Jeudi, 19 juillet 1917.

Le comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente lorsque disparaîtra le stimulant qui provient de la fabrication de munitions et d'autres commandes de guerre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Comme premier sujet d'étude, votre comité a recherché les meilleurs moyens de répondre aux besoins du commerce canadien après la guerre en ce qui concerne particulièrement:

(1) Les commandes à obtenir sur les marchés européens pour remplacer la grande quantité de commandes de munitions et de provisions faites au cours de cette guerre;

(2) L'argent à fournir pour financer les grands contrats outre-mer.

Après une étude approfondie de la question, votre comité est d'avis que le meilleur moyen de réaliser cet objet consisterait à organiser une banque de commerce, qu'on pourrait appeler la Corporation du commerce canadien. On a tenu compte, pour

arriver à cette conclusion, des témoignages rendus devant le comité nommé par le *Board of Trade* d'Angleterre "pour étudier les meilleurs moyens de répondre aux besoins des firmes anglaises après la guerre". A la suite du rapport de ce comité du *Board of Trade* d'Angleterre, le gouvernement de la Grande-Bretagne a octroyé une Charte Royale à une banque de commerce dite la Corporation du commerce britannique et qui, entre autres objets qu'elle poursuit, se propose de:

(*a*) donner des conseils et fournir une aide financière en ce qui concerne les entreprises commerciales et industrielles de l'Angleterre, et d'une façon générale contribuer au développement de l'industrie et du commerce anglais;

(*b*) travailler à l'obtention de commandes à l'étranger pour les manufacturiers et les commerçants anglais, et faciliter par des avances d'argent l'exécution de ces commandes;

(*c*) se mettre au courant de l'état du commerce et des besoins de tous les pays du monde, et conclure une entente relative aux opérations de banque avec les pays où existent des banques coloniales et des succursales de banques anglaises, et avec les pays où il convient d'ouvrir des succursales;

(*d*) établir, organiser et maintenir des bureaux de renseignements qui se tiendraient en rapport constant avec le département des renseignements commerciaux du *Board of Trade,* pour fournir aux marchands ou manufacturiers anglais, et aux commerçants de l'endroit en général, des données sûres et des renseignements bien fondés sur les occasions d'affaires, les nouvelles entreprises, les emprunts publics et autres émissions d'obligations, ainsi que sur toutes choses se rapportant au commerce extérieur, et pour faire l'examen des entreprises industrielles;

(*e*) servir d'intermédiaire pour effectuer à l'étranger des transactions commerciales et financières dans lesquelles se trouve intéressé le gouvernement de Sa Majesté, et être reconnue officiellement comme jouissant de l'appui du gouvernement.

Votre comité s'est de plus assuré que les banques chartrées, ou au moins plusieurs d'entre elles, ainsi que les principales compagnies industrielles et commerciales et les principaux hommes d'affaires, sont disposés à coopérer à l'organisation et à l'administration d'une corporation canadienne à peu près semblable à la corporation organisée en Angleterre, et dont l'objet serait le maintien et le développement du commerce canadien après la guerre. Votre comité a tenu compte du fait que la Corporation du commerce britannique a, tout en n'étant pas administrée sous l'autorité immédiate du gouvernement anglais, été néanmoins organisée à l'instigation du gouvernement, qui lui a octroyé certains privilèges et accordé, dans une certaine mesure, une autorisation et un appui officiels.

A ces causes votre comité recommande:

Que le Sénat du Canada adresse au très honorable premier ministre, Sir Robert Borden, G.C.M.G., un exemplaire du second rapport du comité spécial chargé de la protection du commerce canadien, le priant de prendre en considération l'importance et l'opportunité de constituer une Corporation canadienne de commerce et de banque qui répondrait aux besoins ci-dessus spécifiés.

Le tout respectueusement soumis,

FREDERIC NICHOLLS,
Président du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 17 courant.

C.P. 1960.

Copie authentiquée d'un rapport du Comité du Conseil privé, auquel Son Excellence le Gouverneur général a donné son approbation, le 17 juillet 1917.

Le Comité du Conseil privé a pris en considération un rapport du ministre des Finances, portant la date du 12 juillet 1917, et annonçant que les membres du Comité du Service public, institué par le conseil de service national du Canada et autorisé par un décret ministériel en date du 29 novembre 1916, ont présenté un rapport le 9 mai 1917 qui renferme certaines recommandations et des suggestions relatives à l'organisation du Service public à Ottawa. Votre Excellence est priée de porter une attention spéciale à l'extrait suivant dudit rapport:—

"Votre Comité désire signaler les invitations pressantes adressées au peuple canadien à économiser par tous les moyens possibles, afin de contribuer à terminer victorieusement la guerre actuelle; et votre Comité est d'avis que la grande majorité des fonctionnaires publics à Ottawa sont tous disposés à entendre cet appel et à faire tout en leur pouvoir pour servir la cause. A la suite d'une enquête approfondie, c'est l'avis unanime de votre Comité que le nombre des fonctionnaires publics à Ottawa pourrait être réduit de vingt pour cent sans que le service ait à en souffrir, si les heures de travail sont augmentées en proportion. Ceci vaudrait au pays une économie considérable. Mais pour être sûr de ne pas exposer le service à souffrir, la réduction que recommande votre Comité dans le Service public à Ottawa est de quinze pour cent, soit 1,750 fonctionnaires."

Etant donné l'augmentation constante des dépenses que le Gouvernement doit encourir pour la guerre, et la nécessité qui s'ensuit de réduire les autres dépenses, autant que cela se peut sans que le Service public ait à en souffrir, le ministre des Finances prie les ministres qui sont à la tête des divers départements de l'Etat de prendre incessamment en considération les recommandations du Comité, et de réduire leur personnel autant qu'ils le jugeront possible et opportun dans l'intérêt public.

Le Comité soumet ce qui précède à votre approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une copie d'un manifeste exposant les aspirations des Jugo-slaves (Serbes, Croates et Slovines) soumis au gouvernement Austro-Hongrois.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 228*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Les clauses 1 à 4 inclusivement ayant été préalablement agréées, il a été proposé d'ajouter ce qui suit, comme clause 5:

"5. Sont abrogés les articles 20, 22, 25 et 26 de ladite loi; mais cette abrogation ne doit pas être interprétée comme affectant la pension d'un juge qui s'est démis ou a pris sa retraite avant l'adoption de la présente loi."

La prise en considération dudit amendement est ajournée.

Il a été alors proposé d'ajouter ce qui suit comme clause 6, avec l'annexe ci-jointe:

"6. Est modifié l'article 33 de ladite loi, et les paragraphes suivants y sont ajoutés:

"2. Dans le cours de décembre de chaque année, tout juge doit remettre au ministre de la Justice une déclaration qu'il s'est conformé aux prescriptions du présent article, ou, s'il ne s'y est point conformé, il doit déclarer de quelle façon il s'est abstenu; et un juge ayant manqué de produire cette déclaration ne recevra aucun traitement. Cette déclaration peut être couchée d'après la formule prescrite à l'annexe de la présente loi.

"3. Aucun juge d'une des cours mentionnées à l'article 33 de la présente loi, qui peut être nommé par une autorité établie pour faire partie d'une commission ou exercer quelques fonctions étrangères à sa judicature ordinaire, ne doit recevoir de rémunération pour de tels services; mais il peut toucher les frais qui entraînent son déplacement et sa subsistance."

ANNEXE.

(Endroit où réside le juge).

(Date).

Monsieur,—Je.. .. .. juge de (nom de la cour, ainsi que du comté ou district) déclare que:

1. Au cours de l'année.. .. .., je me suis conformé sous tous rapports aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts révisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés.

Ou

2. J'ai omis de me conformer aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts révisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés, dans les cas suivants:

(Spécifier ces cas)

Au Ministre de la Justice,
Ottawa.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Pêcheries", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec*, 1916", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir, et que tous les comités soient autorisés à siéger durant cet ajournement.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 24 juillet 1917.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Edwards,	McHugh,	Richardson,
Beith,	Farrell,	McLaren,	Robertson,
Bostock,	Fowler,	McLean,	Roche,
Bourque,	Gillmor,	McLennan,	Ross (Middleton),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	McSweeney,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	King,	Milne,	Sharpe,
Casgrain,	Laird,	Mitchell,	Shatford,
Choquette,	Landry,	Montplaisir,	Sproule,
Cloran,	La Rivière,	Murphy,	Talbot,
Dandurand,	Lavergne,	Nicholls,	Tanner,
Daniel,	Legris,	Planta,	Taylor,
David,	Lougheed (Sir James),	Poirier,	Thibaudeau,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Pope,	Thompson,
Dessaulles,	Mason (Brig.-général),	Power,	Watson,
De Veber,	McCall,	Prince,	Yeo.
Douglas,		Prowse,	
		Ratz,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que l'honorable M. George W. Fowler avait été appelé au Sénat.

Le dit certificat a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 12 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-neuvième jour de juin, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

George W. Fowler, écuyer, de Sussex, Nouveau-Brunswick, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province du Nouveau-Brunswick.

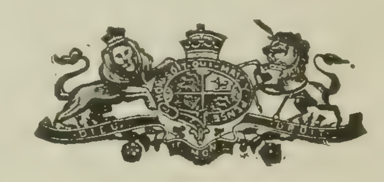
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable George W. Fowler a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Daniel, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



JOHN IDINGTON, Député Gouverneur général du Canada.
[L. S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé George W. Fowler, écuyer, de Sussex, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada, TÉMOIN: l'honorable John Idington, un des Juges de la cour Suprême du Canada, député de Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Dovonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron de Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-neuvième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Fowler s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable George W. Fowler a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 24 juillet 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable M. le juge Idington, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mercredi, le 25 courant, à quatre heures, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Commis en chef.

A l'honorable
Président du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Sproule:
Quinze pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Par l'honorable M. Gordon:
Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:
Décret du conseil 2021, 23 juillet 1917, relatif à la nomination d'un bureau d'examinateurs des dépôts frigorifiques, des prix des choses nécessaires à la vie, etc.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 210b*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis au 7 août prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis au 7 août prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la requête de Albert Edwin Gordon, ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau et aussi qu'une question d'ordre ayant été soulevée à savoir: Que ce bill étant un bill financier, il ne peut être amendé par le Sénat, et que le comité désire que l'honorable Président donne sa décision sur ce point.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de comité général relativement au bill (74) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Pêcheries".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de comité général relativement au bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec,* 1916".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de comité général relativement au bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu.

Il a été proposé

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Il a été proposé en amendement

Que les mots "ne et "pas" soient insérés l'un avant l'autre après le mot "soit" dans la dite motion et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: mais qu'il soit amendé en retranchant les mots "durant les vacances du Parlement" dans le troisième paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant alors été posée sur l'adoption du rapport, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills suivants:

Bill (P2) "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*";

Bill (R2) "Loi pour faire droit à John Newton Salter", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté les dits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 20 juillet 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant est fondé:—

Bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 4, ligne 33.—Retrancher tous les mots après " façon " jusqu'à la fin de l'article et insérer ce qui suit:—

" (2) La valeur annuelle des biens immeubles possédés par ou en fiducie pour l'Association au Canada ne doit pas dépasser cinquante mille dollars.

(3) L'Association, dans les dix années suivant la date de l'acquisition de ses biens immeubles ou toute extension de cette période ainsi que prévu au présent article, doit vendre ou autrement céder et aliéner telle proportion de ces immeubles dont l'Association n'a pas besoin pour son usage et occupation; mais rien en la présente loi n'est censé changer le moindrement ni affecter par ailleurs une fiducie relative à ces immeubles.

(4) Le conseil de la trésorerie peut ordonner que le temps pour la vente ou l'aliénation de tous pareils immeubles soit prolongé d'une nouvelle période ou de nouvelles périodes, mais n'excédent pas cinq ans.

(5) La période entière durant laquelle l'Association peut posséder des immeubles sous le régime des dispositions précédentes du présent article ne doit pas dépasser quinze ans à compter de la date de leur acquisition.

(6) Tout immeuble non requis par l'Association pour son propre usage, possédé par l'Association pendant une période plus longue que celle autorisée par les dispositions précédentes du présent article, doit être confisqué au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada."

2. Page 5, ligne 11.—Insérer immédiatement après l'alinéa (f) de l'article 10 le paragraphe suivant:—

(2) Rien dans le présent article n'est censé autoriser l'Association à émettre des billets payables au porteur de ces billets ni aucun billet à ordre destiné à circuler comme monnaie ou comme le billet d'une banque, ou à se livrer aux affaires de banque ou d'assurance."

3. Page 5, ligne 18.—Insérer l'article suivant immédiatement après l'article 11:—

" 12. L'Association doit acquérir et prendre à charge tout l'actif, les intérêts, droits, crédits, effets et biens meubles ou immeubles existants en la possession et jouissance de l'Association existante et doit être assujétie à toutes les obligations et engagements de ladite Association existante, et sauf en tant que ce peut être nécessaire pour les fins de ce transfert les pouvoirs et autorités attribués à l'Association sous le régime des dispositions de la présente loi ne doivent pas être exercés ni devenir effectifs tant que tout l'actif, les intérêts, droits, crédits, effets, biens, obligations et engagements de ladite Association existante n'auront pas été transférés et pris à charge par l'Association et tant qu'une preuve de ce transfert et prise à charge à la satisfaction du secrétaire d'Etat du Canada n'aura pas été déposé chez le dit secrétaire d'Etat, et tant qu'une déclaration à cet effet n'aura pas été publiée par le secrétaire d'Etat dans la *Gazette du Canada*."

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (92) intitulé: " Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (98) intitulé: " Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 25 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gordon a présenté au Sénat un bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Son Honneur le Président a donné sa décision sur la question d'ordre soulevée hier dans un comité général sur le bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", à savoir:—

Que ce bill étant un bill financier, il ne peut être amendé par le Sénat, et il a déclaré la question d'ordre mal motivée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Pêcheries", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec,* 1916", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable John Idington, un des juges de la Cour Suprême du Canada, Député Gouverneur général, étant venu et étant assis aux pieds du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député Gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Son Honneur le Président du Sénat a dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes nommant l'honorable John Idington, un des juges de la cour Suprême du Canada, son député, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent dans ce Parlement.

La dite commission a alors été lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE.
[L.S.]

Par Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière; membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté; chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

A l'honorable John Idington, un des juges de la Cour Suprême du Canada.

SALUT:—

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et nommant le Gouverneur général de Sa Majesté pour la Puissance du Canada et par l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne le dit John Idington pour être mon député dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer, mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit John Idington, aurez, posséderez et exercerez la dite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce deuxième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept, et la huitième du règne de Sa Majesté.

Ordonné, qu'elle soit inscrite dans le journal.

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de *"The Guardian Insurance Company of Canada"*.

Loi concernant la compagnie dite *"The Grain Growers' Grain Company, Limited"*, et portant autorisation de changer son nom en celui de *"United Grain Growers, Limited"*.

Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean.

Loi portant modification de la loi constituant en corporation *"The Canadian Surety Company"*.

Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale.

Loi constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens Français.

Loi concernant la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*.

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve.

Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *"The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company"* et *"The Canadian Northern Pacific Railway Company"*.

Loi concernant la compagnie dite *"The Western Dominion Railway Company"*.

Loi concernant la compagnie dite *"Calgary and Fernie Railway Company"*.

Loi concernant la *"Canadian Northern Quebec Railway Company"*.

Loi concernant la *"Canadian Western Railway Company"*.

Loi concernant la compagnie dite *"The Kaslo and Slocan Railway Company"*.

Loi concernant *"The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited"*.

Loi constituant en corporation la compagnie dite *"Eastern Telephone and Telegraph Company"*.

Loi concernant la compagnie dite *"Grand Trunk Pacific Branch Lines Company"*.

Loi constituant en corporation *"The Bishop of Mackenzie River"*.

Loi portant modification de la loi constituant en corporation *"The Canadian General Council of the Boys Scouts Association"*.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord.

Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.

Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge.

Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil.

Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell.

Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones.

Loi pour faire droit à John Bassnett Parker.

Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton

Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole.

Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory.

Loi pour faire à Florence Evaline Snyder Lockwood.

Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada.*

Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks.*

Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques.

Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise.

Loi modifiant la Loi du Service civil.

Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.

Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company.*

Loi concernant *The Western Life Assurance Company.*

Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett.

Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal.

Loi pour faire droit à Donald George Whibley.

Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker.

Loi concernant un brevet de James B. King et autres.

Loi pour faire droit à George Maisey.

Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover.

Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada.*

Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada.*

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company.*

Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy.

Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard.

Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*

Loi constituant en corporation *The Canadian Council of The Girl Guides Association.*

Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company.*

Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a alors adressé la parole à l'honorable Député Gouverneur général, comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public."

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918", que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner".

Alors, après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le Député Gouverneur général, a dit:—

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu à l'honorable Député Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit, comme clause 5 du bill:

5. (1) Sont abrogés les articles suivants de ladite loi: l'article 20, l'article 22 tel que décrété à la clause 3 du chapitre 39 des statuts de 1908, et l'article 25 tel que décrété à la clause 9 du chapitre 28 des statuts de 1913; mais cette abrogation ne doit pas être interprétée comme affectant la pension d'un juge qui s'est démis ou a pris sa retraite avant l'adoption de la présente loi.

(2) Est modifié l'article 26 de ladite loi, tel que décrété à la clause 9 du chapitre 28 des statuts de 1913, par la substitution des mots "de l'article 24" aux mots "des articles 24 et 25".

Cette clause a été agréée.

Il a alors été proposé d'ajouter ce qui suit comme clause 6, 7 et 8.

6. Est modifié l'article 33 de ladite loi par l'addition, après le mot "Canada," à la troisième ligne, des mots "ne peut faire partie d'une commission, ou exercer des fonctions étrangères à sa judicature, ni".

7. Est en outre modifié l'article 33 de ladite loi par l'addition de ce qui suit comme paragraphe 2:—

"(2) Dans le cours de décembre de chaque année, tout juge doit remettre au ministre de la Justice une déclaration qu'il s'est conformé aux prescriptions du présent article, ou, s'il ne s'y est point conformé, il doit déclarer de quelle façon il s'est abstenu; et un juge ayant manqué de produire cette déclaration ne recevra aucun traitement. Cette déclaration peut être couchée d'après la formule prescrite à l'annexe de la présente loi."

8. Est modifiée ladite loi par l'addition de l'annexe suivante:—

ANNEXE.

(*Endroit où réside le juge.*)

(*Date.*)

MONSIEUR,—

Je .... juge de ....
(nom de la cour, ainsi que du comté ou district) déclare que:
au cours de l'année , je me suis conformé sous tous rapports aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts revisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés.

Ou j'ai omis de me conformer aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts revisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés, dans les cas suivants:

(Spécifier ces cas)

Au Ministre de la Justice,
Ottawa.

Le dit amendement ayant été mis aux voix, il a été affirmativé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (73) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimetaires ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 26 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Donnelly,	McCall,	Roche,
Beith,	Douglas,	McHugh,	Ross
Belcourt,	Edwards,	McLaren,	(Middleton),
Bostock,	Farrell,	McLean,	Ross
Bourque,	Forget,	McLennan,	(Moosejaw),
Bowell	Fowler,	McSweeney,	Sharpe,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Milne,	Shatford,
Boyer,	Girroir,	Mitchell,	Smith,
Casgrain,	King,	Montplaisir,	Sproule,
Choquette,	Laird,	Murphy,	Talbot,
Cloran,	Landry,	Nicholls,	Tanner,
Crosby,	La Rivière,	Planta,	Taylor,
Curry,	Lavergne,	Poirier,	Tessier,
Dandurand,	Legris,	Pope, .	Thibaudeau,
Daniel,	Lougheed	Power,	Thompson,
David,	(Sir James),	Prince,	Thorne,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Prowse,	Watson,
Dessaulles,	Mason	Ratz,	Yeo.
De Veber,	(Brig.-général),	Richardson,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Smith:

Dix pétitions demandant la prohibition pendant la guerre; et

Par l'honorable M. Thorne:

De Omer Lestie Macklem, auparavant de la force canadienne expéditionnaire et maintenant colonel attaché au bureau des munitions, à Londres, Angleterre, et résidant à Londres; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Ethel Jane Macklem.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat demandant la production de toute la correspondance échangée entre le ministre des Douanes et un membre du Conseil exécutif d'une province, relativement aux réclamations faites par le ministre des Douanes pour obtenir que le gouvernement de la province en question paie certains droits de douane; et que cet ordre demande également la production de tous les documents se rapportant à cette affaire.

(Voir Documents de la Session, 1917, No 229).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. Casgrain a attiré l'attention du Sénat sur l'équipement Oliver et l'équipement Webb.

Débat.

L'honorable M. Choquette a proposé—Que, dans l'opinion de cette Chambre, aucun délégué, agent ou représentant de ce pays, à une réunion ou conférence économique ou autre, à laquelle prennent part différents pays, ne devrait être nommé par le gouvernement à moins qu'il ne puisse écrire et parler les deux langues officielles du Canada.

Après débat,

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23*f* et 24*a* soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et *b* et 63 soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (I) intitulé : "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Mardi, 31 juillet 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que les honorables MM. Richard Blain, John Henry Fisher, Lendrum McMeans, David Ovide L'Espérance, George Green Foster et Richard Smeaton White, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 26 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Richard Blain, écuyer, de la cité de Brampton, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 26 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

John Henry Fisher, écuyer, de la cité de Paris, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 26 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Lendrum McMeans, écuyer, de la cité de Winnipeg, Manitoba, comme membre du Sénat et sénateur pour la province du Manitoba.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 26 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-sixième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

David Ovide L'Espérance, écuyer, de la cité de Québec, Québec, comme membre du Sénat et sénateur pour la division du Golfe, dans la province de Québec, vice l'honorable J. B. R. Fiset, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 31 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-septième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

George Green Foster, écuyer, de la cité de Montréal, Québec, comme membre du Sénat et sénateur pour la division d'Alma, dans la province de Québec, vice l'honorable Robert MacKay, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 31 juillet 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du trentième jour de juillet, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Richard Smeaton White, écuyer, de la cité de Montréal, Québec, comme membre du Sénat et un sénateur pour la division d'Inkerman, dans la province de Québec, vice l'honorable William Owens, décédé.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Richard Blain a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Richard Blain, écuyer, de Brampton, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Blain s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable John Henry Fisher a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé John Henry Fisher, écuyer, de Paris, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Fisher s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par le loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Lendrum McMeans a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Sharpe, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE
[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Lendrum McMeans, écuyer, de Notre cité de Winnipeg, dans Notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. McMeans s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable David Ovide L'Espérance a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Beaubien, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé David Ovide L'Espérance, écuyer, de la cité de Québec, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale du Golfe, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-sixième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. L'Espérance s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable George Green Foster a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Pope, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

Devonshire

[L.S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé George Green Foster, écuyer, de Notre cité de Montréal, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada.

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale d'Alma, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-septième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Foster s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Richard Smeaton White a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. McLennan, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

Devonshire

[L.S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Richard Smeaton White, écuyer, de Notre cité de Montréal, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada.

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada:* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale d'Inkerman, dans notre province de Québec, et Nous

vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce trentième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. White s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que les honorables Richard Blain, John Henry Fisher, Lendrum McMeans, David Ovide L'Espérance, George Green Foster et Richard Smeaton White ont fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Taylor:

Deux pétitions demandant la prohibition pendant la guerre.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat tous les documents relatifs à la destitution de G. V. Dambrugge, employé à la quarantaine, Grosse-Ile.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon", a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat siégeant en comité général au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Avec la permission du Sénat:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Landry:

De Charles Levert et autres, tous de la cité de Hull, dans la province de Québec. (25 pétitions).

Le Sénat a alors repris le débat sur la motion pour la deuxième lecture du bill (75) Loi concernant le Service militaire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion: Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant,

On a proposé en amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "et qu'il soit entendu qu'il ne sera mis en force qu'après les élections générales".

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit ajourné à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (92) intitulé: "Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (98) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (115) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu des bibliothécaires conjoints du Parlement, le rapport suivant relatif aux augmentations statutaires du personnel de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 30 juillet 1917.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires du Parlement ont l'honneur de soumettre à votre approbation, la liste des personnes du service permanent de la bibliothèque auxquelles s'applique la récente loi modifiant la Loi du Service civil, 1917.

Les bibliothécaires vous seront obligés si vous vouliez leur renvoyer cette liste aussitôt qu'il vous conviendra, afin qu'ils puissent obtenir du ministre des Finances l'autorisation nécessaire.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable
Président du Sénat.

PERSONNES AFFECTUÉES PAR LA LOI MODIFIANT LA LOI DU SERVICE CIVIL, 1917.

Commis.

Alfred H. Wharton, 2e division, subdivision B. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à la somme de $1,600. Salaire actuel, $1,450.

Alfred M. W. Carter, 2e division, subdivision B. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à la somme de $1,600. Salaire actuel, $1,050.

Joseph L. Parr, 2e division, subdivision B. Augmentation de salaire de $800 à $1,000, en vertu de l'article 3, paragraphe 1, et l'article 5 de la loi. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à la somme de $1,600.

Joseph G. Pigeon, 3e division, subdivision A. Augmentation de salaire de $1,200 à 1,300, en vertu de l'article 8, paragraphes 2 et 3.

Mademoiselle Blanche Chevrier, 3e division, subdivision A. Augmentation de salaire de $1,200 à $1,300, en vertu de l'article 8, paragraphes 2 et 3.

Mademoiselle A. F. Patterson, 3e division, subdivision B. Qualifiée pour une augmentation annuelle de $50.

Herbert D. Troop, 3e division, subdivision B. Augmentation de salaire de $750 à $850. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à la somme de $1,000.

Messagers.

Albert Beaudry, messager en chef. Augmentation de salaire de $800 à $1,000.

Thomas Lynton. Augmentation de salaire de $800 à $900. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à $1,000.

Henry J. Meiklejohn. Augmentation de salaire de $800 à $900. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à $1,000.

Herbert Stock. Augmentation de salaire de $800 à $900. Qualifié pour augmentations annuelles jusqu'à $1,000.

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire" et sur la motion en amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajourné à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Loi concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général), Macdonell, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que les honorables MM. Angus Claude Macdonell et Roderick Harold Clive Pringle, avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 1er août 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du premier jour d'août, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Angus Claude Macdonell, écuyer, de la cité de Toronto, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 1er août 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du premier jour d'août, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Roderick Harold Clive Pringle, écuyer, de la ville de Cobourg, Ontario, comme membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, écuyer,
Greffier du Sénat.
Ottawa.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Angus Claude Macdonell a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Mason, brigadier-général, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Angus Claude Macdonell, écuyer, de la cité de Toronto, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce premier jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Macdonell s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Roderick Harold Clive Pringle a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable Sir Mackenzie Bowell, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

Devonshire

[L.S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Roderick Harold Clive Pringle, écuyer, de la ville de Cobourg, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce premier jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Pringle s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que les honorables Angus Claude Macdonell et Roderick Harold Clive Pringle ont fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Charles Levert et 1,900 autres, tous de la cité de Hull, dans la province de Québec, demandant qu'il ne soit adoptée aucune mesure rendant obligatoire la conscription pour service outre-mer. (25 pétitions).

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MERCREDI, 1er août 1917.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du 12 juin 1917, votre comité a pris en considération la question de la fabrication, pendant la guerre, du pain complet en Canada, et il a entendu les témoins suivants:—

Dr A. McGill, analyste en chef du ministère du Revenu de l'intérieur; Dr Stanley Burns, Montréal; Dr F. T. Shutt, chimiste fédéral du ministère de l'Agriculture; M. A. E. Labelle, gérant de la *St. Lawrence Flour Mills, Limited;* M. A. J. Banks, chimiste de l'*Ogilvie Flour Mills Company, Limited;* Professeur R. Harcourt, du collège d'Agriculture d'Ontario; M. Paul Schlicht, de Montréal; M. R. M. Price, *Empire Milling Company;* M. G. W. Shouldis, gérant de *Slinn-Shouldis, Limited,* boulangers; M. W. H. Dwyer, exportateur de grain.

Votre comité a l'honneur de recommander au Sénat:

1. De voir à ce que dorénavant on laisse une plus grande quantité du grain complet dans la farine.

2. De recommander au public de substituer à la farine de blé, lorsque la chose est possible, les farines de riz, d'orge, de maïs, d'avoine, de seigle, de fèves, etc.

3. De défendre de nourrir le bétail avec du blé de qualité supérieure, propre à faire de la farine.

4. De communiquer les témoignages entendus devant votre comité au contrôleur des vivres, et de lui recommander fortement de faire au plus tôt des règles et des règlements pour assurer la mise en pratique des recommandations ci-dessus.

5. Votre comité soumet avec le présent rapport les témoignages entendus et il recommande d'en faire imprimer cinq cents copies en forme de brochure pour distribution générale, et de suspendre la règle 100 relativement à l'impression de cette preuve.

Le tout respectueusement soumis,

L. GEO. DE VEBER,
Président.

(*Voir Annexe No 1*).

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 13. Ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 1:—

"(2) Le chemin de fer de la compagnie est déclaré, par la présente loi, être un ouvrage d'utilité publique."

Page 2, ligne 21. Retrancher tous les mots après "exploiter" jusqu'au mot "sur" à la ligne 24, et insérer les suivants: "un chemin de fer de tourisme ou funiculaire sur la montagne Cascade, dans le parc des montagnes Rocheuses, province de l'Alberta".

Page 2. ligne 46. Après "(d)" insérer "subordonnément et conformément aux lois de la province".

Page 3, ligne 22. Retrancher les alinéas "d" et "e" de l'article 7.

Page 4, ligne 17. Retrancher tous les mots depuis "Néanmoins" jusqu'à "canadienne" inclusivement.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire" et sur motion en amendement. (Voir page 299).

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à demain et que ce soit alors le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à deux heures de l'après-midi.

Vendredi, 3 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber,

Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-général).

Macdonell, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Prince, Pringle, Prowse, Ratz,

Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Landry:

De Marie T. Archambault et autres, tous de la cité de Hull, dans la province de Québec. (38 pétitions).

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De mademoiselle Christiana Dean et autres, du R.R. No 1, de London Junction et d'autres lieux; de George McArthur et autres, de Thamesville et d'ailleurs; de Newton Ainslie et autres, de Tilbury et d'autres lieux; de madame A. Inch et autres, de Mount-Hamilton et d'ailleurs; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De B. F. Lancaster et autres, A.Y.P.A. et de l'école du dimanche de l'église St. James, de St. Mary, province d'Ontario; de madame James Fitzsimmons et mademoiselle M. Hope Nicholson, du *Women's Institute* de Thorndale; de Minnie Robinson et Minnie Reeve, *Sabbath School* méthodiste Ilderton; de J. R. Morgan et Charles Brumwell, *Sabbath School* de l'église méthodiste de Bin; du révérend George W. Boman et autres,

de l'église baptiste de West-Wiscown; de William Campbell et Margaret McNabb, du *Sabbath School* de l'église Knox de Belmont; de George Milnes, de l'église presbytérienne d'Ilderton; de George D. Uptigrove et S. Anderson, du circuit Lamberts de l'église méthodiste; de Homer Moss et J. L. Foster, du circuit de Bryanston, de la conférence de London; de Thomas Beer et L. McL. Dundas, du S.S. de Putnam; de S. Bennett et autres, de la congrégation méthodiste de Putnam, canton Dorchester-Nord; de A. C. Hanover et James MacGregor, du S. S. des méthodistes de Grossley-Hunter; de W. J. Coates et Thomas Lane, de la congrégation méthodiste de Mossley, canton de Dorchester-Nord, circuit Putnam; de Hattie J. Lucas et Mabel E. Horne, du *S.S. Hutton Union*, R. R. No 1, London; de George T. Johnson et R. I. Foster, du S. S. de l'église méthodiste de Kerwood; du révérend R. L. Wilson et C. G. F. Bignell, du circuit de Westminster des églises méthodistes de la conférence de London; de Howard Stevens et Erie L. Anderson, ligue *Epworth*, White-Oak, conférence de London; de F. D. McClary, ligue Epworth, Arva; de mesdames John Ball et H. Wisler, *Women's Missionary Society*, Hanover, tous de la province d'Ontario; de J. O. Gunmell et R. Ivison, du conseil municipal de Dowry, Denison et Graham; de R. H. Halbert et S. A. Purvis, du *Social Service Committee* de Gore-Bay; de Charles McPhee et autres, du conseil municipal du canton de Thessalon; de madame W. N. Runnals et Ada Long, de la branche Barrie Island de la W. I. de Manitoulin-Ouest; de Alexander Duncan et autres, de la congrégation presbytérienne de Snow Road, Dalhousie; et de madame J. K. Kelly et madame J. Steele, *Women's Institute*, Almonte, tous dans la province d'Ontario; de madame P. L. Kastner et Lilla Litt, *Dominion Prohibition Campaign of Canada*, Sebrigville, Ontario; de Mary Bradley et madame J. J. Vincent, du *Women's Institute* de Bothwell; de Lottie McAlister et Annie Gage, du W.C.T.U. de Bridgetown; de W. McKenzie, du conseil municipal du village de Thamesville; de madame Angus Gillispie et Mae Zink, du *Women's Institute* de Kent-Est, branche de Botany; de L. Smyth et madame A. Newcombe, *Harwick Center Institute*, Kent-Ouest; de madame Newton Ainslie et madame Dugald Smith, du *Women's Institute* de Tilbury; de madame G. Brown, du *Women's Institute*, comté de Kent, dans la province d'Ontario; de John Affleck et R. W. Matthews, de l'église baptiste de McNab; de Frederick R. Paxton et Olive Jarvis, de l'*Epworth League*, de l'église méthodiste de la rue St. Paul, St. Catharines; de Frederick H. Wright et Joseph Wilson, de l'*Imperial Council No 5 T. of T.*, de Hamilton; de Kyte Butler et Mary Moss, *Central W.C.T.W.*, de Hamilton; de W. U. Wild et Ethel N. Slater, du B.Y.P.U. de l'avenue Stanley, de Hamilton; de Margaret Gordon Murray, du Maple Leaf Mother Merting, de l'église baptiste de la rue Kensington, Hamilton; de W. Graham Webb et A. J. Morrison Webb, du *MacNabites Club* de l'église presbytérienne MacNab, de Hamilton; de P. Blanchard et Evie Grasley, du S.S., baptiste de Grimsby; de John S. Giles et Pucey Taylor, de l'*Epworth League*, méthodiste de Wesley, Hamilton; de S. C. Marshall et W. J. Robertson, de l'église méthodiste de la rue St. Paul, St. Catharines; de Andrew Cameron, de l'ordre des conducteurs de chemin de fer, division 27, Hamilton; de A. W. Reid et A. E. Noshal, de l'O. P. de Beamsville et Clinton; de Isabel A. Butler et John A. Cousins, des ligues junior, intermediate et senior de l'église méthodiste de la rue Barton, Hamilton; de John A. Cousins et James Wild, du S.S. méthodiste de la rue Barton, Hamilton; de John Carr et madame Rose Miller, du *Sceptre Council, No 187 des R. T. of T.*, Hamilton; de James P. Green, de la congrégation de l'église de Smith's Fall; de madame Charles Lowrey et madame U. St. Clare Fisher, du W.C.T.U. de St. David; de Viola M. Gibson et autres, du Young People's Guild de Beauceville; de Clark Henderson, de l'église méthodiste de la rue Simcoe, Hamilton; du révérend M. J. Wilson et L. Rivelle, de l'église méthodiste de la rue Emerald, Hamilton; de Mary J. Milne et Catharine L. Forvester, du *Young Women's Auxiliary* de la *Wpmen's Missionary Society* des prébytériens de McNab, Hamilton; de D. U. Fletcher, de l'église méthodiste Lebre, Hamilton; de W. R. Leckie et J. A. Wilson, de l'église presbytérienne St. Andrew, Hamilton; de William Muhenes, *Gainsboro Circuit*

U. B. Association; de E. W. Middleton et madame F. Thorne, de la *Livingston Bible Class*, Hamilton; de Marietta T. Cairns, de l'église méthodiste Lake, Hamilton; de M. W. Matcheff et J. B. Williams, de *I.N.S. Bible Class*, de l'église méthodiste de Hamilton; du révérend P. W. Philpott et Frederick W. Haynes, du Gospel Tabernacle, Hamilton; du révérend W. E. McDuggin, de Kimbo et Gaistor Centre Circuit de l'église méthodiste; de G. W. Down, de l'église méthodiste de Smithville; de R. G. Widdicamp et Bert I. Easton, de la *Sabbath School* baptiste de St. Catharines; de George E. Siddall de l'*Epworth League* méthodiste de la rue Simcoe, Hamilton; de madame E. Rice et D. E. Bowles, de la L.A.B.C. de l'église méthodiste Century, de Hamilton; de Jennie Partridge et Gertrude Veporel, de la W.M.S. de la rue Emerald, (méthodiste), Hamilton; de C. A. Challen et autres, de la Bible et S.S. baptiste de la rue Stanley, Hamilton; de Caroline Wilson, du Cap-of-Cold-Water Circle des *Kings Daughters*, Hamilton; de John Allright et Joseph Birkholder, de la S.S. de l'église Brethren in Christ, Vineland; de A. L. Fry, de l'association *Trinity Evengelical*, Campden; de madame Maude Warden et E. Mayer, du *Mission Circle* de l'église M.B.C., Vineland; du révérend A. C. Wader et Joseph Mayer, du *Circuit of Mennonite Brethern in Christ Church*, Vineland; d'Archibald Twedle et E. B. Halsted, de la C.C. de Fulton Union; de Charles G. Cooper, de l'église méthodiste de l'avenue Charlton, Hamilton; de J. H. McArthur et J. Muray Field, des méthodistes de Niagara et de Virgil; de Dora McCanley et William Ayers, de la S.S. presbytérienne de Beamsville; de H. U. Ratcliffe, de l'église presbytérienne de St. Catharines; de Sadie Finbou et Bertha Culp, de l'*E.L. of C.E.* de l'église méthodiste de Beamsville; de R. A. Cunningham et autres, de la S. l'église méthodiste, Hamilton; du révérend Thomas Davidson et S. de autres des presbytériens de St. Ann's et Wellandport, tous d'Ontario; de R. W. Lane et S. W. Freure, du conseil municipal du canton de Gainsboro; de H. J. Bradley et R. J. Clark, du conseil municipal de Merritton; de madame Albert Shiledz, de la *Women's Institute*, Caistorville; du révérend John Radford, pasteur, de l'église presbytérienne de Grassie; de H. Browne et du révérend G. C. Raynor, pasteur, méthodiste de Caistorville; de D. McIntosh et G. W. Clark, de la congrégation presbytérienne; d'Alvin Culp et James Moyen, du S.S. des mennonites; du révérend S. F. Coffman, pasteur, des mennonites de Vineland; de madame W. A. Nodged et madame J. E. Roszel, du *Women's Institute;* de madame Elgin Oill et Helen E. Wrong, du *Ladies Aid Society*, presbytérien; de J. A. Schnick et C. M. Schnick, de la S.S., presbytérienne; de W. Elliott Taylor, de l'église presbytérienne, tous de Smithsville; de L. Arletta Smith et T. Lewis, W. C. T. U.; de madame H. Merritt et madame David Jacob, du *Women's Institute* de Fulton et Grsasie; du révérend Thomas Ratcliffe, pasteur, et W. A. Brownlee, de l'église baptiste; de J. A. McLachlan et J. W. Eaton, de l'église méthodiste; et de C. N. Puskett et Rita McCartney, de l'église méthodiste, tous de Grimsby; de James A. Hautt, de l'église méthodiste ; de Thomas R. Gilmore et J. W. Tinlin, du conseil municipal du canton de Clentow; de K. H. Crain et Louise Ferguson, du *Women's Institute;* de William Ayers et autres, de la Sabbath School de l'église presbytérienne, et du révérend C. E. Macleod, pasteur, et R. Chuckshark, de l'église baptiste, tous de Beamsville; de T. F. Wright et W. R. Bald, de la *Sunday School*, méthodiste; de madame Frank Lundy, du *Women's Institute* de Louth; du révérend J. H. Ratcliffe, de l'église presbytériene; de madame G. Fraser et autres, du *Women's Institute* de Grantham; de T. B. Campbell et du révérend Arthur J. Huddliston, pasteur, de l'église baptiste de la rue Queen, tous de St. Catharines; de John H. Webb, de l'église méthodiste de Larke; de Raymond A. Sanderson et P. Melrose, du Crown Council No 333 *R. T. of T.*; de Norman Wilkins, de l'*Epworth League* du *Christian Endeavour*, de

l'église de Burkholder; de Florence Lyons et Mary Proudfoot, de la W.C.T.U.; de Maude Cuosthwaite, du Somerset "Y"; de Margaret Brown et Charlotte Brown, W.C.T.U., Yeoman; de Horace Frith, du conseil souverain No 9, T of T.; de mademoiselle Hattie E. King, de l'*Epworth League* des méthodistes de la rue Simcoe; de F. W. Hallinrake, pasteur, et W. Oar, méthodistes de la rue Barton; de Andrew Somerville, de la S. S. de St. Andrew; de Frederick Humphries, de la S. S. de St. Andrew's; de Paul Dresback, de la S.S. de l'église presbytérienne St. Andrew's; de madame M. Gordon, M. Wray et E. Griffin, de *Mapl eLeaf W.C.T.U.;* de J. M. Connor et A. Wright, de l'*Adult Department* de la S.S. de St. Andrew's; de Eemma H. Nicholls et L. Atkinson, de l'union de la W.C.T.U. de Hamilton; et de Amos Vipond et W. S. Moore, de la S. S. méthodiste de la rue Emerald, tous de la cité de Hamilton, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada pendant la guerre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sur motion, il a été

Ordonné, que le Sénat en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, et siège également les samedis qui suivront tant que durera la session, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "et qu'il soit entendu qu'il ne sera mis en force qu'après les élections générales".

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beaubien,	Cloran,	Gillmor,	Prince,
Béique,	Dandurand,	Landry,	Ratz,
Beith,	David,	Lavergne,	Roche,
Belcourt,	Dessaulles,	Legris,	Talbot,
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Tessier,
Boyer,	Edwards,	McSweeney,	Thibaudeau,
Casgrain,	Farrell,	Mitchell,	Watson,
Choquette,	Forget,	Montplaisir,	Wilson,
		Power,	Yeo.—34

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Gordon,
Laird,
La Rivière,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James)
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Pringle,
Richardson,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White.—44

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Beaubien,
Beith,
Blain,
Bolduc (Président),
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Laird,
La Rivière,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James)
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Pringle,
Richardson,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Thompson,
Thorne,
Watson,
White.—54

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,
Belcourt,
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dessaulles,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Landry,
Lavergne,
Legris,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Prince,
Roche,
Tessier,
Thibaudeau,
Wilson,
Yeo.—25

Ainsi elle a été déclarée dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	De Veber,	Lougheed (Sir James),	Pringle,
Béique,	Domville (Lt-col.),	Macdonell,	Prowse,
Blain,	Donnelly,	McCall,	Richardson,
Bostock,	Edwards,	McLean,	Robertson,
Bourque,	Farrell,	McLennan,	Roche,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McMeans,	Ross (Middleton),
Boyer,	Foster,	McSweeney,	Shatford,
Casgrain,	Gillmor,	Milne,	Sproule,
Cloran,	Girroir,	Mitchell,	Tanner,
Crosby,	Gordon,	Murphy,	Taylor,
Dandurand,	Laird,	Nicholls,	Thibaudeau,
Daniel,	Landry,	Planta,	Thompson,
David,	La Rivière,	Poirier,	Thorne,
Dennis,	Lavergne,	Pope,	White,
Dessaulles,	L'Espérance,	Power,	Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier relatif aux augmentations de salaire des employés du Sénat en conformité de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1917.

SÉNAT,

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, 6 août 1917.

A Son Honneur
le Président.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre un état contenant la liste des employés du Sénat qui ont droit à une augmentation de salaire, en vertu de la loi modifiant la loi du Service civil, 1917.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

SÉNAT.

Liste des employés qui ont droit à une augmentation de salaire en conformité de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1917.

	Salaire actuel, avril 1917.	Salaire d'après la nouvelle loi.
Garneau, A. L., 2ème Div. A.	$1,700	$1,750
Choquette, J. A., 2ème Div. A.	1,850	1,900
Bénoit, R. A., 2ème Div. A.	1,900	1,950
O'Neil, W. J., 2ème Div. B.	1,550	1,600
Roy, Alph., 2ème Div. B.	950	1,000
Weston, T. B., 2ème Div. B.	1,300	1,350
Ashe, Edw., 3ème Div. A.	1,200	1,250
Pelletier, J. H., 3ème Div. A.	1,200	1,250
Bérubé, E. E., 3ème Div. A.	1,200	1,250
Wood, N. McL., 3ème Div. A.	1,200	1,250
Charleton, J. C., messager.	800	950
Dalaire, A., messager.	800	950
Perkins, W. D., messager.	800	950
Gilman, H. D., messager.	800	950
MacKie, R., gardien de nuit.	800	950

Recommandé,

JOSEPH BOLDUC,
Président

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les noms de l'honorable Richard Blain, de l'honorable George Green Foster et de l'honorable Angus Claude Macdonell, soient ajoutés sur la liste des membres du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Extrait d'un décret du conseil 1914 en date du 17 juillet 1917:—Allocations aux officiers et aux matelots du Service Naval pour logement, provisions, chauffage et éclairage.

Voir Documents de la Session, No 43f).

Extrait d'un décret du conseil 1913, en date du 17 juillet 1917:—Allocations de suffisance aux officiers et aux matelots du Service naval quand ils voyagent en mission officielle.

(Voir Documents de la Session, No 43f).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (66) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Juges ", ayant été lu

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Il est proposé que le bill subisse une nouvelle modification par l'addition de ce qui suit comme articles 34 et 35 de ladite loi.

" 34. Nul juge de la Cour suprême du Canada, d'une Cour supérieure, d'une Cour de district ou de comté, ne doit recevoir ni toucher de traitement ou allocation autres qu'un traitement ou allocation stipulés par le Parlement du Canada."

" 35. Dès que le ministre de la Justice a la preuve qu'un desdits juges a reçu ou touché un traitement ou allocation sans l'autorisation du Parlement du Canada, il doit sur-le-champ déduire le montant en question du traitement stipulé par le Parlement du Canada."

Ces deux articles sont adoptés après avoir été soumis à l'adhésion du Sénat.

Il est proposé que l'article 6 du bill soit modifié par l'insertion des mots suivants:—

" Rien, cependant, dans la présente loi ne doit empêcher les juges de présider ou d'être nommés pour présider, en vertu de lois provinciales, à une enquête sur des questions municipales ".

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part dudit comité, qu'il avait encore examiné ledit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (I) intitulé: " Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique."

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiscé aux amendements faits par la Chambre des Communes, au dit bill sans aucun amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité génral relativement au bill (92) intitulé: " Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis."

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (98) intitulé: " Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier."

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Loi concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygièue publique et de l'Inspection des substances alimentaires, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S2) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 3 août 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur laquelle le bill suivant est fondé:—

Bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 8.—Retrancher tous les mots après le mot "longitude" jusqu'à la fin de l'article.

Page 2, ligne 30.—Retrancher le mot "ou" et insérer les mots "la *Kenora and English River Railway Company*", et

Page 2, ligne 32.—Retrancher les mots "ou avec l'un et l'autre".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 15.—Retrancher tous les mots, du mot "Québec" au mot "et" dans la ligne 18.

Page 1, ligne 19.—Retrancher le mot "tous".

Page 1, ligne 26.—Retrancher le mot "Dominion" et insérer le mot "Canada".

Page 2, ligne 26.—Après le mot "bureau" retrancher "de" et insérer les mots "d'au plus vingt-cinq et d'au moins trois".

Page 3, ligne 41.—Insérer immédiatement après l'article 10 du bill les paragraphes suivants:—

"(2) La valeur annuelle des biens-fonds possédés par l'Association au Canada ou détenus en fiducie par elle, ne doit pas excéder cinquante mille dollars.

"(3) L'Association doit, dans les dix ans de son acquisition de tous immeubles, ou dans toute extension de cette période ainsi que le prescrit le présent article, vendre ou autrement aliéner telle proportion de ces immeubles qui n'est pas nécessaire pour l'usage et l'occupation de l'Association, mais rien dans la présente loi n'est censée changer en aucune manière ni affecter autrement une fiducie relative à ces immeubles.

"(4) Le Conseil de la Trésorerie peut ordonner que la période fixée pour la vente ou l'aliénation de l'un des dits immeubles soit prolongée pour une période ou des périodes ultérieures, ne devant pas dépasser cinq.

"(5) La période entière durant laquelle l'Association peut détenir ces dits immeubles sous le régime des dispositions ci-dessus du présent article, ne doit pas dépasser quinze ans à compter de la date de l'acquisition des dits immeubles.

"(6) Tout immeuble qui n'est pas nécessaire à l'Association pour son propre usage, détenu par celle-ci pendant une période plus longue que celle qui est autorisée par les dispositions ci-dessus du présent article doit être confisquée au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada."

Page 4, ligne 15.—Insérer immédiatement après l'aliéna "(*f*)" de l'article 11 du bill le paragraphe suivant:—

"(2) Rien dans le présent article n'est censé autoriser l'Association à émettre un billet quelconque payable au porteur, ou un billet à ordre qui est destiné à circuler à titre de monnaie ou à titre de billet de banque, ou de poursuivre des opérations de banque ou d'assurance."

Dans le titre.

Retrancher le mot "Dominion" et insérer à sa place le mot "Canada".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X2) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 1.—Retrancher les mots "qu'il a été présenté une pétition demandant" et insérer à la place les mots: "que la *Montreal Central Terminal Company* a par voie de pétition, demandé".

Page 1, ligne 7.—Retrancher tous les mots après "peut" jusqu'au mot "si" dans la ligne 11, et insérer à leur place les mots "dans les deux ans qui suivent la promulgation de la présente loi, commencer la construction des ouvrages mentionnés dans l'article 2 du chapitre 109 des lois de 1909 et y dépenser quinze pour cent du montant de son capital-actions (y compris le montant jusqu'à présent dépensé), et elle peut dans les cinq ans qui suivent la promulgation de la présente loi, terminer les ouvrages mentionnés dans les articles 2 et 3 dudit chapitre; et si dans l'intervalle des dites périodes respectivement, il n'est pas procédé suivant que susdit à pareil commencement d'ouvrage et à pareilles dépenses, ou".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire".

(*En comité.*)

Le titre est lu et la discussion en est renvoyée à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est différée.

L'article 3 est lu. Il est proposé d'en modifier le paragraphe 2 comme suit: Remplacer les mots "est censé être un célibataire" par "ne peut invoquer son mariage comme constituant un empêchement ou un obstacle à son enrôlement".

Le dit amendement est soumis au vote et rejeté.

L'article 4 est ensuite lu et adopté à la majorité des voix.

L'article 5 est lu, et le paragraphe 6 de cet article reste à l'étude.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Blain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération en comité général demain, et que ce soit alors le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 7 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, White, Yeo.

Prières.

Les pétitions suivantes ont été lues et déposées sur la table:—

De Marie T. Archambault et autres, de la cité de Hull, dans la province de Québec; demandant qu'il ne soit adoptée aucune mesure qui rendrait compulsoire le service militaire outre-mer. (38 pétitions).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire".

(*En comité.*)

L'article 1 a été pris de nouveau en considération et il a été modifié comme suit:—

Ajouter les mots suivants à la fin du paragraphe 2: "Tribunal" signifie un tribunal constitué d'après la présente loi.

Le dit amendement a été agréé.

La clause 6 de l'article 5 a été prise de nouveau en considération et il a été proposé de la modifier en en retranchant les mots "d'habeas-corpus ou d'une autre procédure de même nature" dans la quatrième ligne.

Le dit amendement a été rejeté sur division.

L'article 6 a été lu et agréé.

L'article 7 a été lu et amendé en ajoutant le paragraphe (2) suivant:

"2. Le Juge de la Cour territoriale, ou la personne nommée à sa place d'après les prescriptions de la Loi du Yukon, constitue le tribunal d'appel pour le territoire du Yukon."

Le dit article tel qu'amendé a été agréé.

L'article 11 a été lu et il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme aliénea (*g*):

"(*g*) Que cet homme a un frère qui fait partie de l'armée expéditionnaire canadienne, ou qui a été tué ou est mort en activité de service dans cette armée."

Le dit amendement a été, sur division, résolu dans la négative.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme aliénea (*g*):

"(*g*) Et tous les professeurs dans les écoles, collèges, universités et autres maisons d'éducation établies ou reconnues par les ministères de l'Education des provinces."

Le dit amendement a été rejeté sur division.

Il a été encore proposé d'ajouter ce qui suit comme alinéa (*g*):

"(*g*) Que ceux qui sont mariés ou veufs et pères de six enfants vivants ou plus soient exemptés du service militaire."

Le dit amendement a été rejeté sur division.

L'article 11 a alors été agréé.

Six heures ayant sonné, le président du comité a quitté son fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

Les articles 12 et 15 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 16 a été lu et amendé par l'addition du paragraphe 4 suivant:

"4. Aucune condamnation ne sera prononcée par une cour criminelle, pour une contravention à la présente loi ou aux règlements édictés sous l'autorité de la présente loi, à moins que la poursuite n'ait été autorisée ou approuvée par le procurueur général du Canada."

Le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

L'article 17 a été lu et agréé.

L'annexe a été lu et agréé.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Blain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain et que ce soit alors le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des Vétérans de la Grande Guerre " ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (73) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (67) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Douanes ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires ayant été lu, il a été proposé

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Il a été proposé en amendement.

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant l'autre après le mot " soit " dans la dite motion, et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion; mais qu'il soit amendé en retranchant tous les mots après " entendus " dans le cinquième paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant alors été posée sur l'adoption du dit rapport, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (E2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (M2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company* ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (N2) intitulé: " Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company* ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 8 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Blain,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville, (Lt-col.)
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James),
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Prowse,
Richardson,
Roche,
Ross (Middleton),
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
White,
Yeo.

Prières.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Sproule:

Une pétition demandant la prohibition pendant la guerre.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Chambre du comité, No 69

Mardi, 7 août 1917.

Le Comité permanent de l'Economie interne et des Comptes courants a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme suit:—

1. Votre Comité recommande que la papeterie, etc., que votre Comité a choisie en tenant compte de la commodité et de l'économie, soit commandée d'après le choix qui a été effectué sur les échantillons soumis par les différents fabricants, conformément à la liste approuvée par votre Comité et déposée chez le commis de la papeterie; et que la distribution soit faite de la même façon qu'à la dernière session.

Votre Comité recommande en outre que les petites valises ordinaires de papeterie soient fournies aux sénateurs et aux fonctionnaires au cours de la prochaine session du Parlement.

2. Votre Comité a examiné les comptes, pièces justificatives et états du greffier du Sénat, pour l'exercice expiré le 31 mars 1916, et les a trouvés corrects.

Suit l'état des comptes de l'année:—

Etats des dépenses 1915-16.

Indemnité du président..		$ 4,000 00
Indemnités et frais de voyage..		56,500 00
Appointements du personnel..	$62,064 44	
Messagers sessionnels..	2,754 00	
Pages..	862 00	
Femmes de journée..	4,885 00	
Papeterie..	7,432 63	
Journaux et périodiques..	1,742 52	
Poste et transport des malles..	656 53	
Débats..	19,138 53	
Compte des fournisseurs..	2,403 57	
Dépenses générales..	2,872 33	
		104,811 55
		$165,311 55

Etat des recettes.

Droits payés sur bills privés..	$8,875 00
Droits pour copies certifiées..	93 25
Dépôts au crédit du réceveur général	$8,968 25
Débours et remboursement d'honoraires sur le revenu.	3,820 40
Revenu net 1915-16..	$5,147 85

Note. Le montant des indemnités $56,500, ne se rapporte qu'à une partie de la session de 1916. La majeure partie de la dépense encourue de ce chef couvre les mois d'avril et de mai 1916, et est mise au compte de l'exercice 1916-17.

Il est à noter que les dépenses encourues pour les salaires et frais casuels, pour l'année dont il s'agit, accuse une diminution de $9,465.97 sur le chiffre des dépenses de l'année précédente. Durant l'année écoulée (exercice 1916-17), le chiffre des dépenses s'élevait à $104,709.12, ce qui comportait encore une diminution de $102.43 sur l'année précédente, ou une réduction de $9,568.40 des dépenses de l'exercice 1915-16.

Votre Comité soumet comme suit un état des dépenses faites par le Sénat au compte des salaires et frais casuels durant les sept dernières années:—

1910-11..	$104,406 18
1911-12..	110,986 97
1912-13..	106,155 39
1913-14..	106,711 59
1914-15..	114,277 52
1915-16..	104,811 55
1916-17..	104,709 12

Il est à noter aussi que la moyenne de ces dépenses est de $107,436.90, et que le chiffre de ces deux dernières années est de $2,626.36 et de $2,727.78 inférieur à cette moyenne, cependant que ces deux dernières années aient donné lieu à des dépenses extraordinaires du fait de l'incendie.

Votre Comité fait remarquer que les comptes soumis à son examen couvrent une période datant du 1er avril 1915, et une autre période datant du 31 mars 1916, jusqu'à la date de la vérification de ces comptes, soit une période de 28 mois et une autre période de 16 mois.

Votre Comité croit aussi devoir attirer l'attention du Sénat sur le fait que l'utilité et les avantages de la vérification des comptes, après leur acquittement, dépend de la diligence que l'on peut mettre à effectuer cette vérification dès que les comptes ont été

acquittés. C'est pourquoi votre Comité demande qu'autorisation lui soit donnée de mener l'examen des comptes du Sénat jusqu'à la date la moins reculée possible, disons l'examen des comptes payés jusqu'à la fin du mois qui précède le mois au cours duquel l'examen a lieu. Nous croyons que cet examen et cette coopération seraient grandement utiles aux fonctionnaires qui ont à veiller sur les dépenses du Sénat.

3. Conformément à l'ordre qui lui a été référé le 5 juin 1917, votre Comité a pris en considération le rapport du greffier du Sénat, daté du 12 février 1917, et portant l'approbation de Son Honneur le Président, touchant la classification, le traitement et les devoirs de M. L. de Montigny, chef des traducteurs français.

Votre Comité recommande que M. L. de Montigny soit maintenu dans ses fonctions actuelles, et qu'il soit placé dans la subdivision A, de la première division, avec salaire de $2,800. Cette classification doit dater du 1er avril 1917.

4. Conformément à l'ordre qui lui a été référé le 6 août 1917, votre Comité a pris en considération le rapport du greffier du Sénat, daté du 6 août 1917, soumettant une liste des employés du Sénat qui ont droit à une augmentation de salaire en vertu de la *Loi modificatrice du Service Civil, 1917,* laquelle liste est approuvée par Son Honneur le Président.

Votre Comité recommande que les employés mentionnés dans cette liste reçoivent l'augmentation de salaire y stipulée.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son neuvième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 69,
MARDI, 7 août 1917.

Le Comité permanent de Régie interne et des Comptes courants a l'honneur de soumettre son neuvième rapport:—

Votre Comité, conformément à l'ordre qui lui a été référé le 1er août 1917, a pris en considération la communication transmise le 30 juillet 1917 à Son Honneur le Président par les bibliothécaires conjoints du Parlement, soumettant à l'approbation de Son Honneur le Président une liste du personnel permanent de la bibliothèque portant sous la *Loi modifiant la Loi du Service Civil, 1917.*

Votre Comité recommande que la dite liste soit approuvée par Son Honneur le Président.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et Clarence J. McCuaig, ainsi qu'entre ce dernier et le premier comité d'acheteurs nommé par Sir Robert Borden et dont l'honorable M. Robert Rogers était le président; également toute la correspondance échangée entre le dit Clarence J. McCuaig et le comité dont l'honorable Sir Edward Kemp est ou a été le président, ou tout membre de ce comité.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire."

Les dits amendements ont été agréés.

Il a été proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Il a été proposé en amendement

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant à la fin de l'article 1, les mots suivants: "Clergé" signifie clergé au sens que le veulent les règles de chaque confession religieuse."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

Contents:

Les honorables messieurs

Beaubien,	Choquette,	Douglas,	L'Espérance,
Béique,	Cloran,	Forget,	McHugh,
Belcourt,	Dandurand,	Landry,	McSweeney,
Bolduc (Président),	David,	La Rivière,	Montplaisir,
Bostock,	Dessaulles,	Lavergne,	Poirier,
Casgrain,	Domville (Lt-col.),	Legris,	Tessier.—24

Non-contents:

Les honorables messieurs

Blain,	Girroir,	McMeans,	Ross (Middleton),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	Milne,	Shatford,
Crosby,	Laird,	Murphy,	Smith,
Daniel,	Lougheed (Sir James),	Nicholls,	Sproule,
Dennis,	Macdonell,	Planta,	Tanner,
Fisher,	McCall,	Pope,	Taylor,
Foster,	McLean,	Power,	Thompson,
Fowler,	McLennan,	Pringle,	Thorne,
		Richardson,	White.—34

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

Il a été proposé, en amendement à la motion principale

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant au paragraphe 2 de l'article 3 les mots suivants: "à moins qu'il prouve devant la cour qu'il était fiancé avant cette date, et qu'il n'était pas question pour lui d'éviter la conscription par le mariage".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur la même division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

Il a été proposé, en amendement

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant au paragraphe 1 de l'article 11 les mots suivants:—

(*g*) Et tous les professeurs dans les écoles, collèges, universités et autres maisons d'éducation établis ou reconnus par les ministères de l'Education des provinces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé
Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le paragraphe 6 de l'annexe en ajoutant après le mot " compris " les mots " les étudiants en théologie et ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé, en amendement
Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en remplaçant les mot ' vingt ' par les mots ' vingt et un ' dans la troisième ligne de l'article 3 ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé, en amendement
Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article 8 en remplaçant les mots ' l'un ' par le mot ' deux ' et en ajoutant à la fin de l'article les mots ' et l'un de ces deux juges nommés à cet effet, devra connaître les deux langues officielles de ce pays ' ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé, en amendement
Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le paragraphe 1 de l'article 11 en ajoutant ce qui suit comme alinéa (*g*) :

"(*g*) Que ceux qui sont mariés ou veufs, et pères de six enfants vivants ou plus, soient exemptés du service militaire."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président à quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé, en amendement
Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant l'article 18 suivant:—

"18. Ce bill ne sera pas en force avant d'avoir été soumis au peuple à une élection générale, au moyen d'un scrutin secret. Il peut être mis en force par une proclamation royale".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,
Il a été proposé, en amendement
Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant le paragraphe (5) suivant à l'article 16:—
"(5) Le dit article ne s'appliquera à aucun candidat, son agent ou son aide dans une élection fédérale."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été sur division, résolue dans la négative.
Le dit bill a alors été, sur division, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon", a été, sur division, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiqur les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (115) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (83) intitulé: "Loi concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (116) intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (M2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (N2) intitulé: "Loi concernant la *Montreal Central Railway Company*".

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 9 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Girroir, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, White, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, pour l'honorable M. Watson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour, pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Nicholls, du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce tant intérieur qu'extérieur, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
JEUDI, 9 août 1917.

Le comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt trop subit de notre prospérité présente lorsque disparaîtra le stimulant de la fabrication de munitions et d'autres commandes de guerre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Au cours de son deuxième rapport, votre comité a recommandé, pour les raisons articulés dans ce rapport, l'organisation d'une Corporation du commerce canadien comme étant l'un des plus sûrs moyens de maintenir le commerce canadien après la guerre. Depuis lors, votre comité a étudié les méthodes qui seraient de nature à augmenter notre production agricole en tenant compte de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de fournir des aliments à la Grande-Bretagne et à ses alliés durant la guerre, et aussi d'augmenter nos exportations de produits alimentaires après la conclusion de la paix, de façon que le compte de notre commerce, qui est fortement à notre avantage en ce moment, ne subisse point d'anormale dépression.

Après avoir entendu divers avis sur cette importante question, votre comité formule l'opinion:—

(1) Que le gouvernement du Canada devrait, sans délai, encourager le défrichement de grandes étendues de terres neuves, afin que ce sol nouveau puisse être prêt à être cultivé l'année prochaine et augmenter d'autant notre production;

(2) Que, si la chose est jugée nécessaire, afin d'encourager les cultivateurs à augmenter la superficie des terres cultivables, une prime de tant par acre soit accordée pour chaque acre de terre neuve mise en culture et qui aura produit une récolte au cours des deux années qui suivront;

(3) Que le gouvernement considère s'il y a lieu de réclamer la coopération des provinces, pour que le gouvernement du Dominion et celui des provinces contribuent à défrayer ces primes.

Votre comité a adopté les conclusions ci-dessus à cause principalement de la difficulté manifeste que l'on éprouve à se procurer la main-d'œuvre pour les travaux de ferme, durant la guerre, à des prix raisonnables que l'on ne saurait dépasser, pour la culture et les récoltes, sans aller au devant d'un déficit; et votre comité croit que l'octroi de primes, ainsi que recommandé, permettrait au cultivateur d'augmenter les gages qu'il lui faut offrir et de se procurer ainsi la main-d'œuvre dont il a besoin pour accroître l'étendue de la terre consacrée à la production du grain dans le pays.

Comme alternative en ce qui concerne le paiement d'une prime, votre comité soumet au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux l'adoption de l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes pour suppléer au manque de main-d'œuvre:—

1. Dans le cas d'un propriétaire ou locataire de terres incultes qui désire mettre ces terres ou une partie de ces terres en culture, mais s'en trouve empêché faute d'argent pour les faire labourer ou faute de pouvoir se procurer la main-d'œuvre nécessaire, les gouvernements laboureront ces terres avec des machines à traction, moyennant un prix raisonnable qui pourra être acquitté à long terme.

2. Comme mesure de guerre seulement et pour une période limitée à la durée de la guerre, la main-d'œuvre asiatique sera admise au pays sous la régie et la surveillance du gouvernement, c'est-à-dire que, durant la période des semences et des récoltes, les fermiers pourront obtenir d'une autorité centrale, à un prix déterminé, la main-d'œuvre étrangère dont ils auront besoin.

Votre comité se rend compte des objections que peut soulever l'adoption d'une pareille mesure, objections qui lui paraîtraient bien fondées en temps normal. Mais les conditions actuelles dues à la guerre, exigent des remèdes énergiques.

Il faut nécessairement suppléer au manque de main-d'œuvre d'une façon prompte et décisive, si nous voulons maintenir notre production actuelle de blé et d'autres céréales; à plus forte raison, si nous voulons l'augmenter. Il est, de plus, évident que l'importation de main-d'œuvre, en nous permettant d'augmenter notre production, aiderait grandement les alliés à terminer victorieusement la guerre, et constituerait un facteur puissant pour prévenir la disette de vivres qui menace la Grande-Bretagne. De même, en augmentant l'étendue de terres en culture dans notre pays, cela accroîtrait notre richesse nationale et contribuerait à diminuer notre dette nationale, que la guerre a fortement augmentée.

Des mesures pourraient être prises pour n'admettre cette main-d'œuvre étrangère que dans les régions et à l'époque où elle ne ferait pas concurrence à notre main-d'œuvre disponible.

Le tout respectueusement soumis.

FREDERIC NICHOLLS,
Président du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat tous les documents relatifs à l'achat par le ministère de la Milice de "Bonnie Bel air" de M. W. T. Rodden, qui constitue une partie du numéro (9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, et particulièrement le rapport des avocats qui ont fait l'examen des titres de la propriété.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Watson, Bostock, Daniel, Ross (Middleton) et Tanner, soient choisis pour se constituer en comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur l'opportunité de reviser les règles et règlements qui régissent l'obtention d'un divorce et, une telle revision étant jugée opportune par le comité, pour soumettre au Sénat les amendements voulus; et que le dit comité soit autorisé à siéger conjointement avec un comité semblable de la Chambre des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Le dit rapport a été retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en nouveau en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

(*En comité.*)

Il est proposé d'ajouter ce qui suit immédiatement après la clause 7 du bill, comme articles 34 et 35 de la Loi:—

8. Ledit bill est amendé par l'addition de ce qui suit:—

"34. Nul juge de la Cour suprême du Canada, d'un Cour supérieure, d'une Cour de district ou de comté, ne doit recevoir ni toucher de traitement ou allocation autres qu'un traitement ou allocation stipulés par le Parlement du Canada.

" 35. Dès que le ministre de la Justice a la preuve qu'un des dits juges a reçu ou touché semblable traitement ou allocation, il doit sur-le-champ déduire le montant en question du traitement stipulé par le Parlement du Canada ".

Toutefois, rien au présent article ou au dernier article précédent ne doit être interprété comme affectant le paiement, à un juge d'une Cour supérieure, de district ou de comté, d'une allocation stipulée par un gouvernement provincial et se rapportant aux fonctions judiciaires d'un juge de ces Cours; et rien en la présente loi ne doit empêcher un juge de remplir les fonctions de commissaire chargé d'informer sur des matières municipales en vertu des lois provinciales, et d'être couvert de ses frais de voyage et de subsistance ".

Ayant été mis aux voix, le dit amendement a été affirmativé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Tanner a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a*, *d* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (116) intitulé: " Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (M2) intitulé: " Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*".

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Sur motion, il a été proposé

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'est alors ajourné.

Mardi, 14 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Daniel, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Forget, Foster, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McSweeney, Milne, Mitchell, Murphy, Planta, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Thompson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un relevé contenant le nom de chaque juge de la Cour suprême, des Cours de districts et de comté, dans toutes les provinces du Canada, en l'an 1916, et un état des sommes payées à chacun de ces juges au cours de la dite année, en

(*a*) salaires;
(*b*) frais de déplacement;
(*c*) allocations de toute nature;
(*d*) rémunérations pour avoir siégé comme commissaires;
(*e*) rétributions de tout genre;

et donnant aussi les noms des juges qui ont siégé comme commissaires ou rendu d'autres services au public sans exiger de rémunération.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au 24 courant.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au 24 courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (97) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant les jurés)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 15 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLean, McSweeney, Milne, Mitchell, Murphy, Nicholls, Planta, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Shatford, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de le retrancher. Les membres pour et contre ayant été appelés à se prononcer, le comité s'est divisé comme suit: —

Pour 15. — Contre 23.

Ainsi la motion a été résolue dans le négative.

Il a encore été proposé d'amender le dit article en retranchant dans la ligne 12 les mots "mil huit cent soixante-sept" et en les remplaçant par les mots "mil neuf cent dix-sept". Le dit amendement a été, sur division, résolu dans la négative.

L'article a alors été adopté sur division.

L'article 2 a été lu et adopté sur division.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, ayant été lu, il a été proposé

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel et la Loi de la preuve en Canada", auquel de le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour se deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (124) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada", auquel elle demande le concours du Sénat,

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable THOMAS SIMPSON SPROULE, Président,

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McSweeney, Milne, Murphy, Nicholls, Planta, Power, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Shatford, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Watson, White, Yeo.

Le greffier, à la table, a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance.

L'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts revisés du Canada, l'honorable M. Sproule soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclarée résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Sproule a pris place au fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants soient imprimés pour les Documents de la Session seulement:—

192*a*. Copie du décret du conseil, No 1460, daté le 16 juin 1917, *re* la nomination d'un contrôleur des vivres pour le Canada, et déterminant ses pouvoirs et attributions.

222. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement;

2. Quelle somme a été réservée par la loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux;

3. Quelle quotité de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide;

4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année;

5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli.

2. Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés: —

43*c*. Copie d'un extrait du décret du conseil, No 1576, daté le 11 juin 1917:—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne.

43*d*. Copie du décret du conseil P.C. 69 1774, en date du 28 juin 1917, renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialistes de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outre-mer.

43*e*. Copie d'un extrait d'un décret du conseil C. P. No 1783, en date du 29 juin 1917:—Règles et règlements pour le paiement, les allocations et les pensions du Service Naval.

Copie d'un extrait d'un décret du conseil C. P. No 1871, en date du 6 juillet 1917:—Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour les personnes dont ceux qui sont dans le service actif dans le Service Naval sont les soutiens.

43*f*. Extrait du décret du conseil, No 1993, du 17 juillet 1917:—Tableau des allocations de suffisance pour les officiers et les matelots du service naval, quand ils voyagent en mission officielle. Extrait du décret du conseil, No 1994, du 17 juillet 1917:—Tableau des allocations pour logement, provisions, chauffage et éclairage, pour les officiers et matelots du Service naval.

48*a*. Copie de toutes les procédures en Cour d'Echiquier du Canada, et du jugement du juge Cassels dans l'affaire de l'adjudication en la matière du chemin de fer Québec et Saguenay, du chemin de fer Québec et Montmorency, et du Lotbinière et Mégantic.

48*b*. Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V.

76*a*. Sommaire des décrets du conseil édictés sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts revisés du Canada, " Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon ".

138*d*. Réponse à ordre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*e*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911.

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*f*. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

143*d*. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'Américains se sont enrôlés dans les régiments canadiens depuis le commencement de la guerre;

2. Combien d'hommes natifs des Iles-Britanniques se sont également enrôlés au Canada depuis le premier août 1914.

146*b*. Tableau indiquant les points sur le parcours de la division de l'Est du National Transcontinental d'où l'on a enlevé les rails destinés à être expédiés en France, la longueur de chacun de ces bouts de ligne d'où les dits rails ont été enlevés et remplacés par des rails de l'Intercolonial (accompagné d'une carte).

203*a*. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour.

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes.

206. La lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception.

207. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux.

208. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Relevé faisant connaître les détails des débours de Ward Fisher, inspecteur des pêcheries dans la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, et qui se sont élevés à $388.40 en 1912, et à $1,009.84 en 1913.

209. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Anglaise, depuis le 20 janvier 1913.

210. Relevé de la quantité et des prix des produits achetés et vendus (y compris les exportations et la consommation domestique) par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada, du 1er janvier au 1er décembre 1916.

210*b*. Copie du décret du conseil, No 2021, daté le 23 juillet 1917, recommandant de continuer l'enquête relative aux affaires, livres, documents et archives de la *William Davies Company, Limited,* et de la raison sociale *Matthews-Blackwell, Ltd.,* quant aux faits mis en lumière par le rapport de W. F. O'Connor, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada,—et nommant G. F. Henderson, A. B. Brodie et Geoffrey Clarkson, avec tous les pouvoirs de commissaires chargés de conduire des enquêtes sous l'empire de la Partie I de la Loi des enquêtes, avec mission d'examiner les livres, documents, etc., des dites compagnies;—aussi, de recommander par écrit au ministre du Travail un mode type de computer les frais et coût applicable aux opérations de l'entreposage frigorifique, mode permettant de s'assurer sans difficulté, de temps à autre, des profits nets réalisés par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada.

211. Réponse à ordre du 11 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes.

212. Copie du décret du conseil No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18.—Aussi,—Copie du décret du conseil No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit du conseil No. 1725, du 25 juin 1917.

212*a*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association*, touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie.

213. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent;
2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent;
3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent;
4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent;
5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent.

214. Réponse à adresse du 30 mai 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptée par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique.

215. Réponse à ordre du 4 juin 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour.

216. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Etat donnant les montants payés par le gouvernement fédéral, du 1er juillet 1886 au 1er octobre 1911, aux journaux suivants; *Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Pays*, tous de Montréal; *La Vigie, Le Soleil*, de Québec.

217. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenu de l'Intérieur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce.

218. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement.

219. Réponse à ordre du 25 juin 1917,—Copie des rapports faits par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh.

220. Réponse à ordre du 21 mai 1917,—Etat donnant les noms et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation (et laquelle) en considération de leur emploi civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui n'ont reçu, en sus de leur solde et allocations, aucune compensation en considération de leur emploi civil; et aussi, donnant la liste des employés de ces ministères qui ont été tués, blessés, qui sont devenus invalides, prisonniers de guerre, employés aux écritures en Angleterre, et de ceux que sont employés aux écritures en Canada, respectivement.

221. Rapport de la commission spéciale du commerce envoyée en mission en Grande-Bretagne, en France et en Italie, de mai à septembre 1916.

223. Réponse à ordre du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—
Aussi,—Réponse à ordre du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—
1. Si M. Giard, ex-M.P.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement;
2. Si oui, depuis quand il l'est;
3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun;
4. Quel salaire il a;
5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge;
6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement;
7. Si oui, combien, et quel prix il a payé pour chaque;
8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés;
9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard;
10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés;
11. Où sont, actuellement, les dits animaux reproducteurs;
12. Ce que le gouvernement ou le département de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard.

224. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports, et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898, au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobours.

225. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada.

226. Réponse à ordre du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—
1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec;
2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers.

226*a*. Réponse à ordre du 18 juin 1917,—Etat faisant connaître:—
1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile du Prince-Edouard, ont fait ou qui font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914;
2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses;
3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917.

227. Réponse à ordre du 12 avril 1916,—Etat indiquant:—

1. Combien il y a, dans le ministère des Postes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;

2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;

3. Quel est le salaire de chacun d'eux;

4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère;

5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

228. Copie d'un mémoire présenté par le comité des Slaves du Sud aux représentants des Dominions britanniques exposant les idées et les aspirations des Jugo-Slaves (Serbes, Croates et Slovènes) relevant du gouvernement Austro-Hongrois.

229. Réponse à un ordre du Sénat demandant la production de toute la correspondance échangée entre le ministre des Douanes et un membre du Conseil exécutif d'une province, relativement aux réclamations faites par le ministre des Douanes pour obtenir que le gouvernement de la province en question paie certains droits de douane.

230. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable Sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la Cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions.

231. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917.

232. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913.

233. Réponse à ordre du 1er février,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers recruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leur emploi a cessé.

234. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation.

235. Réponse à ordre du 20 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à North-Vancouver;
2. Quelles sont leurs fonctions respectives;
3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux;
4. Quelle somme chacun d'eux a reçue;
5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major.

235*a*. Réponse à ordre du 21 juin 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, à Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6.

236. Réponse à ordre du 18 juillet 1917,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions.

238. Copie du décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, recommandant qu'il n'y avait pas de réduction de l'allocation de séparation ou de pension dans les cas d'officiers, d'officiers à brevet et de sous-officiers consentant à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front;—aussi, copie du décret du conseil No 2008, du 20 juillet 1917, révoquant le décret du conseil No 1615, du 13 juin 1917, et modifiant le décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, relativement aux allocations de séparation et de pension pour ceux qui ont consenti à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front.

239. Réponse à ordre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativement au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer.

3. Que les recommandations contenues dans le second rapport du comité spécial chargé d'examiner, de s'enquérir et de faire rapport en ce qui concerne la réception, le traitement, le soin, et la rééducation des soldats de la force expéditionnaire canadienne revenus du front blessés, invalidés et convalescents, présenté à la Chambre des Communes mardi, le 17 juillet, ne soient pas approuvés.

4. Que les recommandations contenues dans le troisième rapport du comité permanent du Sénat *re* Santé publique et inspection des denrées alimentaires, présenté au Sénat jeudi, le 2 août, soient approuvées et que les témoignages entendus devant ce comité au sujet de l'utilisation du grain de blé complet dans la préparation du pain en Canada soient imprimés sous forme de brochure, au nombre de 500 exemplaires, pour distribution générale.

Le tout respectueusement soumis.

WM. DENNIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, a proposé

Que le Sénat s'ajourne maintenant en vue d'introduire une question d'importance publique urgente, à savoir:—Le droit d'un soldat revenu du front de porter en Canada certaines décorations.

Après débat.

Une question d'ordre a été soulevé par l'honorable Sir James Lougheed; Que la question n'était pas d'importance publique urgente.

Son Honneur le Président a déclaré la question d'ordre bien motivée.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés)", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion demandant l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de procéder à une enquête et de faire rapport sur la meilleure méthode ou les meilleures méthodes de maintenir et d'accroître notre commerce, tant intérieur qu'extérieur.

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé audit comité special pour être pris de nouveau en considération.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable THOMAS SIMPSON SPROULE, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Daniel, Dennis, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (Sir James), McCall, McLaren, McLean, McSweeney, Milne, Murphy, Planta, Power, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Shatford, Smith, Talbot, Tanner, Taylor, Watson, Yeo.

Prières.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés, auquel ont été référés les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette) ", a présenté le rapport suivant.

Il a été lu par le greffier comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Vendredi, 17 août 1917.

Conformément à l'ordre de renvoi du 18 juillet 1917, le comité permanent des Bills privés, auquel ont été soumis les amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette) ", a pris les dits amendements en considération et est arrivé aux conclusions suivantes qu'il a l'honneur de présenter:—

1. Que soit agréé le premier des dits amendements relatif à l'article 16.

2. Que soit rejeté le second des dits amendements relatif au nouvel article 17.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance)", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Mardi, 21 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Fisher,	McHugh,	Sharpe,
Beith,	Forget,	McLean,	Shatford,
Blain,	Foster,	McMeans,	Sproule,
Bostock,	Fowler,	Milne,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Girroir,	Mitchell,	Tanner,
Boyer,	Gordon,	Murphy,	Taylor,
Casgrain,	King,	Nicholls,	Tessier,
Cloran,	Laird,	Planta,	Thibaudeau,
Crosby,	Landry,	Power,	Thompson,
Dandurand,	La Rivière,	Pringle,	Watson,
Daniel,	Legris,	Prowse,	White,
Dennis,	L'Espérance,	Ratz,	Wilson,
Dessaulles,	Lougheed (Sir James),	Richardson,	Yeo.
De Veber,	Macdonell,	Robertson,	
Donnelly,	Mason (Brig.-général),	Roche,	
		Ross (Middleton),	

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une copie de la correspondance entre l'honorable M. Rogers et le très honorable Sir Robert Borden, premier ministre, au sujet de la résignation de ce dernier comme ministre des Travaux publics du Canada.

(*Voir Documents de la Session 1917, No. 260*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (97) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés)".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement.
Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills privés, auquel a été soumis les amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (C2) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette) ", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (54) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance) ", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (121) intitulé: " Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
L'article 1 a été lu et agréé.
L'article 2 ayant été lu, il a été proposé de le retrancher du bill.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour 22.—Contre 13.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 3 ayant été lu, il a été proposé de modifier l'article 4*a* comme suit:—
Page 2, ligne 2: retrancher depris le premier " ou " jusqu'au second " ou " dans la ligne 4.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour 20.—Contre 12.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 4*b* a été lu et remis.
Le paragraphe 2 a été lu et agréé.
L'article 4*d* a été lu et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Dennis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (124) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
L'article 1 a été lu et remis.
L'article 2 a été lu et agréé.
L'article 3 a été lu et remis.
Les articles 4, 5 et 6 ont été lus séparément et agréés.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné ,que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill (U2) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Compagnies de façon à permettre la constitution par lettres patentes de corporations ne visant pas la réalisation d'un bénéfice ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill (V2) intitulé: " Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (75) intitulé: " Loi concernant le Service militaire " et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (100) intitulé: " Loi concernant le gibier dans les Territories du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (117) intitulé: " Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (122) intitulé: "Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire pour les Affaires extérieures," auquel elle demande le concours du parlementaire pour les Affaires extérieures" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du 11 juillet 1917, pour la production d'un état indiquant le nombre d'officiers et de soldats enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne qui ont été déclarés inaptes au service militaire;

Si les autorités militaires ont étudié la possibilité d'utiliser ces hommes d'autre façon;

Si ceux qui ont été déclarés inaptes au service continuent à toucher leur solde;

Le nombre de déserteurs dans les divers corps de l'armée expéditionnaire, du 1er octobre 1914 au 1er juin 1917;

Et le nombre de soldats de libérés de l'armée expéditionnaire, depuis le 1er octobre 1914.

(*Voir Documents de la Session 1917, No 261*).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, President.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McMeans, Milne, Mitchell, Murphy, Nicholls, Planta, Power, Pringle, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford. Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. L'Espérance a attiré l'attention du Sénat sur le fait que nos ports de marée sont maintenant pourvus de vastes entrepôts, que le transbordement des grains et autres produits peut s'y effectuer rapidement, que nos exportations aux pays alliés devraient se faire actuellement autant que possible par les ports canadiens, et il a demandé si le gouvernement se propose d'empêcher à l'avenir que la plus forte partie de notre trafic océanique se fasse par les ports américains.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite question soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(En comité).

L'article 2 a été lu de nouveau et l'article 12*d* a été amendé comme suit:—
Ligne 3.—A "seize" substituer "quatorze".
Ligne 4.—A "douze" substituer "dix et demi".
Ligne 6.—A "huit" substituer "sept".
Ligne 7.—A "quatre" substituer "trois et demi".
Retrancher la ligne 9 "Une boîte de pique-nique, dix onces, avoir-du-poids".
Les articles 12*e*, 12*f*, 12*g*, 12*h* et le paragraphe 2 ont été séparément lus et adoptés.
L'article 2, tel qu'amendé, a été lu et adopté.
Les articles 3 et 4 ont été lus et adoptés.
Le préambule a été de nouveau lu et définitivement adopté.
Le titre a été de nouveau lu et définitivement adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Bills privés, auquel a été soumis les amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)".

Le dit rapport a été adopté.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à son premier amendement au dit bill, mais qu'il n'a pas acquiescé au second.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (124) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada".

(En comité.)

L'article 1 est de nouveau pris en considération et définitivement adopté.

L'article 3 est de nouveau pris en considération, et il est proposé de le modifier en substituant aux mots "ou occupé ou fréquenté par une ou plusieurs personnes pour les fins susdites," à la ligne 20, les mots suivants:—

"Tout endroit occupé ou fréquenté pour les fins susdites sera, selon que cela deviendra nécessaire pour atteindre, arrêter ou punir la personne ou les personnes qui s'y rendent, considéré être une maison de débauche publique".

Le dit amendment ayant été soumis aux voix, le comité se partagea comme suit:— 11 pour l'affirmative, 14 pour la négative.

L'amendement a été en conséquence rejeté, et l'article 3 a été adopté.

Le préambule a été de nouveau lu et définitivement adopté.

Le titre a été de nouveau lu et définitivement adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 23 août 1917.

Les membres présents étaient—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, Dennis, De Veber, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Mitchell, Murphy, Nicholls, Planta, Power, Pringle, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Yeo.

Prières.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Mitchell, a proposé

Qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de faire déposer au Sénat toute correspondance et toute communication, par lettre, câblogramme, télégraphie sans fil ou autrement, entre le gouvernement de Grande-Bretagne et d'Irlande et le gouvernement du Canada, échangée par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur général, du premier ministre ou de tout autre haut fonctionnaire au Canada, relativement à l'adoption, à la sanction royale et à la mise en vigueur du bill (75) communément appelée la Loi de conscription.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires," a été, tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat."

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné ledit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution par lettres patentes de corporation ne visant pas la réalisation d'un bénéfice," a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2) intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 28 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire privé du Gouverneur général:—

BUREAU DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 28 août 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable M. le juge Duff, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, mercredi, le 29 courant, à trois heures et un quart, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR F. SLADEN,
Secrétaire privé.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un extrait du décret du Conseil privé 2105 du 9 août 1917:—Amendements aux règlements pour le paiement d'allocations et de pensions aux officiers et aux matelots du Service Naval devenus invalides.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 438*).

Aussi une réponse additionnelle à un ordre du Sénat, en date du 7 juin dernier, demandant une copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No. 205a*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 juin dernier, pour la production d'un état indiquant:—

1. Le nom et le grade de chaque officier, commissionné ou provisoire, qui faisait partie du 78e régiment (*Highlanders*) du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, lors de la déclaration de la guerre, au mois d'août 1914.

2. Combien de temps chacun de ces officiers a fait partie du dit régiment.

3. (*a*) Le nom de chacun des dits officiers qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne;

(*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé;

(*c*) Le grade qu'on lui a donné;

(*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé.

4. Le nom de chaque personne qui, depuis le début de la guerre, a été attachée au dit 78e régiment à titre d'officier provisoire, la date de son entrée dans le régiment et son grade.

5. (*a*) Le nom de chacun des officiers mentionnés au paragraphe 4, qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne;

(*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé;

(*c*) Le grade qu'on lui a donné;

(*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé.

6. Le nom de chacun des officiers mentionnés dans les précédents paragraphes, qui a été en activité de service au front; les régiments dont il a fait partie et le temps qu'il a été ainsi en activité de service.

7. Des détails relatifs à chacun des dits officiers et spécifiant l'endroit où se trouvait chacun des dits officiers le 1er mai 1917, le régiment dont il faisait partie et le grade qu'il avait à cette date-là.

8. Si quelqu'un de ces officiers est allé à la ligne de feu depuis le 1er mai, indiquer son nom, son régiment, son grade et la date de son enrôlement pour service outre-mer.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 262*).

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance)", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. L'Espérance qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que nos ports de marée sont maintenant pourvus de vastes entrepôts, que le transbordement des grains et autres produits peut s'y effectuer rapidement, que nos exportations aux pays alliés devraient se faire actuellement autant que possible par les ports cana-

diens, et qu'il demandera si le gouvernement se propose d'empêcher à l'avenir que la plus forte partie de notre trafic océanique se fasse par les ports américains.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite question soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Avec la permission du Sénat,

Ordonné, que les règles 24*a* et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre," ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (U2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution, par lettres patentes, de corporations ne visant pas la réalisation d'un bénéfice".

(*En comité.*)

Le titre a été lu, et l'examen en a été ajourné.

Le préambule a été lu, et l'examen en a été ajourné.

La clause 1 a été lue et agréée.

La clause 2 été lue et modifiée comme suit:—

Page 2, ligne 35: Biffer les paragraphes 5, 6 et 7, et leur substituer les suivants:—

"(5) Toute corporation existante, formée en vertu d'une loi du parlement du Canada pour réaliser l'un des objets énumérés au paragraphe (1) du présent article, peut sous l'empire du présent article solliciter des lettres patentes la constituant en une corporation conforme aux dispositions de la Partie 1 de ladite loi qui régissent les corporations constituées en vertu du présent article; et, dès que ces lettres patentes sont délivrées, lesdites dispositions régissent la corporation ainsi constituée.

"(6) 1. Ne s'appliquent pas aux corporations formées en vertu du présent article les articles suivants de la Partie 1 de ladite loi, savoir: les articles compris entre 7 et 9 inclusivement, 26, 33, les articles compris entre 38 et 43 inclusivement, entre 45 et 68 inclusivement, 38A tel que statué par l'article 2 du chapitre 23 des statuts de 1914, les articles compris entre 70 et 78 inclusivement, entre 80 et 84 inclusivement, entre 86 et 88 inclusivement, les alineas (*d*) et (*e*) de l'article 89, 90, les articles compris entre 101 et 104 inclusivement, 106, 114, 115.

2. Les autres articles de la Partie 1 de ladite loi s'appliquent aux corporations formées en vertu du présent article.

"(7) Dans l'application, aux corporations formées en vertu du présent article, des articles de la Partie 1 de ladite loi qui régissent de telles corporations,

(*a*) le mot "compagnie" est censée signifier une corporation ainsi constituée;

(*b*) le mot "actionnaire" est censé signifier un membre d'une telle corporation;

(*c*) lorsqu'une disposition requiert pour un certain objet le vote d'actionnaires représentant une partie déterminée de la valeur du capital d'une compagnie, cette disposition est censée signifier que la réalisation de cet objet exige le vote d'un nombre de membres de la corporation égalant la proportion déterminée en valeur.

Cette clause, ainsi que modifiée, a été agréée.

La clause 3 a été lue et agréée.

La clause 4 a été lue, et il a été ordonné de la laisser en délibéré.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (V2) intitulé: " Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre ".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été lus séparément et adoptés.

L'article 3 a été lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 13.—Après " l'inscription " insérer " ou l'autorité locale préposée à l'inscription ".

L'article 4 a été lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 31.—Retrancher " deviennent l'autorité ou les " et insérer " agissent en son nom comme autorité ou ".

L'article 5 a été lu et modifié comme suit:—

Page 4, ligne 14.—Après " l'autorité " insérer " locale ".

Page 4, ligne 16.—Après " l'autorité " insérer " locale ".

Page 4, ligne 19.—Après " l'autorité " insérer " locale ".

Les articles 7, 8, 9 et 10 ont été lus séparément et adoptés.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Talbot a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (100) intitulé: " Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles, 1, 2 et 3 ont été lus et adoptés.

L'article 4 a été lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 15.—Après " prendre " insérer " au piège, capturer ".

Page 3, ligne 6.—Après " prendre " insérer " au piège, capturer."

Page 3, ligne 14.—Après " prendre " insérer " au piège, capturer ".

Page 3, ligne 17.—Après " prendre " insérer " au piège, capturer ".

Page 4, ligne 11.—A la suite de " gibier " insérer ce qui suit comme alinéa (*f*) :—

"(f) fixant le nombre de mammifères et d'oiseaux qu'une personne peut tuer ou capturer au cours d'une même saison ".

Page 4, ligne 12.—Retrancher " (*f*) " et insérer " (*g*) ".

Ledit article a été lu et adopté à l'exception de " a " qui a été remis.

L'article 5 a été lu et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 23.—Après " chasser " insérer " prendre au piège ".

Page 4, ligne 23.—Retrancher " prendre " et insérer " capturer ".

Ledit article, tel qu'amendé, a été lu et adopté.

Les articles 6 à 17 ont été lus séparément et adoptés.

L'article 18 a été lu et modifié comme suit:—

Page 6, ligne 45.—Après " quatre " insérer " ou de l'article onze ".

Les articles 19, 20 et 21 ont été lus séparément et adoptés.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération de nouveau en comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (117) intitulé: " Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (121) intitulé: " Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes ".

(*En comité*).

L'article 4*b* a été de nouveau mis à l'étude, puis biffé; et le suivant lui a été substitué:—

" 4*b*. Lorsqu'il est démontré sous serment, devant un juge des sessions de la paix, un recorder, un magistrat de police, un magistrat stipendiaire, deux juges de paix ou devant un autre magistrat revêtu des pouvoirs ou de l'autorité de deux juges de paix ou de plus de deux juges de paix, qu'il y a raisonnablement lieu de soupçonner que de la boisson enivrante se trouve en quelque endroit ou local et qu'il en est ou en a été disposé d'une facon contraire aux prescriptions de la présente loi, ce tribunal peut délivrer un mandat de recherche aux fins de perquisitionner cet endroit ou local, même un chemin de fer du gouvernement, un véhicule ou un paquebot, pour y découvrir cette boisson enivrantes, et, s'il s'y trouve de cette boisson, d'en opérer la saisie et de la lui rapporter; et lorsque le tribunal qui instruit la cause trouve une personne coupable de contravention à la présente loi, il peut adjuger et ordonner, outre toute autre peine, que la boisson enivrante qui a fait l'objet de la contravention et qui a été saisie en vertu

d'un mandat de recherche ainsi que susdit, et que tous tonneaux, barils, caisses, boîtes, bouteilles, paquets et autres réceptacles de quelque espèce que ce soit, trouvés contenant de cette boisson, soient confisqués et détruits; et cet ordre doit être exécuté par le constable ou sergent de paix qui a opéré la perquisition, ou par telle autre personne qu'autorise le tribunal qui a prononcé la condamnation."

Le préambule a été de nouveau lu et définitivement adopté.

Le titre a été de nouveau lu et définitivement adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honarable M. McLennan a fait rapport de la part dudit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendments qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président,

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-général), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable Lyman Poore Duff, un des juges de la Cour Suprême du Canada, Député Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député Gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue.

Son Honneur le Président du Sénat a dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes nommant l'honorable Lyman Poore Duff, un des juges de la Cour Suprême du Canada, son député, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent dans ce Parlement.

La dite commission a alors été lue par le greffier, comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE.

[L.S.]

Par Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière; membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté; chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

A l'honorable Lyman Poore Duff, un des juges de la Cour Suprême du Canada.

SALUT :—

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'a été conféré par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et nommant le Gouverneur général de Sa Majesté pour la Puissancee du Canada et par *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, vous nomme, constitue et désigne le dit Lyman Poore Duff, pour être mon député dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer, mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit Lyman Poore Duff, aurez, posséderez et exercerez la dite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce vingt-septième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept, et la huitième du règne de Sa Majesté.

Ordonné, qu'elle soit inscrite dans le journal.

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Loi pour faire droit à Rozilla Lamb

Loi pour faire droit à John Newton Salter.

Loi constituant en corporation *"The North American Accident Insurance Company"*.

Loi portant modification de la Loi des Pêcheries.

Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec, 1916.*

Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt.

Loi pour faire droit à William Henry Bishop.

Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique.

Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis.
Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier.
Loi concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles.
Loi constituant en corporation l'Association canadienne des bonnes routes.
Loi concernant "*The Montreal Central Terminal Company*".
Loi constituant en corporation "*The English Valley and Hudson Bay Railway Company*".
Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce.
Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole.
Loi constituant en corporation "*The Cascade Scenic Railway Company*".
Loi concernant la compagnie dite "*The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*".
Loi modifiant la Loi des Douanes.
Loi concernant le Service militaire.
Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés).
Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député Gouverneur général sanctionne ces bills".

Il a plu à l'honorable Député Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2) intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (122) intitulé: "Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (U2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution, par lettres patentes, de corporations ne visant pas la réalisation d'un bénéfice".

(*En comité.*)

Le paragraphe suivant a été inséré comme paragraphe 6 de la clause 2.

"6. Le Secrétaire d'Etat peut, à la demande d'au moins un cinquième en nombre des personnes inscrites sur le registre des membres de la corporation, ou de sa propre initiative, charger un ou plusieurs inspecteurs compétents de procéder à une enquête et de faire rapport sur les opérations de la compagnie dans la mesure qu'il jugera désirable".

Le dit amendement a été adopté.

Les paragraphes restants ont été numérotés 7 et 8.

L'article 4 a été lu et adopté.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps aprés le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (100) intitulé: "Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada".

(*En comité.*)

L'aliéna (*a*) a été pris de nouveau en considération et il a été retranché du bill et remplacé par les suivants:—

(*a*) L'original, le chevreuil et le mouflon, entre le premier jour d'avril et le premier jour de septembre.

(*b*) Le caribou et le mouton de montagnes, entre le premier jour d'avril et le premier jour d'août, et entre le premier jour d'octobre et le premier jour de décembre.

Le dit amendement a été adopté.

Les alinéas qui suivent deviennent les alinéas *c, d, e, f, g* et *h*.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit ajourné à demain et qu'il soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. L'Espérance à savoir:—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que nos ports de marée sont maintenant pourvus de vastes entrepôts, que le transbordement des grains et autres produits peut s'y effectuer rapidement, que nos exportations aux pays alliés devraient se faire actuellement autant que possible par les ports canadiens, et il a demandé si le gouvernement se propose d'empêcher à l'avenir que la plus forte partie de notre trafic océanique se fasse par les ports américains, ayant été lu, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite question soit remise à demain et qu'il soit le deuxième article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 août 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, La Rivière, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Montplaisir, Murphy, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Retrancher l'alinéa (*e*) de l'article 2.
Page 2, ligne 27.—Retrancher "hôpitaux sanatoriums".
Page 2, ligne 33.—Retrancher l'alinéa (*g*) de l'article 2.
Page 3, ligne 6.—Retrancher "d'hôpitaux".
Page 3, ligne 9.—Retrancher l'alinéa (*k*) de l'article 2.
Page 3, ligne 19.—Remplacer les articles 4, 5 et 6 par les suivants:—

"4. L'Association est administrée et ses affaires sont régies par un bureau de directeurs choisis conformément au mode et d'après le nombre que l'Association fixe à discrétion dans ses règlements.

5. (1) Les directeurs de l'Association peuvent à discrétion faire, abroger, modifier ou rétablir des règles et règlements qui ne soient ni contraires aux lois en général, ni incompatibles avec la présente loi, concernant:—

a) l'établissement des termes et conditions de l'adhésion à l'Association, et des droits, devoirs et privilèges de chaque classe de membres;

b) l'administration, la gestion et le contrôle des biens, affaires et autres entreprises de l'Association;

c) la nomination et le mode d'élection des directeurs, leurs pouvoirs, leurs devoirs, la durée de leurs fonctions et le quorum requis à leurs réunions;

d) la nomination, le titre, les fonctions, les devoirs et la rémunération de tous officiers, agents et serviteurs de l'Association;

e) la nomination des comités et leurs attributions;

f) la convocation des assemblées, annuelles ou spéciales, de l'Association, et des réunions, périodiques ou spéciales, des directeurs et des comités.

g) l'indication du quorum requis, de la procédure à suivre en toute matière, et de toutes les autres formalités à remplir à chaque assemblée de l'Association, de ses directeurs ou des comités;

h) et, en termes généraux, pour réaliser les objets de l'Association.

(2) Chacun des règlements susmentionnés, à l'exception des règlements relatifs aux officiers, agents et serviteurs de l'Association, et toute révocation, modification ou rétablissement de ces règlements, à moins que ratification n'en ait été faite dans l'intervalle à une assemblée générale de l'Association régulièrement convoquée à cette fin, n'est en vigueur que jusqu'à l'assemblée annuelle suivante de l'Association, et cesse à cet instant même et dorénavant d'être en vigueur si ratification n'en est pas faite à cette assemblée.

6. Subordonnément à ses statuts, règles et règlements, l'Association peut établir des succursales à tout endroit du Canada, sous le titre et la désignation, conformément aux conditions et dispositions, et avec les pouvoirs que spécifient les réglements de l'Association ".

Page 4, ligne 4.—Remplacer les articles 7, 8 et 9, par les suivants:—

" 7. L'Association peut se procurer, détenir, posséder et acquérir par achat, loyer, échange, don, donation, legs, dotation ou autrement, les biens meubles ou immeubles requis pour les besoins réels de l'Association ou nécessaires à la poursuite de ses objets; elle peut vendre ces biens, les donner en nantissement, engager, hypothéquer ou aliéner de toute façon; mais la valeur annuelle de ces biens immeubles ne doit pas dépasser cinquante mille dollars, et tous biens immeubles non requis pour les objets de l'Association doivent être vendus dans les dix années qui suivront leur acquisition.

8. Pourvu qu'ils y soient autorisés par un règlement, approuvé par le vote des deux tiers au moins des membres présents à une assemblée générale de l'Association régulièrement convoquée pour l'étude de ce règlement, les directeurs peuvent à discrétion, au fur et à mesure que le requirèment les objets de l'Association:—

a) emprunter de l'argent sur le crédit de l'Association;

b) limiter ou augmenter le montant des emprunts;

c) faire, accepter, tirer, endosser et exécuter des lettres de change, billets à ordre et autres effets négociables;

d) émettre des obligations, débentures ou autres valeurs de l'Association pour des sommes d'au moins cent dollars chacune, et les engager ou vendre pour des sommes et à des prix jugés convenables;

e) hypothéquer, nantir ou engager tous biens meubles ou immeubles de l'Association, afin de garantir ces emprunts servant aux fins de l'Association, ou les obligations, débentures ou autres valeurs ainsi émises, engagées ou vendues;

f) placer les fonds de l'Association de la manière et avec les garanties que spécifie le règlement.

(2) Rien dans le présent article n'est censé autoriser l'Association à émettre un billet quelconque payable au porteur, ou un billet à ordre qui est destiné à circuler à titre de monnaie ou à titre de billet de banque, ou de poursuivre des opérations de banque ou d'assurance ".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. Foster a attiré l'attention du Sénat sur les fermes expérimentales qui sont la propriété de l'Etat, sur leur situation, le nombre d'acres que couvre chacune de ces fermes, sur la distance qui sépare chaque ferme du bureau de poste le plus rapproché, ainsi que du village ou de la ville la plus rapprochée, sur la population des villages ou villes environnant ces fermes expérimentales, et sur le nombre d'employés attachés à chacune de ces fermes.

Après débat.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, qu'il soit nommé un comité spécial pour étudier la question de l'éducation en matière d'agriculture, et du soin des fermes expérimentales à donner aux soldats revenus de la guerre; et de faire rapport; le dit comité devant être composé des honorables messieurs Béique, Boyer, Pope et Foster.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: " Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2) intitulé: " Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution, par lettres patentes, de corporations ne visant pas la réalisation d'un bénéfice ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: " Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (117) intitulé: " Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus ", soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur ladite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. L'Espérance, à savoir:—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que nos ports de marée sont maintenant pourvus de vastes entrepôts, que le transbordement des grains et autres produits peut s'y effectuer rapidement, que nos exportations aux pays alliés devraient se faire actuellement autant que possible par les ports canadiens, et qu'il demandera si le gouvernement se propose d'empêcher à l'avenir que la plus forte partie de notre trafic océanique se fasse par les ports américains.

L'ordre du jour appelant la prise en considération en comité général du bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat,

Rapports, états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'exercice expiré le 31 mars 1917.—Partie III Falsification des substances alimentaires.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 11*).

Aussi une réponse partielle à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 8 courant, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et Clarence J. McCuaig, ainsi qu'entre ce dernier et le premier comité d'acheteurs nommé par Sir Robert Borden et dont l'honorable M. Robert Rogers était le président; également toute la correspondance échangée entre le dit Clarence J. McCuaig et le comité dont l'honorable Sir Edward Kemp est ou a été le président, ou tout membre de ce comité.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No. 263*).

Extrait d'un décret du conseil (Défense du Canada) C.P. No. 2277, en date du 17 août 1917.—Amendements concernant le Service Naval.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43h*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Douglas,	McHugh,	Roche,
Beith,	Edwards,	McLaren,	Ross (Middleton),
Blain,	Farrell,	McLean,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Fisher,	McLennan,	Sharpe,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McMeans,	Sproule,
Boyer,	Foster,	McSweeney,	Talbot,
Casgrain,	Girroir,	Montplaisir,	Taylor,
Cloran,	King,	Nicholls,	Tessier,
Crosby,	Laird,	Planta,	Thibaudeau,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Thompson,
Daniel,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Dennis,	L'Espérance,	Power,	White,
Dessaulles,	Lougheed (Sir James)	Pringle,	Yeo.
De Veber,	Macdonell,	Prowse,	
		Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Q2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 3.—A la suite de "prêt" insérer "et de *Trust Companies*".

Page 2, ligne 44.—Remplacer "modifier et révoquer" par "abroger ou modifier".

Page 3, ligne 11.—Remplacer "changer" par "abroger".

Page 3, ligne 14.—Remplacer "changés" par "abrogés".

Page 3, ligne 18.—Aux paragraphes (5), (6) et (7), substituer les suivants:—

"(5) Toute corporation existante, formée en vertu d'une loi du parlement du Canada pour réaliser l'un des objets énumérés au paragraphe (1) du présent article, peut sous l'empire du présent article solliciter des lettres patentes la constituant en une corporation conforme aux dispositions de la Partie I de la présente loi qui régissent les corporations constituées en vertu du présent article; et, dès que ces lettres patentes sont délivrées, lesdites dispositions régissent la corporation ainsi constituée.

"(6) Ne s'appliquent pas aux corporations formées en vertu du présent article, les articles suivants de la Partie I de la présente loi, savoir: les articles 7, 7B, 8, 9, 26, 33, les articles compris entre 38 et 43 inclusivement, entre 43A et 43D inclusivement, entre 45 et 54 inclusivement, entre 54A et 54F inclusivement, entre 55 et 68 inclusivement, l'article 68A, les articles compris entre 70 et 78 inclusivement, entre 80 et 84 inclusivement, entre 86 et 88 inclusivement, les alinéas *(d)* et *(e)* de l'article 89, l'article 90, les articles compris entre 94A et 94C inclusivement, entre 101 et 104 inclusivement, les alinéas *(j)* et *(K)* du paragraphe (2) de l'article 105, les articles 114 et 115.

2. Les autres articles de la Partie I de la présente loi s'appliquent aux corporations formées en vertu du présent article.

" (7) Dans l'application, aux corporations formées en vertu du présent article, des articles de la Partie I de la présente loi qui régissent de telles corporations,

" *a*) le mot " compagnie " est censé signifier une corporation ainsi constituée;

" *b*) le mot " actionnaire " est censé signifier un membre d'une telle corporation;

" *c*) lorsqu'une disposition requiert pour un certain objet le vote d'actionnaires représentant une partie déterminée de la valeur du capital d'une compagnie, cette disposition est censée signifier que la réalisation de cet objet exige le vote d'un nombre de membres de la corporation égalant la proportion déterminée en valeur ".

Page 10, ligne 7.—Insérer ce qui suit comme clause "A" :—

Clause "A".

" 43C. (1) Une compagnie qui ne publie pas de prospectus sur sa formation, ou se rapportant à sa formation, ne doit procéder à aucune répartition de ses actions ou obligations sans avoir, au préalable, déposé au secrétariat du Canada une déclaration tenant lieu de prospectus, signée par toutes les personnes désignées comme administrateurs ou administrateurs proposés de la compagnie, ou par un mandataire autorisé par elles par écrit, dans la forme prescrite par la Formule F dans la première annexe de la présente loi, et contenant tous les renseignements exigés par ladite formule.

(2) Le présent article ne s'applique ni à une société privée, ni à une compagnie ayant procédé à une répartition d'actions ou d'obligations antérieurement au premier jour de septembre 1917.

(3) Pour l'application de la présente loi, l'expression *" private company "* s'applique à une compagnie dont les lettres patentes ou lettres patentes supplémentaires :

a) restreignant le droit de transfert de ses actions ;

b) limitent le nombre de ses membres (en dehors de ses employés actuels et de ses anciens employés qui étaient membres de la compagnie et ont continué de l'être après avoir quitté leur emploi) à cinquante ;

c) interdisent tout appel au public pour la souscription de ses actions ou obligations.

(4) Pour pouvoir se transformer en compagnie publique, une compagnie privée—pourvu que rien ni dans ses lettres patentes ni dans ses lettres patentes supplémentaires ne s'y oppose—doit, après vote par résolution spéciale à une assemblée générale de la compagnie convoquée à cette fin, déposer au secrétariat d'Etat du Canada une déclaration tenant lieu de prospectus, comme elle aurait eu à le faire si elle avait été compagnie publique avant de procéder à la réparation de ses actions ou obligations, et elle doit obtenir des lettres patentes supplémentaires confirmant la résolution de la compagnie.

(5) Lorsque deux ou plusieurs personnes possèdent en commun une ou plusieurs actions d'une compagnie, elles sont considérées, en ce qui concerne l'interprétation du présent article, comme ne formant ensemble qu'un seul actionaire de la compagnie.

Page 12, ligne 12.—Retrancher l'article 8.

Page 14, ligne 20.—Remplacer " membre " par " actionnaire ".

Page 15, ligne 14.—A la suite de " passible " insérer " de cinq ans d'emprisonnement ou ".

Page 15, ligne 15.—A la suite de " dollars " insérer " ou des deux peines à la fois ".

Page 15, ligne 32.—Retrancher l'alinéa (*c*).

Page 16, ligne 32.—Retrancher l'alinéa (*iii*).

Page 19, ligne 10.—Remplacer " au secrétaire d'Etat du Canada " par " à la Cour de la province dans laquelle la compagnie a son siège ".

Page 19, ligne 18.—Remplacer " le secrétaire d'Etat du Canada " par " la Cour ".

Page 20, ligne 34.—Remplacer " membre " par " actionnaire ".

Page 22, ligne 28.—Remplacer " au moins un dixième des actions émises " par " une partie des actions émises par la compagnie suffisante pour justifier cette demande ";

Page 22, ligne 31.—Remplacer " d'au moins un cinquième en " par " d'un ".

Page 22, ligne 33.—A la suite de " compagnie " insérer " suffisant pour justifier cette demande ".

Page 23, ligne 20.—A la suite de " résolution " insérer " à une assemblée annuelle, ou à une assemblée générale spéciale ".

Page 24, ligne 26.—A la suite du mot " annuelle " insérer " Cependant, une personne autre qu'un vérificateur sortant de charge peut, sans la notification ci-dessus prescrite, être nommée vérificateur de la compagnie, à une assemblée générale annuelle, par une résolution votée par des actionnaires présents ou leurs mandataires à l'assemblée, pourvu que ces actionnaires portent au moins les deux tiers des actions représentées à l'assemblée ".

Page 24, ligne 32.—Remplacer " des actionnaires " par " de la compagnie ".

Page 24, ligne 33.—Remplacer " les actionnaires présents " par " la compagnie peut ".

Page 24, ligne 34.—Retrancher " peuvent ".

Page 25, ligne 22.—Avant " Tout " insérer " Dès lors ".

Page 25, ligne 43.—Remplacer " L'assemblée " par " une assemblée ".

Page 25, ligne 47.—Remplacer " l'assemblée " par " une assemblée ".

Page 26, ligne 7.—Remplacer " trois " par " quatre ".

Page 26, ligne 8.—Retrancher " les actionnaires d' ".

Page 26, lignes 37 et 39.—A la suite du mot " actions " ajouter " en indiquant quelle partie de ce montant a été attribuée pour services rendus, commissions ou acquisition d'actif ";

Page 26, ligne 41.—Ajouter ce qui suit comme alinéa (*m*) :—

"(*m*) montant soustrait à raison d'une dépréciation de l'usine, de l'outillage, du fondns de commerce et autres item de même nature."

Page 27, ligne 16.—A la suite du mot " espèces " ajouter " en indiquant séparément les montants attribués pour services rendus, commissions ou acquisition d'actif ";

Page 27, ligne 22.—A la suite de " déchéance " ajouter " et le montant payé sur ces actions au moment de leur confiscation ".

Page 27, ligne 24.—A la suite du mot " actions " ajouter " en indiquant si ces intérêts sont cumulatifs ";

Page 27, ligne 32.—A la suite du mot " obligations " ajouter " en indiquant séparement les montants de l'escompte, et les montants attribués pour services rendus et acquisition d'actif ";

Page 29, ligne 16.—Insérer la clause suivante comme clause " B " :—

Art. 113 modifié. 14. Est abrogé l'article 113 de la Loi principale, et le suivant lui est substitué :—

" 113. Quiconque, étant directeur, gérant ou fonctionnaire d'une compagnie, commet une contravention aux dispositions de la présente loi, omet ou néglige de se conformer à ses prescriptions, est passible, par jugement sommaire (si la présente loi ne stipule aucune peine pour cette contravention, omission ou négligence particulière),

d'une amende de mille dollars au maximum, ou d'un emprisonnement d'une année au maximum, ou de ces deux peines à la fois."

Page 29, ligne 26.—Remplacer " les articles 113 et " par " l'article ".

Page 29, ligne 27.—A " 10, 11, 12, 13 et 14 " substituer " 9, 10, 11, 12 et 13 ".

Page 29, ligne 31.—Insérer ce qui suit comme clause " C ".

FORMULE F

LOI MODIFIANT LA LOI DES COMPAGNIES, 1917.

DÉCLARATION TENANT LIEU DE PROSPECTUS.

déposée à l'enregistrement par Limited.

Conformément à l'article 43C de la Loi modifiant la Loi des compagnies, 1917.

Transmis au bureau d'enregistrement par

Capital social nominal de la compagnie.	$.. .. ..
Divisé en.. .. .. *(Indiquer ici les diverses classes d'actions, et le montant de chaque classe.)*	Actions de $...... chacune. " " " " " " " " "
Nom, qualité et adresse des administrateurs ou administrateurs proposés..	
Minimum de souscription (s'il en est) fixé par le mémorandum ou les statuts de l'association en vertu desquels la compagnie peut procéder à la répartition..	
Nombre et montant des actions et obligations à émettre comme entièrement ou partiellement libérées autrement qu'en espèce.. Le motif de cette émission..	1. ....actions de $........ entièrement libérées. 2. ....actions sur lesquelles $........ par titre ont été créditées comme payées. 3. ....obligations $........ 4. Motifs.. .. ..
*Noms, prénoms et adresses des vendeurs (a) de propriétés achetées ou acquises, ou proposées de l'être (b), par la compagnie.. Montant à payer (en espèces, actions ou obligations) à chacun des vendeurs... *(a) Pour définition du mot vendeur, *voir* par. (2) de l'art. 43B de la Loi modifiant la Loi des Compagnies, 1917. (b) *Voir* par. (3) de l'art. 43B de la Loi modifiant la Loi des Compagnies, 1917.	
Montant (s'il en est) payé ou payable (en espèces, actions ou obligations) pour chaque propriété, avec spécification du prix du fonds de commerce..	Prix total.. .. ..$........ Espèces.. .. ..$........ Actions.. .. ..$........ Obligations.. .. ..$........ Fonds de commerce.. .. ..$........
Montant (s'il en est) payé ou payable à titre de commission sur une souscription à des actions ou obligations de la compagnie, ou sur une obtention de souscription.. .. .. Taux de la commission..	Montant payé.. .. .. Montant payable.. .. .. Taux pour cent.. .. ..
Estimation des dépenses préliminaires..	$.. .. ..
Montant payé ou à payer à un promoteur.. .. .. Motif..	Nom du promoteur.. .. .. Montant $.. .. .. Motif: .. ..

Dates de tout contrat passé par la compagnie, avec indication des parties contractantes (sauf en ce qui concerne les opérations faisant l'objet ordinaire de la compagnie, et sauf les contrats passés plus de deux ans avant le dépôt de la présente déclaration)..	
Jours et lieu où les contrats ou leur copie peuvent être examinés..	
Noms et adresses des commissaires de la compagnie (s'il en est)..	
Détails complets concernant la nature et l'importance des intérêts de tout administrateur dans la promotion de la compagnie ou dans la propriété dont l'acquisition est proposée à la compagnie; ou, si l'intérêt de cet administrateur consiste à être associé dans une firme, la nature et l'importance de ses intérêts dans cette firme, avec l'énonciation de toutes sommes payées ou convenues comme devant être payées à lui-même ou à sa firme, en espèces, actions ou autrement, par telle ou telle personne, soit pour l'engager à devenir administrateur, soit pour le qualifier comme tel, soit autrement pour services rendus par lui ou par sa firme dans la promotion ou la formation de la compagnie..	
Indiquez si les statuts contiennent des dispositions excluant des actionnaires ou des obligataires de la réception et de l'examen des bilans et rapports de commissaires ou d'autres rapports..	
(Signature des personnes citées ci-dessus comme administrateurs ou administrateurs proposés, ou des agents d'iceux autorisés par écrit.)..	

Ordonné que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produite une copie de toutes les résolutions adoptées par la compagnie du Nord-Canadien pour créer, émettre ou attribuer des actions, ainsi que de toutes les entrées dans les livres primitifs de la compagnie qui donnent suite à ces résolutions.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, qu'à partir de mercredi prochain, à moins d'avis contraire, il y ait chaque jour deux séances distinctes du Sénat, la première commençant à onze heures de l'avant-midi pour durer jusqu'à une heure de l'après-midi, et la seconde commençant à trois heures de l'après-midi; que tous les comités spéciaux permanents du Sénat aient le droit de siéger pendant que le Sénat est en séance, nonobstant toute disposition contraire dans la règle 86.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (125) intitulé: " Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (127) intitulé: " Loi des électeurs militaires, 1917 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat, mercredi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat le huitième rapport annuelle de la Commission de Conservation du Canada, 1917.

(Voir Documents de la Session, No 264).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat du 15 juin dernier pour la production des documents déposés conformément à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1916, demandant une copie de toute la correspondance et de tous les rapports concernant les réclamations de chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, en vertu du traité passé avec les Etats-Unis, ainsi que pour la production de toutes les pièces relatives à cette question.

(Voir Documents de la Session, 1917, No 268).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus".

(En comité).

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

L'article 3 est lu, et on propose de le modifier de la façon suivante:—

Page 1, ligne 29.—A la suite du mot "annuel" insérer "net".

Page 2, ligne 10.—Biffer tous les mots qui suivent "source" jusqu'à (*b*) à la ligne 14, et insérer "y compris les revenus, mais non la valeur, des biens acquis par don, legs, donation ou descendance".

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Page 2, ligne 16.—A la suite du mot "l'assuré" insérer "mais non l'intérêt ou le revenu en provenant".

Page 2, ligne 18.—Biffer tous les mots qui suivent "(*endowment*)" jusqu'à la fin du paragraphe.

Les paragraphes qui subsistent deviennent respectivement les paragraphes (*a*), (*b*), (*c*), (*d*) et (*e*).

Page 2, ligne 41.—A la suite de "loi" insérer "Toutefois, il ne faut pas, en déterminant les recettes nettes, faire entrer en ligne de compte les dépenses personnelles et les frais de subsistance".

La paragraphe (2) de cet article est adopté.

Le paragraphe 3 reste à l'étude.

Le paragraphe (4) est adopté.

L'article 4 est lu et le paragraphe 1 en est adopté.

Il est proposé de modifier l'alinéa (*a*) de la façon suivante:—

Page 3, ligne 31.—A la suite de "dépendants" insérer "Toutefois, s'ils ont des enfants dont ils sont les soutiens, une somme ne dépassant pas trois cents dollars pour chaque enfant dépendant peut être déduite du montant de leur revenu excédant trois mille dollars, et sur ce montant il ne sera imposé, prélevé et payé aucune taxe".

Les alinéas (*b*), (*c*), (*d*), (*e*), (*f*) et (*g*) de cet article sont agréés.

Les paragraphes 2, 3, 4 et 5 sont aussi agréés.

L'article 5 est lu et agréé.

L'article 6 est lu et reste à l'étude.

Les articles compris entre 7 et 19 inclusivement sont lus et agréés.

Page 10, ligne 20.—A la suite de "loi" insérer la clause "A".

Clause "A".

"Si la personne taxée le désire, les procédures de la Commission et de la Cour de l'Echiquier peuvent avoir lieu *in camera*."

Ledit amendement a été agréé.

Les articles compris entre 20 et 24 inclusivement ont été agréés.

L'annexe a été lue et agréée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés au bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Loi concernant les assurances", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 4 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Douglas,	McHugh,	Roche,
Belcourt,	Edwards,	McLaren,	Ross (Middleton),
Blain,	Farrell,	McLean,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Fisher,	McLennan,	Sharpe,
Bourque,	Fowler,	McMeans,	Smith,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gilmor,	McSweeney,	Sproule,
Boyer,	Girroir,	Milne,	Talbot,
Casgrain,	Gordon,	Montplaisir,	Taylor,
Cloran,	King,	Nicholls,	Tessier,
Crosby,	Laird,	Planta,	Thibaudeau,
Daniel,	Landry,	Poirier,	Thompson,
Dennis,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Dessaulles,	L'Espérance,	Power,	White,
De Veber,	Lougheed (Sir James),	Pringle,	Yeo.
Domville (Lt-col.),	Macdonell,	Prowse,	
	McCall,	Ratz,	
		Robertson,	

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un relevé donnant le chiffre de chaque emprunt contracté par la *Canadian Northern Company* ou par des compagnies subsidiaires, le produit net de chaque emprunt, ainsi que, séparément, le montant des commissions, et autres frais se rapportant à chaque emprunt. Ce relevé devra montrer également combien l'argent a coûté à la compagnie, en prenant en considération tous les montants ci-dessus mentionnés.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

2. Le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

3. Le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

4. Le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

5. Le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

6. Le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

Sur motion, il a été

Ordonné, que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale et par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, "Loi des terres fédérales", aux dates ci-après mentionnés, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P. No 1024, daté du 2 mai 1916, pourvoyant à la saisie et à l'emploi du bois coupé illégalement sur les terres fédérales dans le territoire du Yukon;

(2) Arrêté en conseil C.P. No 1140, daté du 15 mai 1916, modifiant les règles relatives à l'emploi du potassium et d'autres minerais présentant plus d'encouragement aux personnes qui consentent à risquer des considérables placements qu'exige l'industrie de tels minéraux;

(3) Arrêté en conseil C.P. No 1326, daté du 3 juin 1916, modifiant les règles relatives aux terrains agricoles du territoire du Yukon en pourvoyant à la vente de terres agricoles, par lots mesurant jusqu'à 160 acres au maximum, dans le territoire du Yukon;

(4) Arrêté en conseil C.P. No 1418, daté du 15 juin 1916, rescindant les dispositions des règles relatives à l'administration des pâturages et des terres à foin dans le territoire du Yukon, et établissant de nouvelles règles;

(5) Arrêté en conseil C.P. No 2948, daté du 29 novembre 1916, autorisant l'application de la loi minière du Yukon au bail d'emplacement minier hydraulique No 47;

(6) Arrêté en conseil C.P. No 3044, daté du 14 décembre 1916, autorisant l'octroi de 50 claims miniers situés sur le golfe Coronation, dans la région arctique, en par les individus ou compagnies qui sollicitent ces claims dépensant, durant l'année civile, au moins $25,000 à améliorer les moyens d'accès à ces claims;

(7) Arrêté en conseil C.P. No 33, daté du 12 janvier 1916, pourvoyant à la protection des inscriptions de colons faites par procuration par des hommes qui font du service militaire outre-mer;

(8) Arrêté en conseil C.P. No 2614, daté du 14 décembre 1916, restreignant le droit de s'inscrire comme colons, aux personnes qui au début de la guerre étaient et ont continué d'être sujets britanniques ou sujets des pays alliés ou neutres;

(9) Arrêté en conseil C.P. No 678, daté du 25 mars 1916, modifiant les règles au bois de coupe, de façon que les colons et les personnes demeurant dans les cités, villes et villages puissent obtenir le permis de couper jusqu'à 100 cordes de bois, en payant une redevance au taux de 25 cents par corde;

(10) Arrêté en conseil C.P. No 1419, daté du 15 juin 1916, modifiant les règles relatives aux pâturages de façon à permettre le pâturage des moutons dans la division de Kamloops de la zone des chemins de fer;

(11) Arrêté en conseil C.P. No 3068, daté du 14 décembre 1916, établissant des mesures préventives empêchant les entrepreneurs de l'industrie forestière de contaminer les cours d'eau qui fournissent un approvisionnement domestique ou municipal ou qui peuvent les fournir;

(12) Arrêté en conseil C.P. No 3167, daté du 20 décembre 1916, modifiant les règles relatives à la coupe du bois de façon à imposer une redevance sur le bois de pulpe coupé dans une réserve forestière ou coupé en vertu d'un permis.

Dont copie a été déposée devant cette Chambre le 5 février 1917, afin qu'ils soient approuvés par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soient présentement approuvés.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale et par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", à savoir:—

(1) Arrêté ministériel C.P. No 935, daté du 20 avril 1916, modifiant les règles des réserves forestières du Dominion aux fins d'établir des dispositions plus efficaces au sujet des feux de forêts, des permis de coupe, des ventes du bois, le pâturage et la pêche dans les limites des réserves forestières;

(2) Arrêté en conseil C.P. No 97, daté du 22 janvier 1916, pourvoyant à l'extension du délai au cours duquel un colon établi dans les districts du nord peut obtenir un permis gratuit pour couper du bois conformément aux règlements forestiers;

(3) Arrêté en conseil C.P. No 3122, daté du 19 décembre 1914, modifiant les règlements forestiers, en la province de la Colombie-Britannique, afin de tirer parti d'un grand nombre de prairies de foin qui se trouvent dans les réserves forestières;

(4) Arrêté en conseil C. P. No 676, daté du 28 mars 1916, établissant un certain nombre de petites réserves dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan pour la protection de l'antilope à cornes fourchues;

(5) Arrêté en conseil C.P. No 677, daté du 28 mars 1916, autorisant l'échange de terrains avec les colons dans la réserve des antilopes, près de Foremost;

(6) Arrêté en conseil C.P. No 809, daté du 7 avril 1916, autorisant l'établissement de légères modifications dans les règlements relatifs aux voitures automobiles et qui s'appliquent à tous les parcs fédéraux;

(7) Arrêté en conseil C.P. No 1536, daté du 29 juin 1916, autorisant l'établissement de règles au sujet de l'enlèvement de la glace dans les limites des parcs fédéraux, pour l'émission de permis et pour l'imposition d'un droit de 2 cents par tonne de glace coupée pour des fins de commerce;

(8) Arrêté en conseil C.P. No 1737, daté du 20 juillet 1916, autorisant certaines modifications dans les règles qui gouvernent la prise et l'usage de la pierre, du sable, du gravier et d'autres matériaux dans les parcs fédéraux;

(9) Arrêté en conseil C.P. No 1885, daté du 15 août 1916, soustrayant l'étendue des parcs à l'opération des règles qui gouvernent les travaux de mines dans les placers et dans les dépôts de quartz;

(10) Arrêté en conseil C.P. No 1929, daté du 15 août 1916, réduisant de $5 à $2.50 le prix d'un permis de guide dans les parcs;

(11) Arrêté en conseil C.P. No 2606, daté du 24 octobre 1916, modifiant l'arrêté en conseil C.P. No 1536, pour l'omission du droit de 2 cents par tonne sur la glace enlevée des parcs.

Dont copie a été déposée devant cette Chambre le 5 février 1917, afin qu'ils soient approuvés par cette Chambre conformément aux dispositions de l'article 77, chapitre 10, 7-8 Edouard VII, soient présentement approuvés.

Sur motion, il a été

Ordonné, que l'arrêté en conseil suivant, rendu par Son Altesse Royale le Gouverneur général, conformément aux dispositions des articles 6, 2, chapitre 45, 3-4 George V, 1913, " Loi des eaux de la zone du chemin de fer ", à la date ci-après mentionnée, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P. No 674, daté du 20 mars 1916, autorisant la désignation de certaines terres fédérales comme terrains scolaires, et la réserve absolue de ces terrains, sauf dans le cas de nécessité d'après les règles des forces hydrauliques du Dominion.

Dont copie a été déposée devant cette Chambre le 5 février 1917, afin qu'il soit approuvé par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soit présentement approuvé.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les arrêtés qui suivent, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux règles relatives à l'arpentage, à l'administration, à la disposition et à la régie des terres fédérales dans la limite de la zone des chemins de fer en la province de la Colombie-Britannique, approuvés par arrêté en conseil daté du 17 septembre 1899, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P. No 3093, daté du 6 janvier 1916, modifiant les règles relatives aux terres fédérales en pourvoyant à la protection de l'inscription des personnes qui se sont inscrites comme colons dans les limites de la zone des chemins de fer en la province de la Colombie-Britannique subséquemment à leur enrôlement, et sont parties pour faire du service outre-mer;

(2) Arrêté en conseil C.P. No 217, daté du 4 février 1916, modifiant les règles relatives aux terres fédérales en prenant des mesures devant permettre l'inscription par procuration et devant protéger l'inscription par procuration de quiconque fait du service dans les armées de la Grande-Bretagne ou de ses alliés.

Dont copie a été déposée devant cette Chambre le 5 février 1917, afin qu'ils soient approuvés par cette Chambre, conformément aux dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, soient présentement approuvés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance)", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à samedi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (Q2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

Les dits amendements ont été adoptés.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *b* soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus".

(*En comité*).

Le paragraphe 1 de l'article 3 a de nouveau été pris en considération, et il a été modifié comme suit:—

Page 1, ligne 29.—A la suite du mot "annuel" insérer "net".

Page 2, ligne 10.—Biffer tous les mots qui suivent "source" jusqu'à (*c*) à la ligne 21, et insérer ce qui suit: "y compris les revenus, mais non la valeur, des biens acquis par

don, legs, donation ou descendance, et y compris les revenus, mais non le produit de police d'assurance sur la vie payé à la mort de la personne assurée, ou des paiements faits ou crédités à l'assuré sur contrats d'assurance mixtes sur la vie ou autres assurances payables autrement qu'au décès (*endowments*) ou sur contrats d'annuités, à l'échéance du terme mentionné dans le contrat ou sur le rachat du contrat ".

Page 2, ligne 41. A la suite de " loi " insérer " Toutefois, il ne faut pas, en déterminant les recettes nettes, faire entrer en ligne de compte les dépenses personnelles et les frais de subsistance ".

Mis au vote, les amendements ont été adoptés.

Les alinéas qui restent sont devenus les alinéas (*a*) (*b*) (*c*) et (*d*).

Le paragraphe 3 de l'article 3 a été de nouveau pris en considération et adopté.

L'alinéa (*a*) de l'article 4 et l'amendement qui avait été proposé ont été pris de nouveau en considération.

Une question d'ordre a été soulevée, à savoir:—

Que l'amendement proposé est hors d'ordre, parceque cet article qui traite une question d'argent dans ce bill ne peut pas être modifié par le Sénat.

Le président du comité a déclaré la question d'ordre bien motivée.

L'honorable M. Bostock en a appelé à Son Honneur le Président du Sénat de ladite décision du président du comité.

Le Sénat a repris sa séance, et

Le président du comité a fait rapport à Son Honneur le Président de la décision qu'il avait donné de l'appel de l'honorable M. Bostock.

La question a été posée: La décision du président du comité sera-t-elle maintenue?

Le Sénat s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Blain,	Fisher,	McCall,	Planta,
Bolduc (Président),	Girroir,	McLaren,	Poirier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	McLean,	Pope,
Crosby,	Laird,	McLennan,	Pringle,
Daniel,	Lougheed (Sir James),	McMeans,	Sharpe,
Dennis,	Macdonell,	Milne,	Smith,
		Nicholls,	Sproule,
			White.—27

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Domville (Lt-colonel),	Landry,	Talbot,
Belcourt,	Douglas,	Lavergne,	Tessier,
Bostock,	Edwards,	McHugh,	Thibaudeau,
Boyer,	Farrell,	Montplaisir,	Thompson,
Dessaulles,	King,	Ross (Moosejaw),	Watson,
De Veber,		Ross (Middleton),	Yeo.—23

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le Sénat s'est ajourné à loisir et le comité a repris sa séance.

Le dit alinéa (*a*) de l'article 4 a alors été adopté.

Le paragraphe 1 de l'article 6 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 44.—Après "l'impôt" insérer "normal".

Le dit paragraphe, tel que modifiée, a été adopté.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sproule a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (100) intitulé: "Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 5 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nichols, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", a présenté le rapport suivant.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 69,
MARDI, 4 septembre 1917.

Conformément à l'ordre de renvoi du 5 février 1917, le comité permanent des Banques et du Commerce a pris en considération le bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

Votre comité recommande que l'étude du dit bill soit discontinuée, les prescriptions qu'il renferme se trouvant en substance incorporées dans le bill (Q2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", qui a été également transmis à votre comité et dont rapport a été fait au Sénat le 3 du courant.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président du comité.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Arrêté en conseil C.P. No 2245, daté du 3 septembre 1917, nomination du conseil du service militaire.

(*Voir Documents de la Session, No 269*).

Liste des navires inscrits sur les registres maritimes du ministère de la Marine et des Pêcheries.

(*Voir Documents de la Session, No 22*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.
vants:—

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement sur les faits suivants:

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut 5 George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contribuables de la dite cité;

2. Le ou vers le 26 juillet 1915, le ministre de l'Instruction Publique, dans la province de l'Ontario, nomma telle Commission qui, sous le nom de *The Ottawa Separate School Commission* s'empara par force des propriétés et des argents appartenant à la Commission régulière qu'elle prétendait remplacer;

3. Le 6 novembre 1916, dans un Appel porté devant Sa Très Excellente Majesté le Roi, le comité judiciaire du Conseil privé déclara le dit chapitre 45 du Statut 5 George V *ultra vires* de la législature de l'Ontario et condamna *The Ottawa Separate School Commission* créée en vertu de cette législation ontarienne à disparaître totalement et à payer à la Commission régulière élue par le vote populaire tous les frais judiciaires encourus dans l'espèce;

4. Malgré le jugement du comité judiciaire du Conseil privé et en défi d'icelui, la législature de la province d'Ontario, au cours de sa dernière session a édicté les deux lois suivantes, à savoir: chapitre 59, "Acte concernant la nomination d'une Commission pour les Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa" et chapitre 60, "Acte concernant les Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la Cité d'Ottawa";

Le premier acte mentionné a pour but d'autoriser la nomination par le Lieutenant-gouverneur en conseil d'une Commission spéciale avec pouvoir de remplir les devoirs et d'exercer les droits et privilèges des Commissaires actuels élus par le peuple et de prendre et d'assumer le contrôle et la direction des Ecoles Séparées Catholiques Romaines confiées par la loi aux Commissaires actuels de même que l'administration des propriétés et des argents appartenant aux dites écoles.

Le deuxième acte mentionné (chapitre 60) a pour but de valider et de rendre légaux les actes d'administration de la dite *The Ottawa Separate School Commission* et les paiements faits ainsi que les dettes encourues par les membres de la dite Commission dans la conduite et l'administration (illégales) des Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa, depuis la nomination de la dite Commission jusqu'après la date du dit jugement du comité judiciaire du Conseil privé et de forcer en même temps les Commissaires actuels à payer et à acquitter toutes les dites dépenses et obligations et à indemniser les membres de la dite Commission de toutes dettes provenant de leur administration (illégale) des dites Ecoles;

5. Avant la sanction, le 12 avril dernier, par le Lieutenant-gouverneur de l'Ontario des deux lois en question, demande, en temps utile, fut faite de réserver ces deux bills à la sanction du Gouverneur général suivant les dispositions contenues dans les sections 56 et 90 de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, mais cette demande fut repoussée;

6. Au cours de la discussion de ces bills en comité et lors de leur présentation en troisième lecture un amendement fut présenté demandant que ces bills fussent référés à la Cour Suprême du Canada afin d'obtenir de ce tribunal son opinion sur la validité constitutionnelle d'une législation réédictant des principes déjà formellement condamnés par le comité judiciaire du Conseil privé. L'amendement fut rejeté;

7. Immédiatement après la sanction de ces lois par le Lieutenant-gouverneur une demande en désaveu a été adressée à Son Excellence le Gouverneur général et dûment reçue ainsi qu'il appert par la réponse donnée le 17 juillet dernier à une interpellation faite en cette Chambre par l'honorable M. Landry;

8. Tout dernièrement, pour faire face à ces obligations, le Bureau des Commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa dans le libre exercice de ses fonctions administratives a signé en faveur d'un créancier, un mandat de quelques mille dollars à être payé par une banque où le dit bureau a un fonds spécial d'amortissement maintenant au montant de $39,000.

La banque refuse d'honorer ce mandat et base son refus sur le privilège que lui accorde le chapitre 60 des Statuts de la dernière session provinciale d'Ontario de garder les argents qu'elles a en dépôts pour le bénéfice d'une commission mise à néant par le jugement sans appel du plus haut tribunal de l'empire.

Ce privilège est conçu dans les termes suivants:—

"5. Cet acte peut être invoqué comme moyen de défense dans toute action actuellement pendante ou qui peut être dans la suite intentée par le Bureau des Commissaires contre toutes personnes ou contre toute corporation en rapport avec toute somme d'argent reçue et déboursée par la Commission susdite."

9. La situation créée par le refus de la Banque d'honorer les mandats émis par le Bureau des Commissaires d'Ecoles est mise au jour par les déclarations suivantes de M. Sam Genest, le président du dit Bureau. *La Gazette*, de Montréal, du 23 août repoduit la dépêche suivante:—

"EN FACE DE LA FAILLITE

"LA BANQUE REFUSE UN CHÈQUE DU BUREAU DES ÉCOLES SÉPARÉES D'OTTAWA.

"OTTAWA, 22 août.—Le Bureau des Ecoles Séparées d'Ottawa est à la veille de la faillite, déclare aujourd'hui son président Genest. La Banque d'Ottawa qui détient $39,000 des fonds d'amortissement du Bureau des Commissaires a refusé d'honorer un mandat de $3,459 tiré sur elle en faveur de la Société de l'Union Saint-Joseph pour le payement d'une débenture arrivée à maturité. Le refus de la Banque s'appuie sur une législation provinciale lui permettant de garder les fonds d'amortissement pour solder les dettes encourues quand la commission gouvernementale contrôlait l'administration des écoles. Plusieurs débentures arrivent à maturité de payement et le fonds d'amortissement n'est plus à la disposition du bureau pour rencontrer les payements voulus. Des poursuites par les détenteurs de débentures pour le payement d'icelles vont probablement provoquer la faillite du Bureau des Commissaires. C'est là la déclaration de M. Genest" et il a demandé

a) Le gouvernement sait-il que l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* lui donne le pouvoir absolu et incontestable de désavouer tout acte d'une législature provinciale?

b) Est-ce l'intention du gouvernement de faire droit à la demande qui lui a été adressée d'exercer ce pouvoir et va-t-il sans plus de retard désavouer les deux chapitres 59 et 60 des Statuts de la législature d'Ontario, lesquelles lois sont manifestement injustes, iniques et inconstitutionnelles et dont l'existence, si elle est prolongée par la non intervention du pouvoir central, constitue un défi outrageant au jugement du Conseil privé, une menace immédiate et continuelle à la paix et aux intérêts généraux du pays?

c) Dans le cas où, par son refus d'exercer son droit et son devoir d'intervenir, le pouvoir fédéral assumerait la grave responsabilité de contribuer à cette faillite prochaine et inévitable qui fermerait les écoles de la minorité catholique et jetterait sur le pavé les dix mille enfants qui les fréquentent, quelle autre solution du problème troublant pourrait-il offrir pour conserver à cette minorité les avantages qu'elle a le droit de réclamer en vertu du jugement final du plus haut tribunal de l'empire britannique?

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation soit ajournée à lundi prochain.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les droits payés pour le bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", soient remboursés aux pétitionnaires, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après débat, il a été proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

"Mais que la prise en considération de ce bill soit différée jusqu'à ce que les renseignements suivants aient été communiqués au Sénat:

"La production du rapport fait au gouvernement par les directeurs du Nord-Canadien, y compris les directeurs nommés par le gouvernement en vertu de l'article 16 du chapitre 20 des Statuts de 1914.

"Les noms des détenteurs des actions de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, et les noms des créanciers de ces actions.

"Une explication du fait que:

la dette consolidée de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien étant, d'après le bilan sommaire du 30 juin 1916, de	$162,192,440.38
et celles des compagnies affiliées de....	$123,223,824.19
faisant un total de....	$285,416,264.57
l'état des valeurs en suspens, garanties et non garanties, indique un montant de....	$359,931,635.64

d'après l'état financier imprimé par ordre du Parlement.

"La dette garantie, la dette flottante, et les autres obligations, directes et indirectes, des compagnies affiliées à la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, et dont cette compagnie détient le capital en tout ou en partie.

"Le montant des obligations, débentures ou autres valeurs déposées en garantie d'emprunts contractés par la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien.

"Le montant des prêts, et le montant des garanties sur ces prêts qui ont été faits à *McKenzie & Mann, Limited,* ou à la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien.

"Quand ces emprunts seront payés, à qui reviendront les valeurs déposées en garantie à la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, à McKenzie et Mann, ou à d'autres parties.

"Les compagnies auxquelles le Nord-Canadien doit $16,666,957 pour travaux de construction, et les montants dus à chaque compagnie en particulier.

"Les compagnies de construction auxquelles le Nord-Canadien doit $1,277,323, et les montants dus à chaque compagnie en particulier.

"Les personnes ou les compagnies auxquelles le Nord-Canadien doit $11,161,443 à titre d'obligations flottantes, et comment ce montant est partagé.

"Le montant d'argent avancé au Nord-Canadien par des institutions financières et les valeurs déposées en garantie.

"Le nom des personnes ou des institutions financières qui ont reçu en garantie le capital du Nord-Canadien appartenant à *McKenzie & Mann, Limited,* ou à Sir William McKenzie et Sir Donald Mann, et s'élevant à $51,000,000.

"La date ou les dates auxquelles le dit capital a été déposé en garantie, et le montant reçu dans chaque cas, et les autres valeurs remises aux créanciers avec le dit capital.

"Les dettes contractées par le Nord-Canadien autres que les dettes mentionnées dans l'état financier soumis au Parlement."

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (128) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 6 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, White, Wilson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de vouloir bien faire déposer sur la table une copie de toutes les lettres et des documents échangés entre le Gouverneur général, le premier ministre, le ministre de la Justice et des membres du cabinet, des sénateurs, députés ou citoyens, concernant:—

1) la mise en vigueur immédiate de la Loi du service militaire;

2) le vœu que cette loi ne soit pas mise en vigueur avant qu'aient eu lieu les prochaines élections générales; et

3) les moyens à prendre pour faire exécuter cette loi si d'aucuns refusaient de s'y soumettre.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur ladite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant que le bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Bostock.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

"Mais que la prise en considération de ce bill soit différés jusqu'à ce que les renseignements suivants aient été communiqués au Sénat: (Voir page 390).

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à demain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 7 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bénard,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Prowse,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
White,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que l'honorable M. Aimé Bénard avait été appelé au Sénat.

Le dit certificat a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

G  R

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 3 septembre 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date du troisième jour de septembre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917),

Aimé Bénard, écuyer, de Bénard, Manitoba, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province du Manitoba.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. Blount, écuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable Aimé Bénard a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Sharpe, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier, comme suit:—



Devonshire.
[L. S.]

George V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Aimé Bénard, écuyer, de Bénard, dans Notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada.

Salut:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce troisième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,
JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Bénard s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable Aimé Bénard a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité spécial chargé de s'enquérir du coût total de chaque session du Parlement, a présenté son troisième rapport.
Il a alors été lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 69.

MERCREDI, 20 juin 1917.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir avec un comité semblable de la Chambre des Communes, au cours de la session actuelle, du coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et pour étudier les moyens d'opérer des économies et faire rapport, a l'honneur de présenter son troisième rapport.
Votre comité regrette de n'avoir pu faire beaucoup de progrès dans l'enquête qu'il a été chargé de conduire.
Cette question étant d'une grande importance, il recommande de nommer dès le commencement de la prochaine session un comité semblable à celui de cette année afin de s'enquérir à fond de la question qui lui sera soumise.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,

Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24*a* et 23*e* soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a été alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant que le bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Bostock.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion :—

"Mais que la prise en considération de ce bill soit différés jusqu'à ce que les renseignements suivants aient été communiqués au Sénat: (Voir page 390).

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat à repris le débat.

Sur motion de l'honorable M. Crosby, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à lundi prochain.

De consentement unanime, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: " Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance) ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: " Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: " Loi modifiant la Loi des compagnies ".

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (127) intitulé: " Loi des électeurs militaires, 1917 ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (128) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 ", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *b* soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Un message de laa Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (73) intitulé: " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires ", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Lundi, 10 septembre 1917.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Domville (Lt-col.),	Mason (Brig.-gén.),	Robertson,
Béique,	Douglas,	McCall,	Roche,
Beith,	Edwards,	McHugh,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Farrell,	McLaren,	Ross (Moosejaw),
Bénard,	Fisher,	McLean,	Sharpe,
Blain,	Foster,	McLennan,	Shatford,
Bostock,	Fowler,	McMeans,	Smith,
Bourque,	Gillmor,	McSweeney,	Sproule,
Bowell (Sir Mackenzie),	Girroir,	Milne,	Talbot,
Boyer,	Godbout,	Mitchell,	Tanner,
Casgrain,	Gordon,	Montplaisir,	Taylor,
Choquette,	King,	Murphy,	Tessier,
Cloran,	Laird,	Nicholls,	Thibaudeau,
Crosby,	Landry,	Planta,	Thompson,
Curry,	Lavergne,	Poirier,	Thorne,
Dandurand,	Legris,	Pope,	Watson,
Daniel,	L'Espérance,	Power,	White,
David,	Lougheed (Sir James),	Pringle,	Wilson,
Dennis,	Macdonell,	Prowse,	Yeo.
Dessaulles,		Richardson,	
De Veber,			

PRIÈRES.

Sur motion, il a été

Ordonné, que, d'ici à la fin de la session, l'appel de l'ordre du jour se fasse immédiatement après l'appel des avis d'interpellations et de motions, et que la règle 24*a* et les paragraphes 5 et 6 de la règle 19 soient à cet égard suspendus.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion, il a été

Ordonné, que parce que le bill (K2) intitulé: " Loi constituant en corporation le *Canadian Ukrainian Institute Prosvita* " n'a pas été adopté par la Chambre des Communes, le greffier du Sénat soit autorisé à rembourser aux promoteurs du bill les droits qu'ils ont payés moins le coût de l'impression et de la traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir James Lougheed: Que le bill (125) intitulé: " Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company* ", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Bostock.

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant et l'autre après le mot " soit " et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion :—

"Mais que la prise en considération de ce bill soit différée jusqu'à ce que les renseignements suivants aient été communiqués au Sénat:

"La production du rapport fait au gouvernement par les directeurs du Nord-Canadien, y compris les directeurs nommés par le gouvernement en vertu de l'article 16 du chapitre 20 des Statuts de 1914.

"Les noms des détenteurs des actions de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, et les noms des créanciers de ces actions.

"Une explication du fait que:

la dette consolidée de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien étant, d'après le bilan sommaire du 30 juin 1916, de.	$162,192,440.38
et celles des compagnies affiliées de.	$123,223,824.19
faisant un total de.	$285,416,264.57
l'état des valeurs en suspens, garanties et non garanties, indique un montant de	$359,931,635.64

d'après l'état financier imprimé par ordre du Parlement.

"La dette garantie, la dette flottante, et les autres obligations, directes et indirectes, des compagnies affiliées à la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, et dont cette compagnie détient le capital en tout ou en partie.

"Le montant des obligations, débentures ou autres valeurs déposées en garantie d'emprunts contractés par la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien.

"Le montant des prêts, et le montant des garanties sur ces prêts qui ont été faits à *McKenzie & Mann, Limited,* ou à la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien.

"Quand ces emprunts seront payés, à qui reviendront les valeurs déposées en garantie à la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, à McKenzie et Mann, ou à d'autres parties.

"Les compagnies auxquelles le Nord-Canadien doit $16,666,957 pour travaux de construction, et les montants dus à chaque compagnie en particulier.

"Les compagnies de construction auxquelles le Nord-Canadien doit $1,277,323, et les montants dus à chaque compagnie en particulier.

"Les personnes ou les compagnies auxquelles le Nord-Canadien doit $11,161,443 à titre d'obligations flottantes, et comment ce montant est partagé.

"Le montant d'argent avancé au Nord-Canadien par des institutions financières et les valeurs déposées en garantie.

"Le nom des personnes ou des institutions financières qui ont reçu en garantie le capital du Nord-Canadien appartenant à *McKenzie & Mann, Limited,* ou à Sir William McKenzie et Sir Donald Mann, et s'élevant à $51,000,000.

"La date ou les dates auxquelles le dit capital a été déposé en garantie, et le montant reçu dans chaque cas, et les autres valeurs remises aux créanciers avec le dit capital.

"Les dettes contractées par le Nord-Canadien autres que les dettes mentionnées dans l'état financier soumis au Parlement."

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris le débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Farrell, Gillmor, Godbout, King, Landry, Lavergne, Legris, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Power, Prowse, Roche, Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, Yeo.—37

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard, Blain, Bolduc (Président), Bourque, Bowell, (Sir Mackenzie), Crosby, Curry, Daniel, Dennis, Edwards, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, Laird, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Pringle, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thorne, White.—43

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été proposé, en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

"Mais que cette Chambre est d'avis que le Parlement devra prendre les mesures pour exproprier le chemin de fer Nord-Canadien au profit du peuple canadien, conformément à la "Loi concernant le réseau du *Canadian Northern Railway*", chapitre 20 des Statuts de 1914, et que le capital-actions de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien devrait être considéré daans l'ordre de forclusion comme ne possédant aucune valeur et que conséquenmment aucune somme ne devrait être payée à cet égard."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Farrell, Gillmor, Godbout, King, Landry, Lavergne, Legris, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Power, Prowse, Roche, Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, Yeo.—37

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard, Blain, Bolduc (Président), Bourque, Bowell, (Sir Mackenzie), Crosby, Curry, Daniel, Dennis, Edwards, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, Laird, L'Espérance, Lougheed, (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Pringle, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thorne, White.—43

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été proposé, en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

"Mais que la prise en considération du bill soit différée jusqu'à ce que le Sénat ait reçu l'assurance que le gouvernement mettra en vigueur le paragraphe (*e*) de l'article 2 de la convention, lequel paragraphe fait partie du chapitre 20 des Statuts 4-5 George V, et se lit comme suit:—

"Que, en aucun temps, les entrepreneurs n'exigeront ni ne s'efforceront d'exiger du *Canadian Northern*, ou de l'une quelconque des compagnies constituantes ou subsidiaires, des profits d'entrepreneurs, des commissions ou autres sommes se rattachant directement ou indirectement à tout contrat, ou à toute entente, convention ou stipulation d'aucune sorte, jusqu'ici ou ci-après consentis, par lesquels ou en vertu desquels ils, ou l'un ou plusieurs d'entre eux, peuvent maintenant ou ci-après avoir droit de recevoir du *Canadian Northern* ou de quelqu'une des compagnies constituantes ou subsidiaires des profits de construction quelconques, se rattachant à des travaux entrepris jusqu'à cette date, ou à titre de montant à recevoir par le transfert des biens, droits ou privilèges déjà transférés ou devant être transférés en vertu des alinéas (*a*) et (*b*) de la présente clause, ou pour commission ou rémunération se rattachant à des services rendus jusqu'ici, et les entrepreneurs et chacun d'eux renoncent à toutes ces réclamations et s'en désistent complètement par les présentes."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Dandurand, David, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Douglas, Farrell, Gillmor, Godbout, King, Landry, Lavergne, Legris, McHugh, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Power, Prowse, Roche, Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson, Wilson, Yeo.—37

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bénard, Blain, Bolduc (Président), Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Crosby, Curry, Daniel, Dennis, Edwards, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Gordon, Laird, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, Milne, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Pringle, Richardson, Robertson, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thorne, White.—43

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général à la première séance distincte du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 7 septembre 1917.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre insiste sur son second amendement au Bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette) " pour cette raison, savoir: " Qu'il est essentiel de pourvoir à ce que la société provinciale, comme telle, cesse de transiger ses affaires quand et à partir du moment que ce bill deviendra effectif "; et qu'Elle modifie le dit amendement en insérant après le mot " société " là où il se rencontre pour la première fois, les mots: " mais rien dans la présente loi ne sera censé sous quelque rapport que ce soit affecter les droits relatifs à toute propriété immobilière ou personnelle possédés à la date de l'adoption de cette loi par l'un quelconque des chapitres primaires, municipaux ou provinciaux " pour cette raison savoir: " Qu'il est désirable de prévenir autant que possible que soient affectés aucun des droits de propriétés possédés directement ou tenus en fiducie par l'un ou l'autre des chapitres subsidiaires".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, que le dit message soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la seconde séance distincte du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (121) intitulé: " Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage de boissons enivrantes ", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (123) intitulé: "Loi concernant les bestiaux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la seconde séance distincte demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 7 septembre 1917.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante: —

Résolu, par le   et la Chambre des Communes du Canada, que les messieurs dont les noms suivent constituent une Commission de sélection pour nommer les membres des tribunaux locaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service Militaire, 1917:—

ONTARIO:—A. E. Fripp, M.P., Ottawa, Ont.; W. A. Boys, M.P., Barrie, Ont.; Sir John Gibson, Hamilton, Ont.; A. B. Lowe, rue Glen, Ottawa, Ont.

QUÉBEC:—Joseph H. Rainville, M.P., Saint-Lambert, Qué.; Roméo Langlois, C.R., Québec, Qué.; l'hon. S. N. Parent, Montréal, Qué.; l'hon. Sydney Fisher, Knowlton, Qué.

NOUVELLE-ECOSSE:—Geo. S. Campbell, Halifax, N.-E.; D. A. Cameron, avocat, Sydney, Cap-Breton.

NOUVEAU-BRUNSWICK:—Mariner G. Teed, Saint-Jean, N.-B., John McCaffrey, Fredericton, N.-B.

MANITOBA:—Sénateur W. H. Sharpe, Manitou, Man.; Sir Donald MacMillan, Winnipeg, Man.

SASKATCHEWAN:—Sénateur H. W. Laird, Régina, Sask.; Arthur Hitchcock, Moosejaw, Sask.

ALBERTA:—R. B. Bennett, M.P., Calgary, Alta; Alfred H. Clarke, C.R., Calgary, Alta.

COLOMBIE-BRITANNIQUE:—R. F. Green, M.P., Victoria, C.-B.; l'hon. James Horace King, Victoria, C.-B.

YUKON:—Lt-col. A. Thompson, M.D., M.P., Ottawa, Ont.; F. C. Wade, Vancouver, C.-B.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD:—W. L. Cotton, Charlottetown, I.P.-E.; James J. Johnston, C.R., Charlottetown, I.P.-E.

Et demandant que Leurs Honneurs donnent leur concours à la dite résolution de cette Chambre en insérant dans l'espace laissé en blanc le mot "Sénat".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,

Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance distincte demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: : "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Landry, à savoir:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants:

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contribuables de la dite cité, etc. (Voir page 388).

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation soit remise à la seconde séance distincte demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 11 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEP HBOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bénard, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

Prières.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*".

(*En comité*).

Le titre est lu et la discussion en est différée.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et il est proposé de le modifier comme suit :—

Page 1, ligne 3.—Biffer tous les mots qui suivent "Majesté" jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit :—

"Advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914, peut exercer tous les droits et réclamer tous les pouvoirs stipulés à l'article 24 de la dite loi. Toutefois, le Gouverneur en conseil peut accorder à toute personne qualifiée le droit de faire revivre, dans un délai ne dépassant pas les cinq années qui suivront l'adoption de la présente loi, le droit de réméré prescrit à l'article 24 du chapitre 20 des dits statuts, pourvu qu'il acquitte toutes les avances que Sa Majesté a déjà faites ou s'est engagée à faire à la Compagnie du chemin de fer Nord-

Canadien, ou en sa faveur, avec les intérêts au taux qui sera spécifié, et qu'elle remplisse toutes autres conditions jugées convenables pour la protection de toutes les parties intéressées dans la dite compagnie".

L'amendement ayant été mis aux voix, le Sénat siégeant en comité s'est partagé comme suit:—

Pour 24; contre 33.

L'amendement a été en conséquence rejeté.

Il a été de nouveau proposé de modifier l'article 1 comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "actions" jusqu'à la fin de l'article.

L'amendement ayant été mis aux voix, il a été déclaré rejeté sur partage des voix.

Il a été proposé un nouvel amendement proposant de substituer à l'article 1 le suivant:—

"Sa Majesté, advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914 (4-5 George V), peut par un décret du conseil mettre la Compagnie du chemin de fer Nord-Canadien spécifiée dans la dite loi sous la jurisdiction de la Cour de l'Echiquier conformément aux articles 26, 27 et 28 du chapitre 140 des Statuts revisés de 1906".

Un point d'ordre ayant été soulevé, le président a déclaré que cet amendement n'était pas dans l'ordre.

De nouveau, il a été proposé de modifier l'article 1 comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Biffer tous les mots qui suivent "Majesté" et insérer ce qui suit:—

"Advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914 (4-5 George V), peut par un décret du Conseil stipuler que les 500,000 actions du capital-actions de la Compagnie du Nord-Canadien, faisant partie des 600,000 actions du dit capital et que le ministre des Finances ne détient pas actuellement en garantie pour Sa Majesté, sont la propriété du ministre des Finances en garantie pour Sa Majesté, et qu'à ce compte ces actions deviennent la propriété de Sa Majesté."

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Blain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général à la seconde séance distincte du Sénat aujourd'hui.

Le Sénat s'est ajourné.

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Beith, Belcourt, Bénard, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLean, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*".

(En comité).

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 1, par l'addition de ce qui suit:—

Page 1, ligne 13:—"Et le montant qui sera accordé pour ce capital sera partagé entre tous les actionnaires de diverses compagnies subsidiaires au prorata du chiffre de leurs actions"

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 1, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Biffer le mot "arbitrage", et y substituer les mots suivants: "par la Cour d'Echiquier du Canada".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

La clause 1 a alors été agréée, sur division des voix.

La clause 2 a été lue et agréée.

La clause 3 a été lue, et il a été proposé de la modifier comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Après le mot "Parlement" ajoutez ce qui suit:—

"Et relativement aux dettes encourues du fait de deniers avancés à la *Canadian Northern Railway Company* ou à quelque compagnie comprise dans le réseau du

Canadian Northern Railway, dettes prenant rang à la suite de l'hypothèque détenue par le ministre des Finances en fidéicommis pour Sa Majesté en vertu de la loi de 1914 (4-5 George V), aucun remboursement de pareilles dettes ne sera effectué au delà du montant réellement reçu par la dite compagnie ou les dites compagnies, avec intérêts; et les montants ainsi reçus devront être établis par la Cour d'Echiquier du Canada ".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

Il a été de nouveaau proposé de modifier la clause 3 par l'insertion de ce qui suit:—

Page 2, ligne 7.—Après " dollars ", insérer ce qui suit:—

" Et aucune partie de cette somme de vingt-cinq millions de dollars ne doit servir à rembourser les dettes encourues par d'autres que la *Canadian Northern Railway Company* ou qu'une compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern,* et encourues exclusivement au profit de ces compagnies ".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 3, comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Après " Parlement ", insérer ce qui suit:—

" Que, dans tout traité à intervenir entre Sa Majesté et la dite *Canadian Northern Railway Company* et les autres compagnies alliées ou subsidiaires, les réclamations des serviteurs de la compagnie (soit dans son administration, soit dans le service du chemin de fer), ainsi que les réclamations des entrepreneurs de la construction de ce réseau de chemin de fer, soit soumises au conseil d'arbitrage, ainsi qu'y pourvoit la présente loi ".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

La clause 4 a alors été lue, et il a été proposé de la modifier comme suit:—

Page 2, ligne 19.—Biffer le sous-article 1, et y substituer le suivant:—

" Le juge aînée de la Cour d'Echiquier du Canada agit comme l'un des arbitres; un autre arbitre est nommé par les dits propriétaires et créanciers gagistes, et les deux arbitres ainsi nommés nomment un troisième arbitre; et, à défaut d'entente sur le choix de ce troisième arbitre, ce troisième arbitre est nommé par le juge en chef de la Cour Suprême du Canada."

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 4, comme suit:—

Page 2, ligne 22.—Biffer du mot " et " au mot " Canada ", inclusivement, et y substituer les suivants:—

" Le juge aîné de la Cour d'Echiquier du Canada agira comme troisième arbitre ".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 4, comme suit:—

Page 2, ligne 28.—Biffer les mots " du dit contrat ", et y substituer les suivants: " du premier jour de mai 1917 ".

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le dit amendement ayant été mis aux voix, le comité se partage comme suit:—

Pour, 27; Contre, 35.

Le dit amendement a ainsi été négativé.

Il a été de nouveau proposé de modifier la clause 4, comme suit:—

Page 2, ligne 40.—Après le mot " Consolidé ", ajouter ce qui suit: " Le montant accordé sera assujéti à l'approbation du Parlement ".

Le dit amendement a été négativé, sur division des voix.

La clause 4 a alors été agréée.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Blain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la première séance distincte demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917".
Le dit bill a été lu la deuxième fois, et il a été
Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la première séance distincte demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance)", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Landry:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut 5 George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques-Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contributbles de la dite cité, etc., ayant été lu (Voir page 388), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance distincte demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes insistant sur son second amendement au bill (C2) intitulé: "Loi constituant en comporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)" qu'elle a modifié.

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à son second amendement tel qu'elle l'a amendé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes pour la nomination des membres des tribunaux locaux conformément à l'article 6 de la " Loi concernant le Service militaire, 1917 ". (Voir page 403).

Sur motion, il a été

Ordonné, que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans la dite résolution en remplissant le blanc par les mots " Sénat et " et qu'un message soit porté à cette Chambre en conséquence.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 septembre 1917.

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bénard,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Laird,
Landry,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLean,
McLennan,
McMeans,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Talbot,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
White,
Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier ainsi que sa recommandation :—

SÉNAT,

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, septembre 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de recommander que le salaire du premier assistant greffier soit porté de $3,300 à $3,500.

La même recommandation a été faite le 10 mars dernier par le ci-devant greffier.

M. Young m'a été d'un grand secours dans mon travail et, en considération de ses longs et fidèles services, j'ose espérer qu'il obtiendra cette augmentation.

Je recommande aussi que M. A. H. Hinds, greffier en chef des comités du Sénat, soit promu de la division B à la subdivision A, de la première division, cette nomination devant prendre effet le premier septembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,

Greffier du Sénat.

A Son Honneur
Le Président du Sénat.

J'approuve les recommandations ci-dessus et je les soumets à l'approbation du Sénat.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial soit nommé pour élucider la question de savoir quels sont les droits du Sénat en matière de législation financière, et si d'après l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, il est permis—et jusqu'à quel point—ou défendu au Sénat d'amender un projet de loi comportant des clauses financières (*money Bill*), le dit comité devant faire rapport au Sénat dans le plus court délai possible, et que ce comité se compose des sénateurs suivants:—

Les honorables MM. Power, Bolduc (Président du Sénat), Lougheed (Sir James), Dandurand, Béique, Bostock, Belcourt, Ross (Middleton), Sproule et le proposant.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*", ayant été lu, il a été proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Proposé en amendement:

Que tous les mots après "soit" soient retranchés de la dite motion et remplacés par les suivants: "renvoyés de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le premier article du dit bill comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Biffer tous les mots qui suivent "Majesté" jusqu'à la fin de l'article, et insérer ce qui suit:—

"Advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914, peut exercer tous les droits et réclamer tous les pouvoirs stipulés à l'article 24 de la dite loi. Toutefois, le Gouverneur en conseil peut accorder à toute personne qualifiée le droit de faire revivre, dans un délai ne dépassant pas les cinq années qui suivront l'adoption de la présente loi, le droit de réméré prescrit à l'article 24 du chapitre 20 des dits statuts, pourvu qu'il acquitte toutes les avances que Sa Majesté a déjà faites ou s'est engagée à faire à la Compagnie du chemin de fer Nord-Canadien, ou en sa faveur, avec les intérêts au taux qui sera spécifié, et qu'elle remplisse toutes autres conditions jugées convenables pour la protection de toutes les parties intéressées dans la dite compagnie".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lavergne,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Talbot,
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Thompson,
Cloran,	King,	Ratz,	Watson—30.
Dandurand,	Landry,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,	Donnelly,	McCall,	Robertson,
Blain,	Fisher,	McLaren,	Ross (Middleton),
Bolduc (Président),	Foster,	McLennan,	Sharpe,
Bourque,	Fowler,	McMeans,	Shatford,
Bowell	Gordon,	Milne,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Laird,	Murphy,	Sproule,
Crosby,	Lougheed	Nicholls,	Tanner,
Curry,	(Sir James),	Planta,	Taylor,
Daniel,	Macdonell,	Pope,	Thorne,
Dennis,	Mason (Brig.-gén.),	Pringle,	White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le premier article du dit bill comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Biffer tous les mots qui suivent "Majesté" et insérer ce qui suit:—

"Advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914 (4-5 George V), peut par un décret du Conseil stipuler que les 500,000 actions du capital-actions de la Compagnie du Nord-Canadien, faisant partie des 600,000 actions du dit capital et que le ministre des Finances ne détient pas actuellement en garantie pour Sa Majesté, sont la propriété du ministre des Finances en garantie pour Sa Majesté, et qu'à ce compte ces actions deviennent la propriété de Sa Majesté".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lavergne,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Talbot,
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Thompson,
Cloran,	King,	Ratz,	Watson—30.
Dandurand,	Landry,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Pope,
Pringle,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement :

Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le premier article du bill en lui substituant l'article suivant :—

" Sa Majesté, advenant un des manquements mentionnés à l'article 21 du chapitre 20 des Statuts de 1914 (4-5 George V), peut par un décret du Conseil mettre la Compagnie du chemin de fer Nord-Canadien spécifiée dans la dite loi sous la juridiction de la Cour de l'Echiquier conformément aux articles 26, 27 et 28 du chapitre 140 des Statuts revisés de 1906 ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Gillmor,
Godbout,
King,
Landry,
Lavergne,
Legris,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson—30.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Pope,
Pringle,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de modifier l'article 1 du bill comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "actions" jusqu'à la fin de l'article.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lavergne,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Talbot,
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Thompson,
Cloran,	King,	Ratz,	Watson—30.
Dandurand,	Landry,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,	Donnelly,	McCall,	Robertson,
Blain,	Fisher,	McLaren,	Ross (Middleton),
Bolduc (Président),	Foster,	McLennan,	Sharpe,
Bourque,	Fowler,	McMeans,	Shatford,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	Milne,	Smith,
Crosby,	Laird,	Murphy,	Sproule,
Curry,	Lougheed (Sir James),	Nicholls,	Tanner,
Daniel,	Macdonell,	Planta,	Taylor,
Dennis,	Mason (Brig.-gén.),	Pope,	Thorne,
		Pringle,	White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article 3 du dit bill comme suit:—

Page 2, ligne 7.—Après "dollars" insérer ce qui suit:—

"Et aucune partie de cette somme de vingt-cinq millions de dollars ne doit servir à rembourser les dettes encourues par d'autres que la *Canadian Northern Railway Company* ou qu'une compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern*, et encourues exclusivement au profit de ces compagnies".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lavergne,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Talbot,
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Tessier,
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mitchell,	Thibaudeau,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Watson—30.
Cloran,	King,	Ratz,	
Dandurand,	Landry,	Roche,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed (Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Pope,
Pringle,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient amendés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender le dit bill en ajoutant ce qui suit comme paragraphe 3 de l'article 4:—

"3. Toutefois, comme il est dit dans la convention annexée au chapitre 20 des Statuts 4-5 George V, les entrepreneurs en aucun temps n'exigeront ni ne s'efforceront d'obtenir du Nord-Canadien ou des compagnies tant constituantes que subsidiaires, des réclamations fondées sur des profits d'entrepreneurs, sur des commissions ou d'une autre nature, et se rattachant directement ou indirectement à un contrat formel ou présumé, à une entente, convention ou stipulation de tout genre, antérieurs ou postérieurs à la présente loi, par lesquels ou en vertu desquels un ou plusieurs entrepreneurs peuvent maintenant ou à l'avenir avoir droit de recevoir du Nord-Canadien ou d'une des compagnies constituantes et subsidiaires des profits de construction, provenant de travaux antérieurement entrepris, ou dus au transport de biens, droits ou privilèges déjà transférés ou devant l'être, ou à titre de commission ou rémunération en reconnaissance de services rendus dans le prélèvement de fonds, ou pour tous autres services rendus dans le passé, et les entrepreneurs et chacun d'eux en particulier renoncent présentement à toutes ces réclamations et s'en désistent complètement".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Gillmor,
Godbout,
King,
Landry,
Lavergne,
Legris,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson—30.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Crosby,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed (Sir James),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,

Curry,	Macdonell,	Pope,	Thorne,
Daniel,	Mason (Brig.-gén.),	Pringle,	White—38.
Dennis,	Planta,	Taylor,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article 4 comme suit:—

Page 2, ligne 28.—Biffer les mots " du dit contrat " et y substituer les suivants: " du premier jour de mai 1917 ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Lavergne,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Talbot,
Bostock,	Domville (Lt-col.),	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Thompson,
Cloran,	King,	Ratz,	Watson 30.
Dandurand,	Landry,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,	Donnelly,	McCall,	Robertson,
Blain,	Fisher,	McLaren,	Ross (Middleton),
Bolduc (Président),	Foster,	McLennan,	Sharpe,
Bourque,	Fowler,	McMeans,	Shatford,
Bowell	Gordon,	Milne,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Laird,	Murphy,	Sproule,
Crosby,	Lougheed	Nicholls,	Tanner,
Curry,	(Sir James),	Planta,	Taylor,
Daniel,	Macdonell,	Pope,	Thorne,
Dennis,	Mason (Brig.-gén.),	Pringle,	White -38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants: " renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article trois du dit bill comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Après le mot " Parlement " ajouté ce qui suit:—

" Et relativement aux dettes encourues du fait de deniers avancés à la *Canadian Northern Railway Company* ou à quelque compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern Railway,* dettes prenant rang à la suite de l'hypothèque détenue par le ministre des Finances en fidéicommis pour Sa Majesté en vertu de la loi de 1914 (4-5 George V), aucun remboursement de pareilles dettes ne sera effectué au delà du montant réellement reçu par la dite compagnie ou les dites compagnies, avec intérêts; et les montants ainsi reçus devront être établis par la Cour d'Echiquier du Canada ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Legris,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	Lavergne,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McSweeney,	Talbot,
Bostock,	Domville (Lt-col.).	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Gillmor,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Thompson,
Cloran,	King,	Ratz,	Watson—30.
Dandurand,	Landry,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,	Donnelly,	McCall	Robertson,
Blain,	Fisher,	McLaren,	Ross (Middleton),
Bolduc (Président),	Foster,	McLennan,	Sharpe,
Bourque,	Fowler,	McMeans,	Shatford,
Bowell	Gordon,	Milne,	Smith,
(Sir Mackenzie),	Laird,	Murphy,	Sproule,
Crosby,	Lougheed	Nicholls,	Tanner,
Curry,	(Sir James),	Planta,	Taylor,
Daniel,	Macdonell,	Pope,	Thorne,
Dennis,	Mason (Brig.-gén.),	Pringle,	White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article 4 comme suit:—

Page 2, ligne 49.—Après le mot "Consolidé", ajouter ce qui suit: "Le montant accordé sera assujéti à l'approbation du Parlement".

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat, sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bénard, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed, (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Prowse, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule. Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Norther nRailway Company*", soit lu la troisième fois maintenant et sur la motion en amendement:—

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender l'article 4 comme suit:—

Page 2, ligne 49.—Après le mot "Consolidé" ajouter ce qui suit:—

"Le montant accordé sera assujéti à l'approbation du Parlement".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bostock, Boyer, Casgrain, Cloran, Dandurand, David, Dessaulles, De Veber, Domville (Lt-col.), Gillmor, Godbout, King, Landry, Lavergne, Legris, McSweeney, Mitchell, Montplaisir, Power, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Watson—30.

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président).
Bourque,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Pope,
Pringle,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, il a été

Proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt-col.),
Gillmor,
Godbout,
King,
Landry,
Lavergne,
Legris,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson—30.

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Bénard,
Blain,
Bolduc (Président),
Bourque,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Crosby,
Curry,
Daniel,
Dennis,
Donnelly,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Gordon,
Laird,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Milne,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Pope,
Pringle,
Robertson,
Ross (Middleton),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thorne,
White—38.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

Elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917".

(En comité).

Le titre a été lu et l'étude en a été ajournée.

Le préambule a été lu et l'étude en a été ajournée.

La clause 1 a été lue et modifiée comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Biffer le mot "complète".

Ainsi modifiée, la dite clause a alors été agréée.

La clause 2 a été lue, et il a été proposé de modifier comme suit l'alinéa (*c*):—

Page 2, ligne 1.—Biffer les mots "ou non".

Le dit amendement a été négativé, sur partage des voix.

Page 2, ligne 12.—Biffer le mot "d'aviation" et, après le mot "royal" insérer le mot "aéronautique".

Le dit amendement a été agréé.

Page 2, ligne 17.—Après le mot "congédié" insérer les mots suivants: "ou, dans le cas d'un officier, qui a été autorisé à démissionner ou, sans qu'il y ait eu de sa faute, a été remercié de ses services".

Le dit amendement a été agréé.

Page 2, ligne 21.—Biffer les mots "tout autre des forces ou services" et substituer les mots suivants: "l'une des troupes ou l'un des services".

Le dit amendement a été agréé.

La dite clause, telle que modifiée, a été agréée.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

L'article 3 a été lu, et il a été proposé d'en retrancher le paragraphe (4).

Cet amendement a été déclaré rejeté sur partage des voix.

Il a été alors proposé de modifier le paragraphe (4) de la façon suivante:—

Page 2, ligne 46.—Remplacer "à tel district électoral qu'il peut indiquer" par "au district électoral où se trouvent situés les quartiers généraux du district militaire dans lequel il a été enrôlé ou incorporé dans un corps de troupes".

Cet amendement a été déclaré rejeté sur partage des voix.

L'article 3 a été agréé.

Les articles 4, 5, 6 et 7 ont été ensuite lus séparément et agréés.

Les articles 8 et 9 ont été lus séparément et agréés.

L'article 10 a été lu et modifié comme suit:—

Page 9, ligne 38.—A la suite du mot "actif" insérer "ou, s'il est officier, en exhibant la lettre ou le document officiel, émanant d'une autorité compétente, qui le libère du service".

L'article 11 a été lu et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général à la première séance distincte du Sénat, demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Loi concernant les bestiaux", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance) ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Landry:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut 5 George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contribuables de la dite cité, etc., ayant été lu (*Voir* page 388), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Bénard, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Foster, Gillmor, Girroir, Gordon, King, Landry, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McMeans, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

On se rappelle que, le 11 mai 1916, le comité a soumis aux deux Chambres quelques recommandations importantes en vue d'effectuer une diminution dans la dépense occasionnée par les impressions publiques. Si ces recommandations sont mises à effet, il y a tout lieu de croire que l'on pourra économiser dans l'intérêt du pays plusieurs milliers de dollars.

Le 18 mai 1916, sur motion de M. Clark (Bruce), pour M. Currie, il fut résolu:— Que le troisième rapport du comité conjoint des deux Chambres chargé des impressions du Parlement soit soumis à une étude attentive de la part du gouvernement, avec recommandation que l'attention de chaque ministère de l'administration soit attirée sur ce rapport en vue de donner effet aux recommandations qui y sont contenues autant que la chose pourra se faire pratiquement, dans le but de réaliser toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques, et que chaque ministère de l'administration prépare un rapport qui devra être soumis à cette Chambre à sa prochaine session et faire connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées, et les raisons, s'il y a, pour lesquelles il est impossible ou non judicieux, dans quelque ministère en particulier, de ne pas donner effet à ces recommandations.

En conformité des recommandations ci-dessus mentionnées, des rapports ont été reçus des sous-ministres, et ces rapports ont été examinés avec soin par les membres du comité.

En général, on peut dire que quelques sous-ministres ont montré un désir sincère de rencontrer les vues du Parlement, tandis que d'autres ne semblent pas s'être rendu compte de l'importance des recommandations soumises par le comité, l'année dernière. Il est de toute évidence que quelques fonctionnaires civils oublient absolument que les impressions coûtent de l'argent, et, que, vu l'augmentation des salaires et des prix du papier, de l'encre etc., à moins que les différents ministères ne se rendent, dans une mesure raisonnable, aux désirs du Parlement, le coût annuel des impressions sera considérablement augmenté. Le tableau comparatif suivant fait voir l'augmentation constante du coût des impressions au cours des années récentes:—

1913	$1,274,870
1914	1,597,051
1915	1,807,390
1916	1,981,152
1917	2,401,913

Les chiffres qui suivent se rapportent aux deux dernières années:—

	Ouvrage fait à l'extérieur.	Impressions à l'intérieur, reliure, etc.	Papier.	Total.
1916	$525,188	$908,296	$547,668	$1,981,152
1917	544,096	933,344	925,473	2,401,913

Le coût du papier au cours du dernier exercice financier a augmenté d'une manière remarquable.

Les changements effectués au cours de la dernière année sont les suivants:—

Liste des Actionnaires de banques.—Diminution des en-têtes et changement de caractères, volume diminué de 16 pour cent.—Economie annuelle, $750.

Soldes de banques non réclamées.—Nouvelle disposition de la matière; volume diminué de près de 50 pour cent.—Economie annuelle de plus de $2,500.

Liste du Service civil.—Pour le rapport de cette année, modification dans la disposition de la matière, et édition bilingue combinée; diminution d 1,296 pags (vols anglais et français) à environ 540 pages, soit plus de 60 pour cent.—Economie annuelle de plus de $4.000.

Revenu de l'Intérieur.—Partie III—(Falsification des denrées alimentaires)—Il ne sera pas publié de bulletins cette année.—Economie annuelle de plus de $1,900.

Assurance.—Modifications effectuées produisant une économie de plus de $2,500 par année.

Douanes.—(Commerce et Navigation)—Nouvelle disposition de la matière, volume diminué.—Economie annuelle de plus de $2,000.

Liste des navires.—Modifications effectuées; volume diminué de plus de 30 pour cent.—Economie annuelle d'environ $1,000.

Inspection des bateaux à vapeur.—Cette année les versions anglaise et française sont combinés, ce qui sauve le coût d'une édition, $1,000.

Ministre des Postes.—Les modifications décidées pour cette année auront pour effet une diminution du volume et du coût.

Commission des chemins de fer.—Le rapport de l'année prochaine sera une compilation extraite de la publication semi-mensuelle des "Jugements, Ordres, etc.", ce qui sauvera le coût de la composition.

Il y a encore une marge considérable de réductions considérables à effectuer dans les comptes d'impression du gouvernement. Que l'on prenne, par exemple, le ministère du Service Naval. Le rapport du Service des Pêcheries pourrait être diminué de volume en éliminant les détails relatifs à la quantité de poisson pris, au nombre d'embarcations employées, aux appareils de pêche, etc. Il paraît douteux que le "Bulletin mensuel des Pêcheries" ait été de quelque utilité pendant la durée de la guerre, vu l'impossibilité

d'en exporter le produit. Ce ministère publie annuellement plusieurs ouvrages d'un caractère hautement technique que l'on devrait plutôt éliminer, attendu qu'ils n'intéressent pas plus qu'une personne sur cent mille. Le comité a pu examiner des feuilles échantillons de quelques-unes de ces publications maintenant sous presse.

Marine.—On a diminué d'une mani*re notable les dimensions de ce rapport, mais on peut encore l'améliorer. Ce ministère semble avoir amplement coopéré avec le département des Impressions et de la Papeterie publiques.

Commerce.—Plusieurs des rapports de ce ministère sont, en quelque sorte, des *duplicata* de ceux du ministère des Douanes, ce qui entraîne un gaspillage de milliers de dollars annuellement. Un effort sincère doit être fait par les chefs de ces deux ministères pour prévenir cet état de choses. Le comité croit que le plutôt on réunira sous une autorité unique tous les services des statistiques du gouvernement, le plus tôt on servira l'intérêt public, et que l'on effectuerait par ce moyen une économie considérable.

Milice.—Le rapport est concis et ne peut guère être pratiquement condensé davantage. Les frais d'impression de ce ministère ont, par suite de la guerre, énormément augmenté. Rien d'utile ne résulte de l'impression des listes des noms de soldats composant les bataillons qui traversent l'océan pour service outre-mer, depuis que l'on a adopté le mode de rompre l'homagénéité de ces unités militaires à leur arrivée en Angleterre. C'est un gaspillage des fonds publics.

Travaux publics.—Le rapport de ce ministère est plus volumineux qu'il devrait l'être. Voici quelques recommandations relatives à la condensation de ce rapport:—

On mentionne en détail l'endroit et l'édifice où ont eu lieu de menues réparations, quelques petites soient-elles. On pourrait donner les détails des réparations considérables; quant aux menues réparations une liste des endroits ou édifices devrait suffire, Il est fait rapport en détail de tous les articles d'ameublement fournis, ce qui n'est aucunement nécessaire. Le relevé sous forme de tableaux des dépenses et du travail accompli chaque mois par chaque drague est superflu. Le total pour l'année devrait suffire. Nombre d'autres détails devraient être omis.

Finances.—Le rapport des Comptes publics est concis et juste au point.

Depuis des années, on publie annuellement une liste des soldes de banques non réclamées. Il serait aussi bien de publier cette liste tous les cinq ans, ce qui constituerait une économie considérable des deniers publics. A la suite de la recommandation du personnel de l'Imprimerie de l'Etat, une modification dans la préparation de ce rapport a eu pour résultat une économie annuelle notable.

Assurance.—Les frais d'impressions de ce rapport sont couverts par une taxe sur les compagnies d'assurance.

Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.—Ce rapport a été condensé en éliminant, à la recommandation de l'Imprimerie de l'Etat, les rapports des moissons des provinces de la Prairie, qui n'étaient qu'une répétition d'une partie du rapport du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, le rapport peut encore être beaucoup plus condensé. Il y a trop de détails dans les rapports annuels des surintendants et des inspecteurs. Le rapport de la patrouille du lac du Grand-Ours contient beaucoup de détails qui ne se rattachent aucunement au service. Traité par une plume compétente, cette histoire aurait pu intéresser tout en n'occupant qu'un quart de sa longueur. Quant aux nombreuses illustrations formant partie du rapport, pas plus de huit ou dix ne se rapportent au texte.

Revenu de l'Intérieur.—Il résultera une économie considérable si l'on accepte la recommandaton des fonctionnaires de l'Imprimerie de l'Etat à l'effet de discontinuer la publication des bulletins du ministère sous forme de documents de session. Les rapports des différents services de ce ministère pourraient être un peu plus condensés.

Justice.—Bien que le sous-ministre fasse rapport que les recommandations "ont été mises en pratique en autant qu'elles s'appliquent à ce ministère", les résultats ne sont pas satisfaisants. Le rapport des inspecteurs des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1915, qui a été imprimé après que le rapport du comité eut été soumis

au parlement en 1916, est rempli de détails futiles. Le rapport pourrait avantageusement être raccourci de cinquante pour cent. Les rapports concernant les fermes renferment de nombreux détails; un sommaire suffirait pour toutes fins que de droit. Les rapports des médecins, des chapelains et des matronnes devraient être incorporés dans les rapports des préfets. Les revenus et les dépenses sont mentionnées en détail, et ne sont qu'une répétition du rapport de l'auditeur général. Les statistiques criminelles pourraient facilement être condensées.

Affaires étrangères.—Le rapport est concis et juste au point.

Impressions et Papeterie publiques.—Bien que ce rapport n'ait jamais été volumineux, ce rapport, au cours des trois dernières années, a été réduit de quarante pour cent.

Secrétaire d'Etat.—On a considérablement diminué le volume de ce rapport.

Douanes.—Les chiffres inscrits, dans les rapports du ministère, sont apparemment publiés dans l'intérêt public, mais, ainsi qu'on l'a fait remarquer, en plus d'un cas, ils sont répétés dans le rapport du ministère du Commerce. Le ministère auxiliaire devrait mettre de côté plusieurs de ses publications.

Chemins de fer et Canaux.—Tous les rapports généraux détaillés devraient être compilés sous forme sommaire par un fonctionnaire d'expérience. Bien que le volume du rapport ait été considérablement diminué, le rapport peut encore être condensé davantage.

Agriculture.—Le rapport du ministère indique que l'on a apporté du soin à en diminuer le volume. La dépense de ce ministère, au chapitre des impressions, est considérable vu les milliers de bulletins qu'il publie chaque année, et semble être justifiée en raison des circonstances.

Directeur général de l'hygiène publique.—Ce rapport contient beaucoup de matière d'une nature technique formée d'extraits de publications médicales, mais dont la dépense d'impression ne peut être approuvée.

Mines.—Au cours des trois ou quatre dernières années, la dépense de ce ministère, au chapitre des impressions, a augmenté énormément. Le comité croit qu'aucun intérêt n'aurait été lésé si, dès que la guerre a été déclarée, il y avait eu suspension totale des publications de ce ministère. Les chiffres comparatifs suivant donneront au parlement une idée de la manière dont ce ministère a augmenté ses dépenses d'impressions:—

1912	$ 41,388
1913	57,242
1914	131,001
1915	157,910
1916	134,907

Plusieurs des publications de ce ministère ne sont pas d'intérêt public, et si l'on tient compte du fait que chaque publication doit être traduite et imprimée en français comme en anglais, il est clair que l'on peut effectuer des retranchements considérables.

Intérieur.—Ce ministère paraît s'être conformé aux recommandations du comité. Toutefois, il est certaines divisions, où l'ouvrage se fait en quelque sorte d'une manière indépendante du ministère même, et qui pourraient effectuer certains retranchements.

Les rapports du service des relevés hydrométriques ne devraient pas être publiés. Ils ne sont pas d'utilité publique. Il en résulterait une économie annuelle de $30,000. Toute personne désirant ériger un moulin à pulpe sur certains cours d'eau et voulant connaître le volume d'eau que peut fournir ce cours d'eau n'a qu'à s'adresser au ministère pour être renseigné.

Le comité remarque que quelques ministères sont constamment dans l'habitude de faire imprimer des cartes qui sont tout simplement des répétitions l'une de l'autre mais à des échelles différentes, et représentant des objets différents.

Nous croyons que le ministère de l'Intérieur ou quelque autre ministère devrait être autorisé à se charger de tout l'ouvrage de la préparation des cartes de tout le pays; que des mesures devraient être prises immédiatement pour adopter un type de cartes, et qu'un certain nombre de cartes dressées à des échelles différentes soient publiées,

de manière à ce que tout ministère désirant indiquer un renseignement géographique quelconque pût le faire en consultant l'une de ces cartes-types. Tous les autres pays du monde, sauf le Canada, ont leur département des relevés topographiques, et le comité croit qu'un département de ce genre devrait être organisé en vue de se charger de cet ouvrage; qu'une série de cartes-types devrait être préparée fournissant tous les renseignements recueillis jusqu'à ce jour au lieu d'avoir ces cartes publiées dans les Livres bleus, ce qui peut avoir pour conséquence fréquente la perte de renseignements importants.

Le comité croit que le pays y gagnerait si le département topographique canadien était réorganisé et que tout l'ouvrage se fît dans un seul et même édifice sous la direction d'un seul chef, avec pour résultat une économie considérable.

Actuellement, il n'y a pas de coordination sous ce rapport entre les ministères. Le ministère des Chemins de fer prépare ses cartes; le ministère de l'Intérieur dresse de très excellentes cartes contenant une somme considérable de renseignements utiles; la Commission de Conservation publie des cartes; somme toute, nous avons un déluge de cartes, et si quelqu'un désirait avoir certaines notions d'une nature particulière au sujet du pays, il ne saurait à quel ministère s'adresser pour obtenir le renseignement désiré.

Ministère des Postes.—Ce rapport semble être concis.

Travail.—Ce rapport est bref, et la Gazette mensuelle du Travail répond aux besoins du public. Cependant, les rapports spéciaux de ce ministère exigeront une grande surveillance à l'avenir. Ainsi, le rapport sur le "Coût de la vie", publié par ce ministère il y a deux ans à un coût énorme, est à peine connu du public, vu que les renseignements qu'il contenait ne pouvaient plus être d'aucune utilité dès avant que le rapport a été imprimé.

Affaires des Sauvages.—Ce rapport pourrait ne contenir que celui du sous-surintendant général, qui donnerait un sommaire des rapports détaillés des différents fonctionnaires, inspecteurs, agents, ce qui demanderait environ 160 pages au lieu de 472, ou, en comprenant l'édition française, 320 au lieu de 944 pages. Quant aux détails relatifs aux écoles des sauvages et qui présenteraient de l'intérêt au public en général, un sommaire suffirait. Il faudrait absolument éliminer la liste des fonctionnaires et employés du ministère, qui se trouve déjà dans le rapport de l'auditeur général et dans la Liste du Service civil.

Auditeur général.—Le rapport le plus coûteux soumis annuellement au parlement est celui de l'auditeur général. Pour l'exercice financier 1914-15, le pays a du payer pour ces gros volumes les sommes suivantes:—

	No d'exemplaires.	No de pages.	Coût de l'impression.
Version anglaise..	5,265	2,758	$20,153
Version française..	1,255	2,880	15,385

A la dépense marquée pour la version française, il faut ajouter le salaire des traducteurs, soit approximativement $5,000 par année.

Le comité est d'avis que l'on ne peut ou ne devrait pas tenter de restreindre le volume de ce rapport. C'est la plus forte garantie que le pays possède contre toute dépense illégitime. Néanmoins le comité désire suggérer que l'on prenne les moyens d'amalgamer les éditions anglaise et française, ainsi qu'on l'a fait pour la Liste du Service civil, le rapport des soldes de banques non réclamées, la liste des actionnaires des banques, etc. Pour arriver à amalgamer les deux éditions en une seule, il est suggéré que tous les en-têtes dans le rapport de l'Auditeur général soient bilingues; toutes les statistiques devraient être imprimées en deux ou trois volumes comme actuellement, et la correspondance dans les deux langues. Par ce moyen, on éliminera la composition et l'impression de approximativement 2,800 pages de "copie" pour la version française, soit une économie de plus de $14,000.

Commission de Conservation.—Bien qu'aucun rapport n'ait été reçu du secrétaire de la Commission de Conservation touchant les économies effectuées par cette

institution en conformité des recommandations faites par le comité des Impressions de la dernière session, le comité ne peut faire autrement que de déclarer que, en cette période critique, qui rend nécessaire de pratiquer l'économie la plus rigide dans les dépenses publiques, l'impression de rapports par la Commission de Conservation devrait être restreinte au minimum. Tout plan adopté par le parlement aux fins de diminuer le coût des impressinos devrait servir de règle à la Commission de Conservation.

Le comité désire féliciter le personnel du ministère des Impressions et de la Papeterie publiques au sujet de l'économie qu'il a pu effectuer en ce qui concerne et les impressions et la distribution. Pendant nombre d'années le nombre des Livres bleus imprimés a été déterminé par les chefs des différents ministères sans tenir compte de la demande probable. De son côté, le parlement a commandé un bien plus grand nombre d'exemplaires des différents rapports que ne l'exigeait le besoin public. A la suite d'un examen soigneux des différentes éditions, le comité en est arrivé à la conclusion que le nombre d'exemplaires imprimés peut, pour chaque rapport, être réduit de 500 à 1800, soit dans l'ensemble de 35,000 à 40,000 volumes. En prenant le poids moyen des moins gros volumes, estimé à 2 livres, la réduction qui vient d'être mentionnée représenterait une économie de 70,000 livres de papier à livres. Calculée à raison de 10 centins la livre, cette économie additionnelle se chiffrerait à $7,000 par année.

"Economie", voilà le mot d'ordre qui devrait prédominer en Canada pour plusieurs années à venir, et, sous ce rapport, les comptes d'impression du parlement et des ministères publics présentent un champ d'action les plus propices pour lui donner effet. Que nos grands voisins au sud de la frontière se rendent bien compte de la situation à cet égard, nous en avons la preuve dans la décision qu'a prise le Sénat des Etats-Unis d'opérer cette année une réduction de $470,000 dans ses dépenses d'impressions. On est arrivé à ce résultat en diminuant le volume de quelques-uns des rapports et en suspendant absolument la publication d'autres rapports. Parmi ces derniers, on peut mentionner:—*Monthly Summary of Foreign Commerce; Annual Report of Foreign Commerce and Navigation; Report of District of Columbia Health Office; Bulletins of the Bureau of Ethnology; Annual Report,* du même bureau; *Bulletins of the Bureau of Fisheries; Geological Bulletins; Geological Professional papers; Geological Water Supply papers; Memoirs of the National Academy of Sciences; Nautical Almanac; Annual Report of the Bureau of Soils,* et nombre d'autres.

Toutefois, le comité se rend bien compte que, à moins que le parlement n'établisse quelque mode sévère de contrôle sur les sources d'où proviennent tant de volumes de littérature inutile, il se produira constamment une augmentation dans les dépenses d'impressions du pays, augmentation devenue alarmante au cours des dernières années. La restriction doit être décrétée par quelqu'un. Or, ce serait trop demander que d'exiger que les ministres, obligés de faire face au fardeau si lourd qui pèse sur leurs épaules depuis des années, s'occupent de tous les détails routiniers de leurs ministères.

De l'avis du comité, le moyen le plus efficace de réaliser l'économie si désirable dans les impressions du Parlement et des ministères en Canada, est de créer un bureau éditorial composé de trois membres du Service civil, parfaitement au fait des affaires publiques, et connaissant l'ouvrage des ministères. Ce bureau devrait avoir plein pouvoir d'ordonner le retranchement voulu dans la "copie" des rapports de ministères, circulaires, bulletins, mémoires, etc., ou de refuser de sanctionner l'impression de tout rapport dont l'absence, d'après leur jugement, ne nuirait guère à l'intérêt public.

Il serait du devoir de ce bureau d'exiger du sous-ministre de l'un ou l'autre des ministères ou départements du service public créés par le parlement, dont serait examinée la demande d'impression et la "copie" d'un rapport ou document, qu'il démontre pourquoi certaines restrictions dans la "copie" ne devraient pas être faites; et pourquoi l'impression n'en devrait pas être absolument suspendue. Et l'autorisation directe écrite du ministre du ministère intéressé devrait seule pouvoir rendre nulle la décision du bureau éditorial.

Le bureau devrait soumettre au parlement dans les trois semaines qui suivent l'ouverture de la session un rapport annuel, faisant connaître les dates auxquelles sont reçues la première et la dernière copie de chaque rapport de ministère, et spécifiant les restrictions opérées dans le texte avec les raisons à l'appui de la décision prise. Lorsque le ministre d'un ministère aura passé outre la décision du bureau éditorial, la chose sera portée à la connaissance du parlement.

Le bureau devrait aussi avoir l'autorité d'activer la préparation des rapports des ministères, afin que l'ouvrage à l'Imprimerie de l'Etat soit plus également réparti le long de l'année.

Le tout respectueusement soumis.

WM DENNIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance distincte du Sénat demain.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Votre comité recommande que dans le cas ou il n'y aurait pas aucune autre réunion du comité, les présidents conjoints soient autorisés à décider quels documents soumis à leurs Chambres devront être ou ne pas être imprimés et d'une manière générale, jusqu'à la fin de la session, à décider en toute matière qui relève régulièrement de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

WM DENNIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917".

(*En comité*).

L'article 12 a été lu et adopté.

L'article 13 a été lu et amendé comme suit:—

Page 14, ligne 26.—Après "transmettre" insérer "immédiatement".

Le dit amendement a été agréé.

L'article tel qu'amendé a été alors adopté.

Les articles 14 à 21 inclusivement ont -t- lus séparément et adoptés.

Les formules A, B et C ont été lues séparément et adoptées.

La formule D a été lue et modifiée comme suit:—

A la cinquième ligne de cette formule après le mot "congé" insérer "ou, dans le cas d'un officier: je produis la lettre officielle ou (document) émanant d'une autorité compétente me libérant du service".

Le dit amendement a été agréé.

La formule telle qu'amendée a été alors adoptée.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Avec le permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et *d* soient suspendues relativement au dit bill.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (123) intitulé: "Loi concernant les bestiaux".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit plaacé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance distincte aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance)", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénaat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Landry:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut 5 George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contribuables de la dite cité, etc. (Voir page 388).

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation soit remise à la première séance distincte du Sénat demain.

Sur motion, il a été

Ordonné, que, à partir de ce jour jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d* et *h*, 63, 119, 129, 130 et 131 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent aux bills publics ou privés.

Sur motion, il a été

Ordonné, que les droits payés sur le bill (I) intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue Aérienne de l'Empire Britannique", soient remboursés aux pétitionnaires, moins le coût de la traduction et de l'impression.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Vendredi, 14 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Choquette, Cloran, Crosby, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Landry, Lavergne, Legris, Lougheed (Sir James), Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McHugh, McLaren, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son dixième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 69,

JEUDI, 13 septembre 1917.

Le comité permanent de Régie interne et des Comptes courants a l'honneur de soumettre son dixième rapport:—

1. Votre comité, conformément à l'ordre qui lui a été référé le 12 septembre 1917, a pris en considération le rapport du greffier du Sénat présenté le même jour et approuvé par Son Honneur le Président, recommandant que le salaire de M. J. C. Young, premier greffier adjoint, soit porté de $3,300 à $3,600, à partir du 1er avril 1917; et que M. A. H. Hinds, greffier en chef des comités, soit promu de la subdivision B à la subdivision A, de la première division, à partir du 1er septembre courant.

Votre comité recommande que les dites recommandations soient approuvées par le Sénat.

2. Votre comité recommande avec l'approbation de Son Honneur le Président, que M. E. E. Bérubé, curateur de la salle des journaux, soit promu de la troisième division,

subdivision A, à la deuxième division, subdivision B, et que son salaire soit de $1,400. Cette promotion et cette augmentation de salaire devant prendre effet le 1er septembre courant.

3. Votre comité, d'après la suggestion de Son Honneur le Président, recommande de continuer à employer M. Jules Fournier, comme traducteur des débats du Sénat pendant l'ajournement du Sénat avec un salaire de $125 par mois.

4. Votre comité recommande que le sous-comité chargé du soin de la papeterie soit autorisé à faire la revision de la liste des journaaux et des revues, afin de voir à la réduction des dépenses et à augmenter l'efficacité du service dans la salle des journaux.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la seconde séance distincte du Sénat aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auaxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Loi concernant les bestiaux", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance)", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. Landry:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants:—

1. Au cours de l'année 1915, la législature de la province de l'Ontario, par le chapitre 45 du Statut 5 George V, autorisa le ministre de l'Instruction Publique de la dite province à nommer une commission et à lui conférer les droits, privilèges et pouvoirs que possédaient jusqu'alors les commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la cité d'Ottawa, régulièrement élus par le suffrage populaire des contribuables de la dite cité;

2. Le ou vers le 26 juillet 1915, le ministre de l'Instruction Publique, dans la province de l'Ontario, nomma telle Commission qui, sous le nom de *The Ottawa Separate School Commission* s'empara par force des propriétés et des argents appartenant à la Commission régulière qu'elle prétendait remplacer;

3. Le 6 novembre 1916, dans un Appel porté devant Sa Très Excellente Majesté le Roi, le comité judiciaire du Conseil privé déclara le dit chapitre 45 du Statut 5 George V *ultra vires* de la législature de l'Ontario et condamna *The Ottawa Separate School Commission* créée en vertu de cette législation ontarienne à disparaître totalement et à payer à la Commission régulière élue par le vote populaire tous les frais judiciaires encourus dans l'espèce;

4. Malgré le jugement du comité judiciaire du Conseil privé et en défi d'icelui, la législature de la province d'Ontario, au cours de sa dernière session, a édicté les deux lois suivantes, à savoir: chapitre 59, "Acte concernant la nomination d'une Commission pour les Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa" et chapitre 60, "Acte concernant les Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa".

Le premier acte mentionné a pour but d'autoriser la nomination par le Lieutenant-gouverneur en conseil d'une Commission spéciale avec pouvoir de remplir les devoirs et d'exercer les droits et privilèges des Commissaires actuels élus par le peuple et de prendre et d'assurer le contrôle et la direction des Ecoles Séparées Catholiques Romaines confiées par la loi aux Commissaires actuels de même que l'administration des propriétés et des argents appartenant aux dites écoles.

Le deuxième acte mentionné (chapitre 60) a pour but de valider et de rendre légaux les actes d'administration de la dite *The Ottawa Separate School Commission* et les paiements faits ainsi que les dettes encourues par les membres de la dite Commission dans la conduite et l'administration (illégales) des Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa, depuis la nomination de la dite Commission jusqu'après la date du dit jugement du comité judiciaire du Conseil privé et de forcer en même temps les Commissaires actuels à payer et à acquitter toutes les dites dépenses et obligations et à indemniser les membres de la dite Commission de toutes dettes provenant de leur administration (illégale) des dites écoles;

5. Avant la sanction, le 12 avril dernier, par le Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, des deux lois en question, demande, en temps utile, fut faite de réserver ces deux bills à la sanction du Gouverneur général suivant les dispositions contenues dans les sections 56 et 90 de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* mais cette demande fut repoussée;

6. Au cours de la discussion de ces bills en comité et lors de leur présentation en troisième lecture, un amendement fut présenté demandant que ces bills fussent référés à la Cour Suprême du Canada afin d'obtenir de ce tribunal son opinion sur la validité constitutionnelle d'une législation réédictant des principes déjà formellement condamnés par le comité judiciaire du Conseil privé. L'amendement fut rejeté;

7. Immédiatement après la sanction de ces lois par le Lieutenant-gouverneur, une demande en désaveu a été adressée à Son Excellence le Gouverneur général et dûment reçue ainsi qu'il appert par la réponse donnée le 17 juillet dernier à une interpellation faite en cette Chambre par l'honorable M. Landry;

8. Tout dernièrement pour faire face à ces obligations, le Bureau des Commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la cité d'Ottawa, dans le libre exercice de ses fonctions administratives, a signé en faveur d'un créancier, un mandat de quelques mille dollars à être payé par une banque où le dit bureau a un fonds spécial d'amortissement maintenant au montant de $39,000.

La banque refuse d'honorer ce mandat et base son refus sur le privilège que lui accorde le chaquitre 60 des Statuts de la dernière session provinciale d'Ontario de garder les argents qu'elle a en dépôts pour le bénéfice d'une commission mise à néant par le jugement sans appel du plus haut tribunal de l'empire.

Ce privilège est conçu dans les termes suivants:—

"5. Cet acte peut être invoqué comme moyen de défense dans toute action actuellement pendante ou qui peut être dans la suite intentée par le Bureau des Commissairs contre toutes personnes ou contre toute corporation en rapport avec toute somme d'argent reçue et déboursée par la Commission susdite."

9. La situation créée par le refus de la Banque d'honorer les mandats émis par le Bureau des Commissaires d'Ecoles est mise au jour par les déclarations suivantes de M. Sam Genest, le président du dit Bureau.

La *Gazette,* de Montréal, du 23 août, reproduit la dépêche suivante:—

"EN FACE DE LA FAILLITE.

"LA BANQUE REFUSE UN CHÈQUE DU BUREAU DES ÉCOLES SÉPARÉES D'OTTAWA.

"OTTAWA, 22 août.—Le Bureau des Ecoles Séparées d'Ottawa est à la veille de la faillite, déclare aujourd'hui son président Genest. La Banque d'Ottawa qui détient $39,000 des fonds d'amortissement du Bureau des Commissaires a refusé d'honorer un mandat de $3,459 tiré sur elle en faveur de la Société de l'Union Saint-Joseph pour le payement d'une débenture arrivée à maturité. Le refus de la Banque s'appuie sur une législation provinciale lui permettant de garder les fonds d'amortissement pour solder les dettes encourues quand la commission gouvernementale contrôlait l'administration des écoles. Plusieurs débentures arrivent à maturité de payement et le fonds d'amortissement n'est plus à la disposition du Bureau pour rencontrer les payements voulus. Des poursuites par les détenteurs de débentures pour le payement d'icelles vont probablement provoquer la faillite du Bureau des Commissaires. C'est là la déclaration de M. Genest."

Après avoir attiré l'attention du gouvernement sur les faits ci-dessus mentionnés, l'honorable M. Landry demandera:—

a) Le gouvernement sait-il que l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* lui donne le pouvoir absolu et incontestable de désavouer tout acte d'une législature provinciale?

b) Est-ce l'intention du gouvernement de faire droit à la demande qui lui a été adressée d'exercer ce pouvoir et va-t-il sans plus de retard désavouer les deux chapitres 59 et 60 des Statuts de la législature d'Ontario, lesquelles lois sont manifestement injustes, indignes et inconstitutionnelles et dont l'existence, si elle est prolongée par la non intervention du pouvoir central, constitue un défi outrageant aua jugement du Conseil privé, une menace immédiate et continuelle à la paix et aux intérêts généraux du pays?

c) Dans le cas où, par son refus d'exercer son droit et son devoir d'intervenir, le pouvoir fédéral assumerait la grave responsabilité de contribuer à cette faillite prochaine et inévitable qui fermerait les écoles de la minorité catholique et jetterait sur le pavé les dix mille enfants qui les fréquentent, quelle autre solution du problème troublant pourrait-il offrir pour conserver à cette minorité les avantages qu'elle a de droit de réclamer en vertu du jugement final du plus haut tribunal de l'empire britannique.

Débat.

L'ordre du jour appelant le deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat lundi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Extrait d'un arrêté en conseil No C.P. 2433, daté du 1er septembre 1917: Règlements régissant la solde et les allocations des officiers et des matelots licenciés du Service naval canadien.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 43i*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Samedi, 15 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith, Bénard, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Cloran, Crosby, Daniel, Dennis, De Veber, Donnelly, Edwards, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Gillmor, Girroir, Godbout, King, Lavergne, Lougheed (Sir James), McHugh, McLennan, McMeans, Milne, Murphy, Planta, Poirier, Power, Pringle, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Smith, Sproule, Talbot, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Watson, Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial chargé d'étudier les droits que possède le Sénat en matière de législation financière, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 69,

VENDREDI, 14 septembre 1917.

Le comité spécial chargé d'étudier les droits que possède le Sénat en matière de législation financière et la question de savoir si, sous l'empire de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, il est permis au Sénat, et dans quelele mesure, ou défendu de modifier un bill renfermant des articles qui affectent les finances de l'Etat (bill concernant les revenus publics), a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le quorum du comité soit réduit à trois membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,

Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que la règle 23*e* soit suspendue relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: " Loi concernant les assurances ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Il a été proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Il a été proposé en amendement:

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés l'un avant et l'autre après " soit " et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en substituant le mot ' vingt ' au mot ' trente ' dans l'alinéa (*h*) du paragraphe 2 de l'article 134 ".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée,

Que ledit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (133) intitulé: ' Loi des élections en temps de guerre ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à cette séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (54) intitulé: " Loi modifiant le Code criminel (concernant l'assurance) ".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: " Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre", ayant été lu,

Il a été proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la première séance distincte du Sénat lundi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à onze heures du matin.

Lundi, 17 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Choquette, Cloran, Crosby, Daniel, Dennis, Donnelly, Douglas, Edwards, Fisher, Forget, Gillmor, Girroir, Godbout, King, Landry, Lavergne, Lougheed (Sir James), Macdonell, McCall, McHugh, McLennan, McSweeney, Milne, Nicholls, Planta, Poirier, Power, Pringle, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénaat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre", soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion;

Il a été proposé en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion:—

"mais qu'il soit résolu que cette Chambre est d'avis qu'il n'est pas désirable, ainsi que le comporte le dit bill, de priver du droit de vote un grand nombre de personnes du Canada qui ont prêté serment d'allégeance, auxquelles on a garanti les droits de citoyens au nom de Sa Majesté le Roi, et qui se sont acquittées fidèlement de toutes leurs obligations découlant de ce titre:—et qu'il soit résolu de plus que toute mesure n'accordant le droit de vote qu'à un nombre limité de femmes, ainsi que l'on se propose de le faire par ce bill, est contraire à l'intérêt public et manque de reconnaître l'œuvre patriotique splendide accomplie par les femmes du Canada en général durant la présente guerre."

Après débat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajourné à la prochaine séance distincte du Sénat aujourd'hui.

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Landry,
Lavergne,
Lougheed (Sir James),
Macdonell,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Power,
Pringle,
Richardson,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
White,
Yeo.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat les arrêtés en conseil suivants:—

No C.P. 2554, du 15 septembre 1917, nommant Robert S. Lennie, écuyer, C.R., de Vancouver, C.-B., registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

No C.P. 2555, du 15 septembre 1917, nommant William Q. Ewing, écuyer, C.R., de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

No C.P. 2556, du 15 septembre 1917, nommant Eugène Godin, écuyer, C.R., de Montréal, province de Québec, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

No C.P. 2557, du 15 septembre 1917, nommant A. L. Haining, écuyer, de Saskatoon, directeur du Service national de la province de Saskatchewan, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

No C.P. 2558, du 15 septembre 1917, nommant E. R. Chapman, écuyer, de Winnipeg, directeur du Service national de la province du Manitoba, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

C.P. No 2559, du 15 septembre 1917, nommant Glyn Osler, écuyer, avocat, de Toronto, Ontario, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

C.P. No 2591, du 17 septembre 1917, nommant John M. Carson, écuyer, avocat, de Calgary, Alberta, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

C.P. No 2598, du 17 septembre 1917, nommant William W. Stanley, écuyer, marchand de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, registraire pour la dite province, en vertu de la Loi du Service militaire, 1917.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 277*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion que le bill (133) intitulé: " Loi des Elections en temps de guerre ", soit lu la deuxième fois maintenant et sur la motion en amendement:—

Que tous les mots après le mot " soit " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" mais qu'il soit résolu que cette Chambre est d'avis qu'il n'est pas désirable, ainsi que le comporte le bill, de priver du droit de vote un grand nombre de personnes du Canada qui ont prêté serment d'allégeance, auxquelles on a garanti les droits de citoyens au nom de Sa Majesté le Roi, et qui se sont acquittéees fidèlement de toutes leurs obligations découlant de ce titre;—et qu'il soit résolu de plus que toute mesure n'accordant le droit de vote qu'à un nombre limité de femmes, ainsi que l'on se propose de le faire par ce bill, est contraire à l'intérêt public et manque de reconnaître l'œuvre patriotique splendide accomplie par les femmes du Canada en général durant la présente guerre."

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat à repris le débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	Godbout,	Montplaisir,
Beith,	David,	King,	Power,
Belcourt,	Domville (Lt-col.),	Landry,	Roche,
Bostock,	Douglas,	Lavergne,	Thibaudeau
Boyer,	Forget,	McHugh,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Watson,
			Yeo.—25

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Blain,	Donnelly,	McLaren,	Sharpe,
Bolduc (Président),	Fisher,	McLennan,	Shatford,
Bourque,	Fowler,	Milne,	Smith,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gordon,	Nicholls,	Sproule,
Crosby,	Lougheed (Sir James),	Planta,	Tanner,
Daniel,	Macdonell,	Poirier,	Taylor,
Dennis,	Mason (Brig.-gén.),	Robertson,	Thorne,
		Ross (Middleton),	White.—30

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois, et il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Le titre a été lu, et l'étude en a été ajournée.

Le préambule a été lu, et l'étude en a été ajournée.

La clause 1 a été lue et modifiée comme suit:—

Page 1, ligne 4.—Biffer le mot " complète ".

L'article 32 a été lu et modifié comme suit:—

Page 1, lignes 29 et 30.—Aux mots " au Canada " substituer les mots " dans la province ".

Ledit amendement a été agréé.

Page 1, ligne 32.—Après le mot " élection " ajouter ce qui suit:—

" Toutefois, les prescriptions du présent article qui se rapportent au domicile ne doivent s'appliquer qu'aux provinces dont les lois électorales stipulent que le titre d'électeur comporte le domicile."

Ledit amendement a été agréé.

Tel que modifié, ledit article a alors été agréé.

L'article 33*a* a été lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 19.—Biffer tous les mots qui commencent par " mais ", et qui finissent par " services ", à la ligne 25, et leur substituer les suivants:—

" Toutefois, le présent article ne s'applique ni à la femme, ni à la veuve, ni à la mère, ni à la sœur, ni à la fille d'une personne qui ne fait plus de service comme susdit, à moins que cette personne n'ait décédé dans le service ou n'en ait été honorablement libérée, ou, dans le cas d'un officier, si cet officier est mort dans le service, s'il a été autorisé à résigner ou s'il a été remercié par l'autorité compétente, ou, en tout cas, si cette personne est morte après sa libération, sa résigation autorisée ou après dispense de servir davantage, ainsi qu'il est dit plus haut."

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit à cet amendement:—

" Et quiconque est alors en service ou aura été en service comme susdit ne pourra donner qu'un vote, et ce vote sera restreint à la personne en premier lieu mentionnée qui possédera le cens électoral comme susdit."

Ledit amendement a été négativé, sur partage des voix.

Tel que modifié, l'article a alors été agréé.

L'article 33*b* a été lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 49.—Après " classe ", ajouter ce qui suit, comme alinéa 2 de l'article 33*b*:—

"(2) Nulle personne dont le fils ou le petit-fils fait du service ou a fait du service tel que mentionné à l'article 33*a*, ne doit, du fait d'un manque du revenu ou de la qualification foncière que la loi provinciale exige, être tenue pour non-qualifiée à voter à une élection fédérale; mais toutes ces personnes, qui sont d'autre part qualifiées selon les prescriptions de l'article 32 de la présente loi, ont droit de voter à toute élection fédérale ".

Ledit amendement a été agréé.

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

L'article 42 a été lu et modifié comme suit:

Page 4, ligne 41.—Au mot " distinct " substituer le mot " division ".

Page 5, ligne 17.— Ala suite du paragraphe 2 de l'article 46, ajouter ce qui suit comme paragraphe 3:—

" (3) S'il a qualité d'électeur dans le district électoral, l'énumérateur, qu'il ait ou non son domicile dans la division de votation, doit ajouter son propre nom à la liste des votants, et, s'il vote, il doit voter dans cette division de votation, et nulle part ailleurs."

Ledit amendement a été agréé.

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

Les articles 48 et 51*b* ont été lus et agréés.

L'article 62 a été lu et modifié comme suit:—

Page 8, ligne 21.—Après le mot " scrutin " ajouter ce qui suit:—

" Dans les procédures de décompte, il doit être assumé *prima facie* qu'une personne à qui un énumérateur aura refusé un certificat attestant le droit que cette personne possède de voter dans une division de votation, n'avait pas le droit de voter dans cette division, et qu'une personne dont le nom figure sur la liste des électeurs d'une division de votation, avait le droit de voter dans cette division; et, en l'absence de preuve contraire ou de preuve contraire suffisante, le tribunal, à l'égard des enveloppes contenant le bulletin de ces personnes et à l'égard de ces bulletins, doit statuer et juger d'après ces présomptions."

Page 10, ligne 2.—Après le mot " aide " ajouter ce qui suit:—

" Dans le cas d'une femme apparentée à une personne supposée ne plus servir dans les forces navales ou militaires, le votant peut être en outre appelé à jurer que son parent n'est pas un déserteur, etc., conformément aux dispositions restrictives de l'article 33*a*."

Ledit amendement a été retiré.

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

L'article 65*a* a été lu et modifié comme suit:—

Page 11, ligne 18.—Après le mot " loi " ajouter ce qui suit:—

" , sauf en cas de nécessité, celui de produire un certificat selon la formule F-3 en vertu de l'alinéa (*g*) de l'article 67 ".

Page 13, ligne 18.—Après les mots " au moins " ajouter ce qui suit comme alinéa (*u*):—

" (*u*) par l'addition, à la fin de l'article 50, des mots " Il doit aaussi, le même jour, remettre ou adresser sous pli recommandé, à chaque candidat, un état des additions et des changements apportés à la liste affichée durant la période de révision conformément à l'article 48 ".

Lesdits amendements ont été agréés.

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

La clause 2 a été lue et modifiée comme suit:—

Page 13, ligne 20.—Biffer le mot " complète ".

Telle que modifiée, ladite clause a été agréée.

Modification pour la version anglaise seulement.

L'article 136 a été lu et modifié comme suit:—

Page 13, ligne 38.—Après " Sherbrooke " ajouter ce qui suit:—

" Windsor (Ont.), Chatham (Ont.), Lethbridge et Medecine Hat (Alta), Sydney, Glace Bay et Sidney Mines (N.-E.)."

Page 14, ligne 3.—Biffer les mots " et 247 " et ajouter ce qui suit:—

" 153, 154, 155, 156, 176 et 247, et par l'insertion de ce qui suit, comme articles 153 et 154:—

" 153. Sauf dans le territoire du Yukon, si un électeur en est requis, par le sous-officier-rapporteur, le commis du bureau de votation, l'un des candidats ou l'agent d'un candidat, ou par un électeur présent, il doit, avant de recevoir le bulletin où il inscrira son vote, prêter serment selon la formule Z No 1, Z No 2 ou Y de l'annexe I, ou selon toutes ces formules.

" 154. Lorsqu'un électeur refuse de prêter serment, de faire une déclaration, de répondre aux questions, ou de fournir les preuves requises, ainsi que la présente loi l'exige, il ne doit pas recevoir de bulletin de votation ni être admis à voter."

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

L'article 67*a* a été lu et agréé.

L'article 67*b* a été lu et modifié comme suit:

Page 16, ligne 33.—Au mot " manières " substituer le mot " réponses ".

Tel que modifié, ledit article a été agréé.

La clause 3 a été lue et agréée.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Mardi, 18 septembre 1917.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Les dits amendements ont alors été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance distincte du Sénat aujourd'hui, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 18 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Domville (Lt-col.), Donnelly, Farrell, Fisher, Forget, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Landry, Lavergne, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Richardson, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Yeo.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement.

Le dit rapport a été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat,—Copie d'un décret du Conseil, No 2552, daté le 13 septembre 1917, recommandant que les certificats de naturalisation puissent être émis, en vertu de la Loi de naturalisation, 1914, aux aubains de descendance ennemie qui ont résidé durant plusieurs années en Canada, s'il est demontré qu'ils sont franchement en sympathie avec le Royaume-Uni et ses alliés, en la guerre actuelle, et qu'ils n'ont pas d'affiliations ou relations pro-allemandes ou avec un autre aubain ennemi.

(*Voir Documents de la Session, 1917, No 275*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Belcourt,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
Domville (Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Landry,
Lavergne,
Lougheed (Sir James),
Lynch-Staunton,
Mason (Brig.-gén.),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McLennan,
McSweeney,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Power,
Pringle,
Ratz,
Richardson,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Sproule,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
White,
Yeo.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre" ayant été lu, il a été proposé,

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

En amendement, il a été proposé,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—mais que l'article premier du dit bill soit amendé en retranchant les mots: "de la Nouvelle-Ecosse" dans la ligne 9, page 3, dans la ligne 38, page 8, dans les lignes 8 et 10, page 10, dans ledit bill.

Après débat.

L'honorable M. Beique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement à l'amendement,

Que tous les mots après " Que " dans l'amendement soient retranchés et remplacés par les suivants : " nonobstant toute disposition contraire contenu dans la présente loi, sur la demande d'une personne ayant droit de vote en vertu de la présente loi dans une des divisions de la province de la Nouvelle-Ecosse, la liste électorale de cette division peut être revisée par le juge de comté en tout temps dans les trente jours qui suivront l'adoption de la présente loi ".

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelques temps après le Sénat a repris sa séance.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit ajournée à la première séance distincte du Sénat demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (134) intitulé : " Loi modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé : " Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada ", et pour infromer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 39.—Insérer le paragraphe suivant immédiatement après l'article 6 du bill :—

" (2) Sauf dans la mesure où il peut en être autrement ordonné par les règlements de l'Association, l'Association ne doit avoir aucun droit à l'acte de toute pareille succursale, ni encourir aucune responsabilité pour toute dette ou obligation quelconque de toute pareille succursale ; et nulle succursale ne doit avoir un droit quelconque à l'actif, ni être responsable d'aucune dette ou obligation quelconque de l'Association ou de toute succursale de la dite Association."

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait par cette Chambre au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q2) intitulé : " Loi modifiant la Loi des compagnies " et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 19.—Après l'alinéa (*f*) ajouter l'alinéa suivant :—

(*h*) " débentures " comprend les débentures, actions et obligations.

Page 2, ligne 12.—Retrancher à partir du mot " lorsqu'il " jusqu'aux mots " les requérants " dans la ligne 16, et insérer à leur place ce qui suit :—" Quand il s'agit de

créer une corporation devant poursuivre sans bénéfice pécuniaire dans plus d'une province du Canada, un but national, patriotique, religieux, philantropique, charitable, scientifique, social, professionnel ou sportif, ou autre de ce genre."

Page 3, ligne 35.—Après " 89 " insérer " article ".

Page 3, ligne 38.—Après " 105 " insérer " et les articles ".

Page 10, ligne 17.—Retrancher " a été autorisée à commencer " et insérer " a commencé ".

Page 10, ligne 36.—Retrancher " septembre 1917 " et insérer " janvier 1918 ".

Page 16, ligne 18.—Retrancher " septembre 1917 " et insérer " janvier 1918 ".

Page 16, ligne 30.—Après le mot " avec " insérer " un original de ".

Page 16, lignes 33 et 34.—Retrancher les mots " vingt et un " et insérer " trente ".

Page 17, ligne 7.—Retrancher " vingt et un " et insérer " trente ".

Page 17, ligne 28.—Retrancher " septembre 1917 " et insérer " janvier 1918 ".

Page 17, ligne 40.—Retrancher " vingt et un " et insérer " trente ".

Page 19, ligne 16.—Retrancher " sept " et insérer " quatorze ".

Page 22, ligne 34.—Après " prospectus " insérer " ou dans tout avis tenant lieu de prospectus ".

Page 23, lignes 10 et 11.—Retrancher " suffisante pour justifier " et insérer " qui de l'avis du Secrétaire d'Etat du Canada justifie ".

Page 23, ligne 12.—Retrancher " compagnie " et insérer " corporation ".

Page 23, ligne 14.—Retrancher " compagnie " et insérer " corporation ".

Page 23, ligne 15.—Après le mot " suffisant " insérer " de l'avis du Secrétaire d'Etat du Canada ".

Page 27, ligne 25.—Après le mot " d'actif " insérer " depuis la dernière assemblée annuelle ".

Page 28, ligne 32.—Après le mot " d'actif " insérer " depuis la dernière assemblée annuelle ".

Page 30, ligne 27.—Après le mot " fois " insérer " toutefois nulle poursuite ne doit être intentée en vertu du présent article sans le consentement par écrit du Secrétaire d'Etat du Canada ".

Page 30, ligne 38.—Après " 17 " insérer " les articles ajoutés ou substitués à la Loi principale par ".

Ordonné, que lesdits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance distincte du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (53) intitulé: " Loi concernant les Assurances ", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé a l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (127) intitulé: " Loi des électeurs militaires, 1917 ", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: " Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant ét élu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 septembre 1917.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Domville (Lt-col.),	Mason (Brig.-gén.),	Roche,
Beith,	Donnelly,	McCall,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Douglas,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Blain,	Farrell,	McLaren,	Sharpe,
Bostock,	Fisher,	McLennan,	Shatford,
Bourque,	Forget,	McSweeney,	Smith,
Bowell (Sir Mackenzie),	Foster,	Milne,	Sproule,
Boyer,	Gillmor,	Mitchell,	Tanner,
Choquette,	Girroir,	Montplaisir,	Taylor,
Cloran,	Godbout,	Murphy,	Tessier,
Crosby,	Gordon,	Nicholls,	Thibaudeau,
Curry,	King,	Planta,	Thompson,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Thorne,
Daniel,	Lavergne,	Pope,	Watson,
David,	Lougheed (Sir James),	Power,	White,
Dennis,		Pringle,	Yeo.
Dessaulles,		Robertson,	

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion proposant la troisième lecture du bill (133) intitulé: "Loi des élections en temps de guerre", tel qu'amendé, ainsi que sur la motion proposant un amendement, et sur la motion proposant de modifier cet amendement (Voir page 446), ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dennis, Dessaulles, Domville (Lt-col.), Donnelly, Douglas, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, King, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McSweeney, Milne, Mitchell, Montplaisir, Murphy, Nicholls, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Ratz, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Smith, Sproule, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Watson, White, Wilson, Yeo.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,

MERCREDI, 19 septembre 1917.

Lee comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande de retenir les services de M. A. B. Hanney pour la prochaine session aux mêmes conditions que celles qui sont stipulées dans le rapport du comité du Compte rendu des Débats du 3 juin 1913; et que M. E. Fortier, garde son emploi aux conditions stipulées dans le même rapport.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,

Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance distincte du Sénat demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du 1er mars 1916, demandant la production de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les Chambres de Commerce de la Colombie-Britannique ,de même qu'entre le gouvernement et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant la requête présentée par les Chambres de Commerce de la Colombie-Britannique au sujet de la nomination d'un officier des douanes du Dominion au port de New-York.

(*Voir Documents de la Session 1917, No 283*).

Réponse partielle à une adresse du Sénat du 7 février 1917, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un état indiquant la date, l'objet et le personnel de toutes les commissions instituées par l'ancien gouvernement depuis son ascension au pouvoir en 1896 jusqu'à son remplacement par le gouvernement actuel en 1911, ainsi que le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, et ce que chacune d'elles a coûté au pays.

(*Voir Documents de la Session 1917, No 161a*).

Réponse partielle à une adresse du Sénat du 14 août 1917, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un relevé contenant le nom de chaque juge de la Cour Suprême, des Couurs de districts et de comté, dans toutes les provinces du Canada, en l'an 1916, et un état des sommes payées à chacun de ces juges au cours de la dite année, en

(*a*) salaires;
(*b*) frais de déplacement;
(*c*) allocations de toute nature;
(*d*) rémunérations pour avoir siégé comme commissaires;
(*e*) rétributions de tout genre;

et donnant aussi les noms des juges qui ont siégé comme commissaires ou rendu d'autres services au public sans exiger de rénumération.

(*Voir Documents de la Session 1917, No 284*).

Réponse à une adresse du Sénat du 9 août 1917, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat tous les documents relatifs à l'achat par le ministère de la Milice de "Bonnie Bel air" de M. W. T. Rodden, qui constitue une partie du numéro (9) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, et particulièrement le rapport des avocats qui ont fait l'examen des titres de la propriété.

(*Voir Documents de la Session 1917, No 285*).

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion :— Que le bill (133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre", tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant; et sur la motion en amendement :—

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion :—mais après que l'article premier du dit bill soit amendé en retranchant les mots: "de la Nouvelle-Ecosse" à la page 3, ligne 9, à la page 8, ligne 38, et à la page 10, lignes 8, 10 et 11; et aussi sur la motion en amendement à l'amendement :—

Que tous les mots après "Que" dans l'amendement soient retranchés et remplacés par les suivants: "nonobstant tout ce qui peut y avoir de contraire contenu dans cette loi, dans la Nouvelle-Ecosse, sur la demande d'une personne ayant droit de vote en vertu de la présente loi dans une des divisions de la dite province, la liste électorale de cette division peut être revisée par le juge de comté en tout temps dans les 30 jours qui suivront l'adoption de la dite loi.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Avec la permission du Sénat.

Ladite motion en amendement à l'amendement et ladite motion en amendement à la motion principale ont été retirées.

Il a été proposé en amendement

Page 13, ligne 47.—Après " appliquer " ajouter ce qui suit comme alinéa 5 de l'article 65A :—

" 5. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse—(1) Les différents juges de la Cour de comté reviseront les listes des votants et seront désignés comme officiers reviseurs. Chacun d'eux a juridiction pour juger des appels des décisions des énumérateurs, dans le district électoral du ressort où il réside, et a le pouvoir et le mandat de nommer un ou plus d'un officier reviseur (possédant juridiction semblable) pour chaque district électoral dans les limites de tel ressort de juge de comté. Ces officiers reviseurs additionnels devront être des avocats n'ayant pas moins que cinq années de pratique. Avant d'agir comme tel, chaque officier reviseur prêtera, devant le juge qui l'a nommé, serment de remplir fidèlement ses devoirs. Un officier reviseur a le pouvoir de prendre connaissance et de disposer, en conformité des dispositions de cette loi, de tous les appels qui peuvent lui être soumis. Subordonnément aux dispositions du présent alinéa, il déterminera ou confirmera, quant aux avis à donner, aux témoignages ou autres matières, la procédure à suivre qui, à son avis, est équitable et raisonnable, en tenant compte des circonstances.

" (2) Dans la dite province, les énumérateurs adopteront comme base des listes de votants qu'ils prépareront respectivement, les listes préparées pour les diverses divisions de votation établies, et qui, au soixantième jour précédant immédiatement le jour fixé pour la nomination des candidats, étaient officielles ou étaient le plus récemment officielles, d'après les lois de la province, pour les fins des élections provinciales, et ils n'inscriront, sur ces listes servant de base, aucun autre nom que ceux des (*a*) personnes du sexe féminin rendues habiles à voter, par la présente partie de la présente loi, à l'élection d'un député, et (*b*) des personnes du sexe masculin qui, en vertu des lois de la province, étaient qualifiées à être ajoutés à ces listes quand ces listes ont été préparées, ou qui, en vertu des lois de la province ou de la présente partie de la présente loi, sont habiles à voter ainsi; et cet énumérateur ne retranchera de ces listes de base aucun autre nom que ceux (*a*) des personnes qui, lors de la préparation de ces listes, n'étaient pas qualifiées à y faire inscrire leurs noms, ou (*b*) des personnes rendues, par la présente loi, inhabile à voter à l'élection d'un député. Dans ladite province, tout énumérateur qui retranchera de ces listes de base le nom de qui que ce soit, donnera immédiatement à la personne en cause, par lettre recommandée, adressée à l'endroit indiqué sur cette liste de base, ou à sa dernière adresse connue, avis de cette résolution et des raisons pour lesquelles elle a été faite. Dans la dite province, chaque énumérateur complètera, datera du lieu de sa résidence et signera les copies des listes de votants préparées par lui quinze jours avant le jour de votation; il affichera immédiatement deux copies de ces listes, ainsi que l'exige l'article 48 de la présente loi, et remettra personnellement, ou transmettra par lettre recommandée, à l'officier reviseur du district électoral où se trouve sa division de votation, une troisième copie. De plus, il remettra ou transmettra par lettre recommandée une copie de cette liste à chacun des candidats. La liste ainsi préparée ne sera pas sujette à révision par l'énumérateur, et l'énumérateur n'aura d'autre devoir à remplir que l'émission, dans un das de nécessité, d'un certificat d'après la formule F3 en vertu de l'alinéa (*g*) de l'article 67. Si l'énumérateur refuse ou omet d'inscrire sur la liste des votants le nom d'une personne qui ce présent alinéa l'autorise à inscrire, ou retranche ou élimine de la liste de base le nom d'une personne autre qu'une personne qu'il est autorisé, en vertu du présent alinéa, à retrancher ou éliminer, telle personne

(ou, dans le cas d'un électeur qualifié qui peut être absent de la division de votation à l'époque de l'énumération, un électeur de la division de votation agissant au nom de la dite personne absente) peut, dans les quatre jours qui suivent l'affichage de la dite liste par l'énumérateur, en appeler au dit officier reviseur en donnant un avis écrit déclarant les faits, le dit avis étant adressé par la poste à l'énumérateur et au dit officier reviseur respectivement. Appel pourra également être interjeté de la même manière, et à la suite d'un avis semblable, et d'un avis supplémentaire par lettre recommandée à la personne inscrite sur la liste, contre l'inscription, par l'énumérateur agissant sous l'autorité du présent alinéa, du nom de telle personne sur la dite liste. La lettre recommandée doit être expédiée à l'adresse de la personne telle que portée à la liste, ou à sa dernière adresse connue. L'officier reviseur tiendra en premier lieu séance à tel endroit qu'il peut déterminer et dont il donnera avis public dix jours avant le jour de votation. Il continuera de siéger à titre d'officier reviseur jusqu'à ce qu'il ait disposé de tous les appels, mais, en nul cas, plus de six jours, ou, si l'un des cinq jours qui suivront son premier jour de séance se trouve un dimanche, il prendra ses dispositions de manière à terminer en cinq jours sa besogne d'officier reviseur. Il fera et marquera de ses initiales, sur la liste des votants, les changements rendus nécessaires par le résultat de ses décisions, et ajoutera à chacune de ces listes les mots suivants, authentiqués par sa signature:—

Je certifie que ce qui précède est une liste exacte des votants de la division de votation No. .... (*ou selon le cas*) du distrit électoral de ...., telle que revisée, après appel, par moi ce ...... jour de .... 191....

Officier reviseur du district électoral de .... en la province de la Nouvelle-Ecosse.

" (3) Quatre jours avant le jour de votation l'officier reviseur remettra personnellement ou transmettra, par lettre recommandée, à chacun des candidats dans le district électoral, un relevé des changements qu'il aura faits dans la liste des votants, sur appel, et, le même jour, il remettra à l'officier rapporteur autorisé les listes revisées après appel ainsi que toutes les autres listes reçues par lui des divers énumérateurs, mais au sujet desquelles il n'y aura pas eu appel, ou, dans le cas d'appel, il n'y aura pas été apporté de changement. L'officier rapporteur remettra immédiatement ou avant six heures du matin du jour de la votation les dites listes aux sous-officiers-rapporteurs autorisés. Toutes ces listes seront considérées comme closes, et l'article 62 de la présente loi ne s'y appliquera en aucune manière non plus qu'aux personnes dont les noms y figurent.

" (4) Immédiatement après avoir reçu avis de sa nomination, l'énumérateur commencera à s'acquitter de ses devoirs et déterminera la date et l'endroit où il se tiendra pour examiner les demandes à lui soumises dans l'exécution de ses devoirs; il donnera avis de l'heure et de l'endroit où il entendra les intéressés, ou en donnant avis public dans un journal publié dans le district électoral, ou en affichant cet avis dans au moins quatre endroits publics de son district; quiconque désire faire inscrire un nom sur la dite liste, ou en faire retrancher, remettra à l'énumérateur au moins deux jours avant le jour de séance une liste de tels noms, et cette liste devra pouvoir être examinée par tout votant ou candidat durant ces deux jours. Tout votant dont on se propose de radier le nom de cette liste devra recevoir deux jours d'avis, par lettre recommandée, adressée à l'adresse de ce votant telle que portée sur la liste ou à la dernière adresse connue de ce votant. L'audition de ces demandes commencera dans les dix jours qui suivront la réception par lui de l'avis de sa nomination. L'énumérateur entendra, en séance publique, les témoignages qui pourront offrir un candidat ou tout votant au sujet de l'inscription de noms sur la dite liste ou de la radiation de noms de telle liste, et rendra sa décision sur toutes les demandes entendues. L'énumérateur continuera à tenir séance de jour en jour jusqu'à ce que toutes les causes soient décidées. L'énumérateur est autorisé à accepter, comme preuve *prima facie* de son droit d'être portée sur

la liste, la déclaration statutaire de toute personne qui désire être placée sur la liste qu'elle est qualifiée à voter à l'élection. Le nom et l'adresse de l'énumérateur de chaque district électoral seront publiés dans la *Gazette du Canada* et dans un journal publié dans le district électoral, aussitôt après sa nomination."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée:—

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, il a été proposé, en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant le mot "soit" et l'autre après et que ce qui suit soit inséré à la fin de la motion: "mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en éliminant toutes les dispositions tendant à priver de leur droit d'électeur toute classe de citoyens britanniques qui sont actuellement des électeurs qualifiés conformément aux lois de la province dans laquelle ils résident".

La question de concours ayant été posée sur ladite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Il a été proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de telle sorte que dans tous les cas où le nom d'un électeur a été inscrit sur la liste électorale par un énumérateur et que le droit de voter du dit électeur n'a pas été reconnu lors du vote, il appartiendra au dit électeur de prouver son droit de voter si les votes sont recomptés devant un juge.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

Il a été proposé en amendement

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "d'hui à six mois".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion

Que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Loi modifiant la Loi de subventions aux bassins de radoub, 1910", a été lu la deuxième fois.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (Q2) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par cette Chambre au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des Vétérans de la Grande Guerre", ayant été lu;

Avec la permission du Sénat,

Sur motion, il a été

Ordonné, de retirer le dit bill et de rembourser à ses promoteurs les droits qu'ils ont payés moins les frais de l'impression et de la traduction.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer" et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

1. Page 1, ligne 10.—Insérer immédiatement après la clause 1 du bill ce qui suit:—

"1*a* Est modifié l'alinéa (*e*) de la clause 34 de l'article 2 de la dite loi par l'addition à la fin du dit alinéa de ce qui suit:—

"Y compris toute indemnité payable en vertu des dispositions de quelque loi du Parlement du Canada ou d'une Législation provinciale pourvoyant au paiement d'indemnités aux ouvriers victimes d'accidents ou de maladies professionnelles".

"1*b*. Est modifié l'article 50 de la dite loi par l'addition de ce qui suit à la fin du dit article:—

"Mais lorsque pareil règlement, ordonnance ou décision prescrit l'exécution d'un acte quelconque ou de quelque chose ou affaire pour la sécurité du public ou des employés du chemin de fer, aucune prorogation de délai ne doit être accordée sans audience ou avis."

"1*c*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 246 de la dite loi par l'addition immédiatement après le mot "maintenu" dans la troisième ligne du dit paragraphe des mots "le long de ou".

"1*d*. Est modifié l'article 269 de la dite loi par l'addition des paragraphes suivants:—

(*d*) "quant à la longueur des sections que les employés de la compagnie sont obligés de tenir en bon état, et quant au nombre d'employés exigés pour chaque section, de manière à éloigner tout danger pour le public et les employés.

(*e*) "limitant ou règlementant les heures de service des employés ou d'une ou de plusieurs catégories d'employés, en vue de prévenir tout danger pour le public et pour les employés.

(*f*) "pourvoyant à l'usage d'une espèce spécifiée de combustible ou de force motrice, ou au mode ou moyen de traction sur une locomotive ou sur toutes les locomotives et sur tous les trains, dans un district".

"1*e*. Est abrogé le paragraphe 2 de l'article 274 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"(2) Lorsque le règlement municipal d'une cité ou d'une ville interdit l'emploi du sifflet à vapeur ou des cloches de locomotives au passage d'une traverse dans les

limites de cette cité ou de cette ville, ce règlement doit, s'il est approuvé par une ordonnance de la Commission dans la mesure de l'interdiction qu'il comporte, relever la compagnie et ses employés de l'obligation que le présent article impose."

"1*f*. Est abrogé le paragraphe 1 de l'article 266 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"276. Chaque fois que, dans une cité, une ville ou un village, un train n'ayant pas en tête une locomotive traverse ou longe une voie publique à niveau et qui n'est pas suffisamment protégée par des barrières ou autrement, la compagnie doit avoir sur la partie du train, formant aussi la tête du convoi, quelqu'un pour avertir les personnes qui se tiendraient sur la voie du chemin de fer, la traverseraient ou seraient sur le point de la traverser."

"1*g*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 292 de la dite loi par l'addition à la fin du dit paragraphe:—

"Tout chef de train ou autre employé faisant rapport à la compagnie au sujet de tout pareil accident doit, le plus tôt possible après que pareil accident s'est produit, en notifier la Commission par télégramme".

"1*h*. Est abrogé l'article 300 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"300 (1) Un juge d'une Cour Supérieure ou d'une Cour de comté, deux juges de paix, un magistrat stipendiaire ou un magistrat de police, en toute partie du Canada, un greffier de la paix, greffier de la Couronne ou juge des sessions de la paix dans la province de Québec, dans l'étendue de juridiction desquels circule le chemin de fer, peuvent, à la demande de la compagnie nommer un sujet britannique aux fonctions de constable sur le parcours de ce chemin de fer.

"(2) Toute personne ainsi nommée doit prêter serment ou faire une déclaration solennelle devant un juge ou un autre fonctionnaire autorisé à faire la nomination ou à administrer le serment, selon la forme et dans les termes suivants, savoir:—

"Je, A. B., nommé constable sur le parcours (*nom du chemin de fer*) sous l'aurité des dispositions de la *Loi des chemins de fer,* jure que je suis un sujet britannique; que je servirai bien et fidèlement notre Souverain Seigneur le Roi, en ma qualité de constable, sans faveur ni affections, sans malice ni mauvais vouloir, et que je ferai tout en mon pouvoir pour maintenir la paix et prévenir tous attentats à la paix; et que, tant que je remplirai cette charge, je m'acquitterai, dans la pleine mesure de mon habileté et de mon jugement, des devoirs qu'elle comporte, d'une manière fidèle et conforme à la loi. A ce, Dieu me soit en aide."

"(3) Cette nomination doit être rédigée sous le seing du fonctionnaire qui l'a faite; et la personne qui a administré le serment ou reçu la déclaration doit mentionner à l'endos de cette nomination écrite que la personne nommée a prêté ce serment ou souscrit cette déclaration."

"1*i*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 306 de la dite loi par le retranchement du mot "un" dans la cinquième ligne du dit paragraphe et la substitution du mot "deux".

"1*j*. Est abrogé l'article 308 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"308. La compagnie peut, par ses statuts, règles ou règlements, afin de les mieux faire observer, prescrire des amendes exécutoires par voie sommaire d'au plus quarante dollars pour toute contravention qui y est commise".

1*k*. Est abrogé le paragraphe 3 de l'article 310 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"(3) Aucun de ces statuts, règles ou règlements n'a de force ou d'effet s'il n'a pas été ainsi sanctionné, ou après que cette sanction a été rescindée."

"1*l*. Est abrogé l'alinéa (*d*) de l'article 393 et le suivant lui est substitué:—

"(*d*) Chaque fois que, dans une cité, une ville ou un village, un train de la compagnie, n'ayant pas en tête une locomotive peut légalement traverser ou longer à ni-

veau une voie publique insuffisamment protégée par des barrières ou autrement, et que la compagnie omet de placer sur la partie de ce train, qui forme alors la tête du train, un employé chargé d'avertir les personnes qui se trouveraient à ce moment sur la voie ferrée ou la traverseraient ou se disposeraient à la traverser ".

" 1*m*. Est modifié l'article 394 de la dite loi par l'addition du paragraphe suivant:—

" (2) Nul employé n'est passible de cette amende s'il prouve que pareille obstruction est due à l'exécution et à l'observation des règles de la compagnie, et en pareil cas la compagnie et son surintendant ou autres fonctionnaires en charge du service du chemin de fer, ou de la division du chemin de fer sur laquelle cette obstruction s'est produite, sont chacun coupables de la contravention mentionnée au présent article est passible d'une amende de deux cents dollars au maximum."

Dans le titre.

Ajoutez les mots: " et pour modifier à d'autres égards la Loi des chemins de fer".

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance distincte du Sénat demain.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 septembre 1917.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Boyer, Choquette, Cloran, Crosby, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly Douglas, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Landry, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Mason (Brig.-gén.), McCall, McHugh, McLaren, McLennan, McSweeney, Milne, Montplaisir, Planta, Poirier, Pope, Power, Pringle, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Shatford, Sproule, Tanner, Tessier , Thibaudeau, Thorne, Watson, White, Wilson.

PRIÈRES

L'honorable M. Foster, du comité spécial chargé d'étudier la question de l'éducation en matière d'agriculture à donner aux soldats revenus de la guerre, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 69,
MERCREDI, 19 septembre 1917.

Le comité spécial chargé d'étudier la question de l'éducation en matière d'agriculture à donner aux soldats revenus de la guerre, et de faire rapport, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le quorum du comité soit réduit à deux (2) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. G. FOSTER,
Président du comité.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que la règle 23*e* soit suspendue relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour prendre en considération le bill (118) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance distincte du Sénat aujourd'hui.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au bill (D) intitulé: " Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer ", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'ils soient revoyés à un comité général présentement.

Le Sénat s'est ajourné et s'est formé en comité général pour prendre les dits amendements en considération.

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance et l'honorable M. Blain a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait pris les dits amendements en considération et l'avait chargé de faire rapport au Sénat d'acquiescer aux dits amendements.

Les dits amendements ont alors été adoptés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par cette Chambre au dit bill sans aucun amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

L'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Dessaulles,	Legris,	Tessier,
Beith,	Douglas,	McHugh,	Thibaudeau,
Bostock,	Farrell,	McSweeney,	Watson,
Dandurand,	Godbout,	Power,	Wilson.—19
David,	King,	Roche,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Blain,	Daniel,	Macdonell,	Planta,
Bolduc (Président),	Fisher,	Mason (Brig.-gén.),	Robertson,
Bourque,	L'Espérance,	McCall,	Ross (Middleton),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed (Sir James),	McLennan,	Shatford,
		Milne,	Sproule,
			Tanner.—19

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (135) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour les services publics de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V2) intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre" et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après le mot "association" insérer "autre qu'une église ou que l'Armée du Salut".

Deuxième amendement dans l'anglais seulement.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MERCREDI, 19 septembre 1917.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agée paas leur amendement au bill (No 66) Loi modifiant la Loi des Juges,—pour les raisons suivantes:—

Parce que l'amendement ne se rattache pas au bill,—lequel n'a pour but que de pourvoir aux appointements de deux juges additionnels, de restreindre en certains cas les frais de voyage des juges et de rendre applicables à la Cour de Circuit du district de Montréal certaines dispositions de la Loi s'appliquant maintenant aux juges de la Cour de comté;

Parce que, bien qu'il soit judicieux de modifier les pensions maintenant en vigueur quant aux titulaires à être nommés subséquemment, il n'est pas dans l'intérêt public de modifier la rémunération ou les pensions des juges actuellement en office de manière à leur causer un préjudice;

Parce que l'amendement défend aux juges de vaquer à aucune fonction en dehors de leurs attributions judiciaires, et que, bien qu'il puisse être bénéficiable de rendre plus précises et définies les restrictions actuelles, il est des devoirs qu'un chacun est tenu de remplir, qu'il est impossible aux juges de se plier à une restriction aussi considérable, et que, à tout événement, il n'est pas dans l'intérêt public d'imposer une restriction si étendue;

Parce que cet amendement touche à des questions de sérieuse importance affectant l'indépendance des juges, lesquelles questions demandent une étude des plus attentive de la part de la Chambre des Communes, étude qui ne peut être faite d'une manière adéquate à la présente session, et parce que ces questions peuvent être plus avantageusement réglées par le moyen d'un bill préparé avec cet objet en vue, et en des circonstances qui permettraient de les délibérer avec le soin voulu.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion, il a été

Ordonné, que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au dit bill, auquel la Chambre des Communes n'a pas acquiescé et qu'un message soit envoyé à cette Chambre pour l'en informer.

Le Sénat s'est ajourné.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Beith, Belcourt, Blain, Bostock, Bourque, Bowell (Sir Mackenzie), Choquette, Cloran, Crosby, Dandurand, Dennis, Dessaulles, Douglas, Farrell, Fisher, Foster, Fowler, Girroir, King, Landry, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, Mason, (Brig.-gén.), McHugh, McLennan, McSweeney, Milne, Montplaisir, Pope, Pringle, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Sharpe, Shatford, Sproule, Tessier, Thibaudeau, Thorne, Watson, White.

L'honorable M. Béique, du comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays, les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Sénat,
Chambre de comité No 69,
Jeudi, 20 septembre 1917.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir davantage des mesures prises ou qui devraient être prises pour promouvoir en ce pays les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, aussi bien durant la guerre qu'après la guerre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité, conformément à l'autorisation que lui avait donnée le Parlement au cours de la session dernière, a, durant l'ajournement des Chambres, adressé la circulaire suivante à toutes les corporations du Canada qui poursuivent un but d'intérêt général ou qui viennent en rapport avec le public (soit enciron 22,000 circulaires):

" Conformément aux instructions du comité spécial récemment institué par le Sénat du Canada " pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre ", nous vous adressons ci-inclus une copie de l'arrêté ministériel en vertu duquel a été instituée par le Gouvernement, au mois d'octobre 1915, la Commission pour le Développement des Ressources économiques.

En lisant cet arrêté ministériel, vous pourrez vous rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la Commission peut difficilement résoudre tous ces problèmes saus l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués au pays.

En instituant ce comité spécial, le Sénat a eu surtout en vue d'aider la commission à accomplir la tâche dont elle a été chargée, de s'enquérir du développement et de l'emploi de nos ressources naturelles, et de faire un appel à tous les corps constitués du Canada pour solliciter leur coopération active à cette œuvre.

Les dépenses effroyables, les pertes de vies et les destructions causées par la guerre sans précédent dans laquelle l'Europe presque entière et le Canada sont engagés, le fait que maintenant les activités individuelles et publiques se livrent principalement à des industries nouvelles et temporaires, tout cela sera cause qu'à la signature de la paix des mesures promptes et effectives devront être prises pour rendre au pays sa vie normale.

Au Canada, c'est par le développement et l'amélioration de l'agriculture, par la création d'industries homogènes et par l'expansion de notre commerce que s'effectuera le retour à un état normal.

Le développement de notre agriculture dépendant de l'augmentation de la population, il est de première nécessité de trouver les moyens d'attirer au pays une classe d'immigrants désirables et aussi nombreux que possible.

La paix conclue, le commerce s'étendra dans de nouvelles voies, au sein de l'Empire, ainsi qu'avec les pays alliés et neutres. Nous devons nous préparer à prendre notre bonne part de ce commerce nouveau et à y trouver de l'emploi pour nos capitaux et notre main-d'œuvre actuellement engagés dans la fabrication des munitions de guerre.

Nous devons également nous préparer à appliquer au domaine de l'économie, dès la fin de la guerre, nos énergies nationales maintenant concentrées sur le champ de bataille.

Le comité spécial réclame instamment votre diligente assistance et vous prie d'étudier sérieusement ces diverses questions et surtout celles qui relèvent plus particulièrement de votre compétence.

Pareil appel est adressé à toutes les corporations municipales, aux Boards of Trade, Chambres de Commerce, écoles, collèges et universités, commissions scolaires, associations agricoles et manufacturières, compagnies de transport, dignitaires ecclésiastiques, directeurs des divers services du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, aux Barreaux, aux Facultés de Médecine, aux Ordres des Notaires, aux associations commerciales, aux journaux et associations de presse, aux associations ouvrières, en un mot à tous les corps constitués du pays; *et le comité espère recevoir de chacun de ces corps, le plus diligemment possible et sous une forme précise, le résultat que produira l'étude de ces questions avec les recommandations qui s'en suivent.* Si les renseignements que nous sollicitons de votre part ont été publiés déjà, il nous suffira d'une indication qui nous permette d'y référer.

Outre les suggestions qu'il en attend, le comité compte sur le concours précieux que voudront bien lui apporter les journaux en intéressant leurs lecteurs à la présente enquête, en donnant le plus de publicité possible à l'œuvre entreprise par le comité et en invitant le public à exprimer son opinion.

Chacun devrait faire sa part pour mettre le pays en état de surmonter le grand bouleversement occasionné par la guerre. Et que personne ne perde de vue que cette action commune peut procurer les moyens d'empêcher une forte dépression de se produire à la fin des hostilités, et posera des bases solides à la prospérité future de notre vaste Dominion."

Environ deux cent cinquante communications nous furent adressées en réponse à cette circulaire. Un certain nombre ne traitent que de matières d'intérêt local, tandis que d'autres contiennent des suggestions d'ordre général. Parmi ces dernières nous avons choisi les plus utiles pour les faire imprimer, et nous les annexons au présent rapport, avec les vues et les suggestions de Lord Shaugnessy.

Votre comité a tenu plusieurs séances pour discuter à fond toutes ces communications relatives à l'agriculture, et il a l'honneur de vous soumettre, en conséquence, les suggestions suivantes:—

1. Que le gouvernement fédéral s'entende avec les gouvernements provinciaux pour adopter un système de concession et de vente de lots de ferme, en vertu duquel aucun canton ou district ne serait ouvert à l'agriculture avant que les qualités du sol en aient été étudiées au point de vue minier, forestier et agricole, ni avant que les

avantages ou désavantages qu'offre cette région pour les fins de l'agriculture aient été bien établis.

2. Que les établissements agricoles se fassent d'après un plan de colonisation pourvoyant aux besoins des fermiers, qui ne doivent pas être trop éloignés des centres où ils pourront écouler leurs produits et qui doivent avoir un service de chemin de fer satisfaisant.

3. Que les terres fédérales de l'ouest, qui ne sont pas encore concédées, soient administrées de façon à encourager la culture mixte sur les terres les plus rapprochées des chemins de fer, et l'élevage sur les terres les plus éloignées en assurant aux éleveurs la possession de leurs terres pour un bon nombre d'années.

4. Que le crédit agricole soit organisé d'une façon pratique en facilitant des emprunts, sur un capital suffisamment garanti, pour des fins d'élevage, d'amélioration des fermes et de culture intensive, et en exigeant une responsabilité coopérative suffisante pour maintenir une surveillance locale convenable.

5. Que, avec le concours du département de l'Immigration, des sociétés soient organisées pour compiler et répandre des renseignements véridiques relativement aux conditions et à la répartition du travail dans tout le Dominion.

6. Que soit organisé un système propre à encourager et à aider les soldats de retour du front qui désirent se livrer à la culture de la terre et qui sont aptes à ce genre de travail.

7. Que dans chaque province soient établis des camps sur de bonnes terres arables où les soldats de retour du front pourront se livrer à différents emplois, suffisamment rémunérés, mais principalement à l'agriculture, et où ils pourront recevoir un enseignement théorique et pratique en vue de se fixer ultérieurement sur dès fermes.

8. Que soient formés des agronomes qui seront chargés de surveiller et de diriger la culture de certains lots de fermes (un ou plusieurs agronomes par localité) comme fermes modèles.

9. Que des dispositions générales soient prises pour que les engrais naturels soient mieux conservés et utilisés, et pour que les fermiers puissent se procurer des engrais chimiques au plus bas prix possible.

10. Que des experts soient chargés de s'enquérir sur les avantages qu'offriraient, tant aux fermiers de l'ouest qu'à ceux de l'est, les appareils de motoculture, et qu'une démonstration pratique de ces appareils soit faite dans les différentes parties de chaque province.

11. Que des mesures soient prescrites, aussitôt que la main-d'œuvre sera disponible, pour contraindre les fermiers à couper les mauvaises herbes avant qu'elles mûrissent.

12. Que les producteurs soient invités et encouragés à pratiquer la coopération d'achat et de vente, et à classifier les produits agricoles d'après leur qualité.

13. Que la construction d'entrepôts frigorifiques soit encouragée et les abattoirs multipliés.

14. Que soient encouragés les industries secondaires auxquelles peuvent se livrer les fermiers à leurs heures de loisir.

15. Que les conforts modernes, tels que le téléphone et la lumière électrique, soient étendus aux centres ruraux.

16. Que soit répandue la connaissance des bons engrais et leur mode d'emploi bien enseigné.

17. Que l'on fasse connaître au fermier la tuile à drainage et les avantages que son emploi comporte.

18. Que les éléments de l'agriculture soient enseignés dans toutes les écoles primaires, qui devraient posséder un lopin de terre à l'usage de leurs élèves.

19. Que le gouvernement provincial, dans les provinces de l'est, mette à la disposition de ceux qui désirent se livrer à l'agriculture des terres toutes prêtes ou à demi-prêtes à être mises en culture.

Votre comité recommande en outre:—

1. Que le ministère de l'Agriculture prenne en considération les excellentes suggestions, relatives au drainage des sols arables, que renferme le rapport ci-annexé de M. W.-F. O'Hara, D.L.S., I.C., et que ce ministère soit prié d'en ordonner la publication sous forme de bulletin.

2. Que mille exemplaires du présent rapport de votre comité soient imprimés avec les suggestions qui l'accompagnent, sous forme de plaquette, et répandus dans le public.

3. Que votre comité soit chargé, à la prochaine session du parlement, de poursuivre son enquête sur les autres sujets mentionnés dans l'ordre de la Chambre en vertu duquel il a été constitué.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que la règle 24*e* soit suspendue relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (135) intitulé : " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour les services publics de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 ", a été lu la deuxième fois.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,
Ottawa, 19 septembre 1917.

Monsieur, — J'ai reçu l'ordre du Gouverneur général de vous informer que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat, le 20 courant à cinq heures et demie, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. HENDERSON, Lieut.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

Chambre des Communes,
Jeudi, 20 septembre 1917.

Résolu, qu'un message soit envoyé a uSénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux amendements faits par Leurs Honneurs au bill (133) intitulé : " Loi des Elections en temps de guerre ", avec les amendements suivants :—

A. En biffant de l'alinéa (2) du paragraphe 5 du nouvel article 65A édicté par le dit bill, le mot " préparées " dans la ligne 16, et en le remplaçant par le mot " complétées " ; et en retranchant dans la ligne 18 les mots " lors de la préparation de ces listes " et en les remplaçant par les mots " lorsque ces listes ont été complétées ", à la page 1162 des Procès-verbaux de la Chambre des Communes.

B. En biffant du même susdit alinéa (2) les mots " et il n'aura aucun autre devoir à remplir si ce n'est l'émission, dans un cas de nécessité, d'un certificat d'après

la formule W3 en vertu du paragraphe (*g*) de l'article 67 ", lesquels mots se trouvent dans les lignes 31, 32 et 33, même page des dits Procès-verbaux.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat sans aucun amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône,

L'honorable le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étanat venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures.

Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Loi portanat modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite "*The Canadian Northern Railway Company*".

Loi constituant en corporation l'Ordre iméprial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette).

Loi concernant les bestiaux.

Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance).

Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus.

Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada.

Loi modifiant la Loi des compagnies.

Loi modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910.

Loi concernant les assurances.

Loi des électeurs militaires, 1917.

Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer, et modifiant par ailleurs la Loi des chemins de fer.

Loi des Elections en temps de guerre.

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence les bills suivants:—

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour les services publics de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918.

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour les services publics de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918.

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu le titre des bills, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence le Gouverneur général, a dit:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la SEPTIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT de la Puissance du Canada par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

D'importantes mesures ayant pour objectif la poursuite effective de la guerre ont engagé toute votre attention durant une longue session et je suis heureux aujourd'hui de vous relever de vos devoirs parlementaires.

Depuis le commencement de vos travaux le caractère si noble et si digne de notre cause s'est vu confirmé par deux événements d'une haute signification. Le peuple russe, notre allié, cherche, au milieu de circonstances difficiles, à établir des institutions qui réalisent entièrement son idéal de liberté et d'ordre. Au milieu de difficultés inévitables, qui commandent toute notre sympathie, il a affirmé sa détermination de demeurer fidèle à la cause des Alliés.

Les Etats-Unis d'Amérique, refusant de tolérer plus longtemps l'arrogance et les menaces du militarisme prussien, ont fait cause commune avec les Alliés et coopèrent vigoureusement avec eux dans la lutte pour la liberté et l'humanité. Le peuple canadien a déjà manifesté, à maintes reprises. la cordiale bienvenue avec laquelle il accueille comme compagnons d'armes nos puissants voisins, déjà nos alliés par le sang.

Les réunions du Cabinet Impérial de la Guerre et la Conférence Impériale de Guerre ont, dans les premiers mois de cette année, sensiblement favorisé la pleine et entière coopération du Dominion, tant dans la poursuite de la guerre que dans les préparatifs pour l'avenir.

Ces réunions constituent un pas important dans le développement des rapports constitutionnels entre les nations de l'Empire britannique.

Malgré l'augmentation des forces militaires des nations alliées, la résistance obstinée de l'ennemi sur tous les théâtres importants de la guerre démontre la nécessité de jeter dans la lutte notre plus grand effort et de hâter par là l'aurore du jour d'une paix permanente.

Sur le théâtre occidental de la guerre, le corps d'armée canadien, en s'emparant de la crête tant convoitée de Vimy et par ses récentes opérations aux environs de Lens, a maintenu sa haute renommée et puissamment contribué aux succès que les Alliés ont remportés sur ce théâtre de la guerre.

Dans le but d'obtenir les renforts absolument requis pour le soutien de nos troupes, il est devenu nécessaire de recourir à de nouvelles mesures, et l'autorité que vous avez accordée pour le service militaire obligatoire, par levée sélective, rencontrera le besoin pressant de secours immédiats. En même temps cette mesure assurera les moyens de promouvoir les activités du Dominion dans les sphères agricoles et industrielles.

Vous avez compris votre devoir en fournissant à ceux qui se dévouent à la défense de leur pays les meilleures garanties possibles qu'ils auront voix au chapitre dans la

décision des affaires nationales qui sont pour eux d'une importance majeure. A cette fin et pour reconnaître justement les services rendus et les sacrifices consentis pour le plus grand bien de l'Etat, les modifications nécessaires que vous avez apportées aux lois se rattachant à ces mesures ne manqueront point de produire le résultat voulu.

Les lois que vous avez adoptées en vue d'aider aux soldats de retour à s'établir au pays contribueront non seulement à assurer à ces braves la position sociale qu'ils méritent, mais devront aussi augmenter grandement la production agricole de ce pays.

La nomination d'un Contrôleur des Vivres et d'un Contrôleur des Combustibles, munis de pouvoirs étendus et de fonctions importantes, est basée sur la besoin impérieux d'une économie et d'une épargne des plus strictes afin que notre vigueur nationale ne soit pas amoindrie.

Afin que nos industries soient placées à la hauteur des problèmes difficiles que nous réserve l'avenir, des mesures bien sages ont été prises en vue de l'encouragement des recherches scientifiques et industrielles.

D'importants progrès ont été réalisés vers la solution de nos difficiles problèmes des transports par voie ferrée et des mesures ont été prises pour qu'un grand réseau de chemin de fer devienne la propriété du peuple canadien et fasse partie de ses entreprises nationales.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des généreux crédits que vous avez votés pour les besoins publics et pour la poursuite de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Malgré que le fardeau de la guerre devienne de plus en plus onéreux, le peuple canadien n'a pas ralenti ses efforts, bien décidé d'atteindre le but suprême d'une paix permanente par une victoire définitve, et je suis persuadé qu'il ne reculera devant aucun sacrifice et qu'il déploiera sans hésitation tous les nouveaux efforts voulus avec la volonté inébranlable de voir à ce que tant de sacrifices déjà consentis ne l'aient pas été en vain.

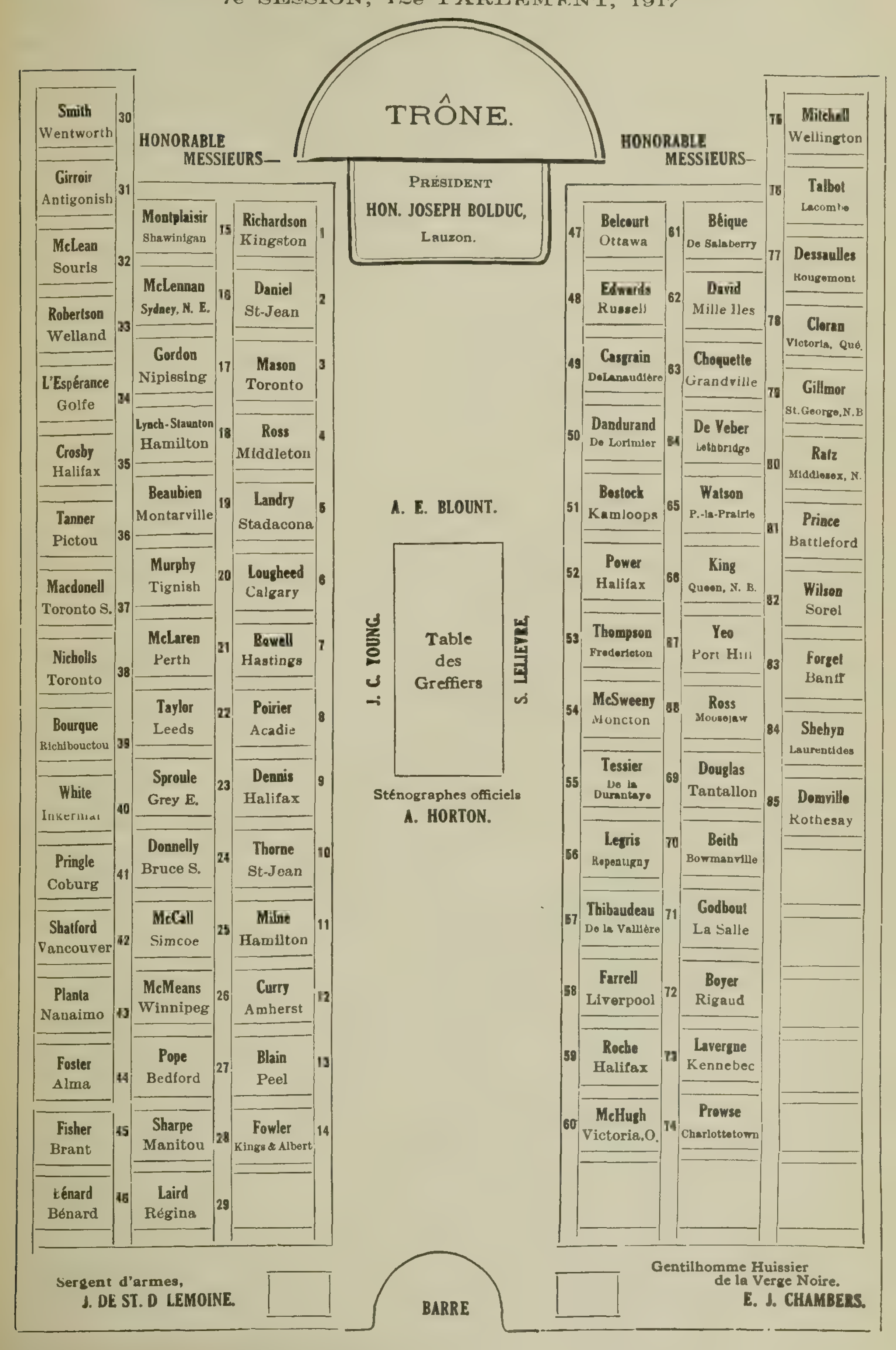
Son Honneur le Président du Sénat a alors dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi le 1er novembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le 1er novembre prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT

7e SESSION, 12e PARLEMENT, 1917



SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

7e SESSION, 12e PARLEMENT, 7-8 GEORGE V.

1917

L'HONORABLE PHILIPPE LANDRY, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Lawrence Geoffrey Power, C.P..	M. Sr Halifax........	Halifax, N.-E.
Joseph Bolduc (Président)...............	Lauzon............	Saint-Victor de Tring, Qué.
Pascal Poirier..........................	Acadie............	Shédiac, N.-B.
Sir James Alex. Lougheed, C.C.M.G., C.P	Calgary............	Calgary, Alta.
Peter McLaren........................	Perth..............	Perth, Ont.
Hippolyte Montplaisir..................	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
Philippe Landry, C.P...................	Stadacona..........	Candiac, Québec, Qué.
Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., C.P....	Hastings...........	Belleville, Ont.
Alfred A. Thibaudeau...................	De la Vallière......	Montréal, Qué.
George Gerald King...................	Queen's............	Chipman, N.-B.
Raoul Dandurand, C.P..................	De Lorimier........	Montréal, Qué.
John Yeo..............................	Prince-est..........	Port-Hill, I.P.-E.
Peter McSweeney......................	Northumberland.....	Moncton, N.-B.
Joseph P. B. Casgrain..................	De Lanaudière......	Montréal, Qué.
Robert Watson........................	Portage-la-Prairie...	Portage-la-Prairie, Man.
Joseph Shehyn........................	Laurentides........	Québec, Qué.
George McHugh........................	Victoria, O.........	Lindsay, Ont.
Joseph Godbout........................	La Salle...........	Beauceville, ouest, Qué.
Frederick P. Thompson..................	Fredericton........	Fredericton, N.-B.
Frédéric L. Béique.	De Salaberry.......	Montréal, Qué.
Joseph H. Legris.......................	Repentigny.........	Louiseville, Qué.
Jules Tessier..........................	De la Durantaye.....	Québec, Qué.
William C. Edwards....................	Rideau.............	Rockland, Ont.
James Domville, Lt.-Col.................	Rothesay..........	Rothesay, N.-B.
L. O. David...........................	Mille Iles..........	Montréal, Qué.
Henry J. Cloran........................	Victoria............	Montréal, Qué.
William Mitchell.......................	Wellington.........	Drummondville, Qué.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Hewitt Bostock	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
Philippe A. Choquette	Grandville	Québec, Qué.
James H. Ross	Regina	Moosejaw, Sask.
L. George De Veber	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
James M. Douglas	Tantallon	Tantallon, Sask.
Peter Talbot	Lacombe	Lacombe, Alta.
Robert Beith	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
Daniel Gillmor	Saint-George	Saint-George, N.-B.
George C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
Napoléon A. Belcourt, C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
Valentine Ratz	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
Arthur Boyer	Rigaud	Montréal, Qué.
Benjamin Prince	Saskatchewan	Battleford, Sask.
Edward Matthew Farrell	Liverpool	Liverpool, N.-E.
William Roche	Halifax	Halifax, N.-E.
Louis Lavergne	Kennébec	Arthabaska, Qué.
Amédée E. Forget	Banff	Banff, Alta.
Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal, Qué
Benjamin C. Prowse	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
Alphonse Alfred C. LaRivière	Provencher	Saint-Boniface, Man.
Rufus Henry Pope	Bedford	Cookshire, Qué.
George Taylor	Leeds	Gananoque, Ont.
John W. Daniel	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
George Gordon	Nipissing	North-Bay, Ont.
Nathaniel Curry	Amherst	Amherst, N-E.
William B. Ross	Middleton	Middleton, N.-E.
Edward L. Girroir	Antigonish	Antigonish, N.-E.
William Dennis	Halifax	Halifax, N.-E.
Patrick C. Murphy	Tignish	Tignish, I.P.-E.
Ernest D. Smith	Wentworth	Winona, Ont.
Alexander McCall	Simcœ	Simcoe, Ont.
James Mason (Brigadier-général)	Toronto	Toronto, Ont.
James J. Donnelly	Bruce-sud	Pinkerton, Ont.
William, H. Thorne	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
Thomas Simpson Sproule	Grey-est	Markdale, Ont.
John Milne	Hamilton	Hamilton, Ont.
Charles Philippe Beaubien	Montarville	Montréal, Qué.
John McLean	Souris	Souris, I.P.-E.
John Stewart McLennan	Sydney	Sydney, N.-E.
William Henry Sharpe	Manitou	Manitou, Man.
Frederic Nicholls	Toronto	Toronto, Ont.
Henry W. Richardson	Kingston	Kingston, Ont.
Gideon D. Robertson	Welland	Welland, Ont.
George Lynch-Staunton	Hamilton	Hamilton, Ont.
Adam B. Crosby	Halifax	Halifax, N.-E.
Charles E. Tanner	Pictou	Pictou, N.-E.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Thomas Jean Bourque	Richibouctou	Richibouctou, N.-B.
Henry W. Laird	Regina	Regina, Sask.
Lytton Wilmot Shatford	Vancouver	Vancouver, C.-B.
Albert E. Planta	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-B.
George W. Fowler	King et Albert	Sussex, N.-B.
Richard Blain	Peel	Brampton, Ont.
John Henry Fisher	Brant	Paris, Ont.
Lendrum McMeans	Winnipeg	Winnipeg, Man.
David Ovide L'Espérance	Golfe	Québec.
George Green Foster	Alma	Montréal, Qué.
Richard Smeaton White	Inkerman	Montréal Qué.
Angus Claude Macdonell	Toronto-sud	Toronto, Ont.
Roderick Harold Clive Pringle	Cobourg	Ottawa, Ont.
A. Bénard	Winnipeg	Bénard, Man.

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE.

7e SESSION, 12e PARLEMENT, 7-8 GEORGE V.

1917

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Beaubien, C. P.	Montarville	Montréal, Qué.
Béique, F. L.	De Salaberry	Montréal, Qué.
Beith, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
Belcourt, N. A., C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
Bénard, A.	Winnipeg	Bénard, Man.
Blain, R.	Peel	Branpton, Ont.
Bolduc, J. (Président)	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué
Bostock, H.	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
Bourque, T. J.	Richibouctou	Richibouctou, N.-E.
Bowell (Sir Mackenzie), C.C M.G., C.P.	Hastings	Belleville, Ont.
Boyer, A.	Rigaud	Montréal, Qué.
Casgrain, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal, Qué.
Choquette, P. A.	Grandville	Québec, Qué.
Cloran, H. J.	Victoria	Montréal, Qué.
Crosby, A. B.	Halifax	Halifax, N.-E.
Curry, N.	Amherst	Amherst, N.-E.
Dandurand, R., C.P.	De Lorimier	Montréal, Qué.
Daniel, J. W.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
David, L. O.	Mille Iles	Montréal, Qué.
Dennis, W.	Halifax	Halifax, N.-E.
Dessaulles, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
De Veber, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
Domville, J. Lt.-col.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
Donnelly, J. J.	Bruce-sud	Pinkerton, Ont.
Douglas, J. M.	Tantallon	Tantallon, Sask.
Edwards, W. C.	Rideau	Ottawa, Ont.
Farrell, E. M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
Fisher, J. H.	Brant	Paris, Ont.
Forget, A. E.	Banff	Banff, Alta.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Foster, G. G	Alma	Montréal, Qué.
Fowler, G. W	King et Albert	Sussex, N.-B.
Gillmor, D	Saint-George	Saint-George, N.-B
Girroir, E. L	Antigonish	Antigonish, N.-E.
Godbout, J	La Salle	Beauceville, ouest, Qué.
Gordon, G	Nipissing	North-Bay, Ont.
King, G. G	Queen	Chipman, N.-B.
Laird, H. W	Regina	Regina, Sask.
Landry, P	Stadacona	Candiac, Québec.
LaRivière, A. A. C	Provencher	Saint-Boniface, Man
Lavergne, L	Kennébec	Arthabaska, Qué.
Legris, J. H	Repentigny	Louiseville, Qué.
L'Espérance, D. O	Golfe	Québec.
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P	Calgary	Calgary, Alta.
Lynch-Staunton, G	Hamilton	Hamilton, Ont.
Mason, J. (Brigadier-général)	Toronto	Toronto, Ont.
Macdonell, A. C	Toronto-sud	Toronto-ouest.
McCall, A	Simcoe	Simcoe, Ont.
McHugh, G	Victoria, O	Lindsay, Ont.
McLaren, P	Perth	Perth, Ont.
McLean, J	Souris	Souris, I.P.-E.
McLennan, J. S	Sydney	Sydney, N.-E.
Milne, J	Winnipeg	Winnipeg, Man.
McSweeney, P	Northumberland	Moncton, N.-B.
McMeans L.	Hamilton	Hamilton, Ont.
Mitchell, W	Wellington	Drummondville, Qué.
Montplaisir, H	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
Murphy, P. C	Tignish	Tignish, I.P.-E.
Nicholls, F	Toronto	Toronto, Ont.
Planta, A. E	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-B.
Poirier, P	Acadie	Shédiac, N.-B.
Pope, R. H	Bedford	Cookshire, Qué.
Power, L. G., C.P	Halifax	Halifax, N.-E.
Prince, B	Saskatchewan	Battleford, Sask.
Pringle, R. H. C	Cobourg	Ottawa, Ont.
Prowse, B. C	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
Ratz, V	Middlesex-nord	New-Hamburg, Ont.
Richardson, H. W	Kingston	Kingston, Ont.
Robertson, G. D	Welland	Welland, Ont.
Roche, W	Halifax	Halifax, N.-E.
Ross, J. H	Regina	Moosejaw, Sask.
Ross, W. B	Middleton	Middleton, N.-E
Sharpe, W. H	Manitou	Manitou, Man.
Shatford, L. W	Vancouver	Vancouver.
Shehyn, J	Laurentides	Québec, Qué.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
SMITH, E. D	Wentworth	Winona, Ont.
SPROULE, T. S	Grey-est	Markdale, Ont.
TALBOT, P	Lacombe	Lacombe, Alta.
TANNER, C. E	Pictou	Pictou, N.-E.
TAYLOR, G	Leeds	Gananoque, Ont.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.
THIBAUDEAU, A. A	De la Vallière	Montréal, Qué.
THOMPSON, F. P	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Thorne, W. H	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
WATSON, R	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
WHITE, R. S	Inkerman	Montréal, Qué.
WILSON, J. M	Sorel	Montréal, Qué.
YEO, J	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.

LISTE DES SÉNATEURS

ONTARIO—24.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	PETER MCLAREN	Perth.
2	SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G., C.P	Belleville
3	GEORGE MCHUGH	Lindsay.
4	WILLIAM C. EDWARDS	Ottawa.
5	ROBERT BEITH	Bowmanville.
6	NAPOLÉON A. BELCOURT, C.P	Ottawa.
7	VALENTINE RATZ	New-Hamburg
8	GEORGE TAYLOR	Gananoque.
9	GEORGE GORDON	North-Bay.
10	E. D. SMITH	Winona.
11	ALEXANDER MCCALL	Simcoe.
12	JAMES MASON, (Brigadier-général)	Toronto.
13	JAMES J. DONNELLY	Pinkerton.
14	THOMPSON SIMPSON SPROULE	Markdale.
15	JOHN MILNE	Hamilton.
16	FREDERICK NICHOLLS	Toronto.
17	GEORGE LYNCH-STAUNTON	Hamilton.
18	GIDEON D. ROBERTSON	Welland.
19	HENRY W. RICHARDSON	Kingston.
20	RICHARD BLAIN	Brampton
21	JOHN HENRY FISHER	Paris.
22	ANGUS CLAUDE MACDONELL	Toronto.
23	ROBERT HAROLD CLIVE PRINGLE	Ottawa.
24		

QUEBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
1 Joseph Bolduc (Président)	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
2 Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières.
3 Philippe Landry	Stadacona	Candiac.
4 Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
5 Raoul Dandurand, C.P.	De Lorimier	Montréal.
6 Joseph P. B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal.
7 Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
8 Joseph Godbout	La Salle	Beauceville, ouest.
9 Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
10 Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville.
11 Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
12 L. O. David	Mille Iles	Montréal.
13 Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
14 William Mitchell	Wellington	Drummondville.
15 Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
16 George C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe.
17 Arthur Boyer	Rigaud	Montréal.
18 Louis Lavergne	Kennébec	Arthabaska.
19 Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal.
20 Rufus H. Pope	Bedford	Cookshire.
21 Charles Philippe Beaubien	Montarville	Montréal.
22 David Ovide L'Espérance	Golfe	Québec.
23 George Green Foster	Alma	Montréal.
24 Richard Smeaton White	Inkerman	Montréal.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 Lawrence Geoffrey Power, C.P.	Halifax.
2 Edward M. Farrell	Liverpool.
3 William Roche	Halifax.
4 Nathaniel Curry	Amherst.
5 William B. Ross	Middleton.
6 Edward L. Girroir	Antigonish.
7 William Dennis	Halifax.
8 John S. McLennan	Sydney.
9 Adam B. Crosby	Halifax.
10 Charles E. Tanner	Pictou.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Pascal Poirier	Shédiac.
2	George Gerald King	Chipman.
3	Peter McSweeney	Moncton.
4	Frederick P. Thompson	Fredericton.
5	James Domville, (Lt.-col.)	Rothesay.
6	Daniel Gillmor	Saint-George.
7	John W. Daniel	Saint-Jean.
8	William H. Thorne	Saint-Jean.
9	Thomas Jean Bourque	Richibouctou.
10	George W. Fowler	Sussex.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

	Les honorables	
1	John Yeo	Port-Hill.
2	Benjamin C. Prowse	Charlottetown.
3	Patrick C. Murphy	Tignish.
4	John McLean	Souris.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

	Les honorables	
1	Hewitt Bostock	Monte-Creek.
2	Lytton Wilmot Shatford	Vancouver.
3	Wilmot B. Planta	Nanaïmo.

MANITOBA—4.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Robert Watson	Portage-la-Prairie.
2	Alphonse Alfred Clément LaRivière	Saint-Boniface.
3	William W. Sharpe	Manitou.
4	Lendrum McMeans	Winnipeg.
5	A. Bénard	Bénard, Man.

SASKATCHEWAN—4.

	Les honorables	
1	James H. Ross	Regina.
2	James M. Douglas	Tantallon.
3	Benjamin Prince	Battleford.
4	Henry W. Laird	Regina.

ALBERTA—4.

	Les honorables	
1	James Alexander Lougheed, C.C.M.G., C.P	Calgary.
2	Peter Talbot	Lacombe.
3	L. George De Veber	Lethbridge.
4	Amédée E. Forget	Banff.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

7e SESSION, 12e PARLEMENT, 7-8 GEORGE V.

1917

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'honorable Président de la Chambre des Communes, Président.

SÉNAT.

Son Honneur le Président,
Les hon. Messieurs Bostock,
Bourque,
Boyer,
Corby,
Dennis,
Douglas,
Gillmor,
Gordon,
Landry, C.P.
LaRivière,
McHugh,
McLennan,
Poirier,
Power, C.P.,
Sproule—16.

CHAMBRE DES COMMUNES.

L'honorable M. L'Orateur,
Messieurs Béland,
Borden, Le très honorable Sir Robert,
Boyer,
Broder,
Clark (*Bruce*),
Copp,
Crothers, Honorable M.
Doherty, " "
Foster (*Toronto N.*) Hon. Sir George,
Laurier, Le très honorable Sir Wilfrid,
Lemieux, Hon. M.
Lewis,
Meighen, Hon. M.
Pardee,
Pugsley, Hon. M.
Sévigny, Hon. M.—17.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. Derbyshire, Sénat, Président.

SÉNAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
Les hon. Messieurs Cloran,	Les hon. Messieurs Bickerdike,
Crosby,	Bowman,
Curry,	Brabazon,
Dennis,	Brouillard,
De Veber,	Buchanan,
Domville,	Burnham,
Donnelly,	Cardin,
Forget,	Chabot,
Gillmor,	Clark (*Bruce*),
LaRivière,	Clarke (*Wellington*),
Legris,	Currie,
McCall,	Douglas,
McLean,	Elliott,
Pope,	Graham, Hon. M.
Prince,	Marshal,
Ratz,	Martin (*Montréal, Sainte-M.*)
Robertson,	Middlebro,
Sharpe,	Murphy, Hon. M.
Shehyn,	Nicholson,
Talbot,	Roche, Hon. M.
Taylor.—21.	Rochon,
	Stevens,
	Verville,
	White (*Victoria, Alta.*),
	Wilson (*Wentworth*)—. 25.

(Quorum 9.)

COMITE DES ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. Tessier, Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Farrell,
Lavergne.

Power, C.P.,
Ross (*Middleton*),
Sproule,
Tanner,
Tessier,
Yeo.—9.

(Quorum 3)

COMITE DES BANQUES ET DU COMMERCE.

L'honorable M. Thompson, Président.

Les honorables Messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt, C.P.,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.
Boyer,
Casgrain,
Curry,
Dandurand, C.P.,
Daniel,
Dessaulles,
Edwards,
Jones, Sir Lyman, Chevalier,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
Mason, (Brigadier-général),
McLennan,
McSweeney,
Mitchell,
Nicholls,
Ratz,
Roche,
Ross, (*Middleton*),
Ross (*Moosejaw*),
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Wilson,
Yeo.—32.

(Quorum 9.)

COMITE DES CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable M. Watson, Président.

Les honorables Messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt, C.P.,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.,
Casgrain,
Choquette,
Crosby,
Dandurand, C.P.,
David,
Daniel,
De Veber,
Domville,
Donelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Gillmor,
Girroir,
Godbout.
Gordon,
King,
Landry, C.P.,
Lavergne,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G , C.P.,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLaren,
Milne,
Mitchell,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power, C.P.,
Prowse,
Richardson,
Robertson,
Ross (*Middleton*),
Ross (*Moosejaw*),
Sharpe,
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson—50.

(Quorum 9)

COMITE DES BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. Boyer, Président.

Les honorables Messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt, C.P.,
Bostock,
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Dandurand, C.P.,
David,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Girroir,
Godbout,
King,
Legris,
Lynch-Staunton,
McHugh,
Montplaisir,
Murphy,
Ratz,
Tanner,
Wilson.—25

(Quorum 7.)

COMITE DE L'ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITE DU SENAT.

L'honorable M. Power, C.P., Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Bolduc (Président),
Bostock,
Dandurand, C.P.,
Daniel,
Gordon,
Landry, C.P.,
Legris,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
McHugh,
McLean,
McLaren,
McSweeney,
Montplaisir,
Power, C.P.,
Prince,
Prowse,
Robertson,
Ross (*Middleton.*),
Sproule,
Taylor,
Thompson,
Watson,
Yeo.—25.

(Quorum 7.)

COMITE DU COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. Farrell, Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.,
Dandurand, C.P.,
Dennis,
Farrell,
Forget,
Mason, (Brigadier-général),
Poirier,
Power, C.P.—9.

(Quorum 3.)

COMITE PERMANENT DES DIVORCES.

L'honorable M. Ross, (*Middleton*), Président.

Les honorables Messieurs

Bostock,
Daniel,
Lougheed, Sir James, C.C.M.G., C.P.,
Ross (*Middleton*),
Talbot,
Taylor,
Tanner,
Watson.—8.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'AGRICULTURE ET DES FORETS.

L'honorable M. Ross, (*Middleton*), Président.

Les honorables Messieurs

Béique,
Boyer,
Douglas,
Edwards,
Forget,
King,
Pope,
Power, C.P.,
Prince,
Ross (*Middleton*),
Smith.—11.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

L'honorable M. Davis, Président.

Les honorables Messieurs

Beith,
Bolduc, (Président),
Dandurand, C.P.,
La Rivière,
Nicholls,
Prowse,
Robertson,
Sharpe,
Watson.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

L'honorable M. McSweeney, Président.

Les honorables Messieurs

Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.,
Domville, (Lt.-col.),
Girroir,
Gordon,
Milne,
McSweeney,
Tessier.—7.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'HYGIENE PUBLIC ET DE L'INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

L'honorable M. DeVeber, Président.

Les honorables Messieurs

Belcourt, C.P.,
Bourque,
Daniel,
David,
De Veber,
Douglas,
Murphy,
Sproule,
Wilson—9.

(Quorum 3.)

COMITE DE L'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

L'honorable M. Power, C.P., Président.

Les honorables Messieurs

Belcourt, C.P.,
Bostock,
Daniel,
Donnelly,
LaRivière,
Lougheed, Sir James C.C.M.G., C.P.
Power, C.P.,
Roche,
Yeo.—9.

(Quorum 3.)

COMITE DES EDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

L'honorable M. Choquette, Président.

Les honorables Messieurs

Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Forget,
McLaren,
McLennan,
McSweeney,
Power, C.P.,
Watson.—9.

(Quorum 3.)

COMITE MIXTE DU RESTAURANT.

L'honorable Président du Sénat, Président.

Les honorables Messieurs

SENAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
Son Honneur le Président,	L'honorable M. l'Orateur,
Landry,	Fripp,
Taylor,	Pardee,
Thompson,	Ross,
Watson. —5.	Stanfield.—5.

SÉNATEURS DANS LES COMITÉS PERMANENTS

7e SESSION, 12e PARLEMENT, 7-8 GEORGE V.

1917

LISTE DE REPARTITION DES SÉNATEURS DANS LES COMITÉS PERMANENTS.

BEAUBIEN, L'honorable C. P.—Banques, Chemins de fer, Bills privés.

BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills Privés, Banques, Agriculture.

BEITH, L'honorable R.—Bills Privés, Economie Interne, Immigration, Chemins de fer.

BELCOURT, L'honorable N. A., C.P.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés, Service Civil, Hygiène publique.

BLAIN, L'honorable R.—Chemins de fer.

BOLDUC, L'honorable J., (Président).—Bibliothèque, Economie Interne, Immigration, Restaurant.

BOSTOCK, L'honorable H.—Bibliothèque, Ordres permanents, Chemins de fer, Bills Privés, Divorces, Service Civil, Débats.

BOURQUE, L'honorable T. J.—Bibliothèque, Chemins de fer, Hygiène publique.

BOWELL, L'honorable Sir Mackenzie, C.C.M.G., C.P.—Banques, Chemins de fer, Commerce, Débats.

BOYER, L'honorable A.—Bibliothèque, Bills Privés, Agriculture, Banques.

CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banques, Edifices publics.

CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Chemins de fer, Edifices publics, Bills Privés.

CLORAN, L'honorable H. J.—Impressions, Bills Privés, Edifices publics.

CROSBY, L'honorable A. B.—Impressions, Chemins de fer.

CURRY, L'honorable N.—Impressions, Banques.

DANDURAND, L'honorable R., C.P.—Banques, Chemins de fer, Débats, Immigration, Bills Privés, Economie Interne.

DANIEL, L'honorable J. W.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne, Divorces, Administration du Service Civil, Hygiène publique.

DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Bills Privés, Hygiène publique.

DENNIS, L'honorable W.—Bibliothèque, Débats, Impressions.

DESSAULLES, L'honorable G. C.—Banques.

DE VEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Hygiène publique.

DOMVILLE, L'honorable J.—Impressions, Chemins de fer, Bills Privés.

DONNELLY, L'honorable J. J.—Impressions, Chemins de fer, Service civil.

DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Bills Privés, Chemins de fer, Hygiène publique, Agriculture, etc.

EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.

FARRELL, L'honorable E. M.—Ordres Permanents, Bills Privés, Chemins de fer, Débats.

FISHER, L'honorable J. W.—Chemins de fer.

FORGET, L'honorable A. E.—Débats, Edifices publics, Impressions, Agriculture.

GILLMOR, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions, Chemins de fer.

GIRROIR, L'honorable E. L.—Bills Privés, Commerce, Chemins de fer.

GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills Privés.

GORDON, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills Privés.

KING, L'honorable G. G.—Chemins de fer, Bills Privés, Agriculture.

LANDRY, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie interne, Restaurant.

LARIVIÈRE, L'honorable A. A. C.—Service Civil, Impressions, Bibliothèque, Immigration.

LAVERGNE, L'honorable L.—Ordres Permanents, Chemins de fer.

LEGRIS, L'honorable J. H.—Impressions, Bills Privés, Economie interne.

LOUGHEED, L'honorable Sir James, C.C.M.G., C.P.—Banques, Chemins de fer, Divorces, Service Civil, Economie interne.

LYNCH-STAUNTON, L'honorable G.—Chemins de fer, Bills Privés.

MACDONELL, L'honorable A. C.—Chemins de fer.

MASON, Brig. général, L'honorable J.—Banques, Débats.

MCCALL, L'honorable A.—Chemins de fer, Impressions.

MCHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills privés, Economie Interne.

MCLAREN, L'honorable P.—Chemins de fer, Economie Interne, Edifices publics.

MCLEAN, L'honorable J.—Impressions, Economie interne.

MCLENNAN, L'honorable J. S.—Bibliothèque, Banques, Edifices publics.

MCSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Economie Interne, Commerce, Edifices publics.

MILNE, L'honorable J.—Chemins de fer, Commerce.

MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Banques.

MONTPLAISIR, L'honorable H.—Bills Privés, Economie Interne.

MURPHY, L'honorable P. C.—Hygiène publique, Bills Privés, Chemins de fer.

NICHOLLS, L'honorable F.—Banques, Immigration.

POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.

POPE, L'honorable R. H.—Agriculture, Chemins de fer, Impressions.

POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie Interne, Débats, Service Civil, Ordres Permanents, Edifices publics, Agriculture.

PRINCE, L'honorable B.—Impressions, Economie Interne, Agriculture.

PROWSE, L'honorable B. C.—Economie Interne, Immigration, Chemins de fer.

RATZ, L'honorable V.—Impressions, Bills Privés, Banques.

RICHARDSON, L'honorable H. W.—Chemins de fer.

ROBERTSON, L'honorable G. D.—Impressions, Chemins de fer, Economie interne, Immigration.

ROCHE, L'honorable W.—Banques, Service Civil.

ROSS, L'honorable J. H. (Moosejaw).—Banques, Chemins de fer, Divorces.

ROSS, L'honorable W. B. (Middleton).—Ordres Permanents, Divorces, Chemins de fer, Economie Interne, Banques, Agriculture.

SHARPE, L'honorable W. H.—Impressions, Chemins de fer, Immigration.

SHEHYN, L'honorable J.—Banques, Impressions.

SMITH, L'honorable E. D.—Banques, Agriculture.

SPROULE, L'honorable T. S.—Bibliothèque, Ordres Permanents, Economie Interne, Hygiène publique.

TALBOT, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer, Divorces.

TANNER, L'honorable C. E.—Ordres Permanents, Bills Privés, Divorces.

TAYLOR, L'honorable G.—Divorces, Impressions, Economie Interne, Restaurant, Banques.

TESSIER, L'honorable J.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Commerce, Banques.

THIBAUDEAU, L'honorable A. A.—Banques.

THOMPSON, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne, Restaurant.

THORNE, L'honorable W. H.—Banques.

WATSON, L'honorable R.—Chemins de fer, Economie Interne, Immigration, Restaurant, Edifices publics, Divorces.

WILSON, L'honorable J. M.—Hygiène publique, Bills Privés, Banques.

YEO, L'honorable J.—Ordres Permanents, Banques, Economie Interne, Service Civil.

INDEX

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU CANADA

7-8 GEORGE V, 1917

A

Abraham, Loi pour faire droit à Johnston Alexander:—Pétition: divorce, 42. Rapport 22 du comité, contre la pétition, 213. Adopté, 232.

Absence inévitable du Président:—339.

Accise:—38.

Administration du Serviie civil, Comité permanent de l':—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du uorum, 37. Adopté, 38.

Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—
En réponse au discours du trône, 19. Passée, 23-4. Réponse, 63.
Commissions nommées depuis 1911, 38-9. Réponse, 97.
Commissions nommées entre 1896 et 1911, 56. Réponse, 451.
Défense territoriale de la province de Québec, 90. Réponse, 165.
Copie des arrêtés en conseil: chapitre 20, article 15, paragraphe 5. Statuts 4-5 George V, 125. Réponse, 147.
Destitution de G. V. Dambrugge, employé à la quarantaine, Grosse-Ile, 298.
Achat par le ministre de la Milice de "Bonnie Belair" à Lachine, 332. Réponse, 451.
Sommes payées à chaque juge du Canada, 335. Réponse, 451.
Correspondance au sujet de la Loi de conscription, 357. Réponse, 373.
Correspondance entre l'honorable M. Rogers, le président du comité d'acheteurs, et M. C. J. McCuaig, etc., 325. Réponse, 373.
Correspondance entre le Gouverneur, les ministres, les sénateurs, les députés au sujet de la mise en vigueur de la Loi de conscription, 392. Rejetée sur division, 392.
Réponse à une adresse de la session précédente, 49.

Aérienne, Ligue—de l'Empire britannique:—(*Voir* Bills, No 1).

Affaires extérieures, Sous-secrétaire d'Etat pour les:—(*Voir* Bills, No 74).

Agricole, Instruction:—Rapport, 44.

Agricole, Augmenter la production:(*Voir* Bills, No 98).

Agricoles, industriels et commerciaux, Comité pour étudier les intérêts—de ce pays:—Nommé, 47. 1er rapport: quorum, 52. Adopté, 52. 2e rapport: impression des rapports, etc., 75. Adopté, 75. 3e rapport, 461. Adopté, 464.

Agriculture, Rapport du ministre de l':—44.

Agriculture et des Forêts, Comité de l':—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 43. Adopté, 43. 2e rapport: labourage avec charrues mécaniques, engrais, achat de bestiaux en France, 233. Adopté, 240.

Ajournements:—
Motions, 38, 55, 75, 274, 334, 397.
Au matin, motion, 312.

Alberta:—
Registraire nommé pour la province de l'—. (Loi du Service militaire), 440.
Décret. Directeur (M. Armstrong) des opérations minières de la houille dans l'—, 237.
Membres des tribunaux nommés en vertu de la Loi du Service militaire, 403, 410.

Alliance Nationale, Loi constituant en corporation l':—(*Voir* Bills, No 2).

Ames, Holden Company:—Contrats avec la, 250.

Approvisionnement pour la guerre:—Commission d'—, 18, 117.

Armée expéditionnaire:—
Ordre: religion des hommes enrôlés, 252.
Ordre: nombred'hommes déclarés inaptes, 253. Réponse, 353.
Rapport du chirurgien général, 196.

Armstrong, W. H.:—Nommé directeur des opérations minières de la houille dans l'Ouest, 237.

Arpentages topographiques:—Rapport, 236.

Arrêtés en Conseil:—
Arrêtés en conseil en vertu du chapitre 20, article 15, paragraphe 5, 4-5 George V. Adresse, 125. Réponse, 147.
Arrêtés en conseil (Loi des terres fédérales). Présentés, 45. Approuvés par le Sénat, 382.
Arrêtés en conseil (Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux). Présentés, 45. Approuvés, 382.
Arrêtés en conseil (Loi des eaux de la zone de chemin de fer). Présentés, 44. Approuvés, 383.
Arrêtés en conseil (Terres fédérales dans la Colombie-Britannique). Présentés, 45. Approuvés, 383.
Voir le mot Rapports.

Artisans Canadiens-Français:—(*Voir* Bills, No 3).

Assurance:—Loi modifiant le Code criminel concernant l'—. (*Voir* Bills, No 4).

Assurances:—Loi concernant les—. (*Voir* Bills, No 5).

Athabaska Northern Railway Company:—(*Voir* Bills, No 6).

Aubains de descendance ennemie, Certificat de naturalisation aux:—Ordre en Conseil, 446.

B

Baker, Brevet d'Ernest Mead:—(*Voir* Bills, No 7).

Banques et du Commerce, Comité des:—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32 . Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 34. Règles suspendues et rapport adopté, 35. Rapport: Loi des Compagnies, 387.

Barnwell, Edward Austin, Loi pour faire droit à:—(*Voir* Bills, No 8).

Bassins de radoub, Loi modifiant la Loi des subventions aux—1910:—(*Voir* Bills, No 9).

Beal, Loi pour faire droit à Gertrude Ellen:—(*Voir* Bills, No 10).

Beaubien, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 86, 96.
Présente des bills, 144, 209.
Ordre du Sénat: projet d'annoncer des produits canadiens en France, 172, 250.

Béique, L'honorable sénateur:—Présente les rapports du comité chargé d'étudier les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, 75, 461.

Beith, L'honorable sénateur:—Présente un bill, 76.

Belcourt, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 17, 63, 66, 70, 78, 102, 128, 194, 252, 262.

Bénard, L'honorable A.:—Nommé sénateur, 394. Présente son bref, 395. Prête serment, 396. Déclaration de qualification, 396.

Bengough, Thomas:—Nommé sténographes. Rapport, 54. Adopté, 55.

Bérubé, E. E.:—Rapport le nommant curateur de la salle de lecture, 164. Adopté, 192. Rapport: promotion, 431. Adopté, 438.

Bestiaux, Loi concernant les:—(*Voir* Bills, No 11).

Bestiaux, Achat de—d'Angleterre et de France:—Rapport 2 du comité de l'Agriculture, 233. Adopté, 2140.

Bibliothécaires, Rapport des:—27. Recommandation des—, M. Throop, 92. Communication: certificat de H. C. Stock, 141. Communication des—: certificat de J. L. Parr, 152. Recommandations approuvées par le Sénat, 193. Rapport: augmentations statutaires du personnel, 301.

Bibliothèque, Comité de la:—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32. Motion nommant le comité, 33. Message aux Communes, 33. Message des Communes: noms des membres, 48.

Bibliothèque, Employés de la:—*Voir* Employés.

Bills de la Session:—
No 1.—Aérienne. Ligue — de l'Empire britannique:—
Pétition présentée, 43. Lue: charte demandée, 51. Rapportée, 74.
Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 117. Rapporté avec des amendements, 178. Amendements agréés, 197. Lu 3e fois et passé, 201. Passé par les Communes avec des amendements, 279. Considération remise, 288, 299. Amendements agréés, 315. Droits payés remboursés, 430. S.R., 366. (Chap. 72, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 2.—Alliance Nationale. Loi constituant en corporation l':—
Pétition présentée, 96. Lue: charte du gouvernement fédéral, 103. Rapportée, 124.
Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 118. Rapporté, 131. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 69, S. du C., 1917).

No 3.—Artisans Canadiens Français. La Société des:—
Pétition présentée, 51. Lue: charte demandée, 66. Rapportée, 74.
Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 118. Rapporté, 131. Lu 3e fois et passé, 138. S.R, 283. (Chap. 71, S. du C., 1917).

No 4.—Assurance. Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'):—
Bill reçu et lu 1re fois, 338. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 349. Comité remis, 251, 360, 384, 397, 409, 422, 430, 432. En comité, 437. Rapporté, lu 3e fois et passé, 437. S.R., 465. (Chap. 26, S. du C., 1917).

No 5.—Assurances. Loi concernant les:—
Bill reçu et lu 1re fois, 380. Règles suspendues, 380. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 380. Rapporté, 437. Amendé, 437. Lu 3e fois et passé, 437. Acquiescement des Communes à l'amendement du Sénat, 448. S.R., 465. (Chap. 29, S. du C., 1917).

No 6.—*Athabaska Northern Railway Company*:—
Pétition présentée, 17. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 26. Rapportée, 52.
Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 99. Rapporté, 134-5. Lu 3e fois et passé, 145. S.R., 283. (Chap. 45 des S. du C., 1917).

No 7.—Baker. Brevet d'Ernest Mead:—
Pétition présentée, 63. Lue: autorisation de payer les honoraires pour un deuxième terme, 71. Rapportée, 98.
Bill présenté et lu 1re fois, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 139. Rapporté, 178. Lu 3e fois et passé, 196. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 84, S. du C., 1917).

No 8.—Barnwell. Loi pour faire droit à:—
Pétition: divorce, 17. Rapport 3 du comité, 53. Considération remise, 64. Adopté, 69.
Bill présenté et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois, 85. Lu 3e fois et passé, message, 94. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 89, S. du C., 1917).

No 9.—Bassins de radoub. Loi modifiant la Loi des subventions aux—, 1910:—
Bill reçu et lu 1re fois, 447. Lu 2e et 3e fois et passé, 454. S.R., 465. (Chap. 27, S. du C., 1917).

No 10.—Beal. Loi pour faire droit à Gertrude Ellen:—
Pétition: divorce, 42. Rapport 17 du comité, 116-7. Adopté, 138.
Bill présenté et lu 1re fois, 145. Lu 2e fois, 167. Lu 3e fois et passé, 191. Message aux Communes, 191. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 238. S.R., 284. (Chap. 90, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 11.—Bestiaux. Loi concernant les:—

Bill reçu et lu 1re fois, 403. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 421. En comité, 430. Lu 3e fois et passé, 432. S.R., 465. (Chap. 32, S. du C., 1917).

No 12.—Bishop. Loi pour faire droit à William Henry:—

Pétition: divorce, 77. Rapport 23 du comité, 235. Adopté, 240.

Bill présenté et lu 1re fois, 251. Lu 2e fois, 255. Lu 3e fois et passé, 259. Message: preuve, 259. Passé par les Communes, 317. Message pour rapporter la preuve, 317. S.R., 366. (Chap. 91, S. du C., 1917).

No 13.—Boissons enivrantes. Aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 338. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 349. En comité, 351. Comité remis, 355, 358. En comité, 363. Rapporté avec des amendements, 364. Amendements agréés, 364. Règles suspendues, 364. Lu 3e fois et passé, 367. Amendements agréés par les Communes, 402. S.R., 465. (Chap. 30, S. du C., 1917).

No 14.—Bonnes routes. L'Association des — du Dominion:—

Pétition présentée, 86. Lue: charte demandée, 103. Rapportée, 143.

Bill présenté et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 167. Rapporté avec des amendements, 211. Amendements agréés, 217. Lu 3e fois et passé, 220. Honoraires remboursés, 220. Passé par la Chambre des Communes avec des amendements, 318. Considération remise, 322. Acquiescement du Sénat aux amendements, 329. S.R., 367. (Chap. 74, S. du C., 1917).

No 15.—*Boy Scouts Association. Canadian General Council of the:—*

Pétition présentée, 26. Lue: droit exclusif de porter le nom, les insignes, 47. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 118. Rapporté, 144. Lu 3e fois et passé, 156. S.R., 283. (Chap. 73, S. du C., 1917).

No 16.—Breidert. Brevets de la G. C. — et B. W. Mudge:—

Pétition présentée, 86. Lue: brevets, 103. Rapportée, 124.

Bill reçu et lu 1re fois, 85. 2e lecture remise, 126, 157. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 157. Rapporté, 179. Lu 3e fois et passé, 197. S.R., 284. (Chap. 85, S. du C., 1917).

British American Telephone and Telegraph Company:—

Pétition présentée, 51. Lue: charte demandée, 67. Rapportée, 74. (*Voir* No 36).

No 17.—*British Columbia and White River Railway Company:—*

Pétition présentée, 63. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 71. Rapportée, 98.

Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 208. Rapporté, 230. Lu 3e fois et passé, 235. S.R., 284. (Chap. 46, S. du C., 1917).

No 18.—*Calgary and Fernie Railway Company:—*

Pétition présentée, 21. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 34. Rapportée, 73.

Bills de la Session—*Suite.*

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 134. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 47, S. du C., 1917).

No 19.—*Canada Preferred Insurance Company.* Loi concernant:—

Pétition présentée, 63. Lue: délai pour obtenir sa licence, 71. Rapportée, 96.
Bill présenté et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 139. Rapporté, 219. Lu 3e fois et passé, 231. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 61, S. du C., 1917).

No 20.—*Canadian Northern Railway Company.* Acquisition du capital-actions de la compagnie dite:—

Bill reçu et lu 1re fois, 378. 3e lecture proposée, amendement, 390, 393, 396, 398. Divisions, 399-401. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 402. En comité, 405, 407. Rapporté, 409. Amendements à la troisième lecture perdus sur divisions, 412. Bill lu 3e fois et passé, 420. S.R., 465. (Chap. 24, S. du C., 1917).

No 21.—*Canadian Northern Quebec Railway Company:*—

Pétition présentée, 17. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 26. Rapportée, 73.
Bill reçu et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 134. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 48, S. du C., 1917).

No 22.—*Canadian Surety Company.* Charte modifiée:—

Pétition présentée, 47. Lue: modification de sa charte, 63. Rapportée, 74.
Bill reçu et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 100. Rapporté, 130. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 62, S. du C., 1917).

No 23.—*Canadian Western Railway Company:*—

Pétition présentée, 21. Lue: délai pour la construction de sa voie ferrée, 34. Rapportée, 73.
Bill reçu et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 49, S. du C., 1917).

No 24.—*Cascade Scenic Railway Company:*—

Pétition présentée, 128. Lue: charte demandée, 143. Rapportée, 172.
Bill reçu et lu 1re fois, 238. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 253. Rapporté avec des amendements, 307. Amendements agréés, 317. Lu 3e fois et passé, 320. Amendements acquiescés par les Communes, 336. S.R., 367. (Chap. 42, S. du C., 1917).

No 25.—Chambres de commerce. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 317. En comité, 328. Lu 3e fois et passé, 332. S.R., 367. (Chap. 12, S. du C., 1917).

No 26.—Chemins de fer. Loi modifiant et codifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 308. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 317.

Bills de la Session—*Suite.*

No 27.—Chemins de fer. Loi amendant la Loi des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 193. 2e lecture remise, 202. 2e lecture proposée, 221. Débat remis, 240. Débat, 255. Bill retiré, 255.

No 28.—Chemins de fer de l'Etat. Loi ayant pour objet de modifier la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 336. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 347. En comité, 358. Comité remis, 373, 384, 397, 409, 430, 432, 437, 444, 448, 455, 458.

Chinoise. Immigration. (*Voir* Bills No 54).

Code criminel. (*Voir* Bills Nos 4, 61, 87).

No 29.—Colonisation du Nord. Compagnie du chemin de fer de:—

Pétition présentée, 77. Lue: délai pour terminer ses travaux, 97. Rapportée, 143.

Bill reçu et lu 1re fois, 84. 2e lecture remise, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 126. Rapporté, 144. Lu 3e fois et passé, 156. S.R., 284. (Chap. 50, S. du C., 1917).

No 30.—Compagnies. Loi modifiant la Loi des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 27. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 45. Rapport recommandant de retirer le bill, 287. Adopté, 397.

No 31.—Bill présenté et lu 1re fois, 222. 2e lecture remise, 235. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 240. Rapporté avec des amendements, 374. Amendements agréés, 284. Règles suspendues, 384. Lu 3e fois et passé, 384. Amendé par les Communes, 447. Acquiescement du Sénat, 455. S.R., 465. (Chap. 25, S. du C., 1917).

No 32.—Compagnies ne visant pas la réalisation d'un bénéfice:—

Bill présenté et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 358. En comité, 361, 368. Rapporté avec des amendements, 368. Règles suspendues, 368. Amendements agréés, 368. Lu 3e fois et passé, 372.

No 33.—Conover. Loi pour faire droit à Herbert Featherston:

Pétition: divorce, 77. Rapport 18 du comité, 129. Adopté, 157.

Bill présenté et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois, 192. Lu 3e fois et passé, 201. Message aux Communes, 201. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 238. S.R., 284. (Chap. 92, S. du C., 1917).

Conseil honoraire pour recherches scientifiques et industrielles. (*Voir* No 90).

Conserves alimentaires. Loi portant modification de la Loi des viandes et. (*Voir* No 113).

No 34.—Continentale. Compagnie — de chauffage et d'éclairage:—

Pétition présentée, 42. Lue: modification de sa charte, 51. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 117. Rapporté, 178. Lu 3e fois et passé, 196. S.R., 284. (Chap. 75, S. du C., 1917).

Défense militaire et navale. (*Voir* No 73).

No 35.—Douanes. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 288. Règles suspendues, 288. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 299. Comité remis, 322, 336. En comité, 337. Lu 3e fois et passé, 349. S.R., 367. (Chap. 15, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 36.—*Eastern Telephone and Telegraph Company*:—

Pétition de la *British American Telephone and Telegraph Company*, 51. Lue: charte demandée, 67. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 118. Rapporté, 134. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 76, S. du C., 1917).

Echiquier. Loi de la Cour Suprême et de la Cour de l'. (*Voir* No 104).

No 37.—Electeurs militaires. Loi des —, 1917:—

Bill reçu et lu 1re fois, 378. 2e lecture remise, 391, 397. 2e lecture proposée, 403. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 409. En comité, 421, 429. Rapporté avec des amendements, 429. Règles suspendues, 430. Amendements agréés, 430. Lu 3e fois et passé, 432. Acquiescement des Communes aux amendements du Sénat, 448. S.R., 465. (Chap. 34, S. du C., 1917).

No 38.—Elections en temps de guerre:—

Bill reçu et lu 1re fois, 437. 2e lecture proposée, 438. Amendement proposé, 439, 441. Amendement rejeté sur division, 441. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 441. En comité, 442. Rapporté avec des amendements, 444. Amendements agréés, 444. 3e lecture remise, 445. 3e lecture proposée, 446. Amendements, 446-7. Considération remise, 449. Débat, 451. Lu 3e fois et passé, 454. Amendements modifiés par les Communes, 464. S.R., 465. (Chap. 39, S. du C., 1917).

No 39.—*Empire Life Insurance Company of Canada*:—

Pétition présentée, 78. Lue: délai pour obtenir sa licence, 97. Rapportée, 124.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 147. Rapporté, 200. Lu 3e fois et passé, 208. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 63, S. du C., 1917).

Employés des chemins de fer. Paiement des salaires des. (*Voir* No 82).

No 40.—Emprunt. Prélèvement, par voie d'—, de certaines sommes nécessaires au service public:—

Bill reçu et lu 1re fois, 47. Règles suspendues, 47 . Lu 2e fois, 47 . Lu 3e fois et passé, 55. S.R., 58. (Chap. 3, S. du C., 1917).

No 41.—*Engineers of the Dominion of Canada. Grand Lodge of the Canadian Association of the Stationary*:—

Pétition présentée, 17. Lue: charte demandée, 26. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 118. Rapporté avec amendements, 178. Amendements agréés, 197. Lu 3e fois et passé, 201. Amendements acquiescés par les Communes, 215. S.R., 284. (Chap. 82, S. du C., 1917).

No 42.—*English Valley and Hudson Bay Railway Company*. (Nouveau nom de la *Manitoba and Ontario Railway Company*. (*Voir* No 72):—

Lu 3e fois et passé, 235. Passé par les Communes avec des amendements, 319. Considération remise, 322, 329. Acquiescement du Sénat aux amendements, 334. S.R., 367. (Chap. 43, S. du C., 1917).

No 43.—Essex. Compagnie du chemin de fer Terminal d':—

Pétition présentée, 42. Lue: construction d'un embranchement, 51. Rapportée, 74.

Bills de la Session—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 56. 2e lecture remise, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 85. Rapport, 134. Lu 3e fois et passé, 145. Bill passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 51, S. du C., 1917).

No 44.—Filles de l'Empire. Ordre impérial des — et des Enfants de l'Empire:—

Pétition présentée, 77. Lue: charte demandée, 97. Rapportée, 124.

Bill présenté et lu 1re fois, 135. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 166. Rapporté avec des amendements, 210. Amendements agréés, 217. Lu 3e fois et passé, 221. Honoraires remboursés, 222. Passé par les Communes avec des amendements, 260. Amendements renvoyés au comité des Bills privés, 268. Rapport, 348. Considération remise, 351. Un amendement adopté, un autre rejeté, 355. Message des Communes: l'amendement rejeté modifié, 402. Amendement agréé par le Sénat, 408. S.R., 465. (Chap. 78, S. du C., 1917).

No 45.—*Guardian Accident and Guarantee Company*:—

Pétition présentée, 17. Lue: étendre ses pouvoirs et changer son nom, 26. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 99. Rapporté, 130. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 64, S. du C., 1917).

No 46.—Garrett. Loi pour faire droit à George Walter Sherald:—

Pétition: divorce, 21. Rapport 7 du comité, 78. Adopté, 95.

Bill présenté et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois, 157. Lu 3e fois et passé, 191. Message aux Communes, 191. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 238. S.R., 284. (Chap. 93, S. du C., 1917).

No 47.—Gens des Bois du Monde. L'Ordre Canadien des:—

Pétition présentée, 42. Lue: charte demandée, 51. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 93. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 118. Rapporté, 130-1. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 83. S. du C., 1917).

No 48.—Gibier dans les Territoires du Nord-Ouest:—

Bill reçu et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 358. En comité, 362, 368. Rapporté avec des amendements, 369. Règles suspendues, 369. Amendements agréés, 369. Lu 3e fois et passé, 372. Acquiescement des Communes aux amendements, 386. S.R., 465. (Chap. 36, S. du C., 1917).

No 49.—*Girl Guides Association*:—

Pétition présentée, 102. Lue: charte du Parlement fédéral, 148. Rapportée, 172.

Bill présenté et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 139. Rapporté avec des amendements, 179. Amendements agréés, 197. Lu 3e fois et passé, 201. Honoraires remboursés, 208. Bill passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 77, S. du C., 1917).

No 50.—Gordon. Loi pour faire droit à Albert Edwin:—

Pétition: divorce, 77. Rapport 25 du comité, 267. Adopté, 278.

Bill présenté et lu 1re fois, 281. Lu 2e fois, 298. 3e lecture remise, 308. Lu 3e fois et passé, 328.

Bills de la Session—*Suite.*

No 51.—*Grain Growers' Grain Company, Limited (United Grain Growers, Limited)*:—

Pétition présentée, 42. Lue: changer son nom, augmenter son capital, etc., 51. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 100. Rapporté, 130. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 79, S. du C., 1917).

No 52.—*Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*:—

Pétitions présentées, 17, 66. Lues: délai pour l'achèvement de ses travaux, 27, 78. Rapportées, 73, 98.

Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 118. Rapport, 134. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 52, S. du C., 1917).

No 53.—Hilton. Loi pour faire droit à Amy Beatrice Matthews:—

Pétition: divorce, 63. Rapport 11 du comité, 91. Adopté, 95.

Bill présenté et lu 1re fois, 99. Lu 2e fois, 127. Lu 3e fois et passé, 137. Message aux Communes, 137. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 94, S. du C., 1917).

No 54.—Immigration chinoise. Loi modifiant la Loi de l':—

Bill reçu et lu 1re fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 216. En comité, 221. Rapporté, 221. Lu 3e fois et passé, 232. S.R., 284. (Chap. 7, S. du C., 1917).

No 55.—Impôt de guerre sur certains revenus:—

Bill reçu et lu 1re fois, 352. 2e lecture remise, 358, 363. Débat, 369. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 372. En comité, 379, 384. Question d'ordre, division, 385. Rapporté avec des amendements, 386. Règles suspendues, 386. Amendements agréés, 386. Lu 3e fois et passé, 390. Amendements acquiescés par les Communes, 444. S.R., 465. (Chap. 28, S. du C., 1917).

No 56.—Intérêt. Loi modifiant la Loi concernant l':—

Bill reçu et lu 1re fois, 261. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 274. En comité, 278-9. Lu 3e fois et passé, 282. S.R., 366. (Chap. 17, S. du C., 1917).

No 57.—Interprovincial et de la Baie de James. Compagnie du chemin de fer:—

Pétition présentée, 77. Lue: délai pour l'achèvement de ses travaux, 97. Rapportée, 143.

Bill reçu et lu 1re fois, 84. 2e lecture remise, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 126. Rapporté, 144. Lu 3e fois et passé, 156. S.R., 283. (Chap. 53, S. du C., 1917).

No 58.—Jones. Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 8 du comité, 79. Adopté, 95.

Bill présenté, 99. Lu 2e fois, 126. Lu 3e fois, message aux Communes, 137. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 95, S. du C., 1917).

No 59.—Jory. Loi pour faire droit à Thomas Edwin:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 13 du comité, 88. Adopté, 126.

Bills de la Session—*Suite.*

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois, 147. Lu 3e fois et passé, 166 Message aux Communes, 166. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 96, S. du C., 1917).

No 60.—Juges. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 209. En comité, 216. Comité remis, 232, 240, 255, 268. En comité, 272, 278. Question d'ordre, 278. Décision, 281. En comité, 282, 285. Rapporté avec des amendements, 286. Considération remise, 299. Considération en comité général, 315, 329, 332. Rapporté, 333. Règles suspendues, 333. Amendements agréés, 333. Lu 3e fois et passé, 333. Message: les Communes n'acquiescent pas à l'amendement du Sénat, 460. Le Sénat n'insiste pas, 460. S.R., 465. (Chap. 31, S. du C., 1917).

No 61.—Jurés. Loi modifiant le Code criminel (concernant les):—

Bill reçu et lu 1re fois, 336. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 347. En comité, 350. Rapporté, 350. Lu 3e fois et passé, 354. S.R., 367. (Chap. 13, S. du C., 1917).

No 62.—*Kaslo and Slocan Railway Company*:—

Pétition présentée, 77. Lue: contrat avec la Compagnie du Pacifique Canadien, 97. Rapportée, 124.

Bill reçu et lu 1re fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. Chap. 54, S. du C., 1917).

No 63.—Kennedy. Loi pour faire droit à Florence Amelia:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 9 du comité, 80. Adopté, 95.

Bill présenté et lu 1re fois, 99. Lu 2e fois, 126. Lu 3e fois et passé, 137. Message aux Communes, 137. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 239. S.R., 284. (Chap. 97, S. du C., 1917).

No 64.—*Kenora and English River Company*:—

Pétition présentée, 42. Lue: charte demandée, 51. Rapportée, 74.

Bill présenté et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 85. Rapporté avec des amendements, 211. Amendements agréés, 217. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes avec des amendements, 239. Amendements agréés, 251. S.R., 284. (Chap. 44, S. du C., 1917).

No 65.—Khaki. Loi constituant en corporation la Ligue:—

Pétition présentée, 8. Lue: demande d'une charte, 21. Rapportée, 73.

Bill présenté et lu 1re fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 117.

No 66.—King. Brevet de James B. — et autres:—

Pétition présentée, 63. Lue: remise en vigueur d'un brevet, 70. Rapportée, 98.

Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 147. Rapporté, 179. Lu 3e fois et passé, 197. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 86, S. du C., 1917).

No 67.—Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve. Compagnie du chemin de fer:—

Pétition présentée, 17 . Lue: délai pour l'achèvement de ses travaux, 27. Rapportée, 52.

Bills de la Session—*Suite.*

Bill reçu et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 99. Rapporté, 135 . Lu 3e fois et passé, 145. S.R., 283. (Chap. 55, S. du C., 1917).

No 68.—Lamb. Loi pour faire droit à Rozilla:—

Pétition: divorce, 70. Rapport 21 du comité, 195. Adopté, 208.
Bill présenté et lu 1re fois, 214. Lu 2e fois, 232. Lu 3e fois et passé, 235. Message aux Communes, 235. Bill passé par les Communes, 260. Message: preuve renvoyée, 260. S.R., 366. (Chap. 98, S. du C., 1917).

No 69.—Lockwood. Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder: —

Pétition: divorce, 34. Rapport 15 du comité, 89. Adopté, 126.
Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois, 147. Lu 3e fois et passé, 166. Message aux Communes, 166. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 99, S. du C., 1917).

No 70.—*Mackenzie River. .The Bishop of*:—

Pétition présentée, 42. Lue: charte demandée, 51. Rapportée, 74.
Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 99. Rapporté, 144. Lu 3e fois et passé, 156. S.R., 283. (Chap. 80, S. du C., 1917).

No 71.—Maisey. Loi pour faire droit à George:—

Pétition: divorce, 17. Rapport 19 du comité, 129. Adopté, 157.
Bill présenté et lu 1re fois, 165. Lu 2e fois, 192. Lu 3e fois et passé, 201.
Message aux Communes, 201. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 238. S.R., 284. (Chap. 100, S. du C., 1917).

No 72.—*Manitoba and Ontario Railway Company. .(English Valley and Hudson Bay Railway Company)*:—

Pétition présentée, 77. Lue: charte demandée, 97. Rapportée, 172.
Bill présenté et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 209. Rapporté avec des amendements, 230. Amendements agréés, 230. (*Voir* No 43, *English Valley*).

No 73.—Militaire et navale. Aide à Sa Majesté pour la Défense:—

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Bills suspendus, 55. Lu 2e et 3e fois et passé, 55. S.R., 58. (Chap. 2, S. du C., 1917).

No 74.—Militaires. Ministre des Forces — d'outre-mer, Secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et Sous-Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures:—

Bill reçu et lu 1re fois, 353. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 358. En comité, 367. Lu 3e fois et passé, 372. S.R., 465. (Chap. 35, S. du C., 1917).

No 75.—*Montreal Central Terminal Company.* Loi concernant *The*:—

Pétition présentée, 63. Lue: délai pour terminer ses travaux, 71. Rapportée, 143.
Bill présenté et lu 1re fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 216. Rapporté avec un amendement, 254. Amendement agréé, 260. Lu 3e fois et passé, 268. Passé par les Communes avec des amendements, 319. Considération remise, 322. Acquiescement du Sénat aux amendements des Communes, 329. S.R., 367. (Chap. 56, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 76.—*Mount Royal Tunnel and Terminal Company*:—

Pétition présentée, 17. Lue: délai pour l'achèvement de ses travaux, 26. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu première fois, 84. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 134. Lu 3e fois et passé, 146. S.R., 283. (Chap. 57, S. du C., 1917).

221. Amendé de nouveau, 231. Lu 3e fois et passé, 332. Amendé par les

No 77.—*North American Accident Insurance Company.* Loi constituant en corporation *The*:—

Pétition présentée, 148. Lue: charte demandée, 168. Rapportée, 219.

Bill présenté et lu 1re fois, 219. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 236. Rapporté, 252. Lu 3e fois et passé, 254. Passé par les Communes, 279. S.R., 366. (Chap. 65, S. du C., 1917).

No 78.—Œuvres de secours pour les victimes de la guerre:—

Bill présenté et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 358. En comité, 362. Rapporté avec des amendements, 362. Règles suspendues, 362. Amendements agréés, 362. Lu 3e fois et passé, 367. Acquiescement aux amendements faits par la Chambre des Communes, 460. S.R., 465. (Chap. 38, S. de C., 1917).

No 79.—Oiseaux migrateurs. Protection des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 288. Comité remis, 299. En comité et rapporté, 316. Lu 3e fois et passé, 320. S.R., 367. (Chap. 18, S. du C., 1917).

No 80.—O'Neil. Loi pour faire droit à Delbert Ralph:—

Pétition: divorce, 21. Rapport 4 du comité, 53-4. Considération remise, 64. Adopté, 69.

Bill présenté et du 1re fois, 76. Lu 2e fois, 85. Lu 3e fois et passé, message, 94. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 101, S. du C., 1917).

No 81.—Pacifique. Compagnie du chemin de fer Canadien du—. Conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uui et la:—

Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 208. En comité, 215. Rapporté, 215. Lu 3e fois et passé, 219. S.R., 284. Chap. 8, S. du C., 1917).

No 82.—Paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer:—

Bill présenté et lu 1re fois, 75. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 156. Rapporté avec des amendements, 211. Amendements agréés, 221. Amendé de nouveau, 231. Lu 3e fois et passé, 332. Amendé par les Communes, 455. Considération en comité général, 459. Acquiescement aux amendements, 459. S.R., 465. Chap. 37, S. du C., 1917).

No 83.—Parker. Loi pour faire droit à John Bassnett:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 10 du comité, 80. Adopté, 95.

Bill présenté et lu 1re fois, 99. Lu 2e fois, 127. Lu 3e fois et passé, 137. Message aux Communes, 137. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 102, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 84.—Pêcheries. Loi portant modification de la Loi des —, 1914:—

Bill reçu et lu 1re fois, 261. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. En comité et rapporté, 278. Lu 3e fois et passé, 281. S.R., 366. (Chap. 74, S. du C., 1917).

No 85.—*Penny Banks.* Caisses de petite économie dites —. Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 209. En comité et rapporté, 215. Lu 3e fois et passé, 220. S.R., 284 . (Chap. 11, S. du C., 1917).

No 86.—Poole. Loi pour faire droit à Colin Darrach:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 14 du comité, 88. Adopté, 126.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois, 146. Lu 3e fois et passé, 166. Message aux Communes, 166. Passé par les Communes, 214. Preuve renvoyée, 215. S.R., 284. (Chap. 103, S. du C., 1917).

No 87.—Preuve en Canada. Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la:—

Bill reçu et lu 1re fois, 338. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 349. En comité, 352, 355. Rapporté, 356. Lu 3e fois et paassé, 358. S.R., 367. (Chap. 14, S. du C., 1917).

No 88.—Profits d'affaires. Loi portant modification de la Loi taxant les — pour la guerre, 1916:—

Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 209. En comité, 216. Rapporté, 216. 3e lecture remise, 220. Lu 3e fois et passé, 232. S.R., 284. (Chap. 6, S. du C., 1917).

No 89.—Québec Havre de —. Avances aux Commissaires du:—

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Règles suspendues, 55. Lu 2e et 3e fois et passé, 55. S.R., 58. (Chap. 4, S. du C., 1917).

No 90.—Recherches scientifiques et industrielles. Conseil consultatif honoraire pour:—

Bill reçu et lu 1re fois, 302. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 317. En comité, 328. Règles suspendues, 329. Lu 3e fois et passé, 329. S.R., 367. (Chap. 20, S. du C., 1917).

No 91.—Saint-Jean. Loi concernant la Chambre de Commerce de:—

Pétition présentée, 17. Lue: achat d'actions de la *Saint John Board of Trade Building Company,* 26. Rapportée, 51.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 100. Rapporté, 130. Lu 3e fois et passé, 138. S.R., 283. (Chap. 81, S. du C., 1917).

No 92.—*Saint John and Quebec.* Loi modifiant la Loi du chemin de fer —, 1916:—

Bill reçu et lu 1re fois, 261. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. En comité, 278. Lu 3e fois et passé, 281. S.R., 366. (Chap. 22, S. du C., 1917).

No 93.—Salter. Loi pour faire droit à John Newton:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 20 du comité, 194-5. Adopté, 208.

Bill présenté et lu 1re fois, 222. Lu 2e fois, 236. Lu 3e fois et passé, 239. Message aux Communes, 239. Passé par les Communes, 279. Message: preuve renvoyée, 279. S.R., 366. (Chap. 104, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

Secrétaire parlementaire du ministère de la Milice. (*Voir* No 74).

No 94.—*Security Life Insurance Company of Canada.* Loi concernant *The*:—

Pétition présentée, 70. Lue: augmentation du nombre de ses directeurs, 87. Rapportée, 99.

Bill présenté et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 139. Rapporté avec des amendements, 200. Amendements agréés, 209. Lu 3e fois et passé, 212. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 66, S. du C., 1917).

No 95.—Service civil. Loi modifiant la Loi du:—

Bill reçu et lu 1re fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 217. En comité, 221. Rapporté, 221. Lu 3e fois et passé, 232. S.R., 284. (Chap. 9, S. du C., 1917).

No 96.—Service militaire. Loi concernant le:—

Pétitions contre le bill, 299, 309. Lues, 306, 320.

Bill reçu et lu 1re fois, 288. Règles suspendues, 288. Motion pour la deuxème lecture et motion en amendement, 299, 302, 308, 312. Divisions, 312, 313. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 313. En comité, 319, 321. Rapporté avec des amendements, 322. Amendements agréés, 326. Nouveaux amendements rejetés sur division, 326-328. Bill lu 3e fois et passé, 318. Acquiescement de la Chambre des Communes aux amendements du Sénat, 352. S.R., 367. (Chap. 19, S. du C., 1917).

No 97.—*Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*:—

Pétition présentée, 66. Lue: autorisation de payer les honoraires pour douze ans, 78. Rapportée, 99.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 147. Rapporté, 179. Lu 3e fois et passé, 197. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 87, S. du C., 1917).

No 98.—Soldats. Aider les — revenus au pays à s'établir sur des terres et augmenter la production agricole:—

Bill reçu et lu 1re fois, 300. 2e lecture remise, 308. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 317. Comité remis, 329. En comité, 333. Règles suspendues, 333. Lu 3e fois et passé, 333. S.R., 367. (Chap. 21, S. du C., 1917).

No 99.—Subsides. (1er bill):—

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Règles suspendues, 55. Lu 2e et 3e fois et passé, 55. S.R., 58. (Chap. 1, S. du C., 1917).

Subsides pour la défense militaire et navale. (*Voir* No 2).

No 100.—Subsides. (No 2):—

Bill reçu et lu 1re fois, 238. Lu 2e fois, 253. Règles suspendues, 253. Lu 3e fois et passé, 253. S.R., 285. (Chap. 5, S. du C., 1917).

No 101.—Subsides. (No 3):—

Bill reçu et lu 1re fois, 391. Lu 2e fois, 397. Règles suspendues, 397. Lu 3e fois et passé, 397. S.R., 465. (Chap. 40, S. du C., 1917).

No 102.—Subsides. (No 4).—

Reçu et lu 1re fois, 459. Lu 2e et 3e fois et passé, 464. S.R., 465. (Chap. 41, S. du C., 1917).

Bills de la Session—*Suite.*

No 103.—Suprême. Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour — du Canada:—
Bill présenté et lu 1re fois, 68. 2e lecture remise, 85, 95, 166. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 221. Comité remis, 166, 221. Bill rayé de l'ordre du jour, 268.

No 104.—Suprême. Cour —. Modification de la Loi de la — et de la Loi de la Cour de l'Echiquier:—
Bill reçu et lu 1re fois, 280. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 288. Comité remis, 300. En comité, 316. Rapporté, 316. Lu 3e fois et passé, 320. S.R., 367. (Chap. 23, S. du C., 1917).

No 105.—Télégraphes océaniques. Loi portant abrogation de la Loi des:—
Bill reçu et lu 1re fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 209. En comité, 216. Rapporté, 216. Lu 3e fois et passé, 220. S.R., 284. (Chap. 10, S. du C., 1917).

No 106.—*Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*:—
Pétition présentée, 119. Lue: modifications à sa charte, 133. Rapportée, 143.
Bill reçu et lu 1re fois, 308. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 317. Rapporté, 330. Lu 3e fois et passé, 335. S.R., 367. (Chap. 58, S. du C., 1917).

No 107.—Tygard. Brevet en faveur de James Wallace:—
Pétition présentée, 78. Lue: licence pour certaines améliorations, 97. Rapportée, 124.
Bill présenté et lu 1re fois, 125. 2e lecture remise, 139. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 166. Rapporté avec des amendements, 211. Amendements agréés, 217. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 88., S. du C., 1917).

No 108.—*Ukrainian Institute Prosvita. Canadian*:—
Pétition présentée, 119. Lue: charte demandée, 134. Rapportée, 172.
Bill présenté et lu 1re fois, 191. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 202. Rapporté avec des amendements, 234. Amendements agréés, 240. Lu 3e fois et passé, 250-1. Droits payés remis aux promoteurs du bill, 398.

No 109.—*Vancouver Life Insurance Company*:—
Pétition présentée, 86. Lue: délai pour obtenir son certificat, 103. Rapportée, 124.
Bill présenté et lu 1re fois, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 139. Rapporté avec des amendements, 219. Amendements agréés, 233. Lu 3e fois et passé, 236.

No 110.—*Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*:—
Pétition présentée, 21. Lue: contrat avec la *Canadian Northern Pacific Railway Company*, 34. Rapportée, 52.
Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 145. S.R., 283. (Chap. 59, S. du C., 1917).

No 111.—Vétérans de l'armée et de la marine au Canada:—
Pétition présentée, 78. Lue: charte demandée, 97. Rapportée, 124.
Bill présenté et lu 1re fois, 124. 2e lecture remise, 139, 166, 202, 221, 240, 259,

Bills de la Session—*Suite.*

277, 322, 336. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 361. Règles suspendues, 361. Rapporté avec des amendements, 370. Amendements agréés, 380. Droits payés remboursés, 390. Lu 3e fois et passé, 384. Amendé par les Communes, 447. Acquiescement du Sénat à l'amendement des Communes, 447. S.R., 465. (Chap. 70, S. du C., 1917).

No 112.—Vétérans de la Grande Guerre. Association canadienne des:—

Pétition présentée, 66. Lue: charte demandée, 78. Rapportée, 99.

Bill présenté et lu 1re fois, 125. 2e lecture remise, 139, 166, 202, 221, 240, 256, 277, 322, 336, 361, 384, 404, 434, 437, 444, 445. Bill retiré, 455. Droits payés remboursés aux promoteurs, 455.

No 113.—Viandes et conserves alimentaires. Loi portant modification de la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 261. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. Comité remis, 278, 286, 299, 322. En comité, 335. Comité remis, 347, 350. En comité, 354. Rapporté avec des amendements, 355. Règles suspendues, 355. Amendements agréés, 355. Lu 3e fois et passé, 357. Acquiescement des Communes aux amendements du Sénat, 397. S.R., 465. (Chap. 33, S. du C., 1917).

No 114.—*Western Canada Accident and Guarantee Company:*—

Pétition présentée, 96. Lue: modification de sa charte, 103. Rapportée, 124.

Bill présenté et lu la première fois, 165. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 192. Rapporté, 219. Lu 3e fois et passé, 231. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 67, S. du C., 1917).

No 115.—*Western Dominion Railway Company:*—

Pétition présentée, 77. Lue: délai pour terminer ses travaux, 97. Rapportée, 124.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 145. S.R., 283. (Chap. 60, S. du C., 1917).

No 116.—*Western Life Assurance Company:*—

Pétition présentée, 70. Lue: délai pour obtenir sa licence, 87. Rapportée, 99.

Bill présenté et lu 1re fois, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 139. Rapporté, 200. Lu 3e fois et passé, 208. Passé par les Communes, 239. S.R., 284. (Chap. 68, S. du C., 1917).

No 117.—Whibley. Loi pour faire droit à Donald George:—

Pétition: divorce, 42. Rapport 12 du comité, 87. Adopté, 126.

Bill présenté et lu 1re fois, 145. Lu 2e fois, 167. Lu 3e fois et passé, 191. Message aux Communes, 191. Bill passé par les Communes, 238. Message pour renvoyer la preuve, 238. S.R., 284. (Chap. 105, S. du C., 1917).

Bills retirés:—255, 268.

Bills sanctionnés:—58, 282-4, 366, 465.

Bills privés:—

Délai pour la présentation de pétitions pour —, 52, 74, 144.

Délai pour la présentation de —, 52, 74, 144.

Délai pour la présentation de rapport sur des —, 52, 74, 144.

Bills privés, Comité des—divers:—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 37. L'honorable M. Tanner nommé membre du comité, 82. Considération d'amendements renvoyée au comité (Filles de l'Empire), 268. Rapport, 348.

Bishop, Loi pour faire droit à William Henry:—(*Voir* Bills, No 12).

Blain, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 289-90. Présente son bref, 292. Assermentation, 293. Déclaration de qualification, 298. Nommé membre du comité des Chemins de fer, 315.

Blé, Importation du blé sans payer de droit:—Décret du Conseil, 82.

Blount, M. Austin Ernest:—Nommé greffier du Sénat. Commission, 59. Assermentation, 60. Commission le nommant maître et chancelier, 60-1. Commission: pour administrer le serment d'allégéance, 61-2. (*Voir* Greffier du Sénat).

Boissons enivrantes, Prohibition des:—(*Voir* Bills, No 13).

Boissons enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest:—Etat des permis, 82.

Bolduc, L'honorable Joseph:—Président du Sénat. Nommé président du Sénat, 1. Prend son siège, 2. (*Voir* Président du Sénat).

Bonnes routes, L'Association des—du Dominion:—(*Voir* Bills, No 14).

Bonnie-Bel-Air, à Lachine. Achat de—par le ministre de la Milice:—332. Réponse, 451.

Borden, Sir Robert—et Sir Wilfrid Laurier:—Ordre du Sénat: Correspondance entre —, prolongation du terme du Parlement, 19. Réponse, 44. Autre correspondance, 101.

Bostock, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 21, 63, 70, 86, 102.
Ordre du Sénat: arbitrage des chemins de fer Québec et Saguenay, Québec et Montmorency, Lotbinière et Mégantic, 75. Réponse, 238.
Présente des bills, 124, 125.
Adresse: arrêté en conseil; paragraphe 5 de l'article 15 du chapitre 20, Statuts 4-5 George V, 125. Réponse, 147.
Ordre: réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, 212. Réponse, 379.
Présente des rapports du comité des Ordres permanents, 143, 171.
Secrétaire pour l'honorable M. —. Rapport, 163. Adopté, 192.
Présente des rapports du comité des Bills privés, 144, 178.
Ordre: le chiffre de chaque emprunt de la *Canadian Northern Company*, 381.
Ordre: résolutions du Nord-Canadien pour créer, émettre, etc., des actions, 378.
Appel de la décision du président d'un comité, 385.

Bourque, L'honorable Thomas Jean:—Nommé sénateur, 11. Présente son bref, 25. Prête serment, 26. Déclaration de qualification, 26.

Bowell, L'honorable sir Mackenzie:—

Présente des pétitions, 17, 66, 70, 96, 102, 128, 143, 148, 158, 174, 194, 213, 223, 237.
Présente un bill, 125.
Présente un rapport du comité chargé de voir aux fêtes du cinquantième anniversaire de la Confédération, 67.
Présente les rapports du comité chargé de s'enquérir du coût de chaque session, 200, 229, 396.

Boy Scouts Association, Canadian General Council of the:—(*Voir* Bills, No 15).

Boyer, l'honorable sénateur:—Présente des rapports du comité des Bills privés, 211, 348, 370.

Breidert, Brevets de G. B.—et B. W. Mudge:—(*Voir* Bills, No 16).

British American Telephone and Telegraph Company:—(*Voir* Bills, No 36).

British Columbia and White River Railway Company:—(*Voir* Bills, No 17).

C

Calgary and Fernie Railway Company:—(*Voir* Bills, No 18).

Canada Preferred Insurance Company:—(*Voir* Bills, No 19).

Canadian Northern Railway Company:—Ordre du Sénat: Chiffre de chaque emprunt du —, etc., 378.

Canadian Northern, Chemin de fer:—(*Voir* Bills, No 20).

Canadian Northern Quebec Railway Company:—(*Voir* Bills, No 21).

Canadian Surety Company:—(*Voir* Bills, No 22).

Canadian Western Railway Company:—(*Voir* Bills, No 23).

Canadien Nord:—(*Voir* Nord Canadien).

Cariboo, Parkerville and Willow River Railway Company:—Pétition présentée, 4. Lue: délai pour construction, 51. Rapportée, 74.

Cascade Scenic Railway Company:—(*Voir* Bills, No 24).

Casgrain, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 17.
Présente le rapport du comité des Edifices et Terrains publics, 35.
Présente des bills, 90.
Motion: titre d'officier honoraire du Sénat, 82.
Interpellation: équipement Oliver et équipement Webb, 287.
Adresse: achat de "Bonnie-Bel-Air" à Lachine par le ministre de la Milice, 332. Réponse, 451.

Chambres de Commerce, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir* Bills ,No 25).

Chapleau, Major Samuel St-O.—ci-devant greffier du Sénat:—
Motion lui accordant six mois de salaire, 82.
Motion: titre d'officier honoraire du Sénat, 82.

Chapman, William:—Traducteur, décédé, 140.

Chemins de fer:—Bill présenté pro forma, 7.—(*Voir* Bills, Nos 26, 27, 28).

Chemins de fer du Canada:—Rapport du bureau des commissaires des, 18.

Chemin de fer, Eaux dans la zone de:—Décret, 44. Approuvé, 383.

Chemins de fer, Rapport de la Commission royale:—165.

Chemins de fer, Télégraphes et Havres, Comité des:—Rapport nommant les membres du comité, 22. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 35. Adopté, 35. Les honorables MM. Blain, Fisher, Macdonell nommés membres du comité, 315.

Chinoise, Immigration:—(*Voir* Bills, No 54).

Choquette, L'honorable sénateur:—

Interpellation: article du *Star*, scrutin public, pour la guerre, 230.
Motion: aucun agent, délégué ou représentant à l'étranger ne devrait être nommé à moins qu'il ne connaisse les deux langues, 288. Retirée, 288.
Adresse: destitution de G. V. Dambrugge, 298.
Adresse: correspondance relative à la conscription, 392. Rejeté sur division, 392.

Cloran, L'honorable sénateur:—

Motion en faveur du *Home Rule*, 91. Retirée, 91.
Ordre du Sénat: nombre des hommes déclarés inaptes au service militaire, etc., 253. Réponse, 353.
Question d'urgence: droit des soldats de porter certaines décorations, 347.
Adresse: correspondance relative à la Loi de conscription, 357. Réponse, 373.

Code criminel, Amendements au:—Pétitions pour la protection des jeunes filles, 97, 103, 133, 143, 158, 168, 174, 177, 199, 203, 213, 223, 234, 262, 269.

Code criminel concernant les assurances, les jurés:—(*Voir* Bills, Nos 4, 61).

Code criminel et Loi de la preuve en Canada:—(*Voir* Bills, No 87).

Colombie-Britannique:—

Membres des tribunaux nommés conformément à l'article 6 de la Loi du Service militaire, 403, 410.
Registraire pour la — (Loi du Service militaire), 440.

Colonisation du Nord, Compagnie du chemin de fer de:—(*Voir* Bills, No 29).

Comités permanents:—

Des Privilèges.
De Sélection.
De l'Administration du Service civil.
De l'Agriculture et des Forêts.
Des Banques et du Commerce.
De la Bibliothèque.
Des Bills privés divers.
Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.
Du Compte rendu des Débats.
Des Divorces.
De l'Economie interne et de la Comptabilité.
Des Edifices et Terrains publics.
De l'Hygiène et de l'Inspection des substances alimentaires.
De l'Immigration et du Travail.
Des Impressions.
Des Ordres permanents.
Des Relations commerciales.
Du Restaurant. (*Voir* ces mots).

Comités spéciaux:—

Intérêts agricoles, industriels et commerciaux de ce pays. (*Voir* Agricoles).
Le soin et la nouvelle éducation à donner aux blessés. (*Voir* Invalides).
Célébration du cinquantenaire de la Confédération. (*Voir* Confédération).
Maintien et développement du commerce du Canada. (*Voir* Commerce).
Coût de chaque session, etc. (*Voir* Session).
Règles pour l'obtention d'un divorce. (*Voir* Divorce).
Emploi des soldats sur les fermes expérimentales. (*Voir* Soldats).
Droits du Sénat en matière de législation financière. (*Voir* Sénat).

Commandant de Navire:—Règlement établissant le grade de premier— et de commandant de navire, 231.

Commerce, Comité spécial pour le maintien et développement du—du Canada:—Motion, 152. Débat remis, 173. Débat, 202. Débat remis, 222. Débat, 232, 235. Débat remis, 251. Motion adoptée, 253. Les honorable MM. Richardson et Watson ajouté au comité, 253, 254. 1er rapport: permission de siéger pendant les ajournements, en dehors de la ville, etc., 267. Considération remise, 274. 1er rapport amendé et adopté, 279. 2e rapport: meilleurs moyens à prendre, 271. Considération remise, 279. Adopté, 286. 3e rapport: défrichement et main-d'œuvre asiatique, 331. Considération remise, 336, 338. Débat, 338. Renvoyé au comité, 347.

Commerce et des relations commerciales du Canada:—Comité du:—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: quorum, 38. Adopté, 38.

Commerciaux, Intérêts agricoles, industriels et—de ce pays:—Comité spécial:—(*Voir* Agricoles).

Commissions nommées depuis 1911:—Adresse, 38-9. Réponse, 97.

Commissions nommées entre 1896 et 1911:—Adresse, 56. Réponse, 451.

Commission de Conservation:—Rapports, 43, 379.

Compagnies, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir* Bills, Nos 30, 31).

Compagnies ne visant pas la réalisation d'un bénéfice:—(*Voir* Bills, No 32).

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat:—27. Rapport, 323. Adopté, 332.

Confédération du Canada, Cinquantenaire de la:—Comité spécial nommé, 56. Message des Communes: comité mixte des deux Chambres, 64. Motion: comité des deux Chambres, 64. Message aux Communes, 64. 1er rapport: quorum, 67. Adopté, 68. 2e rapport: programme, 136. Considération remise, 157, 191. Amendement proposé et rejeté, 192. Rapport adopté, 202.

Conférence impériale sur la guerre:—Documents, 8, 212.

Conover, Loi pour faire droit à H. F.:—(*Voir* Bills, No 33).

Conscription:—

Motion: que les familles qui ont déjà un membre dans l'armée ne tombe pas sous la loi, 125. Question d'ordre: amendement anticipé, 125. Débat remis, 132. Décision du président, 155.

Pétitions contre le bill présentées, 299, 309. Lues, 306, 320. (*Voir* Bills, No 96).

Adresse pour correspondance relative à la mise en force de la loi, 392. Rejetée, 392.

Conseil honoraire pour recherches scientifiques et industrielles:—(*Voir* Bills, No 90).

Conserves alimentaires:—Loi portant modification de la Loi des viandes et:—(*Voir* Bills, No 113).

Continentale, Compagnie de chauffage et d'éclairage:—(*Voir* Bills, No 34).

Contrôleur des vivres, Nomination d'un:—214.

Copistes du bureau du hansard:—Recommandation, 39. Renvoyé au comité de l'Economie interne, 39. Rapport, 54. Adopté, 55. Recommandation: travail pour les comités, 91.

Coût de chaque session:—Comité spécial. (*Voir* Session).

Crosby, L'honorable Adam Brown:—Nommé sénateur, 11. Présente son bref, 15. Prête serment, 15. Déclaration de qualification, 17.

D

Dambrugge, V. G.,:—Destitution de—, employé à la quarantaine, Grosse-Ile. Adresse, 298.

Dandurand, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 102.

Daniel, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 17, 213.

Débats, Comité du Compte rendu des:—Rapport nommant les membres du—, 23. 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 35. Adopté, 35. 2e rapport: sténographes, 54. Adopté, 55. 3e rapport: MM. Hanney et Fortier chargés de faire les comptes rendus pour les journaux, 450. Rejeté sur division, 459.

Décrets du Conseil:—(*Voir* Rapports, etc.).

Décrets du Conseil, Adresse pour:—Ch. 20, art. 15, 4 et 5 George V, 125. Réponse, 147.

Défense militaire et navale:—Subside. (*Voir* Bill, No 73).

Dennis, L'honorable sénateur:—
- Présente des pétitions, 66, 133, 158.
- Présente les rapports du comité des Impressions, 179, 241, 339, 423, 429.

Député gouverneur:—Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session, 3. Il vient, 3. Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 50. Il vient, 56. Commission, 57, S.R., 58. Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 277. Il vient, 282. Commission, 282. S.R., 283. Lettre, 359. Il vient, 365. Commission, 365-6, S.R., 366.

DeVeber, L'honorable sénateur:—
- Présente des pétitions, 17, 21.
- Présente les rapports du comité de l'Hygiène publique, 43, 200, 306.
- Présente un bill, 99.

Dimanche, Pétition contre le travail le:—143.

Discours du trône:—5-7. Rapport du président, 7. Adresse en réponse au discours, 19-23. Passée, 24. Réponse, 63.

Divisions:—
- Deuxième lecture du bill de la conscription, 312-3.
- Amendements proposés au dit bill, 326-8.
- Sur une question d'ordre, impôt de guerre, 385.
- Achat du Canadian-Nord, deuxième lecture, 399-400. Amendements proposés, 400-401, 413, 419.
- Elections en temps de guerre, deuxième lecture du bill, 441.
- Adoption d'un rapport chargeant MM. Hannay et Fortier de faire les comptes rendus pour les journaux, 459.

Divorces, Comité des:—Rapport nommant les membres, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, etc., 37. Adopté, 37. 2e rapport: délai pour la présentation de pétitions, 47. Adopté, 47. 3e rapport (*Voir* Bills, No 8). 4e rapport (*Voir* Bills, No 80). 5e rapport (*Voir*

Divorces, Comité des—*Suite.*

Gault). 6e rapport (*Voir* A. H. Gault). 7e rapport (*Voir* Garrett). 8e rapport (*Voir* Jones). 9e rapport (*Voir* Kennedy). 10e rapport (*Voir* Parker). 11e rapport (*Voir* Hilton). 12e rapport (*Voir* Whibley). 13e rapport (*Voir* Jory). 14e rapport (*Voir* Poole). 15e rapport (*Voir* Lockwood). 16e rapport (*Voir* Nevilles). 17e rapport (*Voir* Beal). 18e rapport (*Voir* Conover). 19e rapport (*Voir* Maisey). 20e rapport (*Voir* Salter). 21e rapport (*Voir* Lamb). 22e rapport (*Voir* Abraham). 23e rapport (*Voir* Bishop). 24e rapport (*Voir* Nevilles). 25e rapport (*Voir* Gordon).

Divorce, Comité des deux Chambres pour reviser les règles régissant l'obtention d'un:—Motion nommant le comité, 332.

Domville, L'honorable sénateur:—Ordre du Sénat: Etat indiquant le nom, le grade, des officiers du Nouveau-Brunswick, etc., 381.

Donnelly, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 86, 96, 269.

Douane:—Correspondance: Droits de— à être payés par une province. Ordre du Sénat, 231. Réponse, 287.

Douane, Officier de—, à New-York:—Réponse à un ordre, 451.

Douglas, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 142.

Droits remboursés:—91, 208, 220, 222, 231, 390, 398, 430, 455.

Droits de douane et remises faites en conformité de la Loi du Revenu consolidé:—44.

Duff, L'honorable juge—, député gouverneur:—Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 359. Il vient, 365. Commission, 365-6. Sanction royale, 366.

E

Eastern Telephone and Telegraph Company:—(*Voir* Bills, No 36).

Eaux dans la zone des chemins de fer:—Décrets, 44.

Echiquier, Cour de l':—Ordre du Sénat: Arbitrage des chemins de fer Québec et Saguenay, Québec et Montmorency, Lotbinière et Mégantic, 75. Réponse, 238.

Echiquier, Loi modifiant les Lois de la Cour Suprême et de la Cour de l':—*Voir* Bills, No 104).

Echiquier, Nouvelle règle substituée à la règle 200 de la Cour de l':—82.

Echiquier, Honoraires et dépenses de la Cour de l'—, agissant comme Cour de l'Amirauté:—82.

Ecoles séparées d'Ontario:—Interpellation: 388, 404. Débat remis, 409, 422. Débat, 430, 432.

Economie interne et de la Comptabilité, Comité de l':—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Adopté, 37. 2e rapport: la nomination des employés de la bibliothèque sont du domaine du comité des Impressions, 163. Déposé sur la table, 192. 3e rapport: secrétaire pour le chef de l'opposition, 163. Adopté, 192. 4e rapport: salaires payés aux deux messagers qui sont partis pour la guerre, 163. Adopté, 192. 5e rapport: E. E. Bérubé nommé curateur de la salle de lecture, 164. Adopté, 192. 6e rapport: copistes du bureau des débats recevront $5 par jour, 164. Adopté, 192. 7e rapport: M. Jones nommé gref-

Economie interne—*Suite.*

fier des journaux anglais, achat d'une verge noire, 228. Adopté, 236. Rapport relatif à l'augmentation des salaires des employés de la bibliothèque renvoyé au —, 301. Rapport: augmentation des salaires des employés du Sénat renvoyé au —, 314. 8e rapport: comptes, L. de Montigny, salaire des employés, 323. Adopté, 332. 9e rapport: employés de la bibliothèque, 325. Retiré, 332. 10e rapport: MM. Young, Hinds, Bérubé, Fournier, 431. Adopté, 438.

Edifices et Terrains publics, Comité des:—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 35. Adopté, 36.

Edwards, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 17, 78, 86, 97, 124, 133, 142, 148, 178, 194, 218, 237, 259.
Présente un bill, 124.

Electeurs militaires, Loi des—1917:—(*Voir* Bills, No 37).

Elections en temps de guerre:—(*Voir* Bills, No 38).

Emerson, H. H.:—Nommé sténographe. Communication du greffier, 39. Rapport, 54. Adopté, 55. Recommandation: travail pour les comités, 91-2. Rapport, 164. Adopté, 192.

Empire Life Insurance Company of Canada:—(*Voir* Bills, No 39).

Employés, Augmentation statutaire du salaire des—du Sénat:—46. Rapport: Augmentations en vertu de la nouvelle loi, 314. Rapport, 323-5. Adopté, 332. Rapport: réduction du nombre des employés, 271-2.

Employés de la bibliothèque:—Augmentation des salaires en conformité de la nouvelle loi. Rapport, 301. Renvoyé au comité de l'Economie interne, 302. Rapport, 325. Retiré, 332. Nominations approuvées, 193.

Employés des compagnies de chemins de fer:—Paiement des salaires des: (*Voir* Bills, No 82).

Emprunt, Prélèvement par voie d'—de certaines sommes nécessaires au service public:—(*Voir* Bills, No 40).

Engineers of the Dominion of Canada:—(*Voir* Bills, No 41).

English Valley and Hudson Bay Railway Company:—(*Voir* Bills, No 42).

Equipement Oliver et équipement Webb:—Interpellation, 287.

Essex, Chemin de fer Terminal d':—(*Voir* Bills, No 43).

Etoffes pour uniforme (Aubrem Woollen Mills Company):—Rapport, 44.

Exposition, Train d'— des produits canadiens en France:—Ordre du Sénat, 172. Réponses, 212, 360. Résolution à ce sujet, 250.

F

Falsification des substances alimentaires:—Rapport, 38, 373.

Farrell, L'honorable sénateur:—

Présente les rapports du comité du Compte rendu des Débats, 35, 54, 450.
Ordre du Sénat: religion des hommes enrôlés dans le service militaire, 252. Réponse, 450.

Fermes expérimentales:—Emplois pour les soldats revenus de la guerre. Comité spécial. (*Voir* Soldats).

Filles, Protection des jeunes:—Pétition demandant d'amender le code criminel, 97, 103, 133, 143, 158, 168, 174, 177, 199, 203, 213, 223, 234, 262, 299, 309.

Filles de l'Empire, Ordre impérial des— et des Enfants de l'Empire:—(*Voir* Bills, No 44).

Fisher, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 289-90. Présente son bref, 293. Assermentation, 294. Déclaration de qualification, 298. Nommé membre du comité des Chemins de fer, 315.

Fitzpatrick, L'honorable sir Charles, député gouverneur:—Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session, 3. Il vient, 3. Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 50. Il vient, 56. Commission, 57. Bills sanctionnés, 58.

Fortier, E.:—Rapport le chargeant de faire le compte rendu pour les journaux, 450. Rejeté sur division, 459.

Foster, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 291. Présente son bref, 296. Assermentation, 297. Déclaration de qualification, 298. Membre du comité des Chemins de fer, 315. Interpellation: fermes expérimentales, comité spécial: éducation des soldats, 372. Rapport, 458. Adopté, 458.

Fournier, Jules:—Nommé traducteur des débats. Recommandation, 140. Rapport: traducteur pendant l'ajournement, 431-2. Adopté, 438.

Fowler, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 275. Présente son bref, 276. Serment, 277. Déclaration de qualification, 277.

Française, Langue:—Motion: que les représentants du Canada à une conférence, etc. connaissent la — aussi bien que la langue anglaise, 288. Retirée, 288.

France:—Ordre du Sénat. Projet d'annoncer les produits canadiens en—, 172. Réponses, 212, 360. Résolution à ce sujet, 250.

France, Rails envoyés en:—82.

G

Gardian Accident and Guarantee Company:—(*Voir* Bills, No 45).

Garrett, Loi pour faire droit à G. W. S.:—(*Voir* Bills, No 46).

Gault, Andrew Hamilton:—Pétition: divorce, 42. Motion: preuve de l'enquête de l'année précédente renvoyée au comité, 63. Rapport 6: permission de retirer la pétition, 67. Adopté, 67.

Gault, Marguerite Claire:—Pétition: divorce, 17. Rapport sur la pétition de Andrew Hamilton Gault, de l'année précédente renvoyé au comité des Divorces, 63. Rapport 5: permission de retirer la pétition, 67. Adopté, 67. Honoraires remboursés, 91.

Gens des Bois du Monde, L'Ordre Canadien des:—(*Voir* Bills, No 47).

Gibier dans les Territoires du Nord-Ouest:—(*Voir* Bills, No 48).

Girl Guides Association:—(*Voir* Bills, No 49).

Gordon, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 63, 70, 77, 119, 133, 158, 199, 218, 269, 277. Présente des bills, 251, 281.

Gordon, Loi pour faire droit à Albert Edwin:—(*Voir* Bills, No 50).

Gouverneur général:—Lettre annonçant qu'il viendra ouvrir la session, 3. Il vient, 5. Discours du trône, 5-6. Adresse en réponse au discours du trône, 19, 23. Réponse, 63. Lettre annonçant qu'il viendra proroger la session, 464. Il vient, 465.

Grain Growers' Grain Company, Limited:—(*Voir* Bills, No 51).

Grains, Transport des— par les ports canadiens:—Interpellation, 354, 360. Remis, 369. Débat, 373.

Grand Trunk Pacific Branch Lines Company:—(*Voir* Bills, No 52).

Greffier du Sénat:—Comptes et pièces justificatives du. Déposés sur la table et renvoyés au comité de l'Economien interne, 27. Rapport: sténographes, 39. Rapport: augmentation statutaire des salaires des employés, 46. M. Blount nommé greffier du Sénat, 59. Recommandation: salaire des copistes, 91. Recommandation: C. H. Jones, greffier de sjournaux anglais, 141. Augmentation du salaire des employés d'après la nouvelle loi, 314. Rapport: sur les comptes, etc., 324. Absence inévitable du Président, 339. Rapport: MM. Young et Hinds, 411.

Guerre:—

Extraits des procès-verbaux de la conférence de la guerre, 8.
Rapport de la commission d'approvisionnement, 18, 117.
Scrutin public pour le vote sur la guerre—Interpellation, 230.
Bureau des documents sur la —, 117.

H

Halpin, D. J.:—Nommé sténographe. Recommandation du greffier, 39. Rapport du greffier, 39. Rapport du comité des Débats, 54. Adopté, 55. Recommandation: travail pour les comités, 91-2. Rapport, 164. Adopté, 192.

Hanney, A. B.:—Rapport: retenir les services de— pour faire les comptes rendu pour les journaux, 450. Rejeté sur division, 459.

Hilton, Loi pour faire droit à Amy Beatrice Matthews:—(*Voir* Bills, No 53).

Hinds, A. M.:—Rapport du greffier recommandant une promotion, 411-12. Rapport du comité de l'Economie interne, 431. Adopté, 438.

Home Rule:—Motion en faveur du, 91. Retirée, 91.

Honoraires remboursés:— 91, 208, 220, 222, 231 390, 398, 430, 455.

Hôpitaux militaires:—Rapport de la commission des, 97.

Horton, Albert:—Editeur des Débats. Lettre au sujet du salaire des copistes, 91-2.

Houille:—M. Armstrong nommé directeur des opérations minières de la, 237.

Hull, Cité de:—Pétitions contre la conscription, 299, 309. Lues, 306, 320.

Hygiène publique, Comité de l'— et de l'inspection des substances alimentaires:—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 43. Adopté, 43. Question de la fabrication du pain naturel renvoyée au comité, 197. 2e rapport: permission d'envoyer quérir personnes, documents, 230. Adopté, 230. 3e rapport: fabrication du pain complet, 306. Considération remise, 317. Amendé et adopté, 322.

I

Idington, L'honorable juge—, député gouverneur:—Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 277. Il vient, 282. Commision, 282. Bills sanctionnés, 283.

Ile-du-Prince-Edouard:—Membres des tribunaux nommés conformément à l'article 6 de la Loi du Service militaire, 403, 410. Registraire nommé en vertu de la même loi, 441.

Immigration et du Travail, Comité de l':—Rapport nommant les membres du comité, 23. Amendé, 32. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 36.

Immigration chinoise, Loi modifiant la Loi de l':—(*Voir* Bills, No 54).

Impôt de guerre sur certains revenus:—(*Voir* Bills, No 55).

Impressions, Comité des:—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. Message aux Communes, 33. Message des Communes: noms des membres, 48. 1er rapport: documents, 179. Adopté, 197. 2e rapport: documents, 241. Adopté, 253. 3e rapport, 339. Adopté, 351. 4e rapport: diminution des dépenses, 423. Considération remise, 444. Adopté, 445. 5e rapport: les présidents autorisés à agir pour le reste de la session, 429. Considération remise, 435, 444. Adopté, 445.

Impressions et la distribution:—Correspondance, etc., *re* gaspillage en ce qui concerne les —, 47.

Industriels, Intérêts agricoles,— et commerciaux de ce pays:—Comité spécial. (*Voir* Agricoles).

Industrielles, Recherches:—Conseil honoraire pour. (*Voir* Bills, No 74).

Insectes destructeurs et autres fléaux:—Règlements, 44.

Intérêt, Loi modifiant la Loi concernant l':—(*Voir* Bills, No 56).

Intérieur, Ministère de l':—Rapport, 18. Arpentages topographiques, 236.

Interpellations:—

Scrutin public pour le vote sur la guerre, article du *Star*, 230.
Equipement Oliver et équipement Webb, 287.
Transport de trafic par les ports canadiens, 354, 360. Débat remis, 369. Débat, 373.
Fermes expérimentales, 372.
Ecoles séparées d'Ontario, 388, 404. Débat remis, 409, 422. Débat, 430, 432.

Interprovincial et de la baie de James, Compagnie du chemin de fer:—(*Voir* Bills, No 57).

Invalidés:—Comité spécial chargé d'étudier les soins et la nouvelle instruction à donner aux —, etc. Comité nommé, 56. 1er rapport: réduction du quorum, 68. Adopté, 68. 2e rapport: bills renvoyés au comité, autorisation d'envoyer quérir personnes, etc., 97. Considération remise, 126, 132, 157. Adopté, 167.

Irlande, Motion en faveur du Home Rule:—91. Retirée, 91.

J

Jones, C. H.:—Nommé greffier des journaux anglais. Recommandation, 141. Rapport, 229. Adopté, 236.

Jory, Loi pour faire droit à C. F. R.:—(*Voir* Bills, No 58).

Jones, G. C.:—Rapport du chirurgien général sur le service de santé de l'armée canadienne, 196.

Jory, Loi pour faire droit à F. E.:—(*Voir* Bills, No 59).

Juges, Sommes payées à chaque— du Canada:—Adresse, 335. Réponse, 451.

Juges, Loi modifiant la Loi des:—(*Voir* Bills, No 60).

Jugo-Slaves (Serbes, Croates, Slovènes):—Manifeste: aspirations des, 272.

Jurés, Loi modifiant le Code criminel (concernant les—):—(*Voir* Bills, No 61).

K

Kaslo and Slocan Railway Company:—(*Voir* Bills, No 62).

Kennedy, Loi pour faire droit à Florence Amelia:—(*Voir* Bills, No 63).

Kenora and English River Company:—(*Voir* Bills, No 64).

Kent, L'honorable Edward:—Adresse. Correspondance avec le comité des acheteurs, 325. Réponse, 373.

Kent, Silas Blair:—Mise à la retraite de M., 18.

Khaki, Ligue:—(*Voir* Bills, No 65).

King, Brevet de James B.— et autres::—(*Voir* Bills, No 66).

King, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 119.

Kingston, Rapport sur le Collège militaire royal:—75.

Kitseland, Sauvages de la réserve de:—Réponse à une adresse, 49.

L

Labourage avec les charrues à force motrice:—Rapport, 233.

Lachine:—Achat par le ministère de la Milice de "Bonnie Belair". Adresse, 332. Réponse, 451.

Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve, Compagnie de chemin de fer:—(*Voir* Bills, No 67).

Laird, L'honorable Henry Willoughby:—

Nommé sénateur, 40. Présente son bref, 41. Serment, 41. Déclaration de qualification, 41.
Présente des pétitions, 96.
Présente un bill, 165.

Lamb, Loi pour faire droit à Rozilla:—(*Voir* Bills, No 68).

Landry, L'honorable sénateur:—

Présente une adresse: correspondance au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, 90. Réponse, 165.
Question d'ordre: cette motion est un amendement anticipé, 125. Considération remise, 132. Décision, question d'ordre bien motivée, 155.
Interpellation: les écoles séparées d'Ontario, 388, 404. Débat remis, 409, 422. Débat, 430, 432.
Motion: comité spécial relatif aux droits du Sénat en matière de législation financière. (*Voir* Sénat).
Présente des pétitions contre le service militaire obligatoire, 299, 309.

La Rivière, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 51, 119.
Présente un bill, 191.

Laurier, Le très honorable sir Wilfrid:—Ordre du Sénat: correspondance entre le très honorable Sir Robert Borden et le — au sujet de la prolongation du terme du parlement, 19. Réponse, 44. Autre correspondance, 101.

Lavergne, Lieutenant-colonel Armand:—Correspondance entre le gouvernement et le — au sujet de la défense territoriale de la province de Québec. Adresse, 90. Réponse, 165.

L'Espérance, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 291. Présente son bref, 295. Assermentation, 296. Déclaration de qualification, 298. Interpellation: transport du grain par les ports canadiens, 354, 360. Débat remis, 369. Débat, 373.

Lessard, Major-général F. H.— C.B., inspecteur général:—Adresse: défense territoriale de la province de Québec, 90. Réponse, 165.

Lockwood, Loi pour faire droit à Florence E. S.:—(*Voir* Bills, No 69).

Lord's Day Observance:—Pétition de l'église baptiste de Dovercourt-Road, Toronto, protestant contre la suspension de la loi, 143.

Lotbinière et Mégantic, Chemin de fer:—Ordre: procédure à la cour de l'Echiquier concernant l'arbitrage du —, 75. Réponse, 238.

Lougheed, L'honorable sir James:—
Présente des bills, 7, 222, 352.
Présente des documents, etc., 8, 17, 38, 43, 56, 64, 75, 82, 101, 117, 165, 196, 200, 210, 212, 214, 231, 236, 237, 250, 255, 272, 277, 287, 315, 350, 353, 360, 373, 379, 388, 435, 440, 446, 451.
Présente les rapports du comité pour promouvoir les intérêts agricoles, industriels et commerciaux, 52.
Soulève une question d'ordre, 347.
Motions: Arrêtés en conseil approuvés par le Sénat, 382.
Présente des rapports du comité des Divorces, 78-81, 87-90, 116, 129, 234.
Présente des pétitions, 102, 168.

Lynch-Staunton, L'honorable George:—Nommé sénateur, 10. Présente son bref, 14. Prête serment, 14. Déclaration de qualification, 17. Présente un bill, 193.

M

Macdonell, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 303-4. Présente son bref, 304. Assermentation, 305. Déclaration de qualification, 306. Nommé membre du comité des Chemins de fer, 315.

MacKenzie River, The Bishop of:—(*Voir* Bills, No 70).

Macklem, Omar Lestie:—Pétition: divorce, 287.

Maisey, Loi pour faire droit à George:—(*Voir* Bills, No 71).

Manitoba, Régistraire pour la province du:—(Loi du Service militaire), 440. Membres des tribunaux nommés en vertu de la Loi du Service militaire, 403, 410.

Manitoba and Ontario Railway Company:—(*Voir* Bills, No 72).

Marine et Pêcheries, Ministère de la:—17. Liste des navires inscrits, 17, 388.

Marine Royale Canadienne:—Décrets du conseil: Paiement d'allocations de séparation dans la, 18. Recrutement des matelots, 18. Solde d'escale prolongée, 18. Paiement de solde de commandement pour "service spécial", 18. Allocation de séparation, 18.

Mason, L'honorable brigadier général:—
Présente les rapports du comité chargé de la réception, de la nouvelle éducation, etc., à donner aux soldats infirmes, etc., 68, 97.
Présente des pétitions, 47, 77.
Présente un bill, 135.

McCall, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 63, 66, 78, 96, 119, 148, 194.
Présente un bill, 125.

McCuaig, Clarence J., et les ministres:—Correspondance entre. (Comité des acheteurs), 325 . Réponse, 373.

McEvoy, Salaire payé à M., messager sessionnel, parti pour la guerre:—Rapport, 163. Adopté, 192.

McHugh, L'honorable sénateur:—
Présente le 1er rapport du comité des Bills privés divers, 36.
Présente des pétitions, 66, 70, 128 ,133, 143, 158, 174, 199, 218, 234, 252.
Présente des bills, 131, 196.

McKenzie, James William:—Honoraires pour un bill de divorce remboursés au pétitionnaire, 231.

McLean, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 119.

McLennan, L'honorable sénateur:—
Propose l'adresse en réponse au discours du trône, 19.
Présente le rapport du comité chargé de voir à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, 136.

McMeans, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 289-90. Présente son bref, 294. Assermentation, 295. Déclaration de qualification, 298.

McSweeney, L'honorable sénateur:—Présente le 1er rapport du comité du Commerce et des Relations commerciales, 38.

Médical, Service:—Rapports du— des forces expéditionnaires canadiennes, 196.

Messages de la Chambre des Communes au Sénat:—
Membres du comité mixte de la bibliothèque, 48.
Membres du comité mixte des impressions, 48.
Membres du comité mixte du restaurant, 48.
Comité pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, 64.
Comité pour faire une investigation sur le coût total de chaque session, 165. Considération remise, 173. Message agréé, 192-3. Message aux Communes, 193.
Preuves dans les cas de divorces, 215, 238, 239, 260, 279, 317.
Premier rapport du comité mixte sur le coût de chaque session, adopté, 250.
Amendement à la loi de l'Ordre impérial des Filles de l'Empire, 402.
Commission pour nommer les membres des tribunaux *re* Loi du Service militaire, 403. Concours du Sénat, 410.
Amendement au bill des juges non agréé, 460.

Messages du Sénat à la Chambre des Communes:—
Communiquant la liste des noms des membres du comité de la Bibliothèque, 33.
Communiquant la liste des noms des membres du comité des Impressions, 33.
Communiquant la liste des noms des membres du comité du Restaurant, 33.
Comité des deux Chambres *re* cinquantième anniversaire de la Confédération, 64.
Communiquant les noms du comité chargé de s'enquérir du coût de chaque session, 193.
Amendements au bill des Filles de l'Empire, 355.

Milice, Rapport du Conseil de la:—75.

Milice Canadienne:—Ordres généraux, 82.

Militaire et navale, Aide à Sa Majesté pour la défense:—(*Voir* Bills, No 73).
Militaire et navale, Pension pour le service:—18.
Militaire:—Nomination du Conseil du service, 388.
Militaires, Ministre des Forces—d'outre-mer, etc.:—(*Voir* Bills, No 74).
Milne, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 17, 119, 199.
Mitchell, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 63.
Présente un bill, 131.

Montigny, M. Louvigny de:—Son salaire. Recommandation, 153. Rapport. première div. A, 325. Adopté, 332.

Montreal Central Terminal Company:—(*Voir* Bills, No 75).

Motions:—
Que les nations alliées seules qui ont pris part à la guerre participent aux négociations de paix, 27. Rescindée, 27.
Ajournements, 38, 55, 75, 274, 334, 397.
Rapport sur la pétition de A. H. Gault renvoyé au comité des Divorces, 63.
Le major S. E. St. O. Chapleau reçoit six mois de salaire et reçoit le titre d'officier honoraire du Sénat, 82.
En faveur du *Home Rule,* 91.
Que le service obligatoire ne s'applique pas aux familles qui ont déjà envoyé un soldat, 125. Question d'ordre: amendement anticipé, 125, 132. Décision du président, 155.
Falsification du pain complet, 135, 167, 197.
Que le Sénat s'ajourne en vue d'introduire une question d'importance urgente, 347.
Nominations à la bibliothèque approuvées, 193.
Annnocer les produits canadiens en France au moyen d'un train d'exposition chargé des échantillons de ces produits, 250.
Nomination de sénateurs avant la dissolution du Parlement, 268. Résolue dans la négative, 268.
Que les représentants du pays à l'étranger connaissent les deux langues, 288. Retirée, 288.
Que l'appel de l'ordre du jour se fasse après les avis de motions, 398.
Règles suspendues jusqu'à la fin de la session, 430.

Mount Royal Tunnel and Terminal Company:—(*Voir* Bills, No 76).

Munitions pour les armes portatives:—
Rapport de la Commission royale relative à la vente de —, 44.
Enquêtes: achat de provisions et vente de —, 44.
Règles applicables aux personnes, dans les bâtisses où se fabrique les munitions, 210.

Murphy, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 78, 87.

N

Naturalisation des aubains de descendance ennemie:—446.

Naval, Service:—Règlements, 18. Rapport, 18, 65. Allocations de séparation, 196. Commandant d'un navire, son grade, 231. Règles: paiement, allocations et pensions, 255. Règlements et amendement: paiement des allocations de séparation, 196, 255. Allocations pour logement, etc., des officiers et de matelots, 315. Allocations de suffisance quand ils voyagent en mission officielle, 315. Amendements concernant le —, 373. Allocations et pensions aux officiers et aux matelots du service naval devenus invalides, 360. Allocations, 435.

Navires inscrits sur les régistres du ministère de la Marine:—17, 388.

Nevilles, Edward:—Pétition: divorce, 51. Rapport 16: préambule non prouvé, 90. Adopté, 126. Rapport 24: honoraires remboursés, 249. Adopté, 255.

New-York, Officier de douane canadien à:—Réponse à un ordre, 451.

Nicholls, L'honorable Frederic:—
- Nommé sénateur, 9. Présente son bref, 20. Prête serment, 21. Déclaration de qualification, 21.
- Présente des pétitions, 63, 78, 128, 148, 194. Présente des bills, 131, 219.
- Motion: comité pour le maintien du commerce au Canada, 152, 202, 232, 235, 253. Présente les rapports de ce comité, 267, 270, 330.

Nord-Canadien:—Résolution adoptée par le— pour créer, émettre des actions, etc., 378.

Nord-Ouest, Gibier dans les Territoires du:—(*Voir* Bills, No 48).

Nord-Ouest:—Permis pour l'entrée de la boisson enivrante, 82.

North American Accident Insurance Company:—(*Voir* Bills, No 77).

Nouveau-Brunswick:—
- Ordre du Sénat: état indiquant le nom, le grade de chaque officier du — depuis 1914, 381.
- Registraire pour le — (Loi du Service militaire), 440.
- Membres des tribunaux locaux, (Loi du Service militaire), 403, 410.

O

Obligations enregistrées au Secrétariat d'Etat:—Etat, 45.

Oeuvres de secours pour les victimes de la guerre:—(*Voir* Bills, No 78).

Officiers et soldats inaptes au service militaire:—Ordre du Sénat, 253. Réponse, 353.

Oiseaux migrateurs, Protection des:—(*Voir* Bills, No 79).

O'Leary, Salaire payé à M., messager sessionnel, qui est parti pour la guerre:—Rapport, 163. Adopté, 192.

Oliver, Equipement— et équipement Webb:—Interpellation, 287.

O'Neil, Loi pour faire droit à Delbert Ralph:—(*Voir* Bills, No 80).

Ontario, Régistraire pour la province d':—Loi du Service militaire, 440. Membres des tribunaux locaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service militaire, 403, 410.

Ordre du jour du Sénat changé jusqu'à la fin de la session:—398.

Ordre de la session précédente:—Réponse à un ordre relatif à la nomination d'un officier de douanes à New-York, 451.

Ordres du Sénat:—

Correspondance entre Sir R. Borden et Sir W. Laurier, 19. Réponses, 45, 101.

Arbitrage des chemins de fer Québec et Saguenay, Québec et Montmorency, Lotbinière et Mégantic, 75. Réponse, 238.

Nom et grade de chaque officier du 78e régiment, 172. Réponse, 360.

Correspondance, etc., projet d'annoncer les produits canadiens en France, 172. Réponses, 212, 360.

Réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, 212. Réponse, 379.

Correspondances: pour qu'une province paie des droits de douanes, 231. Réponse, 287.

Remboursement de droits, 91, 208, 220, 222, 231, 390, 398, 430, 455.

Contrats avec la *Ames-Holden Company*, 250.

Religion des hommes enrôlés pour le service d'outre-mer, 252.

Nombre d'hommes dans l'armée expéditionnaire déclarés inaptes au service, etc., 253. Réponse, 353.

Relevé des taxes imposées sur les profits d'affaires, 253.

Résolutions adoptées par la Compagnie du Nord-Canadien pour créer, émettre, des actions, etc., 378.

Le chiffre de chaque emprunt de la *Canadian Northern Company*, etc., 381.

Le nom, le grade, etc., de chaque officier du Nouveau-Brunswick, depuis 1914, 381.

Ordres permanents, Comité des:—Rapport nommant les membres, 22. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 36. 2e rapport: pétitions, 51. 3e rapport: délai pour recevoir des pétitions, etc., 52. Adopté, 52. 4e rapport: pétitions, 73. 5e rapport: délai pour présenter des pétitions, etc., 74. 6e rapport: pétitions, 95. 7e rapport: pétitions, 123. 8e rapport: pétitions, 143. 9e rapport: délai pour recevoir des pétitions, etc., 144. 10e rapport: pétitions, 171. 11e rapport: pétition, 218.

Orateur de la Chambre des Communes:—Le député gouverneur demande à la Chambre de se choisir un orateur, 3. Le nouvel orateur, l'honorable E. N. Rhodes, 5.

Owen-Sound, Conseil municipal d':—Pétition demandant que des mesures soient prises pour amener la paix, 103.

Owens, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 63.

P

Pacifique, Compagnie du chemin de fer Canadien du:—Pétition présentée, 128. Lue: émission d'actions de débentures consolidées, etc., 143. Rapportée, 172.

Pacifique, Compagnie du chemin de fer Canadien du—et le Royaume-Uni:—Conventions de finance entre la —. (*Voir* Bills, No 81).

Paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer: —(*Voir* Bills, No 82).

Pain complet:—Motion: Fabrication du, 135, 167, 197. Renvoyée au comité de l'Hygiène publique, 197. Rapport 2 du comité, 230. Rapport 3 du comité, 306-7. Considération remise, 317. Amendé et adopté, 322.

Paix, Pétition demandant que des mesures soient prises pour amener la:—103.

Papeterie du Sénat:—Rapport, 324. Adopté, 332. Rapport, 431-2. Adopté, 438.

Parcs fédéraux:—Arrêtés en conseil, 44. Approuvés par le Sénat, 382.

Parker, Loi pour faire droit à John Bassnett:—(*Voir* Bills, No 83).

Parr, Joseph Ludger:—Nommé à la bibliothèque du Parlement, 153. Rapport approuvé par le Sénat, 193.

Patenaude, Résignation de l'honorable M.:—214.

Pêcheries, Loi portant modification, etc.:—(*Voir* Bills, No 84).

Penny Banks, Caisses de petite économie dites:—(*Voir* Bills, No 85).

Pensions pour les forces militaires et navales:—18.

Phoques, Réclamations des chasseurs de—de la Colombie-Britannique:—Ordre du Sénat, 212. Réponse, 379.

Planta, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 256-7. Présente son bref, 258. Prête serment, 259. Déclaration de qualification, 259.

Poids et mesure, gaz et électricité:—Rapports, 38.

Points d'ordre soulevés:—Amendement anticipé, 125, 155. Bill financier, 278-281. Question d'importance urgente: le droit des soldats revenus du front de porter certaines décorations, 347. Bill financier, 385. Bien motivé, 385. Division, 385.

Police fédérale ,Tableau indiquant, etc.:—38.

Poole, Loi pour faire droit à Colin Darrach:—(*Voir* Bills, No 86).

Pope, L'honorable sénateur:—

Motion: que seules les nations alliées qui ont pris part à la guerre devront participer aux négociations de la paix, 27. Motion rescindée, 27. Présente un bill, 145. Présente une pétition, 51.

Power, L'honorable sénateur:—

Présente le rapport du comité de Sélection, 22.
Présente un bill, 27.
Présente les rapports du comité de l'Economie interne, 37, 163, 164, 228, 323, 325, 431.
Présente le rapport du comité de l'Administration du service civil, 37.
Motion: exécution du service obligatoire pour les familles qui ont déjà envoyé un soldat, 125. Point d'ordre: amendement anticipé, 125, 132. Décision: bien motivé, 155.
Présente des rapports du comité des Banques, 219.
Motion contre la nomination de sénateurs avant la dissolution du Parlement, 268. Résolue dans la négative, 268.

Président du Sénat, L'honorable Joseph Bolduc:—Nommé, 1-2. Prend son siège, 2. Communique les lettres du député gouverneur et du gouverneur, 3. Nominations de nouveaux sénateurs, 9, 40, 256, 274, 289, 303, 394. Comptes du greffier du Sénat, 27. Présente le rapport des bibliothécaires, 27. Recommandation: augmentation statutaire du salaire des employés, 46. Présente des documents relatifs au gaspillage en ce qui concerne les impressions et la distribution, 47. Lettre annonçant la venue du député gouverneur, 50. Assermentation du nouveau greffier du Sénat, 59. Réponse au discours du trône, 63. Présente une recommandation: copistes au bureau du hansard, 39, 91. Communication des bibliothécaires: R. D. Throop, 92. Recommandation: M. Jules Fournier

Président du Sénat—*Suite.*

nommé traducteur et C. H. Jones, nommé greffier des journaux anglais, 140. Communication: J. L. Parr, nommé à la bibliothèque, 141, 152. Le traducteur en chef, L. de Montigny, 153. Point d'ordre: motion constituant un amendement anticipé, 155. Présente un rapport du Conseil privé: réduction du nombre des employés, 271-2. Le député gouverneur viendra sanctionner des bills, 275. Point d'ordre, 278, 281. Présente un rapport des bibliothécaires: salaires d'après la nouvelle loi, 301. Rapport: salaires d'après la nouvelle loi, 314. Absence inévitable du Président, 339. Recommandations, salaires de MM. Young et Hinds, 411. Lettre annonçant que le député gouverneur viendra sanctionner des bills, 359. Lettre annonçant que le Gouverneur général viendra clore la session, 464.

Preuve en Canada:—Loi modifiant le Code criminel et la Loi de la:—(*Voir* Bill, No 87).

Prince, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 128.

Prince-Edouard, Ile du:—Registraire pour la province de l'—(Loi du Service militaire), 440. Membres des tribunaux en vertu de la même loi, 403, 410.

Pringle, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 303-4. Présente son bref, 305. Assermentation, 306. Déclaration de qualification, 306.

Privilèges, Comité des:—Nommé, 7.

Proclamations:—V à X.

Profits d'affaires:—Loi modifiant la Loi taxant les— pour la guerre. (*Voir* Bills, No 88).

Prohibition pendant la guerre:—Pétitions demandant la—, présentées, 63, 66, 70, 77, 78, 86, 87, 96, 97, 102, 119, 128, 133, 142, 143, 148, 158, 168, 174, 194, 199, 202, 213, 218, 223, 234, 237, 241, 252, 259, 269, 277, 287, 298, 323. Lues, 71, 104, 120, 149, 158, 169, 174, 204, 223, 262-7, 269, 309.

Prolongation du terme du présent Parlement:—Correspondances, 98. Ordre du Sénat, 19. Réponse, 44. Autre correspondance, 101.

Prowse, L'honorable sénateur:—

Présente le 1er rapport du comité de l'Immigration et du Travail, 36.
Présente des pétitions, 143.

Province:—Correspondance entre le ministre des Douanes et un ministre d'une province, pour que le gouvernement de cette province paie certains droits de douane. Ordre du Sénat, 231. Réponse, 287.

Q

Québec, Défense de la province:—Adresse, 90. Réponse, 165.

Québec, Havre de:—Avances aux commissaires. (*Voir* Bills, No 89).

Québec, Membres des tribunaux (Loi du service militaire), 403, 410.

Québec, Régistraire pour la province de:—440.

Québec et Montmorency, Québec et Saguenay, Chemins de fer de:—Ordre du Sénat: procédures à la Cour de l'Echiquier concernant les —, 75. Réponse, 238.

Question d'importance publique urgente soulevée:—Droit d'un soldat revenu de la guerre de porter en Canada certaines décorations, 347.

Questions d'ordre:—Amendement anticipé, 125, 132. Décision: bien motivée, 155. Bill financier, 278. Décision: mal motivée, 281. Question d'importance publique urgente, 347. Bien motivée, 347. Bill financier, 385. Bien motivée, 385. Division, 385.

R

Radiotélégraphie, Modifications apportées aux règlements:—38, 44.

Rapports, états, documents, décrets, etc., déposés sur la table:—

Documents relatifs à la Conférence impériale sur la guerre, 1917, 8.
Marine et Pêcheries, 17.
Service naval, 18.
Rapport du ministère de l'Intérieur, 18.
Décret du Conseil: Mise à sa pension de Silas Blaiir, 18.
Décret du Conseil: Pensions pour les forces militaires et navales, 18.
Décret du Conseil. Personnes ennemies se faisant passer pour neutres, 18.
Décret du Conseil: Recrutement des matelots, 18.
Décret du Conseil: Paiement de solde d'escale prolongé, 18.
Décret du Conseil: Paiement de solde de commandant, 18.
Décret du Conseil: Paiement de l'allocation de séparation, 18.
Rapport des Commissaires des chemins de fer du Canada, 18.
Retrait de la carabine Ross, 18.
Rapport de la Commission d'approvisionnement pour la guerre, 18.
Des bibliothécaires, 27.
Modifications aux règlements (Radiotélégraphie), 38, 44.
Police fédérale, 38.
Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, 38, 373.
Commission de Conservation, 43.
Vente de munition pour les armes portatives, 44.
Achat de sous-marins, 44.
Etoffe pour uniforme *Auburn Woollen Mills Company*, 44.
Achat de provisions pour la guerre, etc., enquête, 44.
Correspondance: prolongation du terme du parlement, 44.
Rapport sur la Loi de l'Instruction agricole, 44.
Rapport du ministre de l'Agriculture, 44.
Rapport: affaires des sauvages, 44.
Etat: droits de douane et remises faites en conformité de l'article 92 de la Loi du Revenu consolidé, 44.
Décrets du territoire du Yukon, 44.
Règlements relatifs aux insectes destructeurs, 44.
Décrets, *re* Eaux dans la zone des chemins de fer, 44. Approuvés, 383.
Décrets: arpentage, etc., dans la zone de 40 milles de chemin de fer de la Colombie-Britannique, 45. Approuvés, 383.
Décrets: réserves forestières et parcs, 45. Approuvés, 382.
Rapport: Loi des Unions commerciales, 45.
Décrets: Loi des Terres fédérales, 45. Approuvés, 382.
Décrets: arpentage des terres fédérales, 45. Approuvés, 382.
Obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 45.
Allocations des comptables dans la marine royale, 56.
Rabais et remboursements de taux de droits. (Marine et Pêcheries), 65.
Service naval: Règlements, 65.
Nouvelle règle pour la Cour de l'Echiquier, 65.
Conseil de la Milice pour le Canada, 75.
Collège militaire royal, Kingston, 75.

Rapports, etc.—*Suite.*

Ordres généraux promulgués dans la milice canadienne, 82.
Décrets du conseil: envoi de rails en France, 82.
Décrets du conseil: blé sans payer de droit, 82.
Etat: boisson enivrante dans les territoires du Nord-Ouest, 82.
Nouvelle règle substituée à la règle 200 de la Cour de l'Echiquier, 82.
Honoraires et dépenses: Cour de l'Echiquier siégeant comme cour de l'Amirauté, 82.
Travaux de la Commission des hôpitaux militaires, mai 1917, 97.
Correspondance relative au prolongement du terme du Parlement, 101.
Correspondance avec les manufacturiers: achat d'approvisionnements pour les forces canadiennes, 117.
Bureau des documents sur la guerre, 117.
Rapport de la Commission sur les chemins de fer et le transport au Canada, 165.
Allocations de séparation dans la marine. Règlements, 196.
Rapport du chirurgien général G. C. Jones, du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, 196.
Rapport du service médical dans l'armée canadienne, 196.
Autre rapport par un comité d'officiers, 196.
Décrets relatifs à la défense du Canada, 1917, 200.
Décret: règles applicables aux personnes qui sont dans les bâtisses où se manipule les munitions, etc., 210.
Extraits: conférence impériale de la guerre, 212.
Résignation de l'honorable M. Patenaude, 214.
Nomination d'un contrôleur des aliments, 214.
Grade de premier commandant d'un navire et commandant de navire, 231.
Arpentages topographiques. Rapport, 236.
Ordonnances du territoire du Yukon, 237.
M. W. H. Armstrong nommé directeur des opérations minières de la houille dans l'Ouest, 237.
Paiement de l'allocation des spécialistes R.V.C.M.R., 250.
Règles: paiement, allocations, pensions dans le Service naval, 255.
Amendement: paiement des allocations de séparation dans le Service naval, 255.
Réduction du nombre des employés, 271-2.
Manifeste: aspirations des Jugo-Slaves, 272.
Examinateurs des dépôts frigorifiques, prix des vivres, 277.
Décret: allocations pour logement, etc., aux officiers et matelots du Service naval, 315.
Décret: allocations de suffisance, quand ils voyagent en mission officielle, 315.
Correspondance entre le premier ministre et l'honorable M. Rogers, 350.
Amendements aux règlements pour le paiement d'allocations, etc., aux officiers et aux matelots qui sont invalides, 360.
Amendements concernant le Service naval, 373.
Arrêté en conseil: conseil du Service militaire, 388.
Liste des navires inscrits sur les registres du ministère de la Marine, 388.
Arrêté en conseil: allocations et paiement aux officiers et aux matelots qui ont reçu leur congé, 435.
Arrêtés en conseil; registraires pour les provinces (Loi du Service militaire), 440.
Décret du conseil: naturalisation des aubains de descendance ennemie, 446.

Ratz, L'honorable sénateur:—

Présente des pétitions, 21, 63, 70, 78, 86, 102, 133, 143, 148, 158, 174, 199, 213, 218, 234, 237, 277.
Présente des bills, 76.

Recherches scientifiques et industrielles:—Conseil consultatif honoraire pour : (*Voir* Bills, No 90).

Règles suspendues:—
19—398.
23e—68, 201, 229, 396, 436, 458.
23f—47, 55, 288, 430.
24a—34-8, 43, 47, 67, 68, 75, 201, 229, 230, 253, 288, 329, 333, 355, 361, 364, 368-9, 380, 384, 397, 430.
24b—253, 384, 397, 430.
24d—333, 355, 362, 364, 368, 369, 386, 430.
24e—464.
24h—34-8, 43, 47, 55, 67, 75, 230, 430.
63—47, 55, 253, 329, 333, 380, 430.
119—161, 430.
129—430.
130—430.
131—430.

Religion des hommes enrôlés dans l'armée expéditionnaire:—Ordre du Sénat, 252.

Réponse à une adresse de l'année précédente:—Rapport sur les sauvages de la réserve de Kitseland, 49.

Réponse à un ordre de l'année précédente:—Officier de douanes à New-York, 451.

Réserves forestières et Parcs fédéraux:—Arrêtés en conseil, 45. Approuvés par le Sénat, 382.

Restaurant, Comité du:—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion constituant le comité, 33. Message à la Chambre des Communes, 33. Message des Communes; noms des membres, 48.

Revenu de l'Intérieur:—Rapports du ministère du, 38, 373.

Rhodes, L'honorable Edgar N.:—Nommé orateur de la Chambre des Communes, 5.

Richardson, L'honorable Henry W.:—
Nommé sénateur, 10. Présente son bref, 12. Serment, 12. Déclaration de qualification, 17.
Présente des pétitions, 86.

Robertson, L'honorable Gideon D.:—
Nommé sénateur, 10. Présente son bref, 13. Prête serment, 13. Déclaration de qualification, 17. Nommé membre du comité de l'Immigration et du Travail, 32.
Présente des pétitions, 70, 203.
Présente un bill, 75.

Rogers, L'honorable M.:—
Correspondance entre le premier ministre et —, sa résignation, 350.
Adresse: correspondance avec le comité des acheteurs, 325. Réponse, 373.

Ross (Middleton), L'honorable sénateur:—
Présente les rapports du comité des Divorces, 37, 47, 54, 194-5, 213, 249, 267.
Présente les rapports du comité de l'Agriculture, 43, 233.
Présente le rapport du comité chargé d'étudier les droits du Sénat en matière de législation financière, 437.

Ross, Carabine:—Retrait de la, 18.

S

Saint-Jean, Loi concernant la Chambre de commerce de:—(*Voir* Bills, No 91).

Saint-John and Quebec, Loi modifiant la Loi du chemin de fer, 1916:—(*Voir* Bills, No 92).

Salter, Loi pour faire droit à John Newton:—(*Voir* Bills, No 93).

Sanctions royales:—58, 282-3, 366, 465.

Saskatchewan, Registraire pour la province de la:—(Loi du Service militaire), 440. Membres du tribunal en vertu de la même loi, 403, 410.

Sauvages, Rapport du ministère des Affaires des:—44. Réponse à une adresse: réserve des — de Kitseland, 49.

Scientifiques, Recherches—et industrielles:—Conseil honoraire pour les—(*Voir* Bills, No 90).

Séances:—
Le matin, motion, 378.
Après minuit, 414.
Deux—le même jour. Motion, 378.

Secrétaire parlementaire du ministère de la Milice:—(*Voir* Bills, No 74).

Security Life Insurance Company of Canada:—(*Voir* Bills, No 94).

Sélection, Comité de:—Nommé, 8. Rapport présenté, 22. Amendé et adopté, 32.

Sénat, Comité spécial:—Droits du— en matière de législation financière. Comité nommé, 412. 1er rapport, 436. Adopté, 436.

Sénateurs:—Motion: Nomination de— avant la dissolution du Parlement, 268. Résolue dans la négative, 268.

Sénateurs nouveaux:—

L'honorable M. Bénard,	L'honorable M. Macdonell,
" Blain,	" McMeans,
" Bourque,	" Nicholls,
" Crosby,	" Planta,
" Fisher,	" Pringle,
" Foster,	" Richardson,
" Fowler,	" Robertson,
" Laird,	" Shatford,
" L'Espérance,	" Tanner,
" Lynch-Staunton,	" White. (*Voir* ces mots).

Service civil, Comité de l'administration du:—Rapport nommant les membres du comité, 23. Adopté, 32. Motion nommant le comité, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Adopté, 38.

Service civil, Loi modifiant la Loi du:—(*Voir* Bills, No 95).

Service militaire:—Message de la Chambre des Communes pour la nomination des membres de tribunaux, article 6 de la Loi du —, 403. Concours du Sénat, 410. Registraires nommés, 440.

Service militaire, Loi concernant le:—(*Voir* Bills, No 96).

Service militaire, Nomination du Conseil du:—Arrêté en conseil, 388.

Session, Coût de chaque:—Comité des deux Chambres pour s'enquérir du:—Message des Communes, 165. Considération remise, 173. Message agréé, 192-3. Message aux Communes, 193. 1er rapport :quorum, 200. Adopté, 201. 2e rapport: quorum du comité mixte, 229. Adopté, 229. Message des Communes, 250. 3e rapport: question remise à la prochaine session, 396. Règles suspendues, 396. Rapport adopté, 396.

Service obligatoire:—Motion: le— ne s'appliquera pas aux familles qui ont déjà envoyé un fils, 125. Point d'ordre: amendement anticipé, 125, 132. Décision du président, 155.

Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated:—(*Voir* Bills, No 97).

Sharpe, L'honorable sénateur:—Présente une pétition, 78.

Shatford, L'honorable sénateur Lytton Wilmot:—Nommé sénateur, 256. Présente son bref, 257. Prête serment, 258. Déclaration de qualification, 259.

Smith, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 77, 96, 119, 133, 199, 269, 287.
Adresse: commissions nommées entre 1896 et 1911, 56.

Soixante et dix-huitième régiment, Noms des officiers, etc., du:—Ordre du Sénat, 172. Réponse, 360.

Soldats revenus de la guerre, Emploi des—sur les fermes expérimentales:—Comité spécial nommé, 372. 1er rapport, 458. Adopté, 458.

Soldats inaptes au service militaire:—Ordre du Sénat, 253. Réponse, 353.

Soldats, Droits des—revenus de la guerre de porter des décorations:—Question d'importance urgente, 347.

Soldats, Aider les—revenus à s'établir sur des terres et augmenter la production agricole:—(*Voir* Bills, No 98).

Sous-marins:—Rapport: Achat de, 44.

Sproule, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 17, 277, 323.
Remplace le président, 339.

Star, The Montreal:—Interpellation: scrutin public pour le vote sur la guerre, 230.

Sténographes pour rapporter les délibérations du Sénat:—Recommandation, 39. Rapport, 54. Adopté, 55. Recommandation: travail pour le comité, 91-2. Rapport, 164. Adopté, 192.

Stock, H. C.:—Nommé messager à la bibliothèque. Rapport des bibliothécaires, 141. Rapport renvoyant la question au comité des Impressions, 163. Déposé sur la table, 192. Rapport des bibliothécaires approuvé par le Sénat, 193.

Subsides:—(*Voir* Bills, Nos 99, 100, 101, 102).

Suprême, Loi limitant la juridiction d'appel de la Cour—du Canada:—(*Voir* Bills, No 103).

Suprême, Modification de la Loi de la Cour—et de la Loi de la Cour de l'Echiquier: —(*Voir* Bills, No 104).

T

Talbot, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 17, 21, 77.
Présente un rapport du comité des Bills privés, 234.

Tanner, L'honorable Charles E.:—
Nommé sénateur, 11. Présente son bref, 16. Prête serment, 16. Déclaration de qualification, 17. Nommé membre du comité des Bills privés divers, 82.
Présente un bill, 125.
Ordre du Sénat: nom et grade de chaque officier du 78e régiment, 172. Réponse, 360.
Présente des pétitions, 199.

Taylor, L'honorable sénateur:—
Présente des pétitions, 63, 66, 77, 86, 87, 96, 102, 119, 128, 133, 142, 148, 158, 174, 194, 199, 213, 218, 241 252.
Présente des bills, 56, 99, 124, 131, 145, 165, 222.

Telephone and Telegraph Company, British American ou Eastern:—(*Voir* Bills, No 105).

Terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemins de fer dans la Colombie-Britannique:—Décrets, 45. Approuvés, 383.

Terres fédérales:—Décrets, 45. Approuvés, 382.

Terres fédérales, Arpentage des:—Décrets, 45.

Tessier, L'honorable sénateur:—Présente les rapports du comité des Ordres permanents, 36, 51, 52, 73, 98, 123, 218.

Thompson, L'honorable sénateur:—Présente les rapports du comité des Banques et du Commerce, 34, 130, 200, 252, 330, 374, 387, 437.

Thorne, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 142, 287. Nommé membre du comité de l'Immigration et du Travail, 32.

Throop, N. D.:—Nommé messager à la bibliothèque, 82. Soumis au comité de l'Economie interne, 93. Rapport: renvoyé au comité des Impressions, 163. Déposé sur la table, 192. Rapport des bibliothécaires approuvé, 193.

Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company:—(*Voir* Bills, No 106).

Transport des marchandises par les ports canadiens:—Interpellation, 354, 360. Débat remis, 369. Débat, 373.

Tygard, Brevet en faveur de James Wallace:—(*Voir* Bills, No 107).

U

Ukrainian Institute Prosvita, Canadian:—(*Voir* Bills, No 108).

Unions commerciales:—Rapport annuel, 45.

V

Vancouver Life Insurance Company:—(*Voir* Bills, No 109).

Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company:—(*Voir* Bills, No 110).

Verge noire, Achat d'une:—Rapport, 229. Adopté, 236.

Vétérans de l'armée et de la marine du Canada:—(*Voir* Bills, No 111).

Vétérans de la Grande guerre, Association canadienne des:—(*Voir* Bills, No 112).

Viandes et conserves alimentaires, Loi portant modification de la Loi des:—(*Voir* Bills, No 113).

Vivres, Bureau d'examinateurs des prix des—nommé:—277.

W

Watson, L'honorable sénateur:—
- Présente des pétitions, 21, 70, 128.
- Présente des rapports du comité des Chemins de fer, 35, 134, 230, 254, 307.
- Présente des bills, 124, 137.
- Ordre du Sénat: correspondance: pour que le gouvernement d'une province paie des droits de douanes, 231.
- Nommé membre du comité spécial relatif au commerce, 254.
- Ordre du Sénat: contrats avec la *Ames, Holden Company,* 250.

Webb, Equipement—et équipement Oliver:—Interpellation, 287.

Western Canada Accident and Guarantee Company:—(*Voir* Bills, No 114).

Western Dominion Railway Company:—(*Voir* Bills, No 115).

Western Life Assurance Company:—(*Voir* Bills, No 116).

Whibley, Loi pour faire droit à Donald George:—(*Voir* Bills, No 117).

White, L'honorable sénateur:—Nommé sénateur, 291-2. Présente son bref, 297. Assermentation, 298. Déclaration de qualification, 298.

Y

Yeo, L'honorable sénateur:—Présente des pétitions, 66, 97.

Young, M.:—Rapport que son salaire soit augmenté, 411. Rapport du comité de l'Economie interne, 431. Adopté, 438.

Yukon:—
- Décrets passés par le conseil du —, 44.
- Ordonnances passées par le conseil du —, 237.
- Commission de sélection pour nommer les membres des tribunaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service militaire, 403, 410.



